BIBL. NAZ.
Vitt. Emanuele III
II
SUPPL.
PALATINA
A
34 1
NAPOLI

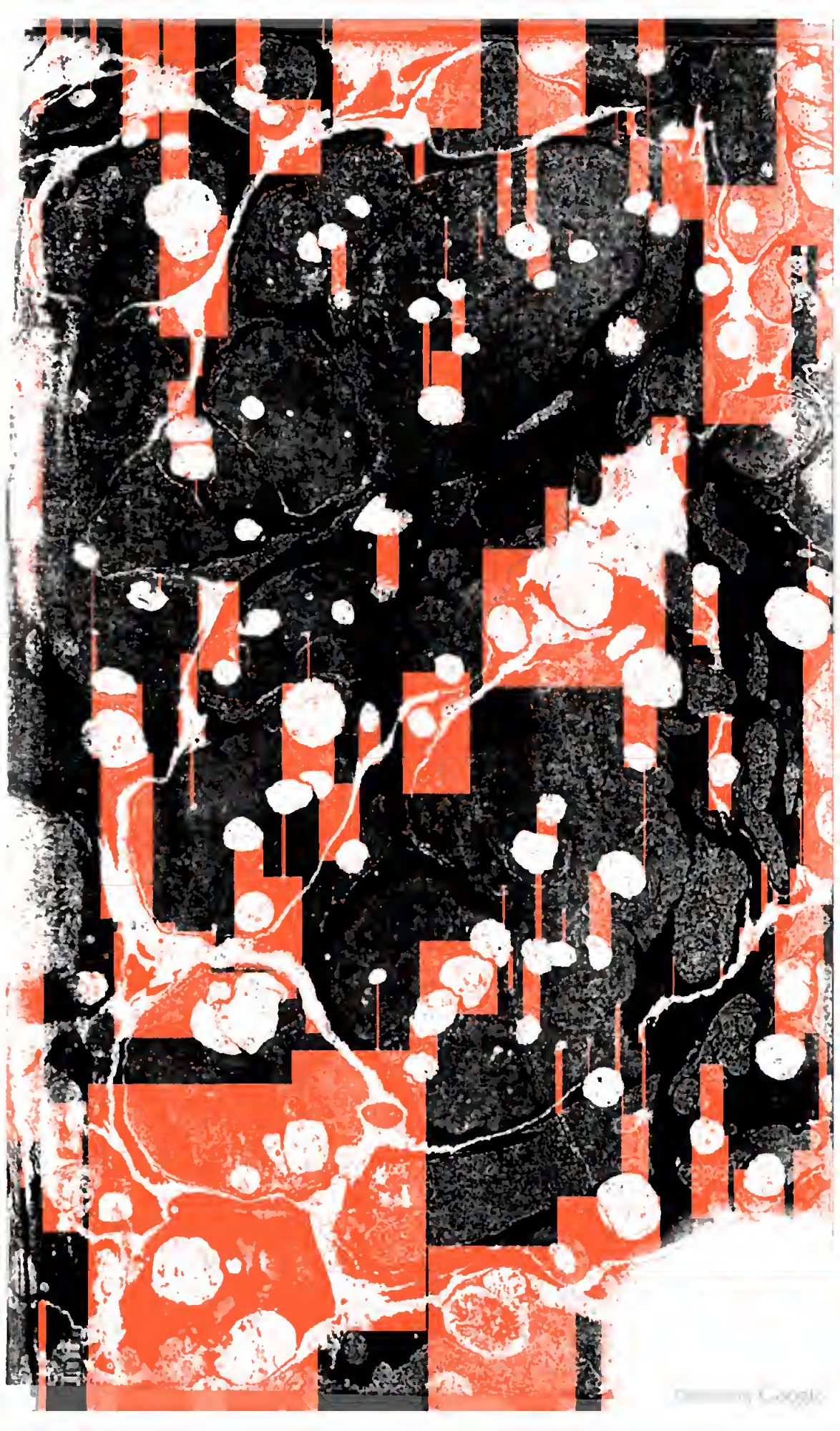

X

538.I

II suppl. patent.
A 34

FABLIAUX

OU

CONTES,

DU XIIe ET DU XIIIe SIECLE.

TOME PREMIER.

027002 SBN

FABLIAUX ou CONTES,

du XIIe et du XIIIe Siecle,

FABLES ET ROMAN du XIIIe,

Traduits ou extraits d'après plusieurs Manuscrits du tems;

Avec des Notes historiques & critiques, & les imitations qui ont été faites de ces Contes depuis leur origine jusqu'à nos jours.

Nouvelle Edition, augmentée d'une Dissertation sur les Troubadours.

Par M. Le Grand.

Sit apud te honor antiquitati, & fabulis quoque.
Plin. Epist.

TOME PREMIER.

A PARIS,
Chez Eugene Onfroy, Libraire,
quai des Augustins.

M. DCC. LXXXI.
Avec Approbation, & Privilege du Roi.

PRÉFACE.

IL eſt dans la Littérature deux ſortes de travaux priſés trop au-deſſous de leur juſte valeur, les Traductions & les Extraits. Sans vouloir entreprendre ici ni l'apologie ni l'éloge d'un genre d'ouvrage qui va devenir le mien, je dirai ſeulement que le peu d'eſtime dont le Public l'honore, a influé malheureuſement ſur l'opinion qu'en ont conçue les Gens-de-Lettres. Il n'eſt pas donné à tout Auteur d'enfanter ſeul des Minerves armées. Celui qui tirant de la tombe un corps mort le rendrait à la vie, pourrait encore prétendre à quelque gloire : mais on veut être un génie ; & cette préſomption funeſte de l'amour-propre, en nous privant de pluſieurs

bons Ouvrages, a produit le double mal de multiplier beaucoup trop les mauvais.

Si je ne me ſuis point trompé dans la maniere d'exécuter celui que je préſente à ma nation, il pourra peut-être lui plaire & l'inſtruire. Il doit au moins intéreſſer nos Littérateurs ; en leur faiſant connaître un des premiers monumens de la Poéſie de leurs Aïeux. Les catacombes de nos anciens Poëtes, dans leſquels perſonne n'eſt encore deſcendu, ou qu'on n'a fouillés que fort ſuperficiellement, offriraient à des travailleurs intelligens & courageux plus d'une découverte pareille à faire ; & je croirais avoir bien mérité des Lettres, ſi mon exemple animait à cette laborieuſe entrepriſe, des mains plus habiles que les miennes.

Juſqu'à preſent tout a dû en détourner. Non-ſeulement nos vieux Rimeurs étaient tombés dans l'ou-

bli; mais rien même n'inſpirait l'envie de les connaître. Si les Hiſtoriens & les Écrivains modernes daignent quelquefois en faire mention, c'eſt ordinairement avec un ton de compaſſion & de pitié, qu'on pardonnerait à peine à l'ennui de les avoir lus. Veulent-ils nous donner une idée de leurs productions? ils citent avec complaiſance quelque Hiſtoriette de Légende, bien abſurde & bien bête (*); & par ce

(*) C'eſt ce qu'a fait, entre autres, l'abbé Vély; Voyez les réflexions par leſquelles il termine le regne de Philippe-le-Hardi; & je cite de préférence cet Hiſtorien eſtimable, parce que les erreurs qu'accrédite un Écrivain de ſon mérite, deviennent bientôt les erreurs de toute la Nation. L'abbé de Fleury, (*Traité des études*) a rendu à nos Poëtes plus de juſtice. En blâmant l'extravagance de leurs fictions & le ſcandale de leur morale, il avoue qu'il y avait parmi eux des gens d'eſprit,

chef-d'œuvre d'impertinence d'un Moine ignorant, ils laiſſent le Lecteur admirer de bonne foi qu'elle était la ſtupidité d'un peuple réduit à une pareille pâture.

D'un autre côté, les Troubadours Provençaux ont laiſſé après eux, je ne ſais trop pourquoi, une renommée qui a ébloui tout le monde; non qu'on ſe ſoit laiſſé abuſer par les éloges prodigués dans le tems à ces triſtes Chanſonniers, ou qu'on ait été ſéduit par leurs Ouvrages: mais l'Italie dont ils furent les maî-

---

& qui pour leur ſiecle avaient de la politeſſe. Eh! pourquoi pas? Les Arts, les Sciences, la Légiſlation, tout ce qui eſt le fruit de l'expérience & du tems était encore informe, il eſt vrai; mais ce que la Nature donne, l'eſprit, la ſenſibilité, l'imagination, ſont de tous les ſiecles & de tous les pays, & ne tiennent que par le plus ou moins de goût aux connaiſſances acquiſes.

tres, & où les introduiſit l'affinité du langage, s'eſt plu à immortaliſer leur mémoire; & telle fut l'origine de leur grande & trop heureuſe fortune. La reconnaiſſance de deux ou trois Écrivains célebres les a ſauvés de l'oubli. On les a crus de grands hommes, parce que Pétrarque & le Dante les chanterent; & aujourd'hui que peu de gens ſont en état, ou plutôt que perſonne ne conçoit l'idée de vérifier ces panégyriques trompeurs, adoptés ſur parole, l'opinion de leur mérite prévaut tellement, même parmi les gens inſtruits, qu'il n'en eſt aucun qui ne les croie les peres de toute notre Littérature moderne, & qui ne regarde la Provence comme le point heureux de l'horiſon, où après une longue nuit de barbarie & d'ignorance, ſe leva enfin l'aurore de ces jours d'éclat & de gloire dont nous nous enorgueilliſſons. C'eſt-là un de ces préjugés

auxquels le tems finit par donner quelquefois la certitude d'une vérité hiſtorique, & il en eſt plus d'un exemple. Pardonnera-t-on à un homme inconnu, dont la plume, ſans autorité & ſans nom, ſe haſarde à écrire pour la premiere fois, d'examiner ſi cette opinion eſt fondée ? La queſtion intéreſſe l'hiſtoire de notre Littérature, & elle n'eſt point étrangere à mon ſujet.

Le Gaule, avant que Céſar la ſoumît aux Romains, était diviſée en pluſieurs parties, qui avaient chacune leur idiôme particulier. Loix, mœurs, langage, tout changea par la conquête. Les vaincus furent obligés d'adopter la langue des vainqueurs; & pendant quelques ſiecles elle domina ſeule chez eux, juſqu'à ce que de nouveaux conquérans, les Francs au nord, les Oſtrogots, Viſigots, Sarraſins, Alains, &c, au midi, vinrent la corrompre en y

mêlant la leur. De ce double mêlange ſe formerent dans les deux moitiés, ſeptentrionale & méridionale du Royaume, deux langues nouvelles; qui avec le tems s'altérant de plus en plus, conſerverent cependant toujours le nom de *Romaine* ou *Romane*, parce qu'elles avaient pour baſe l'une & l'autre celle des Romains. Cette derniere ceſſa ainſi d'être uſuelle, & demeura une langue ſavante, qu'il fallut apprendre, & qu'on enſeigna dans les écoles. Les deux *Romanes* alors, devenues dominantes, ſe partagerent la France, que l'on diviſa même ſelon leur étendue. Comme toute la partie en-deçà de la Loire ſe ſervait, pour affirmer quelque choſe, du mot *oil*, (oui); & toute la partie au-delà, du mot *oc*; on appella l'une *la Langue-d'Oil*, & l'autre *la Langue-d'Oc*. Celle-ci néanmoins reçut encore une autre dénomination. Rai-

mond IV, de Saint-Gilles, Comte de Provence, poſſédant en même-tems une grande partie de la Gothie & de l'Aquitaine, on s'accoutuma à nommer ſimplement *Provence* tous ſes États; *Provençaux*, ſes différens Sujets; & langue *Provençale*, la langue commune qu'ils parlaient. Cette acception devint pour toute la France d'un uſage général; & ce fait eſt ſi conſtant qu'il n'a pas beſoin de preuves. Ainſi, quand nos Hiſtoriens parlent des Poëtes Provençaux, ils n'entendent point ſeulement, comme on l'entendrait aujourd'hui, les Poëtes de ce canton particulier du Royaume, renfermé entre le Rhône & le Var: c'eſt-là une erreur dans laquelle eſt tombé plus d'un Auteur moderne; ils comprennent ſous ce nom, & je prie mes Lecteurs de ne point l'oublier, les Rimeurs de toutes nos Provinces méridionales, ou plutôt tous ceux qui ont fait des vers

en *Romane Provençale;* car dans ce nombre on compte des Catalans, des Arragonais, des Italiens. De cent quarante Troubadours environ dont la patrie eſt connue, il n'y en a que vingt-ſix qui ſoient de la Provence proprement dite.

Il ne s'agit point d'oppoſer à ce nombre, le nombre de ceux qui ont écrit en *Romane Françaiſe* (*). On compterait plutôt tous les inſectes qu'un été voit éclore. A peine preſque devint-elle vulgaire qu'elle produiſit des Poëtes; & c'eſt une remarque déjà faite pluſieurs fois, que chez tous les Peuples les ouvrages en vers ont précédé les écrits en proſe, & qu'en ce genre, à la différence des autres, on a commencé par le plus difficile. Dans un

(*) On connaît à la Bibliotheque du Roi quatre manuſcrits contenant des Poéſies Provençales, & il y en a pluſieurs milliers de Poéſies françaiſes.

art qui ne connaiſſait encore aucune regle, rimer était un métier ſi facile, que tout le monde s'en mêla; & chez les Moines ſur-tout, où l'on n'avait rien de mieux à faire. De-là cette multitude innombrable de Moralités, de Proverbes, de Miracles, de Prieres à la Vierge, de Vies de Saints en vers dont on eſt effrayé quand on parcourt les manuſcrits du tems. On inſcrivait des vers ſur les ſceaux, ſur les vaſes, ſur les vitraux des egliſes, les tombes ſépulchrales, les murs, les pavés. L'Office divin, la Bible, la Regle de ſaint Auguſtin, la Coutume de Normandie; tout enfin, excepté les Chroniques & quelques ouvrages ſemblables, fut rimé: encore y eut-il des Hiſtoires qui le furent. On eût dit que la Nation était affligée d'une épidémie générale; & que pareille à ce peuple dont le ſoleil avait échauffé les têtes à une Tragédie d'Euripide, dans ſon

délire elle ne parlait plus qu'en vers.

Cependant, au milieu de toute cette écume grossiere d'un tems d'ignorance, on doit distinguer trois especes de Poesies, qui, destinées spécialement à l'amusement de la Noblesse & des Princes, formaient en quelque façon une classe à part: ce sont les Romans, les Chansons & les Contes.

Dès les temps les plus reculés de son origine, la Nation avait eu des Chansons militaires dans lesquelles étaient célébrés ceux de ses chefs & de ses guerriers, dont, par quelque belle action, le nom méritait d'être immortalisé. Pour s'exciter à se rendre digne d'une pareille récompense, le soldat les chantait en chœur lorsqu'il marchait au combat; & le privilege de les entonner appartenait aux Bardes qui les avaient composées. Les Francs eurent les leurs dans les marais de Germanie.

Devenus conquérans de la Gaule, ils en firent de nouvelles, qui continrent, dit Eginard, les principales actions de leurs Rois, & les plus beaux faits de notre Hiſtoire. Charlemagne, dont l'ame héroïque & guerriere devait aimer avec tranſport un pareil genre, les recueillit toutes, à ce que nous apprend le même Auteur; & il les copia même de ſa main : mais elles furent anéanties par la renommée impoſante qu'après lui, laiſſa ce Monarque célebre. On n'oſa plus chanter la faible poſtérité de Clovis, quand on eut un tel Héros; & lui ſeul devint, avec ſes principaux Capitaines, l'objet des nouvelles Chanſons militaires. Cependant il y en eut une qui prévalut; ce fut celle où l'on célébrait Rolland & les autres Paladins tués ou bleſſés à la défaite de Roncevaux. Soit que celle-ci offrît un événement tragique, pro-

re à remuer plus fortement le ſol-
lat; ſoit qu'elle rappellât un fait peu
onorable, dont on voulait l'inviter
effacer la honte; ſoit enfin qu'elle
ût un mérite de Poéſie ſupérieur
ux autres, elle les fit oublier, &
evint pour nos armées la Chanſon
u combat (*). On regarda comme
n honneur de la commencer; &
un de nos vieux Hiſtoriens en vers,
emarque qu'à cette bataille d'Haſ-
ngs, qui en 1066 rendit un Duc

(*) Il y a des preuves cependant qu'il en
ubſiſta, ou qu'on en fit d'autres. Les *Mi-
racles de S. Benoît* racontent qu'un parti
e Bourguignons ayant formé en 1095 le
rojet de piller Châtillon-ſur-Loire, ils s'a-
ancèrent, *ſi pleins de confiance dans le
ombre & la valeur de leur troupe, qu'ils
: firent précéder par un Bouffon, lequel
hantait ſur un inſtrument de muſique les
uerres & belles actions de leurs Ancêtres.
ls voulaient par-là s'animer davantage
u ſuccès de leur entrepriſe*. [1]

[1] *Rec. des Hiſt. de Fr. t. XI. p. 489.*

de Normandie Souverain de l'Angleterre, cet emploi glorieux fut rempli par un Chevalier, nommé Taillefer, doué d'une voix forte & ſonore. Guillaume lui avait permis, en récompenſe, d'attaquer le premier l'armée ennemie; & Taillefer, par ſa bravoure, ſe montra digne d'une pareille diſtinction.

La Chanſon de Rolland ſubſiſta juſqu'aſſez avant dans la troiſieme Race, comme il paraît par cette réponſe ſi fiere, connue de tout le monde, d'un ſoldat au Roi Jean, qui lui reprochait de la chanter en un tems où il n'y avait plus de Rollands, diſait-il : *Sire*, répartit le ſoldat, *il s'en trouverait encore, s'ils avaient à leur tête un Charlemagne.* Elle n'eſt pas venue juſqu'à nous, & a eu le ſort de beaucoup d'autres plus modernes, que perſonne ne ſonge à tranſmettre, parce que perſonne ne les ignore; & qui après

avoir été dans toutes les bouches, finiſſent, pour cette raiſon-là même, par s'oublier & ſe perdre.

Il ſemble que dans une Nation guerriere, où la Nobleſſe regardait le courage comme la premiere des qualités, & preſque comme la ſeule qualité eſtimable, on n'aurait dû accueillir que des Chanſons de guerre. Il y en eut cependant d'amour & de galanterie. Les Gaulois eux-mêmes en avaient de fort libres, que les Auteurs poſtérieurs nomment *Vallemachiæ*. Rien de plus commun dans le douzieme ſiecle que les Chanſons érotiques. Saint Bernard en avait fait pluſieurs dans ſa jeuneſſe. Celles d'Abélard pour la célebre Héloïſe, furent chantées par toute la France; & ce goût de gaieté frivole était même ſi général qu'en Normandie, dans les longues proceſſions, tandis que le Clergé reprenait haleine, les femmes en chan-

taient de badines, *nugaces cantilenas*[1]. On connaît celles de Thibaut, Comte de Champagne, pour la Reine, mere de Saint-Louis. Une multitude d'Auteurs, contemporains de Thibault, parmi leſquels on compte pluſieurs noms du premier rang, s'exercerent dans le même genre; & ce genre, pour des gens qui ne ſe doutaient pas que la Poéſie dût avoir des regles, était, comme je l'ai dit, ſi facile qu'on ne doit pas s'étonner s'ils ſe multiplierent ſi étonnamment. J'ai parcouru tout ce que je connais dans les différentes Bibliotheques de Paris, de manuſcrits contenant d'anciennes Chanſons. Quelquefois on y rencontre de la naïveté, du ſentiment, des peintures du printems aſſez agréables. Mais du reſte ce ne ſont la plûpart que des lieux communs d'une fade galanterie; de triſtes ſupplications à leur maîtreſſe pour l'attendrir,

[1] *Hiſt. lit. de la Fr. T. VII. f. lj.*

les plaintes éternelles contre les médiſans, un début trivial qu'on croirait avoir été d'uſage, tant il eſt ſouvent employé : *la verdure renaît, le roſſignol chante, je veux chanter auſſi.* Aucun de ces morceaux voluptueux, enfantés par le plaiſir & la joie ; quoique déja l'on connût une ſorte de luxe : aucune Chanſon de table ſur-tout ; ce qui eſt plus étonnant encore, d'autant que la Nation aimait le vin. On égayait le repas par des propos joyeux, par des Contes que les convives, comme je le dirai dans la ſuite, étaient obligés de faire chacun à leur tour : mais pour ces couplets deſtinés à chanter, le verre en main, la liqueur qu'on va boire, on ne les avait pas imaginés (*). On ne s'en eſt même aviſé

(*) On chantait à table cependant, mais c'étaient des Chanſons d'amour. En voici une, tirée du Roman du *Châtelain de Couci*, ouvrage dont il ſera parlé ailleurs.

qu'aſſez tard ; & pour trouver les premiers, il faut deſcendre preſque juſqu'au dernier ſiecle.

Le Poëte la fait chanter à un repas par la dame de Faïel. C'eſt un vrai Triolet.

loyalement
J'aim'bien loïaument,
J'ai
Et s'ai bel amy
je dis
Pour qui di ſouvent,
J'aim bien loïauument.
(*Il eſt à moi par hommage-lige*)
Eſt miens ligement,
d'aſſurance
Je le ſai de fy :
J'aim bien loïaument,
Et s'ai bel amy.

Les Romanciers font ſouvent mention de Chanſons avec refrein, répétées en chœur par tous les convives. On trouve auſſi des Triolets dans des Romans antérieurs à celui du Châtelain de Couci, & en particulier dans celui de Cléomadès,

Outre les Chanſons militaires & les Chanſons d'amour, nos Poëtes en avaient encore deux autres ſortes; les *Paſtourelles*, dont je ne parlerai pas ici, parce qu'il en ſera fait mention dans le corps de l'Ouvrage; & les *Jeux-Partis*. Ces derniers ſont ce que les Troubadours nommaient *Tenſon*, c'eſt-à-dire, des queſtions de juriſprudence amoureuſe. Le Poëte y avance un ſentiment; un Acteur qu'il introduit en ſoutient autre : & après quelques couplets dans leſquels la queſtion eſt débatue, bienou mal, un troiſieme perſonnage prononce entre eux, & décide; ou celui qui parle le dernier eſt cenſe prononcer.

La grande importance que le reſpect pour les Dames attachait alors

---

dont l'Auteur était contemporain des Fabliers; mais dans les Triolets de Cléomadès, il n'y a que le premier vers qui ſe répete, à la fin comme au milieu.

aux choſes d'amour, accrédita ſingulierement ce badinage galant; mais auſſi par l'influence de cette manie de ſubtilité qui régnait dans les écoles, dans les harangues, dans les ſermons & les écrits théologiques du tems, il arriva qu'on le fit conſiſter en une métaphyſique de ſentiment, ridicule à force d'être déliée. L'empreinte de ce pédantiſme fut ſi profonde que pluſieurs ſiecles ne purent l'effacer; & la fameuſe thèſe du Cardinal de Richelieu ſur l'amour, n'eſt peut-être pas la derniere preuve qu'on pourrait en alléguer.

Pour donner à mes Lecteurs une idée des *Jeux-partis*, il ne faudra que rapporter ſommairement quelques-uns de leurs ſujets. Les uns annoncent du libertinage, les autres un puriſme d'amour, pouſſé preſque juſqu'au fanatiſme; & ce ſont-là les mœurs du tems auxquelles je prie

de faire attention, parce que c'eſt une des clés principales de l'Ouvrage qu'on va lire.

Lequel aimeriez-vous mieux que votre maîtreſſe fût morte, ou qu'elle en épouſât un autre ?

Qui ſouffre le plus, ou du mari dont la femme, ou de l'amant dont la maîtreſſe eſt infidelle ?

Doit-on plus blâmer celui qui ſe vante des faveurs qu'on ne lui a pas accordées, que celui qui publie celles qu'il a reçues ?

Si vous aviez un rendez-vous la nuit avec votre maîtreſſe, préféreriez-vous de me voir ſortir de chez elle, vous y entrant ; ou de m'y voir entrer, vous ſortant ?

J'aime une femme que je n'ai pu fléchir ; une autre m'offre ſon cœur : dois-je renoncer à la premiere, ou continuer de la ſervir ?

Vous avez joui de votre maîtreſſe pendant

quelque tems ; je parviens à lui plaire & à vous ſuccéder. Qui de nous deux doit reſſentir le plus de peine ?

On vous propoſe de coucher avec votre Mie une ſeule fois, mais à condition que vous ne la reverrez plus de votre vie ; ou de la voir tous les jours, mais ſans jamais rien obtenir d'elle. Que devez-vous préférer ?

Deux perſonnes qui s'aiment ſont couchées enſemble, & elles s'en tiennent à de légeres careſſes. Laquelle des deux fait un plus grand ſacrifice ?

Lequel eſt le plus heureux d'une vieille femme qui devient l'amie d'un jouvenceau, ou d'un vieillard qui a une jeune Mie ?

Vaut-il mieux avoir pour maîtreſſe une femme ou une demoiſelle ?

Lequel eſt préférable pour une femme, ou d'un homme expérimenté qui a déja connu le plaiſir ; ou d'un jeune puceau tout neuf qui ne le connaît pas encore ? &c. &c.

Il devait arriver ſouvent que le
ëte qui dans ſon Jeu-parti décidait
e queſtion d'amour, ne la décidât
s au gré de tout le monde, & qu'un
tre, la traitant de nouveau, pro-
nçât différemment. Les Lecteurs
ors prenaient parti ou pour l'un ou
ur l'autre; & de-là naiſſaient d'in-
rminables diſputes, dont on ne
uvait eſpérer de voir la fin, que
and des Tribunaux abſolus, &
une autorité non conteſtée, au-
ient jugé en dernier reſſort. Choſe
l'on aura peine à croire! ces Tribu-
aux ſe formerent. En différentes vil-
s, des Gentilhommes, des Chevaliers, des Poëtes, réunis par une aſſo-
ation libre, ſe chargerent de pro-
oncer ſur ces riſibles procès; & d'a-
rès les préjugés du tems ſur l'amour,
s s'honorerent même de leur fonc-
ion. Mais ce n'était pas aſſez. Il fallait
ncore que les *Cours-d'amour*, ainſi ſe
ommerent ces aſſemblées, euſſent

une telle ſanction que perſonne n'osât en appeller. C'eſt-là un prodige dont on ne doit gueres ſe flatter pour les déciſions humaines. Il s'opéra cependant cette fois-là, parce que les femmes devinrent Preſidentes nées du Tribunal, & que dès ce moment, les Jugemens en devinrent ſacrés.

J'aurai occaſion ailleurs d'entrer dans quelques détails ſur les Cours-d'amour. Je me contenterai de remarquer ici que ces établiſſemens durent probablement leur origine aux Provençaux. Au moins furent-ils très-brillans dans leurs Provinces; au-lieu qu'ils languirent toujours dans les nôtres, & qu'ils ne commencerent, comme je le dirai, à acquérir quelque éclat, que ſous Charles VI, par l'importance que leur donna la frivole Iſabeau, ſon épouſe.

On pourrait croire, d'après ce qu'on vient de lire, que c'eſt la galanterie,

ou l'amour qui produisirent les Romans. Non; on les doit au même motif qui enfanta les Croisades, à un zele de dévotion mal entendu. Les Sarrasins étaient maîtres de l'Espagne, d'où sans cesse ils menaçaient la France, dont ils avaient même déja possédé quelques Provinces, & dans laquelle ils avaient depuis leur expulsion par Martel, porté leurs armes plusieurs fois. Ils possédaient sur-tout les Lieux-saints, & l'on croyait la Religion intéressée à cette sorte de profanation. On crut donc devoir sonner la trompette contre un Peuple infidele & conquérant, que le fanatisme rendait redoutable; & ainsi naquirent les trois premiers ouvrages Romanesques que je connaisse. Dans tous les trois, on suppose pour ennemi aux Sarrasins le Héros le plus célebre qu'eût encore produit la France, Charlemagne. L'un lui fait faire une expédition en

Paleſtine ; l'autre en Eſpagne ; le troiſieme en Languedoc, pour délivrer Carcaſſonne & Narbonne, aſſiégés par eux. Mais ce que je crois digne de remarque, c'eſt que les Auteurs de ces trois fables dévotes, furent trois Moines. Auſſi leur ouvrage, employé en partie à vanter leur Ordre, leur Abbaye, ou de prétendues Reliques auxquelles ſont attribués beaucoup de prétendus miracles, porte-t-il à chaque page l'empreinte & le ſceau de la monaſticité.

Les Poëtes ne tarderent pas à s'emparer d'un genre de fiction ſi favorable à des imaginations extravagantes & ſans regle. Néanmoins, en adoptant le genre, & très-ſouvent le Héros, ils ſe garderent bien d'adopter le ſujet, & de ſe faire, comme les trois Moines, le tocſin d'un fanatiſme religieux. La Chevalerie venait de naître ; ils la tranſporteren

dans leurs Poëmes avec ſa bravoure inquiéte, avec ſon ardeur pour les exploits merveilleux, & cette galanterie fameuſe dont elle était devenue l'origine. Dans tous, à peu-près, le perſonnage principal fut un Chevalier-errant, qui redreſſait les torts, pourfendait les Géans, ſauvait l'honneur des Belles, remportait le prix de tous les Tournois, & opérait pour ſa Mie des proueſſes, auprès deſquelles les travaux d'Hercule ne ſont que jeux d'enfans. J'ai dit pour ſa Mie, parce qu'il fallait alors qu'un Héros fût amoureux. Il n'y a pas un ſeul Roman, (on appella ainſi les Poëmes nouveaux, à cauſe qu'ils furent écrits en Romane), qui manque à ce principe. Pluſieurs même font rouler entierement ſur l'amour, les aventures de leur Chevalier; & ceci prouve que ſi quelquefois les ecrits ont influé ſur les mœurs de leur ſiécle, plus ſouvent encore l'eſprit

du ſiécle a influé ſur les écrits.

Enfin, outre les Romans de Chevalerie & d'amour, il en eſt une troiſieme eſpece, la moins nombreuſe des trois, qu'on peut appeller Romans de Férie, parce que les aventures qu'ils contiennent ont la magie pour reſſort principal. On trouvera pluſieurs Fabliaux dans ce dernier genre. Ils donneront lieu à une note ſur la Fêrie & ſur les Fées; ce qui me diſpenſe d'en parler ici. Je ne puis y préſenter que des apperçus généraux; les matieres que j'y examine ſont ſi abondantes, qu'elles exigeraient un volume entier: or ce volume ſerait l'hiſtoire de notre ancienne Poéſie; & je ne dois point oublier les bornes que me preſcrit mon ſujet. D'autres, plus inſtruits, entreprendront ſans doute un Ouvrage utile qui nous manque encore.

Il n'eſt pas poſſible de dire juſqu'à quel point, en moins d'un ſiécle,

ſe multiplierent les Romans, & le ſuccès prodigieux qu'ils eurent, non-ſeulement en France, mais au-dehors. L'Italie & l'Eſpagne les adopterent. Pluſieurs furent traduits dans ces langues étrangeres; & ils y conſerverent même tant de réputation, que par la ſuite, lorſque chez nous le tems en eut aboli la mémoire, il ſe trouva des Auteurs, qui de bonne foi les croyant italiens ou eſpagnols, les retraduiſirent en français, comme originairement étrangers. Il y a ſur ce fait pluſieurs exemples connus: il me ſerait aiſé d'en ajouter pluſieurs autres.

L'invention de la Romancerie fut accueillie par l'Angleterre avec la même ardeur que par nos autres voiſins. Mais ce peuple jaloux, & dès-lors envieux de la France, ne voulant pas donner à ſes Paladins un chef français tel qu'eût été Charlemagne, il imagina de s'en choiſir

un autre parmi ſes Rois, & d'en faire un Héros fameux, qui par ſes exploits éclipsât le nôtre. Le perſonnage deſtiné à ce beau rôle, fut Artus; Prince ignoré, & d'autant moins propre à le remplir, que dans l'Hiſtoire il n'en joue aucun. Mais ce qu'on trouvera, je crois, plus mal-adroit encore, c'eſt qu'au nombre de ſes conquêtes, ce preux des preux met une partie de la France, & qu'il ſe donne pour vaſſaux pluſieurs des Roitelets qu'on ſuppoſe y régner. Or maintenant, ſi l'on ſe rappelle qu'au tems où s'écrivaient ces fictions menſongeres, l'Angleterre conquiſe obéiſſait à des Princes français, on conviendra qu'aux yeux de Lecteurs attentifs, il en eſt des Nations dans leurs écrits, comme des individus: toujours le caractere y perce par quelque endroit.

Ces prétendues conquêtes que nous trouvons aujourd'hui ſi révol-

tantes, durent pourtant choquer beaucoup moins nos Peres, parce que leurs yeux étaient accoutumés à voir des Rois Anglais poſſéder par droit de ſucceſſion quelques-unes de nos Provinces. L'hiſtoire fabuleuſe d'Artus plut même ſi fort à nos Romanciers par la magie qu'elle préſentait ſans ceſſe, mêlée avec les proueſſes de Chevalerie, que beaucoup d'entr'eux l'adopterent, & choiſirent pour Héros de leurs Poëmes quelque Paladin ſuppoſé du conquérant Breton. Il y a auſſi des Fabliers qui ont pris le même ſujet. J'ai réuni leurs Contes, & c'eſt par eux que commence ce recueil.

Les Romans d'amour & ceux de Fêrie ſont peu nombreux. Ceux de Chevalerie au contraire le ſont infiniment. On range ordinairement ces derniers ſous trois claſſes: Romans d'Artus, Romans de Charlemagne, Romans des Amadis. On pourrait

en ajouter une quatrieme, plus nombreuſe que les autres encore; celle dont les Héros n'étaient ni Chevaliers de Charles ou d'Artus, ni deſcendans du Gaulois Amadis; mais des Paladins, ou des Princes que le Poëte fait vivre dans d'autres tems, ou dans d'autres Cours; tels que Perceforêt, Alexandre, &c. &c. &c.

. Tous les anciens Romans, au moins tous ceux que je connais, furent écrits originairement en vers. On ne commença gueres à les traduire en proſe que ſous Charles V; tems où la langue, déja plus épurée, acquérait en même-tems ce caractere exquis de naturel & de naïveté dont le ſecret paraît perdu. François I, de qui la tête, exaltée par ces lectures, s'était paſſionnée pour l'antique Chevalerie (*), fit traduire de

(*) Non-ſeulement il voulut, comme chacun ſait, être armé Chevalier des mains

l'eſpagnol les Amadis, Romans originairement français, mais que le tems avait fait oublier, ainſi que beaucoup d'autres. Jamais livre n'eut une telle vogue. Elle fut telle, & ſur-tout ſous le regne de Henri II, que ſi quelqu'un, dit la Noue, avait oſé en dire du mal, *on lui eût craché au viſage*[1].

[1] *Diſc. Polit. & Milit.*

Ce fut cet engouement ſans doute

---

de Baïard; mais il lui arrivait quelquefois de ſe faire peindre la barbe, & de ſe montrer ainſi à ſes courtiſans, habillé comme les preux de nos Romanciers. Brave & téméraire à la guerre, galant & magnifique dans ſa Cour, loyal, généreux, prodigue, fidele à ſa parole, il eut toutes les qualités & les défauts des anciens Chevaliers. Il eſt probable que c'eſt à la pétulence de cet eſprit Chevalereſque qu'il faut attribuer la fatale journée de Pavie & les malheurs qui en furent la ſuite; mais à coup ſûr, c'eſt ce même eſprit auſſi qui dicta cette phraſe ſublime, *tout eſt perdu hors l'honneur.*

qui donna de l'humeur au grave la Noue ; puiſqu'il emploie un de ſes Diſcours tout entier à déclamer contre cette ſorte d'Ouvrage. Mais les raiſons qu'il allégue pour le décrier, fuſſent-elles auſſi excellentes qu'elles ſont faibles, on ne peut nier au moins que ſi les Romans de Chevalerie ont eu au ſeizieme ſiecle quelque influence funeſte, ils ont ſpécialement contribué, pendant les quatre ſiecles précédens, à diſſiper l'ignorance, à favoriſer les progrès de la Poéſie, à inſpirer aux Nobles le goût de la lecture, & ſur-tout à répandre dans la Nation ce mépris des dangers, cette élévation d'ame & cet enthouſiaſme de gloire qui fait les Héros. Quelques Auteurs reſpectables ont reproché à Cervantes d'avoir par ſon *Dom-Quichotte* anéanti en Eſpagne l'eſprit de Chevalerie. Je ne ſerais pas ſurpris que quelqu'un chez nous regrettât les Romans qui

inſpiraient cet eſprit ; ſur-tout quand il ſe rappellera quels livres en ce genre on leur a fait ſuccéder. A tout âge, nous ſommes, pour certains objets, de vrais enfans. Jeunes ou vieux, nous nous repaiſſons, avec la même avidité, du récit de ces proueſſes incroyables, qui relevent à nos yeux l'eſpece humaine, & qui, pour émouvoir, ont les grands reſſorts de l'ame, l'admiration, la terreur & la pitié. Un peu plus d'art & de variété eût pu faire de nos Romanciers des Auteurs très-ſéduiſans. Homere n'a eu, comme eux, que des fables populaires ; l'Arioſte & le Boyardo ne ſe ſont abſolument ſervi que des leurs ; mais il leur a manqué le génie de l'Arioſte & d'Homere ; & tandis que ceux-ci, toujours admirés, vivront toujours, les autres, tombés pour jamais dans l'oubli, n'ont laiſſé d'eux aucune mémoire.

On n'en doit pas moins excuſer la Nation, qui dans le tems les admira ; puiſqu'après tout elle ne connaiſſait alors rien de mieux. Au reſte, s'il fallait pour nos Ancêtres une meilleure excuſe encore, j'ajouterais que parmi ces milliers de Poëmes, inconnus aujourd'hui, ou deſtinés tout au plus à figurer, ſans aucun uſage, dans le cabinet d'un curieux, il en eſt pluſieurs qui ſont vraiment intéreſſans : je le prouverai par quelques extraits mis à la ſuite des Fabliaux, ſi l'étendue réglée du volume le permet. Je dirai plus, c'eſt que même dans la plupart on trouvera, malgré tous leurs défauts, (& j'en atteſte quiconque aura le courage de les lire), des morceaux très-agréables, & ſur-tout un talent particulier pour exciter la curioſité & l'admiration. Ceux dont la veuve Oudot a compoſé ſa *bibliotheque bleue*, ne font-ils pas encore les délices du peuple, tout

tout étrangere qu'eſt pour lui une pareille lecture ?

Ce qu'on vient de lire ſur la Romancerie regarde nos ſeuls Poëtes français. Je ne connais aux Troubadours que quatre Romans, & tous quatre dévots (*). Qui a occaſionné

(*) Ce ſont, Philumena, Gérard de Rouſſillon, Guillaume au Court-nés, & Honorat de Lérins. Ce dernier n'eſt qu'une légende; Gérard de Rouſſillon qu'une chronique rimée, contenant l'Hiſtoire des Croiſades contre les Albigeois : (il y a auſſi un Gérard en Romane françaiſe, tout différent de celui-ci, & dont le Héros fait la guerre à Charlemagne). Guillaume au Court-nés, eſt la vie de ce Saint Guillaume, auquel Charles confia le commandement de ſes armées, qui ſe diſtingua contre les Maures d'Eſpagne, reçut de l'Empereur en récompenſe le Duché d'Aquitaine, & finit par ſe faire Moine. Philumena, compoſé ſous le nom d'un prétendu Secrétaire du même Empereur, par un Moine de l'Abbaye de Graſſe, contient quelques exploits

chez eux cette diſette, dans un genre ſur-tout ſi fêté, ſi long-tems à la mode ? Voilà encore un de ces faits auxquels n'ont pas fait attention ceux qui ont prôné les Rimeurs en Provençale. On vante tant l'imagination vive de ces Provinces favoriſées du Ciel ; & elles n'ont pas produit un ſeul Roman de Fêrie ! Quoi ! l'Hiſtoire nous parle ſans ceſſe

---

de Charles contre les mêmes ennemis, & ſur-tout l'hiſtoire & les miracles de cette Abbaye, dont le Moine lui attribue la fondation. Les Auteurs de l'*Hiſtoire Littéraire de la France* font remonter ce Roman à l'année 1015 ; le Comte de Caylus le rejette au regne de Saint Louis ; & quelque fondée que me paraiſſe ſon opinion, j'ai bien voulu cependant citer plus haut Philumena comme un des trois premiers Ouvrages Romaneſques faits en France, de peur qu'on ne me ſoupçonne de vouloir diminuer en quelque choſe la gloire des Provençaux.

de leur galanterie, & cette galanterie aboutit à des Chanſons ! Pas un ſeul Roman d'amour ; pas un ſeul de Chevalerie ſur-tout, dans des ſiécles où toutes les imaginations exaltées par les conquêtes d'Angleterre, de Sicile, de Conſtantinople, de Jéruſalem, &c. par les ſpectacles guerriers des Tournois, par les fêtes des Cours-plénieres, ne reſpiraient que le fanatiſme des grandes actions !

Ce n'eſt pas au reſte que je prétende attacher un grand prix à un genre de compoſition, qu'heureuſement pour nous de meilleurs Ouvrages ont anéanti. Je ſais d'autant mieux l'apprécier, que j'en ai lu un grand nombre ; mais enfin c'était une production de longue haleine ; c'était l'Epopée du tems ; encore une fois on ne connaiſſait rien de mieux : & ſi l'on ſe rappelle ce qui a été dit plus haut, que non-ſeulement en France, mais dans les

Royaumes voiſins, l'engouement ſur ce point était general ; on ſera tenté de demander ſi les Provençaux n'avaient donc pas la tête épique.

Il eſt un genre plus agréable encore ainſi que plus varié, dans lequel les Rimeurs de nos Provinces l'emportent ſur ceux des leurs : c'eſt le genre des Contes. On nommait ces Contes, *Fables*, *Flabels* ou *Fabliaux*, parce que la plupart ne ſont que des fictions fabuleuſes ; leurs Auteurs s'appellaient *Fableors* ou *Fabliers*.

A Rome, dans la Perſe, la Grece & l'Ionie, les Contes furent le fruit de la politeſſe, du luxe & des arts ; ce qui pourrait induire à croire qu'ils accompagnent ou précédent toujours la corruption des mœurs. S'il eſt vrai cependant que l'homme, pour être heureux, ait beſoin de ſenſations, & qu'il aime à être ému, le goût des Fables doit être commun à toutes les Nations policées ou

barbares. Avec quelle avidité en effet, le peuple dans tous les pays ne recherche-t-il pas les hiſtoires inſenſées de Revenans & de Sorciers? On prétend que chez les Hurons & les Iroquois, on fait, en certains jours de réjouiſſance, ſuccéder les Contes aux feſtins. Le plus ancien ou le plus bel eſprit de la troupe ſe charge de l'amuſer; & l'on paſſe ainſi des nuits entieres, qui ne ſont interrompues que par des applaudiſſemens & des ris. En Afrique, chez les Jalchlévéens, quand un pere voulait marier ſa fille, il donnait, dit Stobée, un grand repas auquel venaient aſſiſter tous les prétendans. Chacun d'eux; pendant le feſtin, égayait tour-à-tour la table par des Contes plaiſans; & celui qui le premier pouvait arracher un ſourire à la Belle, devenait de plein droit ſon époux. Chez nous, où les villes n'avaient point, comme aujourd'hui,

de ſpectacles réglés, où la Nobleſſe vivait retirée dans ſes terres, & ne ſe voyait qu'en certaines occaſions & pour certaines fêtes, il entrait dans ſes plaiſirs, les jours qu'elle ſe réuniſſait, d'entendre réciter des Romans. Mais ces longs Poëmes étant beaucoup trop conſiderables pour pouvoir être écoutés en entier, il fallut en imaginer d'autres plus courts, ainſi que plus gais; & telle fut probablement l'origine des Fabliaux, à moins qu'on n'aime mieux dire que nous les devons à l'Aſie, & que ce fut un fruit des Croiſades. Il eſt vrai que pluſieurs ſont tirés de l'Arabe, comme j'aurai occaſion de le remarquer: & l'on ſait que ce genre d'Ouvrage eſt, dans l'Orient, de la plus haute antiquité; qu'il y a toujours été en grande eſtime, & que quelquefois même il a fixé l'attention du Gouvernement (*).

(*) L'Abbé le Maſcrier (*Voyage d'E-*

Au charme que ce petit Poëme doit à la nature de ſes ſujets, nos Auteurs joignirent encore celui de la déclamation ou de la muſique. Le renouvellement de la Poéſie, & la faveur qu'elle acquit auprès des Grands, avaient fait éclore en France une foûle d'Hiſtrions, dont l'unique métier était d'aller de Province en Province débiter les diverſes productions des Poëtes: ſeule maniere, uſitée alors, de les faire connaître. Muſiciens par état, ils mettaient en muſique ce qui était

gypte) parle d'un Hôpital, établi par les Califes avec une magnificence & des ſoins incroyables, dans lequel, entre autres choſes imaginées pour le ſoulagement des malades, étaient pluſieurs ſalles particulieres où ceux qui ne dormaient pas pouvaient ſe rendre. Ils y trouvaient des Muſiciens qui les récréaient par le ſon des inſtrumens, & des hommes gagés pour les égayer par des Contes.

fait pour être chanté, & le chantaient eux-mêmes en s'accompagnant de différens inſtrumens. Avec eux s'aſſociaient ordinairement des Poëtes, & preſque toujours des Jongleurs habiles dans l'eſcamotage, ou qui conduiſaient des animaux dreſſés : & ces bandes joyeuſes allaient ainſi de ville en ville, de châteaux en châteaux, amuſer le Peuple & la Nobleſſe.

Dès les premiers tems, la vie vagabonde de cette profeſſion la fit mepriſer. La crapule de ceux qui l'embraſſaient, leur baſſe avidité, la corruption de leurs mœurs, finirent par la couvrir d'opprobre : mais ils amuſaient ; & en mépriſant leur perſonne, on accueillait leurs talens. Les États voiſins en firent le même cas que nous. Richard I, Roi d'Angleterre, les attirait à ſa Cour par de groſſes récompenſes ; & l'on voit par un réglement des Officiers mu-

nicipaux de Boulogne, fait en 1228, pour défendre aux Chanteurs français de s'arrêter dans les places publiques[1], que dès-lors ils se répandaient jusqu'en Italie.

[1] *Murat. Antich. Ital. t. I. p. 19.*

Les Français qui disputent aujourd'hui si vivement sur le mérite de la musique italienne, introduite chez eux depuis quelques années; les Français qui se glorifient quelquefois de voir leur langue, leur théâtre, & jusqu'à leurs modes en honneur par toute l'Europe, sont bien loin de se douter assurément que leur Patrie, il y a quelques siecles, a joui d'une gloire bien plus étendue encore; que c'est à elle qu'on doit les premiers Poëtes & le renouvellement de la Poésie; que sa musique fut recherchée, ses Contes, ses Romans admirés, imités ou traduits chez toutes les Nations; sa Chevalerie enfin, & ses Tournois adoptés depuis la Baltique jusqu'à la

Méditerranée. Il n'y eut pas juſqu'à ſa langue, toute barbare qu'elle paraît à nos yeux, qui eut une fortune prodigieuſe. Tranſportée à Naples & en Sicile par les Normands (*); en Angleterre, par Guillaume-le-Conquérant; en Syrie, en Paleſtine, dans la Morée, dans l'île de Chypre, à Conſtantinople, par les Croiſades & les conquêtes qui en furent les ſuites, elle domina encore ſur les autres langues vivantes par un mérite tellement avoué, que les Anglais envoyaient en France leurs enfans pour l'apprendre; & que Brunetto Latini, ayant com-

(*) Ce ſont eux probablement qui porterent dans ce Royaume l'uſage de la rime: car Pétrarque dit au commencement de ſes Epîtres que c'eſt de la Sicile que l'Italie l'a tirée. Si ce fait était prouvé, il diminuerait beaucoup la gloire des Provençaux, qu'on regarde comme les premiers maîtres des Italiens.

poſé, pendant le tems qu'il paſſa chez nous (*), un Cours d'étude, préféra de l'écrire dans notre idiôme; *parce que la parlure*, dit-il, *en eſt plus délitable*, & COMMUNE A TOUS LANGAIGES.

Ce triomphe de la Langue, quel qu'il ſoit, n'eſt encore que le triomphe de la Romane françaiſe. Dans tout ce qu'on vient de lire, il ne s'agit aucunement de la Provençale. Ce que j'ai dit des Fabliaux ne la regarde pas davantage. L'Hiſtoire des Troubadours, publiée il y a quatre ans, n'offre d'eux que deux Contes : l'un, d'Arnaud de Carcaſsès, l'autre, de Raimond Vidal (**); tous deux

(*) Il ſe réfugia en France l'an 1260, pour ſe dérober aux diſſentions civiles qui déchiraient Florence, ſa patrie.

(**) L'Hiſtorien en compte quatre autres : ſavoir, un ſecond du même Raimond; deux d'un autre Vidal, nommé Pierre; enfin un quatrième par Cigala. Les

faits dans un tems où la plûpart de ceux des Fabliers exiſtaient déja.

---

deux de Pierre Vidal contiennent, l'un des inſtructions ſur l'amour, l'autre des avis ſur le métier de Jongleur. Le troiſieme par Raimond Vidal a pour ſujet un Chevalier qui rebuté des rigueurs de ſa maîtreſſe porte ſon cœur ailleurs. Celle-ci alors réclame ſes droits ſur lui. La nouvelle amie refuſe de renoncer à ſa conquête. L'affaire eſt portée devant un Juge, & celui-ci ordonne au Chevalier de reprendre ſon premier engagement, puiſque la Dame reconnaît ſes torts. Dans la quatrieme aventure, par Cigala, deux freres Chevaliers partent enſemble, la nuit, pour un rendez-vous donné par leur maîtreſſe. En chemin ils entendent des voyageurs les nommer & annoncer qu'ils vont leur demander un logement. L'un des amans auſſitôt, ſacrifiant par courtoiſie, en l'honneur de ſa Mie, les plaiſirs qu'il attend d'elle, retourne ſur ſes pas; & le Poëte fait examiner par deux interlocuteurs lequel des freres a mieux prouvé ſon amour.

Pour pouvoir les comparer aux productions de nos Poëtes, il eſt bon d'en donner l'Extrait.

Un Chevalier amoureux d'une Dame, envoie vers elle ſon perroquet pour lui préſenter une requête d'amour. La Dame accepte l'offre de ſon cœur; mais il s'agit de pouvoir s'introduire auprès d'elle, & l'Amant embarraſſé n'en imagine aucun moyen. L'oiſeau propoſe un expédient; c'eſt de mettre le feu au Château, dans l'eſpérance que le trouble d'un pareil événement permettra peut-être à la Belle de s'échapper. Il exécute ſon projet avec du feu grégeois, qu'il porte ſur la char-

---

On ſent qu'aucune de ces fictions ne doit être regardée comme un Conte. Les deux de Pierre Vidal ne ſont que des cadres adroits pour amener quelque inſtruction; celle de Raimond, un jugement dans le goût des Sentences des Cours-d'amour; & celle de Cigala, une Tenſon ou Jeu-parti,

pente dans ſa patte. La Dame s'échappe en effet, elle vient au rendez-vous, & trouve que ce tour *eſt le plus joli qui ait jamais été joué.*

Dans le Conte de Raimond Vidal, le Chevalier Baſcol aime la femme d'Alphonſe de Balbâtre, ſon voiſin, ſans avoir pu encore parvenir à lui plaire. Le mari, inſtruit de cet amour, devient jaloux. Afin d'éprouver ſa femme, il feint de partir pour un voyage, & revient le ſoir ſe préſenter chez elle, comme ſi c'était Baſcol. Elle le reconnaît, le maltraite, l'enferme, & va trouver l'amant, auquel, dans l'indignation que lui inſpire cette épreuve injurieuſe, elle accorde ce que juſques-là elle avait conſtamment refuſé. Le lendemain matin elle aſſemble ſes Vaſſaux pour leur demander vengeance d'un ſéducteur qui eſt venu, dit-elle, tenter ſa vertu. On entre avec des armes & des bâtons. Al-

phonſe ſe fait reconnaître ; il demande grace, en jurant pour l'avenir une confiance ſans bornes : mais l'épouſe ne lui pardonne qu'à condition qu'il ira faire à Baſcol une réparation & des excuſes convenables.

Réſumons maintenant, & voyons ſur quels titres eſt fondée la grande renommée des Troubadours ; ou plutôt, que le Lecteur prononce lui-même ſur leurs talens : car je ne plaide point ici une cauſe dont les piéces ſoient inconnues. Leur hiſtoire exiſte ; ouvrez-la, qu'y trouverez-vous ? Des Sirventes, des Tenſons, d'éternelles & ennuyeuſes Chanſons d'amour, ſans couleur, ſans images, ſans aucun intérêt ; en un mot une aſſoupiſſante monotonie, à laquelle tout l'art de l'Éditeur & l'élégance de ſon ſtile n'ont pu remédier. Un de ces Rimeurs vantant la ſupériorité de ſes compatriotes en Poéſie, ne leur accorde

lui-même que ce mérite. *Ils ont*, dit-il, *d'excellens Troubadours pour faire Vers, Chanſons, Tenſons, Sirventes & Deſcors!*[1] Voilà ce qu'ils appellaient alors par excellence, *la ſcience gaie* (gai ſaber); & voilà exactement tout ce qu'a produit chez eux cette gaité ſavante.

[1] *Hiſt. litt. des Troub. T. 2. p. 16.*

Cépendant, encore une fois, quelques-unes de leurs Provinces nous parlent ſans ceſſe de leur ciel pur & de leur terre toujours fleurie. On croirait à les entendre, que chez elles ſe trouvent réaliſées ces fables charmantes de l'Éliſée ancien, & que les enfans n'y naiſſent preſque qu'au ſon du tambourin & du galoubet. Mais avec ce beau ciel, avec cet air voluptueux qui porte invinciblemeent dans les cœurs le goût du plaiſir & l'amour, avec l'avantage que la Provençale, harmonieuſe & ſonore, avait ſur notre Romane remplie de naſales & de

ſyllabes muettes; pourquoi donc, je le répete, les Troubadours de ces cantons, n'ont-ils fait, comme les autres Provençaux, que de triſtes Chanſons? Pourquoi tous également ont-ils négligé les Contes, celui des Ouvrages de Poéſie qui annonce le plus de gaité, & celui qu'on employait particulierement aux Fêtes ſolemnelles pour amuſer les Souverains & les Grands? N'eſt-il pas bien étonnant que leur plaiſanterie ſe ſoit exercée uniquement, je ne dis pas à compoſer des ſatyres, ils auraient ce tort de commun avec quelques-uns des Poëtes en Romane françaiſe, & avec ceux de tous les tems, mais à faire de ce genre odieux un genre qui leur fut propre, & qui ſous le nom de Sirvente devint chez eux tellement en honneur qu'il forme une grande partie de leurs Ouvrages? Quelles réflexions douloureuſes préſenterait

ce fait, ſi on oſait l'approfondir !

Enfin, pour abréger ces diſcuſſions dont les détails ſortiraient de mon ſujet, nos Rimeurs français du treizieme ſiecle ont ouvert en France la carriere dramatique ; je le prouverai plus bas par des pieces originales que mon travail m'a mis à portée de découvrir. L'hiſtoire qu'on nous a donnée de notre Théâtre, offre dans les trois ſiecles ſuivans une quantité innombrable de *Moralités*, de *Miſteres*, *Farces* & *Sotties* ; Ouvrages abſurdes, j'en conviens, ſans plan, ſans principes & ſans goût, mais qui pourtant ont préparé les jours brillans de notre Scène. Or maintenant, je demande quelles ſont parmi ces pieces celles qu'on doit aux Troubadours ? Qu'ont fait pour les progrès de l'art ces poſſeſſeurs excluſifs de la *ſcience gaie* ? Quelles obligations enfin leur a la Scène françaiſe ?

Il ne faut rien diſſimuler, & avoir le courage de publier une remarque intéreſſante & bien extraordinaire aſſurément, qui ſe préſente ici, & que perſonne, je crois, n'a été juſqu'à préſent dans le cas de faire : c'eſt que les Provinces qui aux douzieme & treizieme ſiecles produiſirent les Romanciers & Fabliers français, ſont celles-là mêmes qui au dix-ſeptieme & au dix-huitieme ont produit auſſi Moliere, Boileau, Racine, Rameau, Crebillon, la Fontaine, Boſſuet, Voltaire, Rouſſeau, Corneille, Buffon, Condé, Turenne, le Brun, le Pouſſin, Deſcartes, Vauban, &c. &c. &c.; c'eſt-à-dire, le génie, l'éloquence, les belles imaginations, les talens ſublimes, les Poëtes fameux, & les grands Hommes enfin qui ont illuſtré la France, ou qui dans leur genre ont reculé les bornes de leur Art. La Nature en mettant dans le par-

tage de ſes faveurs tant d'inégalité entre les differens cantons du Royaume, ſe ſerait-elle donc plû à départir ſpécialement au Nord de la Loire les dons éminens de l'eſprit (*) ? J'ignore les cauſes de ce phénomene, & laiſſe à d'autres l'honneur de les découvrir. Mais je ne puis m'empêcher de remarquer que deja elle

(*) Cette expreſſion *au Nord, au Midi de la Loire*, dont je me ſuis ſervi juſqu'à préſent pour déſigner les limites des deux Langues, ne doit pas être priſe à la rigueur. Le domaine de la Romane françaiſe ne ſe terminait pas exactement à la rive de ce fleuve. A plus forte raiſon, les Provinces dont une partie eſt ſituée au-delà, comme la Touraine, l'Orléanais, doivent-elles être cenſées lui appartenir tout-entieres. J'ai omis de même juſqu'ici d'excepter de ce partage la baſſe Bretagne, qui avait ſon langage particulier; parce que dans la maſſe des Provinces françaiſes une ſi petite portion doit être comptée pour rien.

commençait à douer nos Provinces ſeptentrionales de cette vertu créative, de cette vigueur & fécondité de production, qui depuis, pour la ſeconde fois, mais à plus juſte titre, a rendu nos bons Écrivains le modele & l'admiration de l'Europe.

Par un effet de cette vanité ſi ordinaire aux Verſificateurs, les Rimeurs provençaux ſe qualifierent du nom de *Troubadours*; & les Rimeurs français, de celui de *Trouveurs* ou *Trouverres*; épithete faſtueuſe, qui dans les deux idiômes derivée du mot *trouver*, annonçait le don de l'invention & du génie, & répondait à celle de *Poëtes* que s'étaient donnée les Verſificateurs Grecs. Mais le mot Troubadours changea bientôt d'acception. Comme on n'avait, pour déſigner les Poëtes de la France méridionale, que le terme de *Provençaux*, & que ce terme déſignant

également les habitans de la Provence, était en quelque ſorte amphibologique ; on s'accorda généralement à uſer de l'autre quand on parlait de ces Poëtes, & à les appeller Troubadours. On ne les connaît plus aujourd'hui que ſous ce nom flatteur, qui d'après l'opinion qu'on nous a donnée d'eux, préſente toujours à notre imagination l'idée du talent.

Il n'en fut pas ainſi de l'acception honorable de *Trouveurs*. Après avoir été quelque-tems en uſage dans la bouche des Ménétriers, des Poëtes & des Auteurs, leurs contemporains, elle s'anéantit, parce que n'étant pas néceſſaire, elle n'avait point paſſé dans la langue. Ces Poëtes eux-mêmes furent bientôt oubliés. L'Italie d'un autre côté ayant procuré aux Troubadours une réputation, on ne parla plus que de ces derniers dans notre Littérature

moderne ; & de-là il a réſulté une erreur : c'eſt que les paſſages concernant les *Trouveurs*, leur furent indiſtinctement appliqués ; qu'on leur fit honneur de la plupart des faits qui regardent ceux-ci (*), &

(*) On a même été juſqu'à compter parmi les Provençaux, des Auteurs qui ont verſifié en Romane françaiſe. Tel eſt, par exemple, Richard, Cœur-de-Lion, Roi d'Angleterre. Il exiſte de ce Prince deux Pieces ; l'une compoſée dans ſa priſon, lorſqu'en traverſant l'Allemagne il fut arrêté par Léopold, Duc d'Autriche ; l'autre adreſſée au Dauphin d'Auvergne, & au Comte Gui, parent du Dauphin, pour les exciter à la guerre contre Philippe-Auguſte. L'Hiſtorien des Troubadours nous apprend qu'elles ſont en français & en provençal, & il ajoûte que le *français probablement eſt une ſimple traduction.* Si cela était, ce ſerait le ſeul exemple de Chanſons traduites, que je connuſſe chez nos Poëtes. Mais n'eſt-il pas probable au contraire que la verſion

qu'insensiblement ils finirent ainsi par être regardés comme les seuls

---

française est l'originale ; & que, comme l'une des deux Pieces était envoyée à deux Provençaux, & que l'autre devait circuler parmi les Poitevins & Gascons, vassaux de Richard, il les fit traduire en Provençal ou plutôt en patois. J'ai trouvé cette derniere en français dans plusieurs manuscrits composés d'anciennes Chansons françaises, dans celui de M. le Marquis de Paulmy, dans la collection qu'a faite M. de Sainte-Palaye des Chansonniers antérieurs au quatorzieme siecle. Il est certain d'ailleurs que le Monarque Anglais parlait notre Langue, puisque c'était celle de ses Ancêtres, celle qui était établie en Angleterre par la conquête. Enfin, une preuve sans réplique qu'il composait en Romane française, c'est l'histoire de ce Blondel, dont l'adresse, dit-on, découvrit la prison du Prince, en chantant une Chanson à laquelle celui-ci répondit de la tour où il se trouvait détenu. Or Blondel était Poëte & Ménétrier français; & sa

peres

peres des Lettres françaiſes. Il n'eſt pas juſqu'à leurs Ménétriers, ſur leſquels n'ait rejailli une partie de cette gloire excluſive. Voit-on un Chanteur paraître à la Cour de quelque Prince ? On conclut auſſi-tôt qu'il chantait des Poéſies provençales ; & l'on ne ſonge point que ces Poéſies étant dans une langue propre à certaines Provinces, elles ne pouvaient pas être entendues dans les autres (*) ; à plus forte raiſon dans les Royaumes étrangers. Si un Muſicien des bords de la Garonne venait aujourd'hui dans les villes & châteaux de Normandie ou de l'Iſle-de-France, nous chanter du Goudoulin, je le demande, quelle

---

Chanſon, de l'aveu même de l'Hiſtorien des Troubadours, était *une Chanſon françaiſe qu'il avait compoſée autrefois avec Richard.*

(*) Il eſt tems de mettre les Lecteurs à portée de juger de la différence des

fortune ferait-il ? Ce raiſonnement peut s'appliquer aux Provençaux, & quelques faits particuliers en leur faveur ne le détruiraient pas. Ne voyons-nous pas de tems en tems des Chanteurs italiens ou allemands

---

deux Langues. Voici un couplet en Romane provençale ; il faut ſe rappeller que la prononciation ajoutait encore à la difficulté de l'entendre.

Al chans d'auſels commenza ma chanſo ;
Cant aug chantar l'Agluenta & Aiglos,
E p'els cortils vey verdeyar lo luis,
La blava flors qe par entr'els boiſſos,
E'l riu clar corren ſobr'els ſablos,
La ù s'eſpand la blanca flor del lis . . .

TRADUCTION.

« Aux chants des oiſeaux je commence ma » chanſon ; quand j'entends l'alouette & la » fauvette chanter ; que dans les vergers je » vois reverdir la terre ; que la fleur bleue » paraît entre les buiſſons, & que les ruiſſeaux » clairs coulent ſur le ſable, là où s'épanouit » la fleur blanche du lis. »

ſe haſarder à parcourir nos Provinces? Et certainement un Allemand

---

Voici maintenant de la Romane françaiſe.

Quant floriſt la violette
fleur
La roſe & la flor de glai, (*glayeul, iris*)
Que chante li papegai, (*ſorte d'oiſeau*)
me *amourettes*
Lors mi poignent amoretes
Qui me tiennent gai.
Jamais juſqu'ici
Mès piéça ne chantai;
Or chanterai,
Et ferai
Chanſon joliette
ma mie
Pour l'amour de m'amiette
(*A laquelle depuis long-tems je me ſuis donné.*)
Où grand piéça me donnai.

Autre couplet en Romane françaiſe.

Prenés-i garde;
Si l'on
S'ôn me regarde,
Dites-le moi.
Trop ſui gaillarde,
l'apperçois
Bien l'aperchoi:

ou un Italien aurait mauvaiſe grace, ſi dans deux ou trois ſiecles il venait alléguer ce fait à nos Neveux, pour prouver le ſuccès qu'aurait eu jadis en France la muſique de ſa patrie.

En voilà ſuffiſamment ſur cette matiere. Elle m'a paru offrir une queſtion littéraire, aſſez neuve & aſſez piquante pour croire qu'on me ſaurait quelque gré de l'avoir diſcutée. C'eſt au Lecteur maintenant à prononcer. On ne peut, je le

---

(*Je ne puis m'empêcher de promener mes yeux à — droite & à gauche*).
Ne puis laiſſier que mon regard s'eſparde;
' *tel me lorgne*
Car tes m'eſgarde,
beaucoup
Dont moult me tarde } *Qui me donnerait grande*
avec lui } *envie d'être avec lui.*
Qu'il m'ait o ſoi }

' *Hiſt. du Lang. par D. Vaiſſette, T. 4. p. 602.*

Cette langue fut *abſolument étrangere* dans les Provinces méridionales, juſqu'au quinzieme ſiecle, & *elle y était entendue de très-peu de perſonnes, même parmi celles du premier rang*'.

répete, l'abuſer ſur les preuves : il a pour juger les Troubadours, leur hiſtoire même. Au reſte, ſi le jugement allait être défavorable aux Poëtes méridionaux; ſi les belles Provinces qui leur donnerent naiſſance, étaient condamnées à perdre la prééminence glorieuſe dont juſqu'ici elles ſe ſont honorées, j'aime à croire qu'il leur en coûterait peu d'y renoncer. La Nature leur a prodigué tant d'autres avantages, qu'elles doivent lui pardonner ſans peine de leur avoir refuſé celui-ci. Il leur reſtera au moins d'avoir inſpiré à l'Italie le goût de la Poéſie, d'avoir formé, & pour ainſi dire nourri de leur lait, Pétrarque, le Dante, &c. & une pareille gloire a de quoi flatter encore.

En peſant dans la balance le talent réel des Troubadours, je n'ai point, on a pu s'en convaincre, voué à leurs rivaux une admiration aveugle.

Eh ! après tout, que m'importe à moi quel canton du Royaume a produit, il y a ſix ſiecles, les meilleurs Poëtes. J'ai les mêmes raiſons d'impartialité pour les Fabliers, ceux de tous dans leſquels on trouve le plus de fécondité & de talent. Ce ne ſont pour moi que des enfans adoptifs qui intéreſſent faiblement mes entrailles paternelles; & je ſens que je pourrais les juger ſans devenir un Brutus.

Mais en convenant de leurs défauts; défauts, après tout, plutôt ceux de leur ſiecle que les leurs, n'eſt-il pas de l'équité auſſi de rendre juſtice à leur mérite? Si j'allais, par exemple, annoncer que de ſimples Bourgeois, ſans lettres, ſans culture, ſans modéles, ſans aucun de ces ſecours enfin que nous procurent les bons livres multipliés & les lumieres généralement répandues, ont imaginé des Contes qui ont amuſé leur ſiecle

& alimenté long-tems la gaité françaiſe ; aſſurément ce fait littéraire, en même-tems qu'il ſolliciterait l'indulgence, exciterait la curioſité. On voudrait voir de quoi eſt capable l'eſprit humain réduit à ſes propres forces. Mais ſi j'ajoutais que ces mêmes hommes ſont les premiers qui depuis l'invaſion des Barbares aient fait paraître des Contes en Europe ; que les autres Nations n'ont fait que les copier ou les imiter ; que l'Italie leur doit ce Bocace dont elle eſt ſi fiere, & auquel elle attribue l'invention d'un genre charmant : alors on commencerait, je crois, à s'intéreſſer pour eux. Que ſerait-ce donc ſi j'avançais que pluſieurs de ces Contes ſont tels que j'oſe les donner après Bocace & la Fontaine, & que malgré la perfection qu'a dû néceſſairement amener un intervalle de cinq ſiecles, tous les Conteurs qui les ont ſuivis

n'ont peut-être encore, avec beaucoup plus d'art, plus de poéſie, plus de graces dans le ſtile, ni autant de vérité dans la narration, ni autant d'intérêt & de variété dans les ſujets.

Les Romanciers ſe reſſemblent preſque tous, parce que prenant preſque tous pour leur ſujet principal, un Chevalier auquel, ſelon l'eſprit du ſiecle, il fallait faire exécuter diverſes proueſſes, ce cercle étroit n'admettait qu'un certain genre de faits. Les Fabliers, au contraire, dont le Poëme, fort borné pour l'étendue, ne conſiſtait que dans une ſeule hiſtoriette, ne pouvaient s'aſtreindre à aucun cadre; & de-là vient que les phiſionomies chez eux ſont très-peu reſſemblantes. Mais un avantage que ceux-ci ont ſpécialement ſur les premiers, c'eſt que leurs Contes étant faits ordinairement pour être débités dans

les places publiques, ou dans les cercles de la Nobleſſe, on y adreſſait la parole aux Auditeurs, non-ſeulement dans le début, comme chez les Romanciers, mais très-ſouvent encore dans le cours de la narration; ce qui aujourd'hui les rapproche du dialogue beaucoup plus que les nôtres, & leur donne un air d'action dramatique. Joignez à cela une maniere de narrer ſimple, claire & naïve; du ſentiment, des peintures du cœur humain vraies juſqu'à étonner; aucun, il eſt vrai, de ces détails épiſodiques de poéſie dans leſquels ſe deploie de tems en tems l'imagination de l'Auteur, & que l'art emploie quelquefois pour délaſſer le lecteur au milieu d'une narration aride; mais une foule de ces petits détails acceſſoires, de ces faits ſecondaires, qui ajoutent au tableau principal & le font reſſortir; ſur-tout cette ſorte de bon-hommie

d'un narrateur convaincu de ce qu'il vous raconte, & dont l'effet eſt de ſéduire, même au milieu des invraiſemblances, parce qu'à ſon ton de franchiſe il vous paraît incapable de tromper : du reſte, nulle affectation, pas une ſeule antithèſe : quelquefois un proverbe ſenſé ; jamais de ces maximes tranchantes & à prétention, ſi communes dans nos écrits modernes ; enfin, ſouvent du mauvais goût & bien des défauts, mais au moins aucun des défauts du bel-eſprit.

Quiconque a un peu lu & s'eſt accoutumé à lire avec attention, ſait que non-ſeulement chaque Peuple a ſon ſtile propre & ſa façon de conter ; mais encore que dans les Ouvrages de pure imagination, tels que les Romans, & dans ceux même des Romans qui ne ſont compoſés que des fictions les plus extravagantes, on voit les mœurs, le ca-

ractere, l'eſprit d'une Nation peints d'une maniere auſſi vraie, & ſouvent plus ſaillante que dans ſon hiſtoire même. Cette obſervation paraîtra fondée en raiſon, ſi l'on réfléchit que l'Ecrivain, au milieu de toutes les folies qu'enfante ſon cerveau, eſt obligé d'employer des hommes, & que les hommes qu'il emploie ſont ceux qu'il voit autour de lui. Il ne fera pas même fort difficile à des yeux exercés d'y démêler bientôt juſqu'à l'eſprit du gouvernement. Ouvrez, par exemple, les Contes orientaux. Certainement quand vous verrez des Sultans, exaltés pour quelques exemples d'une juſtice atroce & inéxorable, pour une libéralité ſans bornes, pour avoir contenu leur colere ou écouté une vérité courageuſe ſans la punir de mort à l'inſtant, vous vous direz à vous-même, voilà le ſceau de l'aviliſſement & du deſpotiſme. Par-

courez enſuite nos Romans de Chevalerie ; & voyez, d'un côté un Héros qui ſe dévoue à courir de Province en Province pour exterminer les tyrans & protéger les opprimés & les Belles ; de l'autre, des Vaſſaux toujours en guerre avec leurs Souverains, des Chevaliers ne ſachant que ſe battre, des Dames n'aimant que ceux qui ſe battent bien, de défis continuels, la rage de férailler & d'attaquer tout le monde : Je demande maintenant ſi vous ne reconnaîtrez point là l'oppreſſion, l'anarchie, & une inquiétude de courage, qui quelquefois heureuſement enfantait l'enthouſiaſme de la vertu.

C'eſt ſur-tout par ce tableau ſi intéreſſant des mœurs & du coſtume de leur tems, plus encore que par quelques beautés particulieres, que pourront plaire les Fabliaux. Et ce ne ſont point ſeulement des mœurs générales,

générales, ou celles des conditions les plus élevées, qu'ils nous repréſentent. Faits par leur nature, comme la Comédie, pour peindre les actions ordinaires de la vie privée, ils montrent la Nation en déshabillé, s'il eſt permis de parler ainſi. Opinions, préjugés, ſuperſtitions, coutumes, ton de converſation, maniere de faire l'amour, tout ſe trouve là; & beaucoup de choſes ne ſe trouvent que là. J'oſe même croire que quand on les aura lus, on connaîtra mieux les Français du treizieme ſiecle, que ſi on liſait toutes nos hiſtoires modernes. Au reſte, je ne ferai point à mes Lecteurs l'injure de les raſſurer ſur la foi due à de pareils monumens. Ce ſont des Contes, il eſt vrai; mais il en eſt de ces Contes comme de certains tableaux, dont le ſujet & les perſonnages ſont imaginés par le Peintre; & dans leſquels tout eſt

vrai, excepté les perſonnages & leur aventure.

Les mœurs que préſenteront les Fabliaux ne ſont pas toujours honnêtes, il faut l'avouer; & plus d'une fois dans le cours de mon travail j'ai eu le chagrin de faire cette triſte réflexion. Les expreſſions, pires encore, y ſont ordinairement d'une groſſiéreté qui révolte. Soit ſimplicité du tems; ſoit qu'on crût qu'il n'y avait point de mal, comme le dit le Roman de la Roſe, à nommer ce que Dieu a fait; ſoit plutôt que la langue n'étant point formée, le libertinage n'eût pas encore inventé ces tours ingénieux, ces circonlocutions adroites qui parent la débauche en la voilant à demi; un chat chez les Fabliers eſt appellé un chat, & rien n'y eſt nommé que par ſon nom. Et ce n'eſt pas ſeulement dans la narration de l'Auteur que ſe trouvent ces expreſſions dé-

goûtantes, dont l'oreille eſt choquée; on les voit avec ſurpriſe dans la bouche de filles honnêtes, de femmes vertueuſes, de peres inſtruiſant leurs enfans.

Après tout, ſi l'on n'avait que des mots à reprocher aux Poëtes de ce tems, peut-être pourrait-on entreprendre de les excuſer, parce que ces mots étant, comme tous les autres, de pure convention, ils ont pu être bannis de la bonne ſociété après y avoir été admis. Mais c'eſt par le fonds des choſes, que certains Contes ſont répréhenſibles; & jamais la ſaine morale n'approuvera ni la débauche ni l'adultere.

Cependant, parmi ces Contes malhonnêtes, j'en vois pluſieurs qu'un pere (dans le *Caſtoiement*, Ouvrage dont j'aurai occaſion de parler) récite à ſon fils en l'inſtruiſant; j'en trouve d'autres, qu'au ſiecle ſuivant le Chevalier de la Tour

a inſérés dans ſon *Inſtruction à ſes filles*. Les idées de pudeur ſur ces nudités morales, n'étaient-elles donc pas alors les mêmes qu'aujourd'hui ? Je ne puis m'empêcher de le croire ; ſur-tout lorſque je conſidere qu'en certains points elles différaient des nôtres ſur la décence phyſique ; que dans preſque toutes nos villes méridionales, par exemple, les adulteres étaient promenés publiquement par les rues, l'homme coupable en pur caleçon, la femme toute nue, ou dépouillée juſqu'à la ceinture ; que quelquefois on obligeait celle-ci de conduire elle-même ſon complice d'une maniere plus indécente encore ; que ce châtiment d'être promenées dans la ville à moitié nues, était la peine ordinaire des proſtituées ; que pendant long-tems il y a eu à Beaucaire pendant la foire, une courſe publique, dont le prix était un paquet d'éguillettes, & où couraient

seules ces malheureuſes, en chemiſe, ou même entiérement nues; &c. &c. &c.

Quelqu'étranges que ſoient les mœurs des Fabliaux, il eſt de mon devoir de les repréſenter telles qu'elles ſont, puiſqu'elles peignent leur ſiecle. L'on aurait même, je penſe, autant de droit de me blâmer, comme traducteur, ſi je les altérais, que comme auteur, ſi j'oſais les imaginer. Eh! pourquoi ne les regarderait-on pas avec le même œil dont on voit ces ſtatues antiques, qui dans tous les pays ſont expoſées ſans voile aux regards du public, & de la nudité deſquelles perſonne ne s'apperçoit, parce qu'elles ne ſont plus pour nous qu'un monument de l'art. Néanmoins, je n'ai garde d'oublier ce que je dois de reſpect à mes Lecteurs. Il eſt des Contes licencieux que je ſupprimerai en entier; il en eſt que je ne préſenterai

qu'en extrait, ou dont je retrancherai les détails trop libres. Ce n'eſt point là dépouiller un Auteur; c'eſt le mettre en état d'entrer chez les honnêtes-gens.

Il ne m'était que trop aiſé pourtant de me laiſſer induire à la licence, ſi j'euſſe pu céder aux exemples. Depuis aſſez long-tems les Conteurs, par une corruption étrange, ſemblent s'être accordés à conſpirer contre les mœurs; & qui dit Conte aujourd'hui, dit Ouvrage licentieux, ou au moins libre. Ce genre néanmoins, le plus agréable de la Littérature, comme il pourrait en être le plus utile, eſt en même-tems le plus étendu, puiſqu'il n'exclut réellement aucun ſujet. Ainſi penſerent les Fabliers qui l'introduiſirent en France. Ils pouvaient dire avec Juvénal, *quidquid agunt homines.... noſtri eſt farrago libelli.* En effet, s'ils ont des Contes libres,

Ils en ont auſſi de nobles, d'intéreſſans, de gais, d'héroïques: quelques-unes de leurs Pieces même, telles que les *deux amis*, *Griſélidis*, &c. joignent aux ſituations les plus touchantes une morale ſublime. Bocace, qui a travaillé d'après nos Poëtes, les a imités dans leur variété. Comment ſe fait-il que la Fontaine, qui a travaillé principalement d'après Bocace; que la Fontaine qui a mis tant de ſentiment & d'intérêt dans ſes Fables, ſemble dans ſes Contes n'avoir ſongé qu'à chatouiller les ſens, ſans jamais s'occuper du cœur? Pour les Conteurs poſtérieurs à lui, Piron, Vergier, Grécourt & autres, on ſait quel eſt le ſtile de ces Meſſieurs. En un mot, pour permettre la lecture de Bocace, l'Egliſe n'a eu beſoin que d'employer quelques retranchemens très-faciles; & je demande ce qui reſterait à la Fontaine & aux Auteurs dont on vient de lire les noms, ſi quel-

qu'un entreprenait de les corriger.

Une autre obſervation encore, dérivée de la premiere, & que je ne crois pas plus à l'honneur de notre ſiecle, c'eſt que la plûpart de toutes ces hiſtoriettes ordurieres ont pour objet des Moines ou des Religieuſes; comme ſi la luxure était néceſſairement l'appanage d'un habit monaſtique. Je me vois avec chagrin obligé de citer ici de nouveau le bon la Fontaine; & je ne le cite même que comme le moins coupable. Mais malgré tout l'intérêt tendre qu'inſpirent & ſon caractere connu, & ſes écrits charmans, n'eſt-on pas révolté quand on lit, *les Cordeliers de Catalogne*, *Sœur Jeanne*, *l'Abbeſſe Malade*, &c? On croirait preſque, à l'entendre, qu'il n'habite dans les couvens que des Satyres & des Meſſalines. Non, non, ce n'eſt point ainſi que ſont compoſées les ſociétés humaines. Dans toutes peuvent ſe

gliſſer des déſordres ſans doute, parce que dans toutes l'homme eſt le même; mais il n'en eſt point dont tous les membres s'accordent à être généralement corrompus.

Quelque licencieux que ſoient par fois les Fabliers, on ne leur reprochera pas au moins d'avoir calomnié à ce point un état reſpectable & le ſexe le plus pudibond. Parmi ceux de leurs Contes qui contiennent quelque intrigue galante, il en eſt pluſieurs dont les acteurs ſont des Prêtres: & il faut convenir que les déſordres du Clergé de ce tems rendaient en quelque ſorte la ſatire excuſable; mais il n'en eſt que deux où il s'agiſſe de Moines; & un ſeul, de Religieuſes: encore ce dernier n'eſt-il rien moins qu'un Conte libre.

Ce n'eſt pas néanmoins qu'il n'y eût alors, comme aujourd'hui, du libertinage; les Fabliaux n'en four-

niront que trop de preuves : & ce libertinage, chez le Peuple, était même d'autant plus groſſier que ſes mœurs l'étaient beaucoup. Mais parmi les Nobles, l'élévation d'ame qu'inſpirait la Chevalerie & ſes incroyables préjugés, produiſait quelquefois un enthouſiaſme qui s'étendait juſques ſur l'amour, & qui reſſemblait preſque au délire. On aimait une Belle, parce que, pour être eſtimable, il fallait aimer; on portait ſes livrées, on obéiſſait à ſes moindres deſirs, on entreprenait pour elle les proueſſes les plus périlleuſes : mais c'était une Divinité qu'on s'engageait à honorer & à ſervir toute ſa vie. Jamais un mot, jamais une demande capable de faire rougir ſa vertu. Pour quiconque connaît un peu les anciennes mœurs de la Chevalerie, ce n'eſt point une fiction abſurde & chimérique que la Dulcinée du Chevalier de la

Manche; & ſi l'on peut faire quelque reproche à Cervantes, ce ne ſera point celui-ci.

Toutes les têtes néanmoins ne devaient pas, à beaucoup près, être ſuſceptibles de ce puriſme fanatique. Mais enthouſiaſte ou libertin, Ecuyer ou Chevalier, tout Noble enfin, de quelque rang qu'il fût, ſe piquait vis-à-vis de la Belle dont il éprouvait les bontés, & même envers tout ſon ſexe, d'un reſpect & d'un dévouement ſemblables; & c'eſt en cela particulierement que conſiſtait cette galanterie célebre dont on parle tant.

Quelques Ecrivains ont prétendu qu'elle nous avait été apportée par les Nations conquérantes, venues du Nord. Si ce fait était vrai, l'on en trouverait des preuves ſans nombre dans les premiers tems de notre Hiſtoire: or, rien de moins galant, l'on en conviendra, que les mœurs de

nos deux premieres Races. D'ailleurs, les égards que les Germains avaient pour les femmes, tenaient à la vénération & à une ſorte de ſentiment religieux. Ils les conſultaient, ſuivaient leurs conſeils, & croyaient, dit Tacite, qu'en elles était quelque choſe de divin. Jamais chez nos Chevaliers ne ſe vit pareil préjugé. Ils ne reſpectaient les Dames que parce qu'ils les aimaient : ils étaient courtois, & non ſuperſtitieux. Enfin, ce qui prouve que leur galanterie différait eſſentiellement de celle des Germains, & même de la nôtre, c'eſt qu'elle n'exigeait pas ſeulement des attentions & des prévenances, mais encore de la valeur.

De tout tems la Nation avait été brave. Quand les malheurs de l'Etat & l'anarchie du Gouvernement eurent fait imaginer la Chevalerie comme un rempart contre la violence, le ſexe qui avait en partage

le courage & la force ſe fit une loi de ſecourir ou de protéger le ſexe le plus faible. On s'y engageait même par un ſerment ſolemnel, lorſqu'on recevait cet honneur. Mais dès l'inſtant que le courage fut devenu un acte de bienfaiſanee & de vertu, la haute opinion qu'on y attachait déjà depuis long-tems, s'accrut à un tel point qu'on le regarda comme la premiere de toutes les qualités. L'eſtime de la Nobleſſe s'étant tournée ainſi du côté des armes, elle imagina ſi bien que c'était-là excluſivement ſon partage, qu'elle en vint juſqu'à ſe faire gloire de ſon ignorance. Ses jeux alors devinrent des exercices guerriers; toutes ſes fêtes furent accompagnées de Tournois & de Joûtes; elle ne crut plus pouvoir plaire à une maîtreſſe qu'en rompant des lances en ſon honneur, ou en terraſſant à ſes yeux un adverſaire. De pareilles mœurs, chez

des gens qui ne ſe voyaient que pour ſe battre, ne pouvaient manquer de devenir féroces. Mais de la même cauſe d'où procédait le mal, naquit le remede. La galanterie, l'envie de plaire aux Dames, apprivoiſa ces hommes de ſang. Il n'y eut plus bientôt de vraies proueſſes que celles dont elles furent les témoins ; de gloire véritable, que la gloire qu'elles diſpenſerent. Cette humeur martiale, qui ſans elles eût fait de la France une arêne de bêtes farouches, elles la dirigerent vers les Tournois ; &, ce qu'on aura peine à croire, l'honneur dont on ſe couvrit dans les batailles, ne fut rien au prix de celui qu'on acquit dans ces jeux magnifiques auxquels elles préſiderent.

Ces étranges préjugés du plus biſarre héroïſme dont l'hiſtoire des Nations offre l'exemple, durerent ſans preſque aucune altération, juſ-

qu'à l'accident funeſte qui fit périr Henri II. Les Tournois alors furent abolis; & quoique la Cour y ſubſtituât des Carrouſels & des Courſes de bague, la Nobleſſe néanmoins ſe trouva tout-à-coup ſans exercices. L'ardeur qu'elle avait pour les armes & les combats, manquant ainſi d'alimens, ſe convertit en une fureur pour les duels, laquelle, aigrie encore par l'animoſité des guerres civiles qui ſurvinrent, a coûté à la France depuis deux ſiecles plus de ſang peut-être que toutes ſes batailles enſemble. Telle fut la principale & la derniere révolution qu'eſſuya chez nous l'ancien eſprit Chevalereſque. Cependant, comme des traces auſſi profondes ne peuvent jamais, & ſubitement ſur-tout s'effacer en entier, il s'en conſerva parmi nos Militaires des débris reſpectables; une loyauté franche, une fidélité inviolable à ſa parole, une

horreur pour le menſonge, auprès de laquelle la vie n'eſt rien ; enfin, une eſtime excluſive pour la profeſſion des armes, & une haute idée de la valeur ; préjugés qui dans certaines têtes malheureuſement, ſont, comme autrefois, ſujets à dégénérer en diſputes & en querelles.

Avec l'eſprit Chevalereſque, tomba auſſi tout-à-fait l'eſtime dont jouiſſaient les Romans. Leur gloire avait duré juſqu'à cette époque ſans interruption ; elle s'éclipſa ſans retour. Quant à la galanterie, il en ſubſiſta tout ce qui pouvait en ſubſiſter ; c'eſt-à-dire, que les Dames continuerent d'éprouver, dans la ſociété comme en public, tous ces égards, ces prévenances, ces diſtinctions & honneurs dont elles étaient en poſſeſſion depuis environ cinq ſiecles ; mais elles perdirent l'avantage le plus flatteur & le plus

glorieux qu'ait jamais obtenu leur ſexe : on ne chercha plus à leur plaire par de belles actions.

La preuve de cette obſervation frappante ſe trouve ſur-tout dans les Romans héroïques que le dernier ſiecle fit ſuccéder aux Romans de Chevalerie. On y reconnaît encore, il eſt vrai, un fonds de phiſionomie antique ; mais au lieu de ces Preux infatigables, féraillant tout le jour, & couchant le ſoir avec leur Mie, ce ſont de fades & langoureux Héros, toujours proſternés aux pieds de leurs Belles, & n'employant pour les fléchir, que des ſoupirs, des pleurs, un reſpect ſans bornes, & d'éternels complimens, remplis de ce jargon précieux qu'avait mis à la mode le bel-eſprit du tems.

Ce genre nouveau dura juſques vers 1660, qu'il fut remplacé par les *Nouvelles ;* auxquelles ſuccéderent les *Contes de Fées*, puis les Romans

hiſtoriques, puis les petits Romans orduriers, puis les Romans anglais, les Romans en lettres, les Romans philoſophiques, &c. Il en a été de ces modes littéraires comme des autres modes; elles n'ont régné qu'un inſtant. Un fait plus ſingulier eſt le long empire des Romans de Chevalerie. Pendant plus de cinq cens ans, on les voit conſtamment, malgré leur ennuyeuſe uniformité, lus, admirés & traduits; tandis que, plus variés & bien autrement agréables, les Fabliaux tombent tout-à-coup en moins d'un ſiecle dans le plus profond oubli. L'Etranger imite, pille, copie impunément ces derniers; & perſonne ne réclame pour l'honneur de la France. On ne ſonge même ni à les recueillir, ni à les imprimer, ni à les traduire en Proſe, comme les Romans. Mais la Chevalerie avait répandu dans la Nation l'enthouſiaſme des hauts faits; & les Romans, par le

merveilleux continuel de leurs aventures, flattaient ce goût d'héroïſme. Les Fabliaux, au contraire, n'offraient dans la trivialité des leurs, que des événemens domeſtiques, peu faits pour intéreſſer auprès de tous ces Monſtres & de ces Géants terraſſés : ils eurent à-peu-près le ſort qu'éprouva, au milieu des excellens Ecrivains du ſiecle dernier, le Burleſque de Scarron. Une auſſi grande différence de fortune dans deux ſortes d'Ouvrages, qu'on croirait deſtinés à des ſuccès entierement contraires, eſt digne de remarque; & ſi je ne me ſuis point trompé dans le motif que je lui prête, c'eſt peut-être un des traits les plus honorables à la Nation.

Fauchet eſt le premier, je crois, qui ait renouvellé la mémoire des Fabliaux; mais, il faut l'avouer, l'idée qu'en donnent ſes Notices ou Extraits, n'était pas faite pour éveiller

ſur ce point la curioſité. Perdus en quelque ſorte dans des manuſcrits qu'on s'accordait à regarder comme les monumens d'un tems de barbarie, ils étaient devenus, par la difficulté de les lire & de les entendre, un objet d'érudition. Le Comte de Caylus en a fait le ſujet d'un Mémoire, inſéré parmi ceux de l'Académie des Belles-Lettres. Je ne connais que Barbaſan, qui ait eu l'intrépidité d'en faire imprimer un certain nombre. Il eſt vrai qu'il y a joint un court gloſſaire ; mais ce gloſſaire n'explique que des mots, encore ne les explique-t-il pas tous. De bonne foi, peut-on ſe flatter qu'il ſe trouvera des gens aſſez courageux pour entreprendre une lecture, dans laquelle, dix fois à chaque phraſe, il leur faudra conſulter un Vocabulaire. Ce n'eſt pas connaître les lecteurs français que de leur préſenter un pareil travail. Auſſi l'Ou-

vrage eſt-il reſté inconnu, & il eſt même ignoré des Gens-de-Lettres.

Il n'eſt pas poſſible de faire lire les Fabliaux autrement que dans une traduction où l'on ſe permettra certaines libertés. Il faut en réformer le ſtile, en retrancher beaucoup de longueurs & des choſes de mauvais goût, en reſſerrer quelquefois la narration: en un mot, ce ſont des métaux tirés de la mine, qui doivent être purgés de leurs ſcories, fondus & travaillés; mais qu'il faut bien auſſi ſe garder de dénaturer. C'eſt à quoi je me ſuis ſpécialement attaché. J'ai conſervé, autant que je l'ai pu, le caractere original de ces vieux Poëtes, leur maniere naïve de narrer, leur ſimplicité touchante. Quoique par fois leurs ſujets ſoient plaiſans, leur expreſſion l'eſt peu; je ne me ſuis pas permis de l'être davantage. J'ai pouſſé le ſcrupule juſqu'à donner à quelques-uns de leurs

Contes, un ſtile, ou plus rapide, ou plus élégant, quelquefois même plus poétique, ſelon que pouvaient l'autoriſer les faibles nuances qui diſtinguaient les Auteurs. Enfin, leur langage étant devenu inintelligible, je me ſuis fait leur interprête; & ſans jamais dire autrement qu'eux, j'ai cru dans certains endroits pouvoir dire mieux. Ce n'eſt donc point une traduction littérale que je donne, on ne la ſupporterait pas; ce n'eſt point une traduction libre, elle les altérerait; c'eſt une copie réduite, pour laquelle il a fallu employer des couleurs nouvelles, & qui, ſans rendre trait pour trait l'original, eſt cependant fidelle, parce qu'elle n'y ajoute rien. Le ſuccès, bon ou mauvais, qu'éprouvera mon travail, m'apprendra ſi ma méthode eſt bonne ou mauvaiſe; & dans l'un ou l'autre cas, ce que je pourrais dire d'avance pour la juſtifier, eſt inutile.

Je dois à M. de Sainte-Palaye les premiers matériaux avec leſquels j'ai commencé cet Ouvrage, & qui m'en ont même inſpiré le projet. Dans la collection d'anciennes poéſies, que pendant ſoixante ans ce Savant ſi eſtimable avait pris ſoin de faire copier dans toutes les Bibliothéques pour compoſer ſon Gloſſaire, j'ai trouvé ſept recueils, contenant en grande partie des Fabliaux; un tiré de l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés, un de la Bibliotheque de M. de la Clayette, deux de celle de Bern, un de celle de Turin, un qui appartenait à l'Egliſe Cathédrale de Paris, ſous le N° 2, & qui aujourd'hui appartient au Roi; enfin, un, alors à M. Gaignat, & maintenant à M. le Marquis de Paulmy.

Le poſſeſſeur généreux de ces richeſſes littéraires me les a abandonnées, avec cette libéralité qu'on

lui connaît, & qu'ont éprouvée avant moi tant de Littérateurs & de Savans. J'en ai fait mon bien. Il avait auſſi une copie de trois manuſcrits de la Bibliotheque du Roi, N° 7218, 7615, 7989 ½, compoſés en grande partie de Fabliaux; & ce renſeignement me fit ſoupçonner que j'en trouverais beaucoup d'autres dans le tréſor précieux d'anciennes poéſies françaiſes que poſſéde ce dépôt immenſe. Mais cette abondance même me devenait un obſtacle. Comment deviner au milieu d'une telle multitude, quels volumes contenaient des Fabliaux? Il m'a donc fallu fouiller en aveugle dans cette mine; de laquelle enfin, l'impatience & le dégoût m'ont chaſſé, malgré la complaiſance ſans bornes que m'ont fait éprouver les Gens-de-Lettres, attachés à la garde ou au ſervice de la Bibliotheque. Néanmoins, pendant le tems que

j'y ai travaillé, le hasard, auquel on doit tant de choses, m'a fait rencontrer un certain nombre de manuscrits, du genre de ceux que je cherchais ; tels sont les N° 7208, 7534, 7595, 7604 & 612 ; 7985, 86, 87, 96, &c. &c.

Par ces aquisitions nouvelles, je rendais, il est vrai, mon Ouvrage plus complet, mais j'en multipliais aussi les difficultés à un point dont on n'a pas d'idée. Il n'y a presque pas de Fabliaux dont je n'aie trouvé plusieurs copies ; & presque toujours ces copies différaient entre elles, soit par un certain nombre de vers, soit par des morceaux entiers, plus ou moins considérables. Quelquefois elles n'avaient que le titre de commun, & quelquefois le fonds du Conte était entiérement le même sans qu'il y eût un seul vers de semblable. Tout ceci me ferait croire que les Ménétriers, lorsqu'on leur

donnait des Fabliaux à mettre en muſique; ou les Conteurs (*), lorſqu'ils allaient les réciter dans les Provinces; ou peut-être même les Copiſtes, quand ils en ont fait des recueils, ſe ſont donné la liberté de les altérer à leur gré.

J'ai éprouvé le même inconvénient dans les manuſcrits contenant des Chanſons. Souvent elles différaient

(*) J'appelle *Fabliers*, les Auteurs qui compoſaient des Contes; *Conteurs*, ceux qui les débitaient; *Ménétriers*, les Muſiciens, dont le métier était de chanter & de jouer des inſtrumens; *Méneſtrel*, le chef d'une troupe de Conteurs & de Ménétriers; enfin, je nomme *Jongleurs*, les Farceurs, Baladins, & Joueurs de gobelets, qui ordinairement ſe joignaient à la troupe. Fort ſouvent ces différentes profeſſions ſe trouvent confondues, même dans les Écrivains du tems, comme on le verra. Je les diſtinguerai toujours, ſelon l'acception que je viens d'en donner.

par des couplets tout entiers ; & ceci me rappelle une naïveté plaiſante du fameux Jéſuite Hardouin. Il cauſait familiérement avec un jeune homme de ſes amis, auquel il étalait toutes les raiſons qu'il prétendait avoir, pour prouver que les Poéſies des Anciens ſont des ſuppoſitions récentes, & qu'elles furent compoſées par des Moines au tems de la baſſe Latinité. Mais, mon Pere, lui dit l'ami en riant, ſi votre ſiſtême était vrai, ſongez-vous quel coup terrible vous porteriez aux Livres Saints, aux Canons des Conciles, aux écrits des Peres? Le Jéſuite étonné le regarde fixement, & après un moment de ſilence, lui ſerrant la main : mon ami, s'écrie-t-il avec une ſorte de tranſport, il n'y a que Dieu & moi qui connaiſſions la force de l'objection que vous venez de me faire.

Si la multiplicité des Variantes a

beaucoup augmenté mon travail, ſouvent auſſi elle m'a procuré un avantage. J'en ai tiré parti en les refondant enſemble, & me ſuis permis toutes les fois que je l'ai pu, d'inſérer dans la verſion principale que je ſuivais, les traits les plus agréables qui ſe rencontraient dans les autres. C'était pour moi une nouvelle peine; mais les Contes y ont gagné, & ce motif m'a ſuffi. Je me flatte qu'on ne blâmera point de pareilles reſtitutions. J'ai cru néanmoins devoir en prévenir, & je répéterai ailleurs cet avertiſſement plus d'une fois, afin de raſſûrer ſur mon exactitude ceux qui rencontrant par hazard l'original de quelque Fabliau, croiraient voir dans ma traduction l'apparence d'une infidélité.

On trouvera inſérées parmi les Fabliaux, certaines pieces qui ne ſont point des Contes; mais je regarde le recueil que je donne ici,

comme des Mémoires faits pour ſervir à l'hiſtoire de notre ancienne Littérature, juſqu'à préſent ſi peu connue. Quelques morceaux curieux, choiſis dans différens genres, m'ont paru remplir ce projet; ſurtout quand je les ai trouvé inſtructifs, & qu'ils ne s'éloignaient point trop du ſujet principal.

Je ne m'excuſerai pas autrement ſur la multitude de notes que j'ai employées. Les objets dont elles traitent ſont la plûpart d'une érudition ſi commune; & dans ceux dont la diſcuſſion aurait eu de quoi piquer l'amour-propre d'un diſſertateur, je ſuis obligé d'être ſi ſuperficiel, qu'aſſurément on ne me ſoupçonnera pas d'avoir voulu étaler ce qu'on nomme ſavantaſſerie. Au reſte, ce ſera l'utilité de ces notes qui fera mon excuſe. Si elles apprennent quelque choſe, elles ne ſont pas trop nombreuſes. On reproche tant

à notre Hiſtoire ſa ſéchereſſe & ſa monotonie; on eſt ſi las de voir toujours les Rois avec quelques Grands ſur la Scene, & jamais la Nation, que peut-être aura-t-on quelque indulgence pour un Auteur dont les recherches n'ont pour objet que la Nation ſeule, & qui la fait connaître juſques dans les plus petits détails de ſa vie domeſtique.

Les notes néanmoins avaient un grand inconvénient, celui de couper à chaque inſtant la narration, & par conſéquent de détruire l'effet qu'elle pourrait produire. J'ai pris le parti de les rejetter toutes à la ſuite de chaque Conte. Cette méthode a d'autres déſavantages, mais au moins elle ne nuit pas à l'intérêt; & pour les Lecteurs que touchent peu ces ſortes de matieres, elle eſt la plus commode. Quant à ceux qui chercheront ici de l'inſtruction autant que de l'amuſement,

je leur conſeille de ne les lire que dans l'ordre où elles ſont, c'eſt-à-dire après le Fabliau. Ils pourraient enſuite, ſi le Conte en valait la peine, le lire une ſeconde fois : rien ne les arrêterait plus alors, & l'intelligence du ſujet ajouterait à leur plaiſir. Je ſouhaiterais que l'Ouvrage fût aſſez bien fait pour mériter lui-même en entier un pareil honneur ; mais je ſuis sûr au moins qu'à commencer par cette Préface, il contient une infinité de choſes que l'on ne comprendra bien qu'à une ſeconde lecture ; parce qu'elles tiennent à l'enſemble des mœurs du tems, & que les traits qui peignent ces mœurs, ſe trouvent, par la forme indiſpenſable de l'Ouvrage, épars & diſperſés.

Dans ce grand nombre de notes il y en aura beaucoup probablement que les gens inſtruits trouveront ſuperflues, comme expliquant

des mots trop aiſés à entendre, ou des uſages trop généralement connus. Mais qu'ils ſongent quelle eſt la claſſe de lecteurs qui s'occupe de Contes; & quelles ſont par conſéquent les perſonnes pour qui j'ai dû travailler.

Les citations ſeront faites avec la fidélité la plus ſcrupuleuſe, afin qu'on puiſſe connaître le langage du tems. Cependant, pour en faciliter la lecture, j'ai cru devoir donner aux lettres, des cédilles & des accens, quand ils leur ſont néceſſaires; ajouter aux phraſes, des points & des virgules; ponctuer les *i*: uſages que ceux, auxquels eſt familiere la lecture des manuſcrits, ſavent n'y être pas à beaucoup près toujours obſervés. J'ai ſéparé les mots qui dans les originaux ſe trouvaient réunis; j'ai écrit en toutes lettres les abbréviations: enfin, j'emploie par-tout où on l'em-

ploirait aujourd'hui, le *v* conſonne; quoique ce ne ſoit que plus tard qu'on l'ait employé, & que les Copiſtes ne connuſſent alors que l'*u* voyelle.

En remarquant ci-deſſus que les Français avaient cultivé les premiers la Poéſie vulgaire en Europe, & que long-tems ils avaient ſervi de modele, j'ai ajouté qu'on leur devait ſpécialement les Contes. C'eſt chez eux qu'en ce genre agréable ſont venus puiſer leurs voiſins, & les Italiens ſur-tout auxquels il a fait un nom. Les preuves de cette aſſertion ſe trouveront à la ſuite de chaque Fabliau. Je ſais que ces ſortes de découvertes ne touchent pas également tous les Lecteurs. Pour certaines perſonnes, peu importe quand & par qui un Conte aura été copié, pourvu que ce Conte les amuſe. Elles ont raiſon. Mais j'eſpere auſſi que quiconque s'intéreſſe à l'honneur

des Lettres françaiſes, ne verra pas ces recherches d'un œil auſſi indifférent. Quant à moi j'avoue que c'eſt à cette idée particuliérement, que je dois le courage dont j'ai eu beſoin pour me ſoutenir pendant quatre années d'un travail aſſidu, contre des dégoûts & un ennui que je puis ſeul apprécier. L'amour-propre trouvait peu d'aliment dans un Ouvrage qui ne demandait que beaucoup de lecture & quelque goût : mais cet Ouvrage tenait en quelque ſorte à la gloire de ma Patrie ; il renfermait nos titres d'aîneſſe littéraire, & dès-lors il m'eſt devenu précieux.

L'article des imitations & des plagiats devait être plus conſidérable. Je comptais même, grace aux bontés de M. le Marquis de Paulmy, qui me permettait l'entrée de ſon immenſe & magnifique Bibliothéque, laiſſer ſur cet objet peu de

choſes à déſirer. La négligence d'un copiſte m'a égaré un cahier de ces annotations, compoſé en grande partie des Conteurs en vers, & ſurtout des Conteurs Eſpagnols & Anglais. Mais ce qui reſte eſt plus que ſuffiſant pour démontrer ce que j'ai avancé ſur l'antériorité de nos Poëtes. Quelques noms de plus, ajoutés ſur la liſte de ceux qui les ont pillés, augmenterait peu leur mérite.

La même raiſon pour laquelle j'ai été forcé de gliſſer légérement ſur les matieres trop abondantes de ce diſcours préliminaire, m'empêche auſſi de m'étendre ſur la verſification des Fabliaux: car, à l'exception d'un ſeul, qui eſt mêlé de vers & de proſe, tous, ainſi que les Romans, étaient verſifiés. Je me contenterai de dire que ces vers ſont ordinairement de huit ſillabes, rimant deux à deux; ſans faire alterner régulierement, comme aujourd'hui la régle

l'ordonne, des rimes maſculines & des rimes féminines. Ce n'eſt pas qu'on méconnût cette ſorte d'agrément; il était au contraire fort en uſage; mais on n'en avait pas encore fait une loi. Ceci montre combien ſe trompent nos Écrivains modernes, quand diſputant ſur celui qui le premier l'a obſervée avec exactitude, ils en attribuent l'honneur, les uns à Garnier, les autres à Saint-Gelais; ceux-ci à Clément Marot, ceux-là à des Poëtes poſtérieurs. Il ne fallait qu'ouvrir nos Chanſonniers du treizieme ſiécle, pour ſe convaincre qu'ils la connaiſſaient déja. On en a vu la preuve dans les deux Chanſons citées plus haut: on y a pu voir même l'uſage des rimes croiſées, & celui des rimes redoublées. J'ajouterai encore un fait qu'auront peine à croire certains Litterateurs, ſi fiers de la ſupériorité de leur ſiécle, mais que je me

me fais fort de prouver quand on voudra ; c'eſt que pour les différentes meſures de vers, pour la variété de coupe des couplets lyriques, enfin, pour tout le technique de la verſification, on n'a preſque rien inventé depuis nos vieux Poëtes ; qu'il n'exiſte aujourd'hui que ce qui exiſtait de leur tems, & qu'ils connaiſſaient même des formes de vers, agréables, qui nous ſont méconnues (*).

(*) Il n'eſt pas juſqu'à ces extravagances de rimes bizarres & difficiles, attribuées fauſſement à Marot & à ſon ſiecle, dont on ne trouve chez eux des exemples. Je n'en citerai qu'un ſeul, de Gilles le Viniers.

Icelle eſt la très-mignote
Chanſon
Note
Qu'amour
Qu'amors fait ſavoir ;
avoir } *que qui peut avoir*
Qui puet belle amie, } *belle amie*
pas
mie

Un Auteur ingénieux a propoſé de nos jours, de ſupprimer dans les

Ne la
Nel doit refuſer.
uſer
En doit ſanz folie :
douce
lie
Eſt la peine des vrais Amans.
Eſt la painne as fins Amans.

La Chanſon eſt toute entiere dans le goût de ce couplet. En voici une autre bien plus bizarre encore, compoſée de vers que l'Auteur, Baudouin de Condé, appelle *Rétrogrades*. Chaque ſtrophe eſt de trois vers, mais tellement faits qu'en les prenant à rebours, vous en avez trois autres qui forment deux nouvelles rimes entre eux, & fourniſſent une rime au troiſieme.

Amours eſt vie glorieuſe.
Tenir fait ordre gracieuſe,
mœurs
Maintenir veult courtoiſes mours :
Mours courtoiſes veult maintenir,
Gracieuſe ordre fait tenir ;
Glorieuſe vie eſt amours.

Il y a quatre couplets dans ce genre.

Contes & narrations ordinaires ces ennuyeuſes répétitions *dit-il, reprit-il ;* en donnant à leur dialogue, par la ſeule forme du ſtile, la verité & la rapidité du dialogue théatral. L'idée eſt d'autant plus heureuſe que l'Auteur l'a exécutée avec ſuccès ; mais nos Fabliers, qu'il n'a pu connaître, l'avaient exécutée auſſi. C'eſt même chez eux une maniere de dialoguer fort ordinaire. Entre mille exemples que je pourrais citer, je choiſis celui-ci, tiré d'un Conte qu'on lira ailleurs. Un Amant ſe plaint de ſa Maîtreſſe qui le fait mourir, dit-il. Dans certains momens il ſe fait des objections à lui-même.

Par quelle réſon,
Eſt-elle *l'occaſion*
Ele eſt de ta mort achoiſon ?

& elle *pas*
JE L'AIME, N'EL NE M'AIME MIE.

d'amour priée
Comment ? L'as-tu d'amors proïe ?

NENNIL. Donc ce n'eſt pas par *elle* li :

Car ſi tu li euſſes géhi *lui déclaré*

Et descouvert tout ton corage, *ardeur*

Ele eſt ſi douce, ele eſt ſi ſage

Qu'ele averoit merci de toi. *aurait*

Tu muers, & ſi ne ſez porqoi. *meurs ſais pourquoi*

PORQOI? SI SAI. Or di comment.

QUANT JE LA VI PREMIEREMENT,

Auſſi-tôt je l'aimai *Oui.*

TANTOST L'AMAI. Tu l'amas? VOIRE.

Porqoi? T'avoit-ele fet croire *fait*

Qu'ele s'amor t'otrieroit, &, &, *t'accorderait ſon amour.*

Je n'ai rien à dire ſur le perſonnel des Fabliers. Les Troubadours ont eu le bonheur de trouver pluſieurs hiſtoriens; & nos Poëtes, oubliés tout-à-coup avec leurs compoſitions,

n'ont laiſſé d'eux aucunes traces. Peut-être même n'en connaîtrait-on pas un ſeul aujourd'hui, ſi quelques-uns d'entre eux ne s'étaient nommés dans leurs Contes. Voici ces noms, dont la plûpart indiquent la Patrie de l'Auteur. J'y joins le titre des Pieces; quoique pluſieurs ne doivent être qu'extraites, & même indiquées dans l'Ouvrage. Celles que j'ai ſupprimées pour leur indécence, vont être indiquées par des points.

Adam de la Halle, *ſurnommé* le Boſſu d'Arras . . { *Le jeu du Berger & de la Bergere.* / *Le Jeu d'Adam, ou le Mariage.*

Audefroi-le-Batard . . . . { *Lai de Béatrix.* / *Iſabeau.* / *Argentine.* / *Idoine.* / *Amelot.*

Baudouin de Condé . . .	*Le dit des Hérauts.*
Bernier	*Le Bourgeois d'Abbeville.*
Courte-Barbe	*Les trois Aveugles de Compiegne.*
Courtois d'Arras	*Boivins de Provins.*
Durand	*Les trois Boſſus.*
Enguerrand d'Oiſi	*Le Meunier d'Aleus.*
Euſtache d'Amiens	*Le Boucher d'Abbeville.*
Fourques	*Le* Credo *de l'Uſurier.*
Garin *ou* Guérin	*Le Curé qui mangea des mûres.*
	La Dame qui fit accroire à ſon mari qu'il ſongeait.
	Béranger . . . .
	Le Chevalier . .
Peut être le même. Gautier	*Le Forgeron.*
Gautier le long.	*La Veuve.*
Guiart	*L'Art d'Amour.*

Guillaume le Normand . . *Le Prêtre & Alison.*

Haisiau . . . . . *Des trois femmes qui trouverent un anneau.*

Henri d'Andeli . . . . . *Lai d'Aristote.*

Hugues de Cambrai . . . *La Male-honte.*

Hugues Piaucéle . . . . . *Sire Hain & Dame Hanieuse.* *Estourmi.*

Hugues de Méri . . . . . *Le Tournois d'Antechrist.*

Hugues le Roi . . . . . *Le Palefroi gris.*

Jacques Basir . . . . . *Les trois Chevaliers & la Chemise.* *La Vessie du Curé.*

Jean de Boves . . . . . *Les deux Chevaux.* *Les deux Envieux.* *La Vache du Curé.* *Le Villain de Bailleul.* *Les trois Larrons.* *Gombert & les deux Clercs.*

Jean Bédau	
Jean Bodel, d'Arras . . .	*Le Jeu de S. Nicolas.*
Jean le Chapelain	*Le Sacriſtain de Cluni.*
Jean de Condé	*Les Chanoineſſes & les Nones griſes.*
Jean le Gallois d'Aubepierre.	*La Bourſe pleine de ſens.*
Jean Renard	*L'Ombre de l'Anneau.*
Jonglet	*Le ſot Chevalier.*
Païſan de Méſieres . . .	*La Mule ſans frein.*
Pierre d'Anfol	*Le Revenant.* / *Le Chevalier qui enferma ſa femme dans une tour.*
Raoul de Houdan	*Le Songe d'Enfer.*
Renaud	*Lai d'Ygnaurés.*

Rutebeuf . . . . . { *La Demoiſelle qui voulait voler.* / *La voie de Paradis.* / *Le Sacriſtain & la femme du Chevalier.* / *L'indigeſtion du Villain.* / *Frere Deniſe.* / *Le Teſtament de l'Ane.* / *Les Croiſades.*

Nota. Les Fabliaux qui auront en tête ce ſigne *, ſont ceux qu'a fait imprimer Barbaſan. Celui-ci ☞ déſigne ceux dont le Catalogue de la Bibliotheque de Berne fait mention. Enfin, ceux qui portent deux aſtériſques **, ſont tirés, comme je le dirai plus bas, du *Caſtoiement.*

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, un Manuſcrit intitulé : *Fabliaux* ou *Contes des douzieme & treizieme Siecles ;* & je n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en empêcher l'impreſſion. A Paris, le 2 Décembre 1778.

Signé, COQUELEY DE CHAUSSEPIERRE.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navare : A nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra, SALUT. Notre amé le ſieur LEGRAND Nous a fait expoſer qu'il déſireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage de ſa compoſition intitulé : *Fabliaux* ou *Contes des douzieme & treizieme Siecles ;* s'il Nous plaiſait lui accorder nos Lettres de Privilége à ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis & permettons de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui ſemblera, & de le vendre, faire vendre par-tout notre Royaume. Voulons qu'il jouiſſe de l'effet du préſent Privilége, pour lui & ſes hoirs à perpétuité, pourvu qu'il ne le rétrocéde à perſonne ; & ſi cependant il jugeoit à propos d'en faire une ceſſion, l'Acte qui la contiendra ſera enregiſtré en la Chambre Syndicale de

Paris, à peine de nullité, tant du Privilége que de la ceſſion, & alors par le fait ſeul de la ceſſion enregiſtrée, la durée du préſent Privilége ſera réduite à celle de la vie de l'Expoſant, ou à celle de dix années à compter de ce jour, ſi l'Expoſant décéde avant l'expiration deſdites dix années : le tout conformément aux articles IV & V de l'Arrêt du Conſeil du trente Août 1777, portant Réglement ſur la durée des Priviléges en Librairie. FAISONS défenſes à tous Imprimeurs, Libraires & autres perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance ; comme auſſi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage, ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant, ou de celui qui le repréſentera, à peine de ſaiſie & de confiſcation des exemplaires contrefaits, de ſix mille livres d'amende, qui ne pourra être modérée, pour la premiere fois, de pareille amende & de déchéance d'état en cas de récidive, & de tons dépens, dommages & intérêts, conformément à l'Arrêt du Conſeil du 30 Août 1777, concernant les contrefaçons. A la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en beau papier & beau caractere, conformément aux Réglemens de Librairie, à peine de déchéance du préſent Privilége : qu'avant de l'expoſer en vente, le manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donné ès mains de notre très-cher & féal Che-

valier Garde des Sceaux de France, le ſieur HUE DE MIROMENIL; qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le ſieur de MAUPEOU, & un dans celle dudit ſieur Hue de Miromenil; le tout à peine de nullité des préſentes: du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant & ſes hoirs pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. VOULONS que la copie des Préſentes, qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, ſoit tenue pour duement ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & feaux Conſeillers Secrétaires, foi ſoit ajoutée comme à l'original. COMMANDONS au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires. CAR tel eſt notre plaiſir. DONNÉ à Paris le dixieme jour de Mars, l'an de grace mil ſept cent ſoixante-dix-neuf, & de notre Regne le cinquieme. Par le Roi en ſon Conſeil.

Signé, LE BEGUE.

Regiſtré ſur le Regiſtre XXI de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N° 1578, *folio* 105, *conformément aux diſpoſitions énoncées dans le préſent Privilége, & à la charge de remettre à ladite Chambre les huit Exemplaires preſcrits par l'article CVIII du Réglement de 1723. A Paris, ce* 20 *Mars* 1779.

Signé, DE HANSY, Adjoint.

FABLIAUX

FABLIAUX
OU CONTES
DU XIIe ET DU XIIIe SIECLE.

☞ LA MULE SANS FREIN. Par Paysans de Maisieres.

Ce Conte, ainſi que le ſuivant, a déjà paru, d'après les Manuſcrits de M. Sainte-Palaye, dans la Bibliotheque des Romans; *mais imité plutôt que traduit. Pour moi, à qui les ornemens étrangers ſont interdits & qui ſuis ſévérement aſtreint à la fidélité de la traduction, je le donne ici avec ſa phiſionomie antique & tous les défauts de l'original.*

ARTUS *(a)*, aux fêtes de la Pentecôte, tenait Cour-pleniere *(b)* dans ſa cité de Carduel *(c)*; & tout ce que ſes Etats

renfermaient de femmes diſtinguées, de hauts Barons & de Chevaliers, s'y était rendu. Le ſecond jour, au moment qu'on ſe levait de table, on apperçut au loin dans la prairie une Femme qui paraiſſait venir vers le Château, & qui était montée ſur une mule ſans licol & ſans frein. Cet objet piqua la curioſité. Le Roi, la Reine, tout le monde accourut aux fenêtres; & chacun, cherchant à deviner, faiſait ſa conjecture. Quand la Pucelle fut plus à portée, on vit qu'elle était jeune & très-jolie. Tous les Chevaliers auſſi-tôt volerent au-devant d'elle, on l'aida à deſcendre; mais ſon viſage était mouillé de pleurs & annonçait un grand chagrin.

Introduite devant le Prince, elle le ſalua reſpectueuſement; & s'étant eſſuyé les yeux, lui demanda pardon de venir l'importuner de ſes douleurs: mais on lui avait pris, diſait-elle, le frein de ſa mule; depuis ce jour elle pleurait, & ſe voyait condamnée aux larmes juſqu'à ce qu'il lui fût rapporté. Il n'y avait que le plus brave des Chevaliers qui pût le conquérir & le lui rendre; & où chercher ce héros ailleurs

qu'à la Cour d'un ſi grand Roi ? Elle pria donc Artus de permettre que quelques-uns des braves qui l'écoutaient voulût bien s'intéreſſer à ſon malheur. Elle aſſûrait le Chevalier, qui conſentirait à devenir ſon champion, qu'il ſerait conduit sûrement au lieu du combat par ſa mule ; & pour prix de ſon courage, elle s'engageait publiquement à devenir ſa Mie.

Tous allaient s'offrir & briguer l'honneur du choix ; mais le Sénéchal Meſſire Queux *(d)* ſaiſit le premier la parole, & il fallut bien accepter ſon bras. Il jura donc de rapporter le frein, fût-il à l'extrémité du monde. Néanmoins, avant de partir, il exigeait de la Pucelle un baiſer à compte, & s'avança même pour le prendre. Elle refuſa abſolument toute avance juſqu'à ce qu'il fût de retour, & lui promit alors non-ſeulement ce qu'il demandait, mais encore autre choſe. Queux voulut bien ſe contenter de cette parole ; il prit des armes, & partit, ſe laiſſant conduire par la mule, comme on le lui avait recommandé.

A peine fut-il entré dans la forêt que

des troupeaux affamés, de lions, de tigres & de léopards accoururent avec des rugiſſemens affreux pour le dévorer. Le pauvre Queux ſe repentit bien alors de ſon indiſcrette fanfaronnade, & dans ce moment il eût pour jamais renoncé de grand cœur à tous les baiſers du monde. Mais dès que ces animaux terribles reconnurent la mule, ils ſe proſternerent devant elle pour lui lécher les pieds, & retournerent ſur leurs pas.

Au ſortir de la forêt ſe préſenta une vallée, ſi obſcure, ſi profonde & ſi noire que l'homme le plus brave n'eût oſé y entrer ſans frémir. Ce fut bien pis encore quand le Sénéchal y eut pénétré, & qu'entouré de ſerpens, de ſcorpions & de dragons vomiſſant des flammes, il ne marcha plus qu'à la lueur funébre de ces feux menaçans. Autour de lui tous les vents déchaînés mugiſſaient à la fois, des torrens grondaient comme le tonnerre, des montagnes s'écroulaient avec un fracas horrible; auſſi, quoique l'air y fût plus froid & plus glaçant que celui de mille hivers enſemble, la ſueur ruiſſelait ſur tout ſon corps. Il ſortit pourtant, à la faveur de ſa

monture ; & après avoir encore marché quelque tems, il arriva enfin à une riviere large & profonde dont les eaux noires n'offraient ni pont, ni bateau, mais seulement une barre de fer en forme de planche. Queux, ne voyant point là de passage, renonça à l'aventure, & revint sur ses pas. Malheureusement il fallait repasser par la vallée & la forêt. Les serpens & les lions s'élançaient sur lui avec une espece de joie ; & il en eût été dévoré mille fois, s'ils l'eussent pu faire sans toucher à la mule.

Du plus loin qu'on l'apperçut venir au Château, on s'apprêta à rire. Les Chevaliers s'assemblerent, comme pour le recevoir avec honneur ; Artus lui-même vint lui proposer de le conduire au baiser promis ; hommes & femmes enfin, chacun le plaisanta ; & le malheureux Sénéchal ne sachant plus à qui répondre & n'osant lever les yeux, disparut, & alla se cacher.

La Demoiselle était plus affligée que lui encore. Déchue de son espoir, elle pleurait amérement & s'arrachait les cheveux. Le brave Gauvain fut touché de ses dou-

leurs. Il s'approcha, lui offrit avec assurance son épée & promit de tarir ses larmes ; mais, comme Messire Queux, il voulut d'avance un baiser. Les dangers étaient connus, les malheurs de la Belle augmentés ; & comment refuser d'ailleurs un Chevalier si preux, dont la valeur, tant de fois éprouvée, inspirait la confiance ? Le baiser fut donc accordé, & Gauvain partit à son tour sur la mule.

Les mêmes dangers se représenterent, il n'en fit que rire. Les serpens & les lions vinrent fondre sur lui ; il tira son épée, & allait les combattre : il n'en eut pas besoin ; les monstres s'inclinant de nouveau à l'aspect de l'animal se retirerent tranquillement. Enfin il arrive à la riviere, voit la barre, se recommande à Dieu, & s'élance sur ce pont périlleux. Il était si étroit qu'à peine la mule pouvait-elle y poser les pieds à moitié. Tout autour du Héros les vagues écumantes s'élevaient en grondant, & s'élançaient sur lui pour le renverser & l'engloutir ; mais il fut inébranlable & aborda heureusement au rivage.

Là ſe préſenta un château fortifié, garni en dehors d'un rang de quatre cens pieux, en forme de paliſſades, dont chacun portait ſur ſa pointe une tête ſanglante; à l'exception d'un ſeul qui, nu encore, ſemblait attendre cet ornement terrible. La fortereſſe, entourée de foſſés profonds, remplis par un torrent impétueux, tournait ſur elle-même comme une meule ſur ſon pivot, ou comme le ſabot qu'un enfant fait pirouetter ſous ſa courroie. Elle n'avait d'ailleurs aucun pont, & paraiſſait interdire à Gauvain tout moyen d'exercer ſa valeur. Il réſolut d'attendre néanmoins, eſpérant que la fortereſſe peut-être, dans une de ſes révolutions, lui offrirait quelque ſorte d'entrée; & déterminé en tout cas à périr ſur le lieu, s'il le fallait, plutôt que de retourner honteuſement. Une porte s'ouvrit en effet; il piqua ſa mule, lui fit ſauter ce large foſſé, & ſe trouva dans le château.

Tout ſemblait y annoncer une dépopulation récente. Des rues vides, perſonne aux fenêtres, par-tout le ſilence affreux de la ſolitude. Un Nain paraît enfin, & le

regarde avec attention. Gauvain lui demande quel eſt ſon Seigneur ou ſa Dame, où l'on peut les trouver, & ce qu'ils exigent. Le Nain ne répond rien & ſe retire. Le Chevalier pourſuit ſa route, & voit ſortir d'une caverne un Géant d'une laideur affreuſe, les cheveux hériſſés, & armé d'une hache. Celui-ci applaudit à ſon courage; mais il le plaint d'être venu tenter une aventure, dont l'iſſue ne peut que lui être funeſte, & que la paliſſade terrible eût dû l'avertir d'éviter. Il lui offre ſes ſervices cependant, le fait manger, le traite bien, le mene à la chambre où il doit coucher; mais avant de ſortir, il ordonne au Héros de lui abattre la tête, en annonçant qu'il viendra le lendemain à ſon tour lui en faire autant. Gauvain prend ſon cimeterre, & fait rouler la tête à ſes pieds. Mais quel eſt ſon étonnement de voir celui à qui elle appartient la replacer ſur ſes épaules & ſortir. Il ſe couche néanmoins, & dort tranquillement, peu effrayé du ſort qui l'attend le lendemain. Au point du jour le Géant arrive avec ſa hache pour effectuer ſa promeſſe; il éveille le Cheva-

lier ; & ſelon leurs conditions de la veille, lui ordonne de préſenter ſa tête. Gauvain tend le cou ſans balancer : ce n'était qu'une épreuve pour tenter ſon courage ; on le loue, on l'embraſſe. Il demande alors où il pourra aller chercher le frein, & ce qu'il lui faut faire pour l'avoir. « Tu » le ſauras avant la fin du jour, lui dit- » on ; mais prépare toute ta valeur : jamais » tu n'en eus plus beſoin. »

A midi, il ſe rend au lieu du combat ; & voit un lion énorme qui, en écumant, rongeait ſa chaîne, & de ſes griffes creuſait la terre avec fureur. A la vue du Héros, le monſtre rugiſſant hériſſe ſa criniere ; ſa chaîne tombe, & il s'élance ſur Gauvain, dont il déchire le haubert *(e)*. Après un long combat cependant il eſt tué. Un autre eſt détaché plus grand & plus furieux encore : il périt de même. Gauvain ne voyant plus d'ennemis paraître, demande le frein. Le Géant, ſans lui répondre, le reconduit à ſa chambre. Il lui fait ſervir à manger pour rétablir ſes forces, & lui préſente enſuite un autre ennemi.

C'était un Chevalier redoutable ; celui-là même qui avait planté les pieux de l'enceinte, & qui de ſa main y avait attaché les têtes des quatre cens vaincus. On leur amene à chacun un cheval, on leur donne une forte lance ; ils s'éloignent pour prendre carriere, & fondent l'un ſur l'autre *(f)*. Du premier choc leurs lances volent en éclats, & les ſangles de leurs chevaux ſe rompent. Ils ſe relevent auſſi-tôt pour commencer à pied un combat nouveau. Leurs armes retentiſſent ſous leur épée redoutable, leur écu étincelle, & pendant deux heures entieres la victoire reſte incertaine. Gauvain enfin redouble de courage ; il aſſene ſur la tête de ſon adverſaire un ſi terrible coup, que lui fendant le heaume juſqu'au cercle, il l'étourdit & l'abbat. C'en était fait du Chevalier ; il allait périr s'il ne ſe fut avoué vaincu ; & déjà on lui arrachait les lacets de ſon heaume. Mais il rendit ſon épée & demanda la vie. Dès ce moment tout fut terminé. Le vainqueur avait droit au frein ; on ne pouvait le lui refuſer : il ne reſtait plus que la reſſource de l'y faire renoncer lui-même ;

& ce fut le ſtratagême qu'on employa.

Le Nain, venant le ſaluer avec reſpect, l'invita, de la part de ſa Maîtreſſe, à manger avec elle. Elle le reçut parée de tous les attraits que l'art peut ajouter à la beauté, & aſſiſe ſur un lit *(g)* magnifique dont les pieds d'argent portaient un pavillon orné de broderie & de pierres précieuſes. Elle l'y fit placer à ſes côtés, n'eut avec lui pendant le repas qu'une même aſſiette *(h)* ; & après quelques reproches flatteurs ſur ce courage, qui l'avait privée de tout ce qui pouvait la défendre, lui avoua que la Pucelle était ſa ſœur, & qu'elle lui avait enlevé le frein. « Mais ſi » vous voulez renoncer aux droits de » votre victoire, ajouta-t-elle, ſi vous » voulez vous fixer auprès de moi & me » vouer ce bras invincible dont je viens » d'éprouver la force, ce château & trente-» huit autres, plus beaux encore, ſont à » vous avec toutes leurs richeſſes; & celle » qui vous prie de les accepter s'honorera » elle-même de devenir le prix du vain-» queur. »

Gauvain ne fut point ébranlé par ces

offres ſéduiſantes. Il perſiſta toujours à exiger le frein ; & quand il l'eut obtenu, il repartit ſur ſa mule au milieu des cris de joie d'une foule de peuple qui, à ſon grand étonnement, accourut ſur ſon paſſage. C'étaient les habitans du Château qui, confinés juſqu'alors dans leurs maiſons par la tyrannie de leur Dame, ne pouvaient en ſortir ſans être auſſi-tôt dévorés par ſes lions ; & qui, maintenant libres, venaient baiſer la main de leur libérateur.

De retour à Carduel, le Chevalier fut reçu de la Pucelle avec les tranſports & la reconnaiſſance que devait inſpirer un pareil ſervice. Elle l'embraſſa plus de cent fois, & convint que le Héros qui avait tant fait pour elle, méritait bien plus qu'une ſi faible récompenſe. Mais elle fit tout préparer auſſitôt pour ſon départ. Envain Artus & la Reine la preſſerent d'attendre que les fêtes fuſſent terminées ; rien ne put la retenir ; elle prit congé d'eux, monta ſur ſa mule & repartit.

Ce Conte, qu'avec un peu plus de variété ; quelques changemens, & la ſuppreſſion ſur-

tout de cette bride ridicule que deux ſœurs ſe diſputent ſans qu'on ſache pourquoi, l'Auteur, je crois, eût pu rendre intéreſſant, eſt en petit un vrai roman de Chevalerie; & c'eſt pour faire connaître à mes Lecteurs le genre de compoſition de ces longs Poëmes, que j'ai admis ici, avec toute leur étendue, certains détails que ſans cela je n'euſſe fait qu'indiquer. De la Férie, des combats incroyables, de grands moyens qui ne produiſent que de petites choſes; quant aux détails, un Nain, un Géant, des monſtres, des entrepriſes périlleuſes, une Belle pour qui le Héros expoſe ſes jours ſans la connaître, ou qui, devenue ſa Mie, court les chemins avec lui: voilà à peu-près à quoi ſe réduiſent ces milliers de Poëmes, calqués tous ſur un même deſſin; qui malgré tous leurs défauts, offrent quelquefois cependant des morceaux d'imagination très-agréables, &, comme je l'ai dit, poſſédent particulierement ſur-tout le talent d'exciter la curioſité.

NOTES.

(*a; Artus.*) Héros fameux dans nos vieux Romans; lequel, ſelon eux, régna dans la Grande-Bretagne, fit beaucoup de conquêtes,

& porta au plus haut degré de gloire l'Ordre prétendu des *Chevaliers de la Table-Ronde*, inſtitués par ſon pere, & nommés ainſi d'une table miſtérieuſe que leur avait donnée l'Enchanteur Merlin. Artus poſſédait une épée magique nommée *Eſcalibor*, à laquelle nulle arme ne pouvait réſiſter; pour enſeigne il avait un dragon d'acier qui vomiſſait des flammes, &c; & malgré tous ces avantages merveilleux, il fut tué dans une bataille avec un grand nombre de Chevaliers. On peut voir dans la Colombiere [a] le nom & les armoiries de ces braves, la merveille du monde.

[a] *Théâtre d'Hon. t. 2. p. 136.*

(*b*, *tenait Cour-Pléniere.*) Les Rois & les Princes ſouverains ne tenaient pas alors, comme les nôtres, une Cour ouverte dans tous les tems. Enfermés avec leur famille & les Officiers de leur Maiſon dans des cités ou châteaux, où ils vivaient des différens revenus de leurs domaines, ils ne déployaient leur magnificence qu'en certaines occaſions d'éclat. C'était ordinairement aux trois ou quatre grandes fêtes de l'année; & ces aſſemblées ſe nommaient *Cours-Plénieres*. Des Hérauts & des Meſſagers allaient les annoncer dans les villes, & y inviter non-ſeulement les Barons & Seigneurs relevant du Prince, mais même les étrangers. Outre les feſtins & les danſes,

on y réuniſſait encore tous les amuſemens connus dans ces ſiecles; les Ménétriers, les Jongleurs, les Joueurs de gobelets, les Ours danſans, &c. Pendant ce peu de jours tout ſemblait être à l'abandon. C'était une libéralité, ou plutôt une profuſion incroyable; des préſens ſans fin, des diſtributions d'habits, de l'argent jetté au peuple en criant *largeſſe*, &c. Mais malheureuſement, comme il arrive toujours, le peuple faiſait les frais de la fête; car les Vaſſaux étaient tenus d'offrir un don à leur Seigneur, & la ville, où elle ſe donnait, obligée d'en payer une partie.

Les *Cours-Plénieres* dûrent leur origine à ces diétes célebres que convoquait Charlemagne pour y délibérer des affaires de ſes vaſtes Etats, & auxquelles ſe rendaient des Ducs, des Comtes puiſſans, ſuivis d'une Cour égale à celle des Rois. Quand Hugues-Capet fut monté ſur le trône, pour cacher au peuple la faibleſſe de ſa puiſſance ſous une magnificence apparente il rétablit les *Cours-Plénieres*. Ses ſucceſſeurs maintinrent un uſage qui ſe trouva bientôt adopté par tous les autres Souverains. Saint Louis lui-même, tout modeſte & tout économe qu'il était, outrait la ſomptuoſité dans ces jours de repréſentation. Joinville qualifie de *Non-pareille* la Cour-Pléniere que le Mo-

narque tint à Saumur quand il reçut Chevalier ſon frere Alphonſe. Mais ces aſſemblées, même ſous les Rois de France les plus puiſſans, ne furent jamais que l'ombre des Cours-Plénieres de Charlemagne; parce que les grands Vaſſaux, qui s'étaient rendus Souverains, en tenaient d'autres chez eux, & dédaignaient de ſe trouver à celle du Prince. Charles VII enfin, ſous prétexte des guerres qu'il avait à ſoutenir contre les Anglais, ſe diſpenſa de donner ces fêtes ruineuſes, & elles s'abolirent ainſi.

On verra dans le Conte dévot *de la Cour du Paradis*, une image, & dans le fabliau du *Siége prêté & rendu*, des détails d'une Cour-Pléniere.

(*c Sa cité de Carduel.*) Les Romanciers donnent au Roi Artus quatre de ces cités; Caramalot où était la fameuſe *Table Ronde*, Carlion, Caradigan & Carduel; & c'eſt de-là que partent preſque toutes les aventures des Romans.

(*d Meſſire Queux.*) Queux, frere-de-lait d'Artus était ſon Gonfanonier & ſon Sénéchal; c'eſt-à-dire qu'il portait en guerre la lance qui ſervait d'enſeigne au Prince, & qu'il était le Grand-Maître de ſa Maiſon. Cauſtique d'ailleurs & médiſant, grand fanfaron, grand ferrailleur & toujours battu; c'eſt le Therſite de

nos Romanciers qui n'en parlent jamais que pour le rendre ridicule.

(e *le Haubert.*) Piece de l'armure défenſive, faite de chaînons ou de mailles de fer, d'où elle fut nommée auſſi *cotte* (habit) *de mailles.* Elle eut d'abord la forme du ſarrau de nos rouliers, ſe ſerrait ſur le corps avec une ceinture, & ne deſcendait qu'aux genoux; ce qui ſuffiſait dans les combats particuliers où il était défendu de frapper ailleurs qu'*entre les quatre membres.* Bientôt on y ajouta des gants & des chauſſes faites de la même maciere. Il y avait auſſi un chaperon ou capuchon qu'on relevait ſur la tête pour la couvrir; de façon qu'un Chevalier qui portait le haubert n'avait abſolument de découvert dans tout le corps entier que le viſage. Afin d'empêcher les impreſſions que ce treillis de fer devait laiſſer ſur la peau, on avait ſoin de ſe matelaſſer en deſſous. Malgré ces précautions cependant il en laiſſait encore; ces marques s'appellaient *camois*, & on les faiſait diſparaître par le bain.

Le haubert était à l'épreuve de l'épée. Quelques lourdes qu'elles fuſſent, il y avait peu d'hommes aſſez vigoureux pour pouvoir l'entamer; & c'eſt-là une des proueſſes que les Romanciers prêtent à leurs héros. L'effort de

la lance était plus à craindre ; elle pouvait bleſſer, ſoit en perçant les mailles, ſoit en les enfonçant dans le corps. On y avait pourvu par une eſpece de camiſolle épaiſſe & fortement rembourée, qu'on nommait *gambeſon gambiſon, gaubeſon ;* & ordinairement, en outre, par une plaque de fer ou cuiraſſe, nommée *plate*, qui s'appliquait immédiatement ſur la peau. L'avantage de cette armure, dont l'uſage dura deux cens ans, & que les curieux peuvent aller voir encore au Garde-Meuble du Roi, était tel que les Chevaliers ſe l'attribuerent excluſivement, & qu'ils la défendirent aux ſimples Ecuyers, comme s'ils euſſent voulu être les ſeuls invulnérables. Cependant, malgré ſa bonté, elle était ſi incommode par la chaleur des garnitures qu'elle exigeait, que vers la fin du treizieme ſiecle l'on commença à y renoncer pour en prendre une de fer plein, compoſée de différentes piéces adaptées aux différentes parties du corps. Celle ci, ſous Philippe-de-Valois, était preſque généralement en uſage. Mais, outre la difficulté de bien faire jouer toutes ces pieces entre elles pour ſe prêter aux mouvemens de celui qui la portait, elle eut bientôt un autre inconvénient ; ce fut le poids énorme qu'elle aquit, à meſure que l'uſage des armes à feu s'éten-

dant, il fallut la fortifier; poids qui devint tel à la fin, que la Noue[1] l'appelle une enclume, & qu'à trente-cinq ans, dit-il, un jeune homme eſt eſtropié des épaules. On l'abandonna enfin comme l'autre; & malgré l'Ordonnance de Louis XIII, pour enjoindre à tout gentilhomme, ſous peine de dégradation, & à tout ſoldat, ſous peine de punition corporelle, de porter des armes défenſives, on ne les a point repriſes; & malheureuſement pour le courage, on n'y a point ſuppléé.

[1] *Diſc. Polit. & Mil.*

En route le haubert ſe roulait & ſe portait en trouſſe.

Les Baronnies, dans quelques Coutumes, ſont appellées *Fiefs de Haubert*, parce qu'on était obligé de les deſſervir avec *le haubert*, le heaume, l'écu & les armes complettes du Chevalier.

(*f*, *ils s'éloignent pour prendre carriere, & fondent l'un ſur l'autre.*) Je demande pardon de la multiplicité de ces notes & de la longueur de quelques-unes; mais il s'agit ici d'uſages abolis depuis long-tems, d'uſages inconnus à la plupart de mes Lecteurs, & qui ſe rencontrant fréquemment dans le cours de cet Ouvrage, ne ſeraient, ſans ces explications préliminaires, jamais entendus.

Ce duel des deux Chevaliers eſt ce qu'on

appellait alors *joûte ;* c'eſt-à-dire, un combat à cheval, dans lequel deux rivaux, après avoir pris carriere, fondaient l'un ſur l'autre de toute la roideur de leur courſe pour ſe renverſer avec la lance. La diſtance était ordinairement de la portée d'un trait d'arbalête. Le grand art de ces combats conſiſtait à ſavoir oppoſer adroitement ſon écu afin de parer le coup, & ſur-tout à ſe bien tenir en ſelle ; ſans cela on riſquait d'être enlevé & jetté quelquefois à huit ou dix pas au loin, briſé par la chûte, hors d'état de ſe relever par la peſanteur des armes, & à la merci du vainqueur quand le combat était à outrance. Souvent le cavalier ſe trouvait renverſé avec ſon cheval, & c'eſt ce qui arrivait aux joûteurs vigoureux. Dans ce cas, s'il ne vidait pas les arçons, il n'était pas cenſé vaincu. Auſſi avait-on ſévérement défendu de ſe faire lier ou attacher à la ſelle, & était-il enjoint dans les Tournois aux Hérauts de s'en aſſûrer par les viſites les plus exactes.

Les lances étaient d'un bois ſouple & en même tems léger, tel que le frêne, l'orme, &c. Comme elles ſe briſaient ordinairement dès la premiere courſe, ce combat durait fort peu ; & à moins qu'on n'en reprît d'autres, il fallait en venir à l'épée.

Ces épées étaient de la longueur du bras,

larges de trois doigts afin que la pointe ne pût pas entrer par la visiere du heaume, & si pesantes que, pour donner un grand coup, on les levait à deux mains. Ce n'était presque que des barres de fer, avec un tranchant mousse des deux côtés, & une pointe un peu arrondie. Le P. Mabillon, qui a eu la curiosité de faire peser celle qu'on prétend avoir appartenu à Ogier-le-Danois, l'un des Preux de nos vieux Romans, dit que son poids est de cinq livres un quart, & que la lame a trois pouces de large vers la garde, & un & demi vers la pointe. Au reste, on juge que pour fracasser toutes ces armes de fer, la trempe des épées devait être excellente. Les plus renommées venaient d'Allemagne.

L'écu des Chevaliers, *scutum*, était ordinairement un bouclier de forme à peu-près triangulaire, large par le haut pour couvrir le corps, & se terminant en pointe par le bas, afin d'être moins lourd. On les faisait de bois qu'on recouvrait avec du cuir bouilli, avec des nerfs ou autres matieres dures; mais jamais de fer ou d'acier. Seulement il était permis, pour les empêcher d'être coupés trop aisément par les épées, d'y mettre un cercle d'or, d'argent ou de fer, qui les entourât. C'est ce cercle que le Poëte fait étinceler dans son Fabliau.

La piece de monnaie à laquelle nous donnons aujourd'hui le nom d'*écu*, n'a été ainſi appellée que parce qu'elle portait l'empreinte de l'*écu* du Prince. Il y avait auſſi des écus ronds, & d'autres quarré-longs & concaves, de la forme à peu-près de nos tuiles faitieres.

On a vu plus haut que le haubert couvrait tout le corps. Quand un Chevalier l'avait endoſſé, il n'avait plus que ſa tête à couvrir; & c'eſt ce qu'il faiſait avec le heaume, ſorte de caſque fermé qui l'enveloppait toute entiere. Le heaume ne laiſſait par devant, pour voir & pour reſpirer, qu'une petite grille, qu'on nomma par cette raiſon *viſiere* ou *ventaille*; laquelle étant à couliſſe, & pouvant gliſſer ſur le front du caſque, ſe levait quand on voulait prendre l'air.

Pour le ſoutenir & l'empêcher d'être briſé par les épées, par les haches & les maſſues, on le fortifiait en dedans avec pluſieurs cercles de fer. C'eſt un de ces cercles qu'atteint l'épée de Gauvain. D'un autre côté, les mouvemens violens d'un combat pouvant le déranger, on l'aſſurait ſur la tête en l'attachant au haubert, par le bas, avec des lacets. Ainſi, quand on avait renverſé un Chevalier, comme il était cependant encore invulnérable, on cherchait à ſoulever les pans de ſon haubert

pour lui percer le ventre, ou à lui arracher ſon heaume en caſſant les lacets, afin de découvrir le cou & de pouvoir l'égorger. On ſe ſervait pour cette derniere opération d'un petit poignard qu'on portait au côté droit; & qu'on nommait *miſéricorde*, parce que, quand il était une fois tiré, ſi le vaincu ne criait pas *miſéricorde*, il était mort.

La forme des heaumes a beaucoup varié. Sous Saint Louis, tems où preſque tous nos Fabliaux ont été compoſés, on s'aviſa de les faire plats par le haut. Mais comme on s'apperçut enfin que le coup, ne pouvant gliſſer & tombant à plomb, ne perdait rien de ſa force & devenait dangereux, on les arrondit. Dans la ſuite on y ajouta un timbre, un cimier, des plumes, &c. Paris était renommé pour la fabrique de cette armure; & une de ſes rues s'appelle encore aujourd'hui de la *Heaumerie*, du nom de la ſorte d'ouvriers qui alors l'occupaient. Il y avait de ces heaumes qui étaient relevés en or & garnis de pierreries.

(*g*, *aſſiſe ſur un lit magnifique.*) On verra par pluſieurs endroits des Fabliaux que la coutume de manger ſur des eſpeces de lits, à la maniere des Anciens, ſubſiſtait encore. On s'en ſervait auſſi pour la converſation, & peut-être eſt-ce à ces lits qu'ont ſuccédé nos chaiſes-

longues, nos lits de repos, ſophas, ottomanes, &c.

(*h, n'eut avec lui pendant le repas qu'une même aſſiette.*) L'uſage de faire manger avec ſoi quelqu'un dans ſon aſſiette, était la plus grande marque d'amitié qu'on pût donner : de-là cette expreſſion, *manger dans la même écuelle*, pour *être ami*. Dans les grands repas on était réuni deux par deux ; & les deux perſonnes qu'on avait miſes enſemble n'avaient qu'une même aſſiette ou un ſeul plat. La galanterie du maître du logis conſiſtait à ſavoir bien arranger ſon monde ; & peut-être les avantages qui en réſultaient quelquefois, feront-ils regretter cette coutume à quelques-uns de mes Lecteurs : ' *Y eut huit cens Chevaliers ſéant à table ; & ſi n'y euſt celui qui n'euſt une Dame ou une Pucelle à ſon écuelle.* Dans Lancelot-du-Lac, une dame que ſon mari " jaloux fait manger à la cuiſine, dit que *grand tems y a que Chevalier ne menja en ſon écuelle.* Un Fabliau que je ſupprime, parlant d'un oncle qui vivait ſcandaleuſement avec ſa niece, ajoute :

' *Percef. vol. I, fol. 21.*

" *Rom. de Lanc. t. 2. f. 60.*

Et ſi ſachiez que chaſcun jour
En une écuelle menjoient.

Manuſc. de la Bibl. du Roi, n. 7588. 3. 3.

LE

LE CHEVALIER A L'ÉPÉE.

QUELQU'UN aime-t-il joie & déduit ? Qu'il vienne à moi, & qu'il écoute l'aventure de ce bon Chevalier qui fut l'ennemi des traîtres & des lâches, & qui maintint toute ſa vie honneur, proueſſe & loyauté ; c'eſt Monſeigneur Gauvain *(a)*.

Après ce début pittoreſque, l'Auteur fait un reproche à *Chreſtien de Troyes (b)*, dont la plume a célébré tant de Chevaliers de la *Table-Ronde*, d'avoir oublié celui-ci. Il veut réparer, dit-il, l'injure faite à la gloire de ce Héros. Il chantera au moins quelques-unes de ſes actions, puiſqu'il eſt impoſſible de les raconter toutes, & ſans un plus long préambule, il entre en matiere.

Artus habitait Carduel avec la Reine ſon épouſe, Gauvain ſon neveu, & un certain nombre de Chevaliers. On entrait dans le printemps : le jour était extrêmement beau. Gauvain, dans le deſſein d'en

profiter, demanda ſon cheval; & après avoir chauſſé ſes éperons d'or *(c)*, ſans autres armes que ſon épée, ſa lance & ſon écu, il prit le chemin de la forêt. La beauté du ciel, le chant des oiſeaux, la fraîcheur de la verdure naiſſante le plongerent inſenſiblement dans une douce rêverie; il s'y abandonna quelque temps, & n'en ſortit que pour s'appercevoir qu'il s'était égaré. La nuit qui allait le ſurprendre dans le bois, l'inquiétait beaucoup. Il retourna donc ſur ſes pas, ſuivit, quitta, reprit diverſes routes, & ne fit que s'égarer encore plus.

Gauvain était dans cet embarras, quand ſes yeux entrevirent au loin à travers les arbres, la lueur d'un grand feu. Arrivé plus près, il vit un cheval attaché à une branche, & près du feu un Chevalier aſſis. Il l'aborda auſſi-tôt pour le ſupplier de vouloir bien lui enſeigner la route de Carduel. Le Chevalier s'offrit à le conduire lui-même au Château, dès que le jour le leur permettrait; & en attendant il le pria d'agréer qu'il lui fît compagnie. Gauvain deſcendit donc de cheval, il s'enveloppa dans

ſon manteau, & prenant place auprès de l'inconnu, ſe mit à cauſer avec lui. Naturellement droit & loyal, il déploya dans cet entretien ſa franchiſe ordinaire : l'autre au contraire ne cherchait qu'à le tromper ; & vous en verrez bientôt la raiſon. Enfin après quelque temps de converſation, le ſommeil les gagna, & ils s'aſſoupirent juſqu'à ce que le jour vint les réveiller « Nous » ſommes aſſez loin de Carduel, dit alors » le Chevalier, & vous n'avez point ſoupé ; » mon Château eſt à quelques pas d'ici, » acceptez ſans façon un repas ſans apprêt » & offert avec amitié. » Gauvain ne ſe fit pas prier ; l'on partit. Mais à peine furent-ils ſortis de la forêt que l'inconnu demanda la permiſſion de prendre les devants : « je n'ai perſonne, dit-il, qui puiſſe aller » annoncer votre arrivée *(d)* ; ſouffrez » que je vous quitte un inſtant pour m'a- » quitter de ce devoir. Vous voyez mon » manoir ſur la croupe de cette montagne » au bout du vallon : c'eſt-là que je vous » attends. » En diſant cela, il partit au galop ; & Gauvain qui n'avait pas ſur cette offre ſi généreuſe le moindre ſoup-

çon, le ſuivit tranquillement au pas.

A quelque diſtance, celui-ci rencontra quatre Bergers qu'il ſalua. L'air noble du Héros, cette prévenance de ſa part les intéreſſa en ſa faveur : beau Sire ! s'écria l'un d'eux, vous ne méritez pas d'aller à la mort. Le Prince ne fit point d'abord attention à ce diſcours, & il continua ſa route : mais tout-à-coup il s'arrêta par réflexion, & revint ſur ſes pas pour demander aux Paſteurs l'explication des paroles ſiniſtres qu'il venait d'entendre. Ils répondirent naïvement que s'ils l'avaient plaint, c'eſt qu'ils voyaient ſouvent de braves Chevaliers ſe rendre, comme lui, au Château, & que jamais ils n'en avaient vu revenir aucun. Gauvain étonné fit ſur cela diverſes queſtions auxquelles ils ne purent ſatisfaire ; car, comme perſonne n'avait pu dire ce qui lui était arrivé, on ne pouvait gueres en parler que d'après des bruits & des ſoupçons. Ils lui apprirent ſeulement, & d'après ces bruits, que le Chevalier ne voulait être contredit en rien ; que ſa coutume était de laſſer par les épreuves les plus dures ceux qu'il pou-

vait attirer chez lui, & qu'à la moindre réſiſtance de leur part il les faiſait égorger.

Ces avis, donnés avec l'air & le ton de la vérité, étaient faits pour effrayer; & Gauvain héſita quelque temps s'il ne retournerait point ſur ſes pas. Mais le peu de foi dû à de pareils propos, tenus malicieuſement peut-être pour tenter ſon courage; la crainte ſur-tout qu'on ne pût lui reprocher un jour d'avoir manqué à ſa parole & tremblé une fois dans ſa vie, lui fermerent les yeux ſur le danger, & il réſolut de tenter l'aventure.

On l'attendait au Château. Dès qu'il parut, tout ce qui l'habitait, & le Seigneur lui-même, accoururent au-devant de lui avec les apparences du plaiſir & de la joie. On prit ſon cheval, on le déſarma lui-même, & le Chevalier le conduiſit par la main dans une ſalle richement ornée, où il le fit aſſeoir en attendant qu'on ſervît. « Beau Sire, lui dit-il, ſoyez ici à votre » aiſe, & ſi quelque choſe y déplaît à vos » yeux, dites-le en Maître; car vous l'êtes dès » ce moment, & tout y eſt à vous. » Gauvain n'avait pas oublié l'avis des Bergers,

il trouva tout bien. Un moment après, le Châtelain rentra avec une Demoiſelle d'une beauté éblouiſſante *(e)*. C'était ſa fille. Il lui ordonna d'obéir en tout aux volontés de Gauvain ; & pour que celui-ci ne s'ennuyât pas, il la laiſſa ſeule avec lui.

Ce diſcours, cette conduite, cette belle fille ſur-tout, avaient tellement troublé le Prince, qu'il fut quelque temps ſans parler. Revenu un peu à lui, ſa ſituation ne lui parut pas médiocrement embarraſſante ; il ſe voyait enfermé avec la fille de ſon hôte, & craignait de lui faire trop ou trop peu de politeſſes. Il ſe haſarda pourtant à lui offrir l'hommage de ſa valeur, & la pria de permettre qu'il fût ſon Chevalier. A travers tout cet embarras & cette circonſpection, la jeune Beauté lut ſans peine dans les yeux de Gauvain l'impreſſion qu'elle lui avait faite. Elle ſe ſentait de ſon côté quelque penchant pour lui, & avait été frappée de ſa bonne mine. Néanmoins la crainte combattait dans ſon ame l'intérêt que lui inſpirait l'aimable étranger, & elle n'oſait l'en inſtruire. L'amour

l'emportant enfin, après avoir fait jurer à Gauvain un ſecret inviolable, elle l'avertit, comme avaient fait les Bergers, de ne jamais contredire ſon peré, & lui recommanda ſur toutes choſes de la reſpecter. « Vous l'avez entendu, dit-elle, » m'ordonner de vous obéir en tout. Mon » doux ami, gardons-nous-en bien; vous » ne ſeriez déja plus, ſi vous euſſiez rien » exigé. »

Le Chevalier rentra pour conduire ſon hôte à table. « Quand j'ai un convive chez » moi, dit-il en s'aſſéyant, s'il eſt curieux » de ne pas me déplaire, je veux qu'il y » ordonne, qu'il ſe faſſe ſervir, & ſe » plaigne enfin comme s'il était chez lui. » D'après cette déclaration, il offre de tout à Gauvain, le fait boire largement, & le queſtionne ſur chaque plat. Celui-ci boit & mange ſans replique, & vous vous doutez bien qu'il trouve tout excellent. On va même juſqu'à lui propoſer la Pucelle pour Mie; il ne fait pas la moindre objection, accepte & remercie.

Après le repas, le Châtelain qui voulait aller au bois à ſon ordinaire pour cher-

cher aventure, ſe fit ſeller un cheval; mais avant de partir, il commanda expreſſément à ſon hôte de l'attendre, & lui défendit, ſous peine de la vie, de quitter le Château ſans ſa permiſſion. Il lui laiſſa cependant ſa fille pour l'amuſer; car il voulait ſur-tout qu'il s'amusât. Gauvain interdit ne ſavait que penſer de ce mêlange incroyable de careſſes & de brutalité. Néanmoins comme de ſon naturel il était franc & loyal, il cherchait à tout cela des excuſes, & ne pouvait croire qu'un homme qui, de ſon plein gré, l'avait invité à venir chez lui, & qui l'y traitait ſi bien, pût ſonger à le trahir. La Demoiſelle dont la tendreſſe commençait déjà ſérieuſement à s'allarmer pour lui, était plus inquiéte encore. Elle eût voulu connaître tous les piéges qui le menaçaient, afin de l'en inſtruire & de lui apprendre à les éviter. Elle lui répétait au moins de ſe bien tenir ſur ſes gardes, & lui recommandait ſur-tout d'aquieſcer ſans réſiſtance à tout ce qu'on lui demanderait.

A ſouper recommencerent les mêmes importunités que le matin. Mais ce fut

bien un autre étonnement quand on ſe leva de table, & que le pere, donnant ordre qu'on lui dreſsât un lit dans la ſalle, deſtina le ſien pour ſa fille & pour l'étranger. A ce diſcours, Gauvain ouvre de grands yeux; il craint d'être tué s'il refuſe, d'être tué s'il accepte; & n'a pas la force de répondre. Sans attendre ſon aveu, on le conduit dans la chambre avec la Pucelle. Douze bougies *(f)* y ſont allumées; & pour qu'il puiſſe jouir toute la nuit des charmes de la compagne qu'on lui deſtine, il lui eſt expreſſément défendu de les éteindre. On l'enferme après cela, & la clé eſt emportée. La Demoiſelle ſe couche donc, & Gauvain ſe place auprès d'elle.

Quelques dangers qu'on lui eut annoncés juſqu'alors, le péril s'oublie aiſément en pareille circonſtance. Il allait manquer de mémoire : tout-à-coup on l'arrête; je ne ſuis pas ici ſans garde, lui dit-on. Ce mot de garde l'étonne, il promene ſes yeux dans la chambre & ne voit rien; mais on lui fait remarquer près de la fenêtre une épée ſuſpendue. « Cette épée eſt enchantée, dit » la Demoiſelle, elle me garde & veille

» ſur moi ; & c'eſt la derniere épreuve que » réſerve mon pere à ceux qui ont eu le » bonheur d'échapper aux autres. A l'inſ- » tant même qu'on s'oublie, elle ſort du » fourreau, & vient percer le coupable. » De plus de vingt Chevaliers qui, comme » vous, ſont entrés dans ce lit, aucun » n'en eſt ſorti vivant. O mon bel ami, » de grace, ne vous expoſez pas à leur » ſort, & n'allez pas me coûter des larmes » qui ne finiraient qu'avec ma vie. »

A ce diſcours s'augmenta encore la ſurpriſe de Gauvain. Jamais il n'avait entendu parler de pareille aventure ; & elle lui paraiſſait ſi étrange qu'il ne pouvait y croire, & qu'il alla même juſqu'à la regarder comme une ruſe adroite de la pudeur aux abois. Déja il s'apprétait à l'éprouver : ſoudain la fille fait un cri ; & l'épée, tombant comme la foudre, vient bleſſer le Prince, & retourne à ſa place. Il reſte éperdu & preſque interdit. Sa compagne lui fait un tendre reproche ſur le danger auquel il s'eſt expoſé, elle le félicite de n'avoir mérité au moins qu'une légere bleſſure, & l'exhorte à ſe livrer comme elle au ſommeil.

Mais les bougies brûlaient toujours, & l'épée enchantée ne punissait pas les regards. Cette clarté cruelle faisait le supplice de Gauvain ; bientôt il ne fut plus le maître de commander à sa contrainte. Eh ! que dirait-on d'ailleurs à la Cour d'Artus, d'un Chevalier à qui fut offerte la plus douce des aventures, & que la crainte du danger arrêta ? Qu'y penserait-on de cette épée incroyable que personne ne conduisait ? Que de railleries ! que de reproches ! .... C'en est fait, il aime mieux mourir. Mais déja l'épée vole, elle fend l'air, & le sang coule de nouveau.

Après cette seconde leçon, vous devinez aisément que le Prince ne se plaignit plus de la clarté des bougies, & que pendant toute la nuit, quelque longue qu'elle lui parût, les railleries de la Cour d'Artus ne furent pas ce qui l'occupa davantage.

Le pere, quoique par un autre motif, n'avait pas dormi plus que lui. Il était inquiet du succès de sa cruelle épreuve, & n'attendait que le jour pour s'en éclaircir. Quelle fut sa surprise quand il vit l'é-

tranger vivant ! Par ma foi, répond Gauvain,

Sachez *fait*
Sachiez que je n'ai choſe fet
quoi *doive* *mis*
Par coi je doie eſtre à mort tret.

La couverture ſanglante & percée le trahiſſait cependant ; & malgré la prétendue ſageſſe dont il ſe vantait, il ſe vit obligé d'avouer la vérité. On lui demanda ſon nom, ce nom ſi célebre & illuſtré déja par tant d'exploits. Le Châtelain alors parut ſaiſi de reſpect ; & il avoua, malgré lui, à ſon tour, que l'enchantement de l'épée venait de finir. « Elle devait épargner, » dit-il, le meilleur & le plus preux de tous » les Chevaliers : c'était-là l'époux que je » deſtinais à ma fille, & il en a coûté, pour » le rencontrer, la vie à pluſieurs braves ; » mais puiſqu'elle l'a trouvé enfin, acceeptez » ſa main avec ma terre & mon Châ- » teau. *(g)* »

remercié
Lors l'en a Gauvain mercié ;
je ſuis
Sire, dit-il, bien ſuis payez
De la Pucelle ſeulement.

On ſut bien-tôt dans les environs qu'au Château était un Chevalier que l'épée redoutable avait épargné. De toutes parts on accourut pour le féliciter ; & ſa victoire fut célébrée le jour même par une fête & des divertiſſemens. Après le feſtin, les Ménétriers entrant dans la ſalle, la firent retentir du ſon des violons, des flûtes & des chalumeaux : d'autres chanterent en s'accompagnant de la vielle ou de la harpe. Ceux-ci lurent des Romans, ceux-là conterent des Fabliaux *(h)* ; & pendant ce temps les conviés s'amuſaient aux échecs ou à d'autres différens jeux *(i)*. Les plaiſirs furent ainſi prolongés juſqu'à la nuit. Alors tout le monde ſe retira pour dormir. Quant aux deux Amans, ils furent conduits en pompe dans cette même chambre où ils avaient été enfermés la veille ; & comme cette fois-ci l'un n'eut point l'épée fatale à craindre, l'autre n'eut pas non plus de repréſentations à lui faire.

Après avoir reſté quelque temps dans le Château, uniquement occupé de ſes plaiſirs, Gauvain ſongea cependant à ſon

départ. Une abſence auſſi longue pouvait cauſer des inquiétudes au Roi ſon oncle : il prit donc congé du pere, & partit avec ſa Mie pour Carduel. Elle montait un joli cheval richement enharnaché. Lui, armé comme quand il était venu, l'accompagnait monté ſur ſon grand palefroi. Mais ils avaient à peine fait cent pas que la Demoiſelle, s'arrêtant tout-à-coup avec une ſorte de colere, ſe plaignit d'avoir laiſſé au Château deux chiens qu'elle avait nourris, & qu'elle aimait beaucoup. L'Amant empreſſé retourna auſſi-tôt ; il les ramena, & l'on continua de marcher.

Vers le milieu de la forêt s'offrit un Chevalier armé de toutes pieces, & qui voyageait ſeul. Le Prince s'apprêtait à le ſaluer, quand celui-ci pouſſant brutalement ſon cheval entre les deux Amans, ſaiſit par le frein celui de la Demoiſelle, & s'en fit ſuivre.

Je n'ai pas beſoin de vous dire quelle fut la colere de Gauvain ; mais avec une épée, une lance & un écu, que pouvait-il contre un homme invulnérable *(k)* ? Il s'avança vers lui cependant, & avec un

ton de fierté menaçante, « Vaſſal *(l)*, s'é-
» cria-t-il, vous venez de commettre
» l'action d'un lâche. Si vous ne l'êtes pas,
» quittez vos armes, ne gardez que celles
» que j'ai, ou donnez-moi le tems d'en
» trouver de pareilles aux vôtres; & alors
» diſputez-moi ma Maîtreſſe, ſi vous
» l'oſez. »

Le Chevalier répondit froidement:
« Vous pouvez ſans crainte m'inſulter; je
» ſuis armé, vous ne l'êtes pas, & j'ai
» ſur vous trop d'avantage; mais, écou-
» tez-moi. Cette femme eſt votre Maî-
» treſſe, dites-vous; ſans doute, parce que
» vous vous en faites ſuivre. Eh bien, je
» vais l'emmener à mon tour, & elle ſera
» la mienne. Au reſte, pourquoi nous
» battre & ne pas nous en rapporter à elle,
» puiſque c'eſt d'elle qu'il s'agit? Eloignons-
» nous tous deux, laiſſons-la choiſir &
» ſuivre celui à qui elle croira devoir
» donner la préférence. Si elle retourne à
» vous, j'y renonce & vous quitte; mais
» ſi elle vient à moi.... Oh! de tout mon
» cœur, reprit Gauvain qui, sûr de ſa
» Mie, ne croyait pas que pour l'univers

» entier elle eût même héſité un ſeul inſ-
» tant : ça, la Belle, jugez-nous, & pro-
» noncez. » A ces mots ils s'éloignent. Elle les regarde tous deux, les examine, balance; or devinez quel fut ſon choix?.. *(m)* elle ſe décida pour l'homme qu'elle n'avait jamais vu. Le Héros fut humilié; mais il était ſi modéré & ſi ſage que, malgré toute ſa colere, il ne dit mot, & continua ſa route. *(n)*

La Demoiſelle, quand elle eut fait quelques pas, s'apperçut que les chiens le ſuivaient. Elle voulut les ravoir, & exigea de ſon nouvel Amant qu'il allât les reprendre. « Lorſqu'il s'eſt agi de ma Maî-
» treſſe, répondit Gauvain au Chevalier,
» vous avez exigé qu'on s'en rapportât à
» elle, & qu'elle fût libre de choiſir. Il
» s'agit des chiens maintenant; eh bien,
» appellons-les, & qu'ils ſoient de même
» à celui de nous deux qu'ils ſuivront. »

La propoſition était ſi raiſonnable qu'on ne pouvait s'y refuſer ſans injuſtice. Les chiens furent appellés; & ces animaux fideles, ſourds à la voix d'un inconnu, accoururent auſſi-tôt à celle de l'homme

qui les avait vus & careſſés au Château. « Ami, ajouta le Prince, je viens de re-» cevoir une leçon que probablement on » vous rendra bien-tôt; mais auparavant » apprenez de moi qu'on voit tous les jours » des ingrates trahir ceux qui ont tout fait » pour elles, & qu'on n'a point vu encore » un maître délaiſſé par le chien qu'il a » nourri. *(o)* »

Le Chevalier ne répondit rien, & s'en retourna. Mais quand la Demoiſelle le vit revenir ſeul, elle entra en fureur, & lui déclara que s'il ne lui rendait ſes chiens, elle ne voulait le revoir de la vie. Il galoppe donc de nouveau après Gauvain, la lance en arrêt. Le Prince, forcé de ſe défendre, ſe couvre adroitement de ſon écu, & en même tems il porte au raviſſeur un tel coup de la ſienne, qu'il l'enleve hors de la ſelle. Il ſaute enſuite à terre, met l'épée à la main, lui ſouleve les pans du haubert, & lui perce le flanc; puis appellant les chiens, il remonte tranquillement ſur ſon cheval. La Demoiſelle s'était approchée pour voir le combat. Sans reſſources par la mort de celui à qui

elle venait de ſe donner, elle ſe jette en larmes aux pieds de Gauvain, lui demande pardon, & le conjure de ne pas l'abandonner ſeule, aux approches de la nuit, dans cette forêt. « Je vous laiſſe où vous » m'avez laiſſé, répondit-il. Avec les talens » que je vous connais, vous ſaurez y » trouver compagnie ; adieu. » Alors il la quitta, & il arriva le ſoir à Carduel, où il raconta ſon aventure, que l'on eut ſoin d'écrire auſſi-tôt.

NOTES.

(*a*) Ce Gauvain, le héros du Conte précédent & de celui-ci, était le neveu, le conſeiller & le bras droit d'Artus. Il fut l'un des plus fameux Chevaliers de la *Table-Ronde*. Nos vieux Romanciers ne le déſignent que ſous le nom du *Sage Gauvain*. On verra par le Fabliau quelle était la ſageſſe de ces tems-là.

(*b Chreſtien de Troyes :*) Poëte qui floriſſait vers l'an 1168, Auteur de pluſieurs Romans en vers, dont pluſieurs nous ſont parvenus manuſcrits. Chreſtien fut ſurnommé *de Troyes*, de la ville ſa patrie. Les Poëtes alors avaient

aſſez l'uſage de prendre le nom du lieu où ils étaient nés ; on a pu le voir par la liſte que j'ai donnée ci-deſſus des Fabliers, & l'on en trouve des exemples parmi les gens-de-lettres, juſques dans le ſiecle dernier.

Fauchet & la Croix-du-Maine ont attribué à Chreſtien, *le Chevalier à l'Epée ;* il ne fallait que lire ce préambule pour être convaincu du contraire.

(c, *Après avoir chauſſé ſes éperons d'or.*) Les éperons d'or ou dorés étaient le ſigne diſtinctif des Chevaliers : les Ecuyers ne pouvaient en porter que d'argent. Dans les commencemens de la Chevalerie, ce ne fut que des eſpeces de poinçons, qu'on faiſait tenir en les enfonçant par une de leurs pointes dans le talon du ſoulier [1]. Un ſceau d'Alain Fergent, Duc de Bretagne en 1084, le repréſente avec ces ſortes d'éperons. A ces pointes meurtrieres on ſubſtitua enſuite une molette, qu'avec le tems on agrandit au point que vers le regne de Charles VII, elle eut la largeur de la main, ſans compter une branche d'environ un demi-pied de longueur. Quand quelqu'un recevait la Chevalerie, la premiere piece de l'armure qu'il commençait à prendre était les éperons d'or ; & ordinairement le Roi ou le Prince qui lui conférait cette dignité les lui

[1] *Nouv. Dipl. t. IV, p. 228.*

chauſſait de ſa propre main. Lorſqu'on le dégradait, la premiere cérémonie était de les lui couper, ou de lui faire chauſſer ceux d'argent.

(*d Je n'ai perſonne qui puiſſe aller annoncer votre arrivée.*) Ceci était en uſage lorſqu'on voulait recevoir avec diſtinction quelqu'un que l'on conſidérait. Alors non-ſeulement tous les domeſtiques, mais la maîtreſſe même du logis & ſes filles, venaient au devant du Chevalier. Elles lui tenaient l'étrier pour l'aider à deſcendre, le déſarmaient elles-mêmes, & lui donnaient de ces habits commodes que l'on tenait en réſerve dans les Châteaux pour ces occaſions. On en verra pluſieurs exemples dans la ſuite; les Romans en fourmillent.

Le château du Chevalier eſt repréſenté ſur une montagne. Dans un tems où les armes à feu & l'artillerie n'exiſtaient pas encore, c'était la ſituation la plus favorable: on ne pouvait gueres prendre ces forteresſes que par la famine. Le même principe a fait bâtir ſur des hauteurs la plupart des villes anciennes.

(*e Une Demoiſelle d'une beauté éblouiſſante.*) Ici dans l'original eſt le portrait de la Demoiſelle; & ce portrait, ainſi que pluſieurs autres qu'on verra dans la ſuite, montre qu'on avait alors ſur la beauté les mêmes idées à

peu-près que nous avons encore aujourd'hui. L'Auteur a grand ſoin de répéter que ſon héroïne était blonde. C'était le genre de beauté qu'on eſtimait le plus. Tous les Chanſonniers, les Romanciers, les Poëtes de ce tems ne célébrent preſque jamais que des blondes; & ce préjugé ſubſiſtait encore tellement ſur la fin du quatorzieme ſiecle, qu'Euſt. Deſchamps *, qui écrivait alors, compte parmi les ſoins qu'exige l'éducation de l'enfance celui de rendre les cheveux blonds. Quand la mode des perruques s'établit, les perruques du bel air pendant long-tems furent les blondes. Au reſte, on ſait que telle était la couleur des anciens Gaulois, qui, ſelon Pline, employaient même une compoſition pour la rendre plus foncée; on ſait que c'était celle des Barbares qui vinrent conquérir la Gaule: & perſonne n'ignore que les hommes par toute la terre n'attachent la beauté qu'aux traits qu'ils ont reçus de la nature. Ce n'eſt que peu à peu, par le commerce, par les guerres, les immigrations, les conquêtes, &c. que les peuples bruns des provinces méridionales de l'Europe, ſe mêlant inſenſiblement dans toute la France, en ont altéré la couleur originelle.

* *Poëſies manuſc.*

(*ſ Douze bougies.*) Il y a dans l'original *douze cierges*: c'eſt le mot dont ſe ſervent

toujours les Fabliers & les Romanciers. Je ne me rappelle pas d'avoir lu celui de *bougies* dans les poéſies de ce tems, & ne l'ai remarqué pour la premiere fois que dans une Ordonnance de Philippe-le-Bel, en 1313, concernant les Epiciers, par laquelle il leur eſt défendu de mêler du ſuif dans la cire des *bougies* [1].

[1] *Ordon. des Rois de Fr. t. 1.*

(g *Acceptez ſa main.*) Le mariage dans l'original n'eſt pas tout-à-fait auſſi ſolemnel que je le fais ici; mais j'ai craint d'offrir un tableau qui eût révolté. Le pere y dit à Gauvain que, puiſqu'il a mis à fin l'aventure, ſon château, ſa fille & l'épée lui appartiennent. Telles étaient alors les loix des combats. Tout ce qui faiſait l'objet ou le prix d'une entrepriſe appartenait de droit au vainqueur; les poéſies du tems en offrent mille preuves. C'était la faute du Chevalier d'avoir riſqué ſa fille. Cependant quoiqu'on n'eût pas alors tout-à-fait les mêmes idées qu'aujourd'hui ſur les bâtards; quoique les Romans préſentent beaucoup d'exemples de parens qui s'applaudiſſent d'en recevoir de leurs filles quand les peres étaient de grands hommes; quoique la plupart de ces Héros fabuleux ſoient dits être bâtards eux-mêmes; pour l'honneur de ces ſiecles, j'aime à croire qu'une pareille dépra-

vation n'a jamais exiſté que dans les Romans ; & qu'en tout tems les hommes ont eu trop d'intérêt à accréditer les mœurs & la vertu pour avoir attaché l'honneur au libertinage & la probité à la proſtitution.

Dans les *Contes du Serrail*, attribués à Mademoiſelle Fauque, il y a un Géant cruel qui ayant conduit chez lui deux jeunes freres, les envoie de même coucher avec ſes filles, dans l'eſpérance que pendant la nuit elles les maſſacreront. Mais ce ſont eux qui les tuent, & ils ont enſuite différentes aventures qui ne reſſemblent plus à celles de Gauvain.

(*h Les Ménétriers entrant dans la ſalle.*) Il a été déjà parlé de ces troupes de Muſiciens ambulans qui dans les grandes fêtes, dans les Cours-plénieres & aux mariages, accouraient amuſer la Nobleſſe. Cette profeſſion que la miſere, le libertinage & la vie vagabonde de ces ſortes de gens, avaient fort décriée, exigeait pourtant une multiplicité de connaiſſances & de talens qu'on aurait aujourd'hui de la peine à trouver réunis, & qui ont bien plus droit d'étonner encore dans des ſiecles d'ignorance : car outre toutes les Chanſons anciennes & nouvelles, outre les Hiſtoriettes courantes, les Contes & Fabliaux, qu'ils ſe piquaient de ſavoir ; outre les Romans du tems qu'il leur

fallait connaître & posséder en partie, ils pouvaient déclamer, chanter, composer en musique, jouer de plusieurs instrumens & accompagner. Souvent même ils étaient auteurs, & faisaient eux-mêmes les pieces qu'ils débitaient. Tels ont été Rutebeuf & Baudouin de Condé, dont les noms se trouvent parmi ceux des Fabliers. Enfin il y en avait qui, à tous ces talens, joignaient la science de l'escamotage, de la jonglerie & de tous les tours connus : on en verra la preuve dans une note qui est à la suite du *Siége prêté & rendu.*

La musique dont il est parlé ici, & dont on trouve encore beaucoup de morceaux dans les anciens manuscrits, est un plain-chant en notes quarrées, rangées sur quatre lignes, sous la clef de *C sol ut.* Ce ne fut que vers la fin du regne de Saint Louis[1] qu'on ajouta une cinquieme barre aux quatre premieres portées. . . .

[1] *Chans. du Roi de Nav. par la Raval.*

On connaissait plus de trente instrumens différens, militaires ou autres. Les Ménétriers n'avaient pris que ceux qui pouvaient accompagner la voix. On en verra le nom dans la note que j'ai annoncée ci-dessus. Je crois auparavant devoir faire une remarque sur ceux dont parle le Fabliau ; voici le texte :

Li

l'un touche
Li uns atempre ſa Viele ;
Cil flauſte, cil chalemele, { *celui-ci joue de la Flute*, *celui-là du Chalumeau*,
Et cil autres rechante & note
Ou à la Harpe ou à la Rote.

Ce qu'ils nommaient *Vielle* parait être notre Par-deſſus-de-Viole d'aujourd'hui, ou le Violon ; car les miniatures des manuſcrits & les monumens anciens la repréſentent avec cette forme ; & d'ailleurs elle ſe touchait avec un archet.

de l'étui tirée
La Vielle a dou ſuerre traite,
l'archet aux
L'arçon as cordes fait ſentir.
Miracles manuſc. de Gaut. de Coinſi.

elle dans la prairie
J'alai à li el praelet
avec
O la Vielle & l'archet.
Chanſ. manuſc.

La Ravalliere prétend que ce que nous appellons Vielle eſt leur *Rote ;* ainſi nommée, dit-il, de ſa roue, *rota.* Cependant on lit dans les Lettres de Boniface, Archevêque de Mayence, *Citharizare in Citharâ quam nos appellamus* ROTTÆ. C'eſt une attention bien eſſentielle à avoir que celle de la ſignification

des mots, lorſqu'il s'agit de nos vieux Ecrivains. Si on les explique par les acceptions ſubſiſtantes, on riſque ſouvent de ſe tromper; & je pourrais, en ce genre, citer plus d'une erreur. Telle eſt celle, par exemple, de l'Auteur d'une diſſertation ſur la Vielle. Il a trouvé dans Fauchet quelques paſſages où ce mot ſe rencontre; & par un beau zele pour ſon inſtrument il les lui applique tous, ſans être arrêté par cet archet qui eût embarraſſé un autre, & qu'il prétend ſignifier la manivelle ou la poignée de la Vielle.

(*i*, *Les Conviés s'amuſaient aux Echecs ou à d'autres différens jeux.*)

Cil Chevalier *jouent aux* jeuent as Tables,
Et as *échecs* Eſchés de l'autre part,
O *ou* à la Mine, o *ou* à Hazart.

Le *Hazard* était une ſorte de jeu de dez. Je ne connais point la *Mine*. J'ai trouvé ſeulement ailleurs un paſſage qui prouve que ce jeu était très-dangereux, & qu'on pouvait s'y ruiner en peu de tems. Celui des *Tables* eſt très-ancien; il en eſt fait mention dans Grégoire-de-Tours, dans Frédégaire, Aimoin, &c. Le Dictionnaire Etymologique de Ménage, & l'Editeur de Gérard-de-Nevers,

diſent que c'eſt notre *jeu de Dames* d'aujourd'hui. Je crois qu'ils ſe ſont trompés, car on le jouait avec des dez. De pluſieurs preuves que je pourrais en rapporter, je me contenterai de celle ci. Saint Louis, à ſon retour d'Egypte voyant jouer aux *Tables* dans le vaiſſeau, le comte d'Anjou, ſon frere, malgré tous les malheurs qu'ils avaient eſſuyés, il alla en colere prendre les *dez & les Tables*, & les jetta dans la mer avec l'argent qui était ſur les *Tabliers*[1]. Je retrouve les *Tables* dans Montaigne & dans les *Nuits de Straparole*. Probablement c'eſt ce qu'aujourd'hui nous nommons *Tricrac*.

[1] *Joinv. p. 80.*

M. Freret[a] a prouvé que les premiers Auteurs qui ont parlé des Echecs dans l'Occident, ſont nos Romanciers. Ce jeu philoſophique, originaire de l'Inde, avait été porté par les Perſans chez les Grecs & chez les Sarraſins de qui l'apprirent nos Croiſés. La vogue prodigieuſe qu'il eut en France me ſurprend d'autant plus, qu'avec les combinaiſons réfléchies qu'il exige, c'était de tous les jeux le moins fait pour une Nobleſſe élevée dans la plus craſſe ignorance, & incapable, par l'éducation qu'elle avait reçue, de la moindre application d'eſprit. Un changement qu'on y fit ſur la ſeconde piece, qu'aujourd'hui nous

[a] *Mem. de l'Ac. des B. L. t. V.*

nommons *Reine*, & qu'ils nommaient *Fierce* [vierge], préſente une réflexion intéreſſante. Cette piece dans l'Orient s'appelle le *Miniſtre ;* elle ne peut aller que de caſe en caſe comme le Pion, & s'éloigner du *Roi* que de deux. De ce Miniſtre, la galanterie chevalereſque fit une Dame : puis trouvant que cette marche gênée, trop reſſemblante à l'eſclavage des femmes d'Aſie, & contraire aux égards dont jouiſſaient celles d'Europe, lui convenait peu, ils lui en donnerent une auſſi libre qu'elle pouvait l'être, & en firent la piece de toutes la plus importante.

Eudes de Sully, Evêque de Paris ſous Philippe-Auguſte, défendit aux Clercs de jouer aux Echecs, & même d'en garder chez eux. Saint Louis condamna à l'amende tous ceux qui y joueraient [a]. Pierre Damien impoſa une pénitence à un Evêque qu'il avait trouvé s'y amuſant [b].

[a] *Ordon. des Rois de Fr.*

[b] *Hiſt. Ec. par l'abbé de Fleury.*

(*k*, *Que pouvait-il contre un homme invulnérable.*) On ſe rappelle ce qui a été dit ci-deſſus du Haubert & du Gambiſon.

(*l*, *Vaſſal*, *s'écria-t-il.*) Terme de mépris dont on ſe ſervait lorſqu'on voulait inſulter un Chevalier, & qui devenait une injure quand ce Chevalier n'était pas *vaſſal* de celui qui lui parlait.

(*m*, *Elle les examine, balance.*) L'Auteur, outre le plaiſir du changement, donne encore à la Demoiſelle les motifs de la *Bartholomée* de Bocace & de la Fontaine; & ce morceau eſt fort plaiſamment tourné.

(*n*) Le *Dictionnaire d'Anecdotes*, *tom. I*, *pag.* 269, donne l'abrégé de notre Conte; mais il le termine ici, & ſupprime le combat qui ſuit.

(*o*) Cette hiſtoire des chiens, au dénouement près, ſe trouve dans le Roman de Lancelot, en proſe & imprimé où on l'a inſérée d'après notre Fabliau probablement. J'ai voulu vérifier ſi elle ſe trouverait auſſi dans les anciens originaux de ce Roman en vers: j'en ai cherché des manuſcrits, & n'ai pu en rencontrer.

LE MANTEAU MAL TAILLÉ.

Ce Conte, dans les manuſcrits qui m'ont été confiés, porte le titre du Court Mantel. *Il fut mis en proſe dans le ſeizieme ſiecle, & imprimé à Lyon par Didier* (qui imprimait en 1577), *ſous le titre du* Manteau mal taillé, *que l'Editeur prétend lui convenir mieux que le premier. Il en a paru depuis, une autre édition ſans nom de lieu ni d'Imprimeur; mais elle eſt poſtérieure aux Contes de la Fontaine, puiſqu'on en parle dans une note. Comme elle eſt très-rare, qu'elle eſt d'ailleurs conforme à l'original, & que le ſtile, malgré pluſieurs défauts, a une naïveté & une certaine bonhommie charmante, je vais m'en ſervir: me réſervant néanmoins, outre la liberté d'élaguer dont je me ſuis déja mis en poſſeſſion, celle de quelques changemens dans l'orthographe ancienne & dans quelques tournures de phraſes que la plupart des Lecteurs n'entendraient pas.*

Le Comte de Caylus a imprimé cette verſion dans un recueil intitulé les Manteaux.

MADEMOISELLE ma couſine, ma Mie, pour ce que je ſais que vous prenez plaiſir à ouïr conter des adventures qui

advenoient en la maiſon du noble Roi Artus au tems de la Table-Ronde, je vous en ai ici voulu mettre une par écrit, laquelle j'ai trouvée en ung très-ancien livre que à peine pouvois-je lire. Toutesfois pour vous donner plaiſir, comme à celle à qui plus je deſire d'en faire, je me ſuis efforſé le extraire pour vous le donner; & donques, s'il vous plaît, le lirez, & l'appellerez le Conte *du Manteau mal taillé*.

Ce fut à une Penthecouſte que le gentil Roy Artus voulut tenir la plus haulte & riche Cour qu'il eût onques en ſa vie tenue; car il manda celle fois tous les Roys, Ducs, Comtes, Barons, qui de lui terre tenoient; & comme il y devoit avoir grans joutes & Tournois, pour ce vouloit-il que chacun y ammenât ſa femme ou ſa Mie: Ce qui fut fait; car tant y vint de Nobleſſe & de Chevalerie avec Dames & Demoiſelles, que jamais en avant n'avoit eſté vue ſi belle compagnie au Royaume d'Angleterre.

Chacun ſe diſpoſa de mener joie plus que en feſte où il ſe fuſt jamais trouvé; & on eût ainſi fait, ſi n'euſt été Mour-

gue *(a)* la Fée *(b)*, qui, envieuſe de la grant beauté de la Reine, & jalouſe de Meſſire Lancelot-du-Lac qu'elle aimoit, délibéra, par ſon enchantement, troubler toute cette belle compagnie. Et peut-eſtre, ſi la Reine l'euſt fait inviter à celle feſte, l'inconvénient ne fût pas advenu.

Déjà eſtoient les grans tables miſes, tout appreſtées pour dîner; & le Roi, en attendant, s'eſtoit appuyé à une fenêtre qui regardoit ſur la maîtreſſe rue de Kramalot, & deviſoit avec Meſſire Gauvain. Et voici venir un jeune gentil-homme, monté ſur un cheval, qui portoit une groſſe valiſe de fin velours cramoiſi toute à bandes. Quand il fut deſcendu, il prend ſa valiſe ſous ſon bras, & ſe met à monter au palais, & entre dans la ſalle. Aſſez lui fait-on place; & lui qui eſtoit ſage & bien appris, met le genouil en terre, & dit: « Sire, je ſuis envoyé à vous de par une » très-haulte Dame qui moult vous aime, » laquelle vous ſupplie de lui accorder un » don; & avant que je vous le die, je » vous aſſûre de par elle que en ce don » ne pouvez avoir reproche ni dommage. »

Alors le Roy hauſſe la tête, & dit au gentilhomme : « Ami, je vous octroie le don » que m'avez demandé ; » & le gentilhomme le remercie de par ſa Dame, & il prent ſa valiſe & la délace.

Vous devez croire que le Roi avoit grant déſir, & toute la Chevalerie qui là eſtoit aſſemblée, de voir ce qui eſtoit dedans. Le gentilhomme en tire le plus beau & riche manteau qui onc euſt été veu au Royaume d'Angleterre. S'il eſtoit eſtrange, ne ſe faut étonner : car il eſtoit Fée & fait d'une Fée par enchantement, & avoit telle vertu qu'il deſcouvroit l'infidélité des Dames & auſſi des Damoiſelles ; car nulle ne le pouvoit veſtir qu'il ne lui devînt trop court ou trop long, ſi elle avoit eſté deſloyale envers ſon mari ou ſon ami. Et tout ce avoit fait la méchante Mourgue, afin que la Reine & ſes Dames le veſtiſſent. Mais ſi elles euſſent ſu de quelle ſoye il eſtoit tiſſu, jamais ne ſe fuſſent trouvées pour choſe du monde en lieu & place où il euſt été.

Ainſi fut donc préſenté au Roy ce riche manteau par le Gentilhomme meſſager,

en lui disant toute sa vertu ; & en outre il lui dit : « Sire, le don que ma Dame » vous a demandé & qu'il vous a plu lui » octroyer est tel, c'est qu'il n'y aura » céans ni Dame ni Damoiselle à qui vous » ne le fassiez essayer ; & celle à qui il » sera de mesure ni trop long ni trop court, » ma Dame lui en fait présent, afin qu'elle » en soit toute sa vie honorée. »

Quand le Roy voit qu'il ne se peut dédire de la promesse qu'il a faite, il est trop marri ; mais il ne peut y mettre remede. Lors messire Gauvain prent la parole, & lui dit : « Sire, puisque tant y a, » il faut que vous mandiez la Reine & » toutes les Dames & Damoiselles. Or y » allez donc, dit le Roy, car je veux » tenir promesse » ; & messire Gauvain s'en va quérir la Reine, & dit : « Madame, » le Roi m'envoye à vous, & vous mande » que veniez dans la salle avec toute vos- » tre belle compagnie, car il veut voir » laquelle est plus belle, & veut lui faire » un présent. » Il se garda très-bien de déclarer la vertu du Manteau, car aucune ne fust venue.

La Reine avec ſa noble compagnie, vint donc devant devant le Roy qui, dépliant le Manteau, lui dit : « Madame, » je donne ce beau préſent que vous voyez » à celle de la compagnie à qui il ſera le » mieux ſéant » ; & plus n'en dit, car il lui déplaiſoit de tant en faire. La Reine qui voit la grant beauté du Mantel, le déſire & convoite de tout ſon cœur, & le fait mettre ſur ſes épaules pour l'eſſayer ; mais il lui fut un petit trop court par devant, quoiqu'il fût de bonne longueur par derriere.

Meſſire Yvain, le fils au Roy Urien, qui lui voit tout changer le viſage, parce qu'elle s'apperçoit bien à la riſée des gens qu'il y a quelque choſe, lui dit : « Ma- » dame, il m'eſt avis que ce Manteau » n'eſt pas aſſez long pour vous ; faites-le » eſſayer à ceſte Damoiſelle qui eſt au- » près de vous, c'eſt la Mie à Hector le » fils. » La Demoiſelle le prend volontiers, & le met incontinent ; mais il lui fut court de grand demi-pié. Meſſire Queux, qui eſtoit le plus grand gaudiſſeux de la Maiſon du Roi, dit à la Reine en ceſte

maniere : « Madame, vous eſtes plus » loyale qu'elle. Meſſire Queux, fait la » Reine, qu'entendez-vous par-là ? dites- » le moi, je veux le ſavoir. »

Alors Meſſire Queux lui va tout compter de point en point. Elle fut ſage, & vit bien que ſi elle montroit courroux, la honte en ſeroit plus grande. Adonc le prit en jeu & en rit, comme celle qui prenoit en jeu tout ce qui venoit de Mourgue. Et quoiqu'elle eût bien voulu n'eſtre point venue à celle feſte, néanmoins avec un viſage joyeux dit tout haut : « Or ça, » Meſdames, qu'allez-vous attendant, » puiſque j'ai commencé la premiere. »

Meſſire Queux, qui eſtoit tant joyeux de voir ces povres Dames ſi entrepriſes, leur dit : « Meſdamoiſelles, avancez-vous ; » aujourd'hui ſera connue la foi que vous » tenez à ces povres Chevaliers qui tant » ſouffrent de peine pour vous autres. » Quand les Dames entendent parler Meſſire Queux, n'y en eut aucune qui n'euſt voulu eſtre en ſon pays. Chacune refuſe à vêtir le Manteau ; & le Roi, qui en prend pitié, dit au Meſſager ; « Amy, il

» me

» me ſemble que vous pouvez remporter » voſtre Manteau, car il eſt ſi fort *mal-* » *taillé*, à ce que je puis voir, qu'il ne » ſaura bien venir à Dames de céans. Ah! » Sire, dit le Chevalier, je vous ſomme » de promeſſe : Sire, ce que le Roi promet » doit eſtre tenu. »

Alors n'y eut Dame ni Damoiſelle qui ne ſuât d'angoiſſe & ne changeaſt de couleur. Chacune veut faire honneur à ſa compagne de le lui faire eſſayer la premiere, ſans de rien lui en porter envie. La Reine voit Meſſire Queux qui ne fait que railler. Elle l'appelle, & lui dit : « Meſſire Queux, eſſayez-le à voſtre » femme, ſans tant caqueter ; ſi nous » verrons comment il lui fera. » Or il eſtoit marié à une très-belle Damoiſelle des plus avancées de chez la Reine, & y avoit telle confiance, qu'il lui ſembloit bien qu'il n'y en avoit pas de loyale au monde, ſi celle-là ne l'eſtoit. Il l'appelle : « Venez avant, ma Mie ; aujourd'hui ſera » connue voſtre grande valeur, & ſerez » nommée la fleur des Dames : prenez-moi » ce manteau hardiment, & le vêtez, car

» je crois qu'il a eſté fait pour vous » ſeule ». Sa femme lui répont : « Meſſire » Queux, il m'eſt avis qu'il faudroit plu- » toſt le laiſſer à ces Dames que voilà ; il » leur ſemblera que je le veuille prendre » par arrogance ou par orgueil, & m'en » ſauront pis. Ne vous importe, ma Mie, » fait Meſſire Queux, je vous jure ma » foi que quand elles devroient enrager, » le vêtirez la premiere » ; & lui-même ſans plus dire, le lui met ſur les épaules. Mais ce vilain manteau s'alla ſi fort raccourcir par derriere, qu'il ne couvroit pas le jarret, & par-devant ne venoit environ qu'au genouil. Sainte Marie ! s'écrie Meſſire Brehus-ſans-pitié *(c)*. Meſſire Queux ne ſait quelle contenance tenir ; il voit qu'il ne peut couvrir ceci. Chacun en eſt joyeux, parce qu'il avoit tant mal mené les povres Dames. Meſſire *(d)* Ydier l'appelle, & lui dit : « Meſſire Queux, que voulez- » vous faire de ce Manteau ? Comme il » va bien à votre femme, lui laiſſez- » vous ou non, afin que les autres l'eſ- » ſayent ? » Queux ne répond rien, & baiſſe la tête ; mais ſa femme, toute dé-

pite & honteuſe, le jette & s'enfuit, tant fâchée que plus ne ſe peut.

Quand les Dames voient qu'il faudra que chacune tente la fortune, elles ſont bien dolentes. Meſſire Lucan-le-Bouteiller, qui eſtoit fort aimé du Roy, lui dit : « Sire, vous devriez bien faire eſſayer » ce Manteau à la Mie de Meſſire Gau» vain. » Toutesfois Gauvain avoit eu quelque peu de ſoupçon d'elle & d'un Chevalier, & euſt bien voulu que Meſſire Lucan n'euſt pas mis cela en jeu. Néanmoins le Roy fait appeller la Damoiſelle qui n'oſe refuſer. Le Manteau lui eſt vêtu, lequel s'étendit ſi long par derriere, qu'il traînoit bien un pied & demi, & le pan du côté droit ne lui venoit pas au genouil.

Alors je vous aſſure que Meſſire Queux, qui longuement avoit perdu le parler, le recouvra; & il a moult grand joie de ce qu'il ne ſera plus moqué ſeul, dieu merci. Meſſire Gauvain regarde ſa Damoiſelle de travers, comme celui qui eſt très-mal content. Meſſire Queux la prend & la mene ſeoir à côté de ſa femme, & dit :

« Madamoiſelle, tenez-vous bien près de » ma femme, car vous êtes auſſi femme » de bien qu'elle. » Le Roy qui voit toute ſa Cour rire, ne ſe peut tenir de faire comme les autres; &, puiſqu'il a tant fait, il veut en voir la fin. Il prend par la main la Mie de Meſſire Yvain, & lui dit: « Madamoiſelle, ce Manteau doit » eſtre voſtre; car je n'ouis jamais dire » choſe de vous parquoi vous ne le deviez » avoir. » Le Manteau lui fut affublé. Mais ce fut toute pitié de le voir; car il traînoit par-devant, & ne venoit qu'au cul par derriere. « Helas! mon dieu! dit » Girflet *(e)*, voici une terrible trom- » perie; il eſt bien fou celui qui en femme » ſe fie. » La pauvre Damoiſelle eſt ſi honteuſe qu'elle ne ſait que dire. Elle a pris ce Manteau, & l'a jetté ſur un Chevalier. Queux le Sénéchal lui a dit: « Madamoiſelle, ne vous courroucez » point, ce ſont des fortunes de ce mon- » de; allez vous ſeoir auprès de Génelas » & de ma femme »; & elle s'y en va bien piteuſement.

Le Roi appelle la Mie de Perſeval-le-

Gallois. La pauvre Damoiſelle ſouffre qu'on lui mette le Manteau ſur le dos, car force lui eſt. En effet, dès qu'il fut ſur elle, les attaches rompirent tellement, qu'il tomba à terre. La Damoiſelle eſt bien déplaiſant, & le laiſſe-là, & s'en va aſſeoir à côté des autres, baiſſant la tête, ſans oſer regarder nul au viſage, & maudiſſant en ſon cœur celle qui en trouva jamais l'invention. Le Roi eſt un peu fâché du chagrin qu'il voit à ces povres Dames, & ne demandoit qu'occaſion de tout laiſſer. Mais le Meſſager refuſe, & le ſomme de la foi qu'il lui a promiſe devant toute ſa Baronnerie.

Meſſire Ydier avoit ſon Amoureuſe à côté de lui, & ne croyait pas que en tout le monde il y en euſt une de plus grant loyauté pleine. Il la prend par la main, & lui dit : « Or ça, ma Mie, vous ſavez » le grant amour que je vous ai toujours » portée & la confiance que j'ai eue en » vous ; parquoi je ſuis sûr, comme de » la mort, que jamais ne penſaſtes à me » faire un maulvais tour. Or regardez, » ma Mie, de quoi il ſert d'eſtre ainſi

» loyale. Je ſuis plus aiſe du déplaiſir que » vous ferez aux médiſans que d'autre » choſe. Je les verrai à ceſte fois bien » confus, & ne fuſt-ce que Meſſire » Queux : allez, ma Mie, vêtez hardi- » ment devant tout le monde pour eſtre » la fleur des Dames. »

La Damoiſelle à moitié entrepriſe répondit : « Meſſire Ydier, mon bon & » loyal ami, il me ſemble, ſauf correc- » tion, que vous ne devriez ſi fort vous » hâter, mais attendre que le Roy le » commandaſt. Non, non, dit Meſſire » Ydier, faites ſeulement ce que je vous » dis ». Lors la Damoiſelle prend tout doucement le Manteau ; & jamais habillement qu'elle porta ne lui fut ſi bien fait de meſure par devant, tant que la compagnie crut pour le coup qu'elle l'avoit gagné ; mais quand on la fit tourner pour voir le derriere, ce fut une pitié ; car ſur ma foi il ne venoit pas juſqu'aux feſſes : dont la riſée commença merveilleuſement grande. Queux ne ſe put tenir de parler, parce que Meſſire Ydier l'avoit gaudi, & lui dit : « Qu'en dites-vous, Meſſire

» Ydier? Il eſt bien caché celui à qui le cul » ſe montre. » Meſſire Ydier ne ſait que dire. Queux prend la Damoiſelle par la main, & la mene avec les autres. « Meſ- » dames, divertiſſez-vous, je vous amene » compagnie.

Que vous conterois-je de plus pour allonger la matiere. Pour concluſion, il n'y eut là Chevalier qui ne le fît eſſayer à ſa femme ou ſa Mie, dont ils eurent depuis le cœur dolent : car tel y avoit eu confiance, qui depuis ne fit que grommeler. Le Meſſager voyant que ſon Manteau ne ſe vouloit donner à perſonne des Damoiſelles qui là eſtoient venues, dit tout haut : Sire, je vous ſupplie, afin que je me ſois bien acquitté de mon devoir, d'envoyer par toutes les chambres chercher, s'il n'y a plus perſonne.

Lors commanda le Roy à Girflet qu'il s'y en aille, & Girflet s'y en va vîtement ; & après avoir bien cherché, ne trouve qu'une ſeule Damoiſelle ſur un lit, malade. Girflet la ſalue, diſant : « Madamoi- » ſelle, levez-vous, il vous faut venir en » ſalle, le Roi vous demande. Meſſire

» Girflet, dit la Damoiſelle, j'obéirai vo-
» lontiers au Roy, mais vous voyez com-
» ment je ſuis ; parquoi il me ſemble que
» me devez tenir pour excuſée. Mada-
» moiſelle, dit Girflet, j'attendrai que
» vous ſoyez habillée pour venir ». Quant elle voit qu'il n'y a remede, elle ſe leve & s'en vient en ſalle.

Son ami là étoit, & ſi vous voulez ſavoir ſon nom, je vous dirai que c'étoit Meſſire Karados *Briſe-Bras*, bon Chevalier & hardi. Quand il la voit venir, tout le ſang lui mue dans le corps ; & bien on le voit au viſage. Il avoit été joyeux de ce qu'elle ne s'étoit pas trouvée dans la compagnie, pour les grands dangers qu'il y avoit vus. Mais ſa joie alors ſe tourne en chagrin, tant il craint qu'elle ne reçoive dèshonneur & reproche ; car il l'aimoit de ſi grant amour que plus ne pouvoit ; & ſi ç'eût été à ſa volonté, jamais elle n'eût eſſayé le Manteau ; & il s'approcha d'elle, & lui dit : « Ma Mie, je vous prie, ſi
» vous doutez de rien, de ne point vêtir ce
» Manteau ; car pour choſe au monde je
» ne voudrois voir devant mes yeux votre

» honte & vous aimer moins qu'aupara-
» vant. J'aime beaucoup mieux eſtre en
» doute que de ſavoir la vérité & vous
» voir aſſiſe à côté de Madamoiſelle Gé-
» nelas & la femme de Meſſire Queux. »
Girflet prend la parole, & dit à Karados.
« De quoi vous tourmentez-vous tant ?
» N'en voyez-vous pas là plus de deux
» cens aſſiſes ſur ces bancs, que l'on
» croyoit au matin eſtre les plus loyales
» de tout le pays. »

La Damoiſelle qui de rien ne s'ébahiſſoit, le prend & l'affuble très-hardiment. Mais en effet ce Manteau fut ſi bien ſéant & devant & derriere, que tous les couturiers du monde ne l'euſſent ſu mieux tailler pour elle. Le Gentilhomme meſſager qui maintenant voit l'aventure achevée, dit tout haut : « Damoiſelle, Da-
» moiſelle, c'eſt à cette heure que votre
» ami doit eſtre bien joyeux ; je vous
» livre le Manteau, car il eſt à vous de
» bon droit. » Le Roi le confirme. Il n'y a Dame ni Chevalier qui aille à l'encontre, quoiqu'ils aient de l'envie aſſez ; mais ſemblant n'en font. Puis ils s'en retour-

nerent triſtes & dolens, & onc depuis n'en rirent. Meſſire Karados *(f)* s'en va avec ſa Mie tant joyeux & content que plus ne pouvoit l'être, & emporterent le Manteau & le garderent depuis bien chérement. Après leur treſpas, il fut mis en un lieu ſecret, & n'y a plus perſonne de noſtre temps qui ſache où il eſt que moi.

Par quoi je veux bien vous avertir, ma Couſine, que quand il vous plaira l'eſſayer pour vous ou pour vos bonnes amies, il eſt en ma puiſſance de le faire apporter. Toutesfois ſi vous croyez que on le doive encore laiſſer où il eſt, qu'il y demeure. Vous y penſerez. A l'égard de moi, je ne veux que ce que vous voulez; car je ſuis & ſerai tant que je vivrai votre meilleur ami. Et puis, quand le Manteau vous ſeroit auſſi un peu court, ſi ne laiſſerois-je pas cependant encore de vous aimer.

Or, vous ai-je achevé mon Conte, ſinon que j'ai oublié à vous dire le nom de celle qui par ſa bonté gagna le dan-

gereux Manteau ; ſachez que on l'appelloit.....

Le Fabliau finit par cette réticence, qui me paraît une choſe fort ingénieuſe.

Ce joli conte, à la morale duquel j'eſpere qu'on ſera grace, parce qu'on ne le regardera ſans doute que comme une plaiſanterie, ſe trouve auſſi dans la premiere partie du Roman de Triſtan, & dans le Roman de Perceval; mais chez l'Auteur de Triſtan, au lieu d'un manteau c'eſt un cor (cornet à boire) *d'ivoire qu'envoie la Fée Morgane.* Et c'eſtait pour qu'Artus puſt connoiſtre toutes les bonnes Dames de ſa Cour : & ſi la Roine avoit jeu avec un autre Chevalier, le ſauroit ſon mari par le cor. On le faiſoit remplir de vin, & on le donnoit aux Dames à boire. Celle qui ſon Seigneur avoit fauſſé, n'y pouvoit boire, que le vin ne répandît ſur elle ; & qui ne l'avoit pas fauſſé, y pouvoit boire ſans répandre.

Dans Perceval, les hommes, comme il eſt juſte, eſſaient la coupe les premiers, afin qu'on ſache auſſi leurs torts ; & il ne s'en trouve aucun qui n'ait la mal-adreſſe de répandre. Parmi les femmes, celle qu'on trouve fidelle eſt l'é-

pouſe, & non la Mie de Karados; ce qui eſt plus dans les bonnes mœurs, & doit conſoler les maris.

Tous mes Lecteurs ſe ſeront rappellé ici ſans doute la Coupe Enchantée *de l'Arioſte; imitée depuis par notre célebre la Fontaine qui, en tirant ſes Contes des Auteurs Italiens, n'a fait que reſtituer à notre langue, ſans le ſavoir, ce que ceux-ci, comme on verra dans la ſuite, en avaient eux-mêmes emprunté. La ſcene dans l'Arioſte ne ſe paſſe point à la Cour d'Artus, mais dans le Château d'un Seigneur dont une Magicienne eſt devenue amoureuſe. Celle-ci poſſede la coupe, qu'avait faite autrefois la Fée Morgane pour convaincre le Roi ſon frere de l'infidélité de ſon épouſe. La Magicienne la donne dans le même deſſein au Seigneur, lequel à ſon tour y fait boire tous ceux qui viennent loger chez lui. Renaud, à qui elle eſt préſentée, refuſe ſeul de la prendre, & préfere ſagement la tranquillité que lui donne la bonne opinion qu'il a de la vertu de ſa femme à un éclairciſſement dangereux qui, ſans rien ajouter à ſon bonheur, eût pu peut-être y nuire pour toujours.*

La Fontaine a changé peu de choſe à la marche du poëte Italien, & ne s'eſt permis, à ſon ordinaire, que l'embelliſſement des dé-

tails dans leſquels on ſait qu'il excelle.

On ſait auſſi qu'après avoir mis en Conte ce ſujet, il en a fait ſous le même titre une Comédie qui ſe trouve ſous le nom & parmi les œuvres de Champmêlé.

Dans le Roman de Perceforet, IVe *Partie, on lit quelque choſe de ſemblable au* Manteau mal taillé *ou à la* Coupe Enchantée; *c'eſt une roſe magique, douée de la même vertu. Portée par une fille ou par une femme qui n'a aucun reproche à ſe faire, elle reſte fraîche; dans l'autre cas elle ſe fanne.*

Dans les Contes à rire, *p. 89, une Silphide, amoureuſe d'un Prince, & voulant lui faire connaître l'infidélité de ſon épouſe, lui donne une fleur & un vaſe qui doivent noircir ſi la femme eſt infidelle.*

Dans le Conte de Sénecé, intitulé Camille, *un Magicien donne au mari jaloux un portrait en cire qui aura de même la propriété de changer de couleur.*

Les Fabliers ſe ſont égayés ſur la fidélité de leur ſexe, comme ils ont plaiſanté ſur celle des femmes. Le Conte ſuivant eſt le pendant du Manteau mal taillé.

NOTES.

(a) Mourgue, Morgane, ou Morgain, comme l'appellent les anciens manuſcrits, était ſœur d'Artus, & éleve de Merlin qui lui enſeigna la magie. Elle avait pour amant le Chevalier Guiomars, avec lequel elle fut un jour ſurpriſe au lit par la Reine. Genévre qui de ſon côté, aimant le beau Lancelot, avait des motifs pour excuſer ſa belle-ſœur, eut l'imprudence d'aller publier ſa honte. Morgane ſe retira de la Cour; mais elle jura de ſe venger : & de-là vinrent toutes les niches qu'elle fit à ſon ennemie dans la ſuite.

Ce Merlin dont nos Romanciers la font éleve, naquit, ſelon eux, en Angleterre, du commerce d'un Démon avec une fille vierge. Il ſervit long-tems par ſa ſcience magique le Roi Artus; mais enfin il périt par cette ſcience même : car s'étant choiſi pour maîtreſſe la jeune Viviane, celle-ci, ſous prétexte de n'avoir rien à craindre de ſes parens, demanda au Magicien deux enchantemens, avec leſquels elle pût les tenir endormis ou enfermés autant qu'il lui plairait. Merlin les lui enſeigna. Elle ſe ſervit du premier pour l'en-

dormir lui-même toutes les fois qu'il venait coucher avec elle ; & par cette adreſſe, dont le motif eſt louable, ſut ainſi ſe conſerver toujours pure. Mais par une perfidie horrible, qu'on ne peut excuſer, elle employa enſuite le ſecond pour l'enfermer dans une forêt, (d'autres manuſcrits portent dans un tombeau,) où il mourut. Les Romanciers ajoutent que ſon eſprit y ſubſiſtait toujours, & que de tems en tems on y entendait ſa voix.

L'Arioſte a adopté la verſion du tombeau, & il le place auprès de Poitiers [a].

J'ai honte de tirer de l'oubli, où elles devraient reſter, ces fables inſenſées de l'enfance de notre littérature : mais ce ſont des Mémoires qui, comme je l'ai dit, peuvent ſervir à l'hiſtoire de l'eſprit humain ; & je vois tous les jours applaudir à de gros volumes ſur la Mythologie grecque & romaine, ſouvent bien autrement abſurde, & aſſurément bien plus étrangere pour nous.

[a] *Ch. 3, & 8 du Roll. Fur.*

(*b*, *La Fée.*) Il y avait deux ſortes de Fées. Les unes étaient des eſpeces de Nimphes ou de Divinités, & on en va voir un exemple dans le Fabliau de Lanval. Les autres n'étaient à proprement parler que des Sorcieres, c'eſt-à-dire, des femmes inſtruites dans la magie ; telles que Morgane, Viviane, & la Fée

de Bourgogne, toutes trois éleves de Merlin. Ces dernieres Fées avaient à leurs ordres tout l'enfer, & pouvaient opérer les plus grands prodiges ou cauſer aux hommes les plus grands maux. Mais elles ne poſſédaient point, comme les autres, un pouvoir qui leur fût propre; elles n'éraient redoutables & puiſſantes que par l'entremiſe des Démons avec qui elles avaient commerce. De tems immémorial, dans l'Abbaye de Poiſſy, fondée par S. Louis, on diſait tous les ans une meſſe pour préſerver les Religieuſes du pouvoir des *Fées;* & il n'y a pas fort long-tems que cet abus a été détruit. Quand on fit le procès à la Pucelle d'Orléans, les Docteurs lui demanderent pour premiere queſtion, *ſi elle avait connaiſſance de ceux qui allaient au Sabat avec les Fées? ou ſi elle n'avait pas aſſiſté aux Aſſemblées tenues à la Fontaine des Fées, proche Domprein, & autour de laquelle danſent les malins Eſprits.* Le *Journal de Paris ſous Charles VI & Charles VII*, prétend qu'elle avoua qu'à l'âge de vingt-ſept ans elle allait ſouvent, malgré ſon pere & ſa mere, *à une belle Fontaine au pays de Lorraine, laquelle elle nommoit bonne Fontaine aux Fées notre Seigneur.* Qui n'a entendu parler du Château de Pirou en Normandie, bâti par les Fées; de celui

de Luſignan, conſtruit en Poitou par la fameuſe Mélusine, &c. Tous nos vieux Romans ne ſont pleins que de ces Diableries inſenſées, que d'abord on eſt tenté de regarder comme un moyen groſſier, employé par des gens ſans goût, pour frapper & ſurprendre l'imagination de leurs lecteurs; mais ils content ces ſottiſes de ſi bonne foi, que bientôt il faut les plaindre : & peut-être eſt-ce-là une des preuves les plus frappantes de l'état d'enfance où ſe trouvait alors la raiſon humaine; car enfin ces Meſſieurs étaient les beaux eſprits de leur ſiecle. Cependant il faut convenir auſſi que les Fabliers ſont ſur ce point beaucoup moins répréhenſibles que les Romanciers, & qu'au mêlange près de la dévotion avec la galanterie, leurs Contes, comme on le verra, offrent très-peu de ſuperſtition.

(*c Bréhus-ſans-pitié.*) Les ſobriquets, ajoutés au nom propre, avaient commencé à ſe multiplier ſur la fin du Xe ſiecle, & au commencement du XIe, & ils étaient devenus dans le XIIe & le XIIIe très-communs. On trouve mille exemples de Rois & de Princes qui en porterent. Les Romanciers en ont donné de même à preſque tous leurs héros; *Agravain-l'Orgueilleux*, *Sacremor-le-Deſ-*

rée, *Giron-le-Courtois*, *Danain-le-Roux*, *Harmin-le-Felon*, &c.

(*d*, *Meſſire Ydier.*) Les Chevaliers, ſoit qu'on leur parlât, ſoit qu'on parlât d'eux, étaient appellés *Sire*, *Meſſire* ou *Monſeigneur*. Les Rois mêmes & les Reines leur donnaient ce titre. Le Poëte obſerve ici exactement l'étiquette pour chacun d'eux. On ne traite encore aujourd'hui, dit-on, le Parlement de *Noſſeigneurs*, que par un ancien uſage, établi lorſqu'il était compoſé de Chevaliers.

(*e*, *Hélas ! dit Girflet.*) Girflet était Ecuyer d'Artus, auſſi n'eſt-il pas nommé *Meſſire*; & quand ce titre lui eſt donné plus bas par une Demoiſelle, c'eſt une pure politeſſe.

(*f*, *Meſſire Karados.*) Les noms des héros de Roman ne ſont pas toujours des noms imaginaires. Il en eſt quelques-uns qui ont appartenu à des familles illuſtres, & qu'on retrouve dans les hiſtoires du tems. M. de Sainte-Palaye, aux écrits de qui je dois cette remarque, ſoupçonne que ce pouvait être une flatterie employée vis-à-vis d'un grand-Seigneur par un Romancier ſon protégé ou ſon vaſſal. Je trouve un Karados dans une ballade qu'Euſt. Deſchamps * adreſſe au Roi ſur les Chevaliers & Princes qui ſont de ſa Maiſon;

* *Poëſies manuſc.*

&, quoique ces poéſies ſoient poſtérieures au tems de nos Fabliaux, on m'accordera ſans peine qu'un nom qui était conſidérable au XIVe ſiecle pouvait l'être au XIIIe. Or maintenant ne ſe pourrait-il pas que l'Auteur du *Court Mantel* eût imaginé ſon Conte pour faire ſa cour à quelque Karados, & amener adroitement l'éloge de la maîtreſſe ou de la femme de ce Seigneur? Cette conjecture qui ajouterait au mérite de ſon Fabliau m'a ſéduit, je l'avoue; & ſi je ne craignais de trouver, comme les Commentateurs, de l'eſprit où l'on n'en a peut-être pas mis, je dirais qu'elle m'a paru plus probable encore à une ſeconde lecture. Au reſte, ſi elle était vraie, l'on conviendra que, malgré l'injuſtice qu'il y a de blâmer toutes les femmes pour en louer une ſeule, nos poéſies modernes offriraient peu d exemples d'une louange auſſi délicate & auſſi fine.

LE VALLON DES FAUX AMANS.

IL y avait un an que Lancelot *(a)*, abſent de Carduel, était éloigné de la belle Reine Genévre, ſa Mie. Après avoir délivré des Chevaliers, ſecouru des Dames, exterminé des brigands & aboli beaucoup de mauvaiſes coutumes *(b)*, il revenait vers elle plus amoureux que jamais; quand ſur un tertre, à l'entrée d'un vallon, il apperçut une Demoiſelle qui fondait en pleurs & qui en maudiſſant Morgane s'arrachait les cheveux. Touché de compaſſion, le Chevalier s'approcha & lui demanda le ſujet de ſes douleurs. « Hélas, Sire, dit-elle, j'avais pour » ami le plus brave des Chevaliers, & » une jalouſie imprudente vient de me le » faire perdre. J'ai voulu connaître s'il » m'était fidele, je l'ai fait entrer dans ce » vallon de la déteſtable Morgane : il

» vient d'y être enfermé pour jamais ; &, » quoique convaincue à préſent de ſon » infidélité, je ſens néanmoins qu'il m'eſt » impoſſible de vivre ſans lui. »

Lancelot ne comprit rien à ce diſcours qui ne lui ſembla d'abord que le délire d'une tête amoureuſe, dérangée par la jalouſie. Envain il cherchait des yeux cette priſon dont on lui parlait ; il ne voyait qu'un vallon frais & riant, arroſé d'une riviere dont les bords étaient plantés de quelques arbres, & terminé dans ſon enceinte circulaire par des montagnes couronnées de forêts. Il pria donc la Demoiſelle de s'expliquer plus clairement ; jurant au reſte de lui rendre ſon ami, s'il vivait encore : & elle parla ainſi :

« Vous connaiſſez ſans doute cette Mor- » gane, la ſœur du Roi Artus, ſi fameuſe » par ſes enchantemens & ſa ſcience ma- » gique. Elle était dévenue éperdument » amoureuſe d'un beau Chevalier ; & » comme elle l'aimait plus que toutes » choſes au monde, elle croyait auſſi en » être aimée de même. Il ne s'était rendu » néanmoins qu'à la crainte de ſa puiſ-

» ſance ; & avait pour amie une Demoi-
» ſelle jeune & charmante, auſſi belle
» que Morgane l'était peu. La Fée, quand
» elle découvrit ce ſecret funeſte, faillit à
» en mourir de douleur ; mais l'eſpoir de
» la vengeance la ranima. Elle fit épier
» les deux Amans ; & un jour qu'ils
» étaient dans ce beau vallon occupés à
» ſe donner des preuves mutuelles de leur
» amour, elle parut tout-à-coup à leurs
» yeux ; puis après avoir exhalé ſa fureur
» en reproches injurieux, leur annonça
» un châtiment qui n'allait plus finir
» qu'avec leur vie. Auſſi-tôt en effet
» elle les attacha magiquement dans ce
» lieu même, où placés à quelques pas
» l'un de l'autre, ſe voyant ſans ceſſe, &
» ſans ceſſe tourmentés par les deſirs les
» plus violens, ils ne peuvent cependant
» ni ſe parler ni ſe réunir *(c)*. Ce n'eſt
» pas tout. Pour venger ſon ſexe des in-
» fidélités de l'autre, Morgane deſtina
» par enchantement la vallée à ſervir de
» priſon à tous les faux amans. Un mur
» d'air, tranſparent & ſolide, plus im-
» pénétrable que le fer même, lui ſert

» d'enceinte. Du moment qu'un homme
» y entre, s'il eſt coupable de la moin-
» dre infidélité envers celle qui l'aime,
» le retour lui eſt fermé pour jamais.
» La priſon, au reſte, eſt, dit-on, aſ-
» ſez douce : car Morgane ne veut qu'em-
» pêcher ſes captifs de faire des infidélités
» nouvelles. Elle fournit abondamment à
» tous leurs beſoins ; ils occupent des ap-
» partemens très-agréables, peuvent jouer,
» danſer, ſe voir entr'eux. Une femme,
» ſi elle vient avec ſon ami, peut y reſter ;
» & il lui eſt même permis de ſortir ou
» de rentrer à ſon gré, pourvu toutefois
» qu'elle-même ait été fidelle. Mais, mal-
» gré tous ces adouciſſemens, l'ennui
» de cette éternelle captivité eſt ſi vio-
» lent, que bientôt la plupart de ceux
» qui s'y trouvent condamnés y périſſent
» de langueur & de chagrin. Voilà dix-
» huit ans qu'eſt ouvert ce lieu de ven-
» geance qu'on nomme également le *Val-*
» *lon périlleux*, le *Vallon ſans retour*,
» ou le *Vallon des faux Amans*. Il ſe
» paſſe peu de jours qu'il n'y entre quelque
» amant ou quelque époux ; & depuis dix-

» huit ans, il n'y en a pas encore un » ſeul, dit-on, qui ait pu en ſortir *(d)*.

» Eh bien, ils en ſortiront tous aujour- » d'hui, s'écria vivement le Héros, & » mon bras.... — Ah! Sire, n'expoſez » pas envain votre liberté. La valeur ne » peut rien ici, il ne faut que des vertus. » — J'en ai beaucoup moins que je ne » devrais ſans doute; mais enfin quand on » eſt réſolu de ſe battre juſqu'à la mort, » quelles vertus faut-il donc encore avec » cela? — On doit n'avoir jamais manqué à » ſa Mie, & n'avoir même jamais ſouhaité » de lui manquer. — Et s'il ſe rencontrait » ce loyal Chevalier qui eût toujours été » fidele en amour....? — Sire, cette aven- » ture le rendrait immortel: car il aurait » la gloire de délivrer tous les priſon- » niers & de rompre pour toujours l'en- » chantement du vallon. Mais nous ne de- » vons pas nous flatter d'un tel bonheur. Où » trouver cet homme rare, cet homme » merveilleux, aſſez conſtant pour n'avoir » aimé qu'une ſeule femme? Morgane » elle-même ne l'eſpérait pas, quand elle » a mis à ſon charme cette clauſe impoſ- » ſible.

» ſible. Croyez-moi, Sire, portez vos pas
» ailleurs : on peut ſans honte renoncer à
» une entrepriſe où le courage eſt ſuperflu.
» Pour moi c'en eſt fait, je veux aller m'en-
» fermer dans la priſon de l'ingrat que
» j'aime ; & quelque libre que je ſois d'en
» ſortir, on me verra vivre & mourir
» avec lui. Demoiſelle, s'écria Lancelot,
» non, vous ne mourrez pas ; attendez-
» moi ici, vous allez voir s'il eſt encore
» des amans loyaux ». En diſant cela, le Chevalier pique ſon cheval, & s'élance dans le vallon.

Il ne vit d'abord qu'une eſpece de brouillard ou de fumée imperceptible. C'était le mur d'air qui ſervait de barriere, & qui s'ouvrit librement à ſon paſſage. Mais à peine eut-il mis le pied dans l'enceinte, qu'il ſe trouva ſuivi par une muraille épaiſſe laquelle ſans ceſſe preſſant ſes pas, le forçait d'avancer & l'empêchait de ſonger au retour. A l'entrée du lieu ſe voyait une chapelle que Morgane avait fait bâtir pour que ſes priſonniers *puſſent chaque jour aſſiſter à la Meſſe (e)*. A droite & à gauche étaient leurs maiſons.....

Je ſupprime le reſte de l'aventure, dont le dénouement eſt abſolument ſemblable à celui de LA MULE SANS FREIN, *& qui de même n'offre plus que des combats; car dans ces ſiecles de proueſſe, juſtice n'était bien faite que quand on avait tué ou battu. Lancelot eſt par-tout vainqueur. Morgane ſoupirant de douleur de voir la Reine qu'elle hait, poſſéder un amant ſi brave & ſi fidele, eſſaie en vain de le lui arracher. Il réſiſte à ſes carreſſes & à ſes offres. Les priſonniers ſont délivrés; ils viennent en foule remercier leur bienfaiteur; la Demoiſelle rivale de la Fée eſt rendue à ſon ami; celle qui attendait en dehors, à l'entrée du vallon, retrouve le ſien; l'enchantement eſt rompu, & tout le monde ſort content.* Morgane ſeule était triſte, *dit l'Auteur qui finit par un trait naïf de ſentiment ſon Hiſtoriette badine.* Quand elle vit partir le Chevalier; Lancelot, Lancelot, *lui dit-elle*, vous vous applaudiſſez maintenant: mais bientôt que de reproches vous aurez à vous faire, & que de femmes par vous vont être malheureuſes!

On ne ſera pas ſurpris qu'une aventure auſſi brillante pour Lancelot ſe trouve dans le Ro-

man de son nom ; mais pour la lier au reste de l'Ouvrage, il a fallu changer quelque chose au dénouement. Ainsi Morgane, après que les prisonniers sont délivrés, enleve le Héros qui par-là se trouve entraîné dans d'autres aventures.

NOTES.

(*a*, *Lancelot*) Fils d'un de ces Rois de Gaule, vassaux d'Artus, était l'amant chéri de l'épouse du Monarque, & le plus brave ainsi que le plus beau de tous les Chevaliers de la *Table-Ronde*. Sa fidélité pour la Reine est renommée dans les Romans ; & avec les moyens qu'il avait pour plaire, on croira sans peine que cette fidélité fut souvent mise à l'épreuve. Une femme étant venue le trouver la nuit, & l'assurant que la Reine ne pourrait en être instruite ; *quand elle ne le saurait jamais*, dit-il, *mon cœur qui est toujours près d'elle ne pourrait l'ignorer* : sentiment un peu mistique, mais sublime, & qu'on regrette de trouver avec un attachement criminel. Dans nos cartes à jouer, un des quatre Valets porte encore aujourd'hui le nom de Lancelot ; ce qui prouve quelle

était à l'époque de l'invention de ce jeu la célébrité du Héros fabuleux.

(*b*, *Après avoir délivré des Chevaliers, ſecouru des Dames, exterminé des brigands & aboli beaucoup de mauvaiſes coutumes.*) C'était à peu-près là que ſe réduiſaient les exploits des Chevaliers errans; ſorte de Héros vagabonds qu'il a été très-facile à l'immortel Auteur de *Dom-Quichotte* de rendre ridicules; mais dont l'enthoûſiaſme cependant, les travaux & la valeur, méritent peut-être aujourd'hui notre reconnaiſſance. Qu'on ſe rappelle qu'il fut un tems où la France était devenue la proie d'un millier de petits tyrans qui tous aſpiraient à l'indépendance & à la ſouveraineté; qu'on vit les plus forts, après avoir écraſé les plus faibles, ſe former ainſi des domaines, battre monnaie, élever des fortereſſes, faire à leur gré la guerre ou la paix, condamner ſans appel les Vaſſaux qu'ils s'étaient ſoumis & qu'ils nommaient leurs ſujets, leur impoſer arbitrairement des taxes, & les obliger par ſerment de les ſuivre en guerre, même contre le Roi; qu'il n'y avait nulle part de sûreté ni de commerce; que les femmes étaient enlevées, les orphelins dépouillés, les voyageurs volés ſur les chemins ou dans les bois, les marchands rançonnés &

tous les ponts, gués & paſſages; que par-tout enfin régnait la violence, le brigandage & la guerre. C'eſt au milieu de cette anarchie effroyable que l'enthouſiaſme tout-à-coup enfanta la Chevalerie; c'eſt-à-dire, un ordre d'hommes généreux qui ſe dévouerent avec ſerment à ſecourir les veuves, les orphelins, & tous les opprimés; & dont pluſieurs, ſans attendre qu'on vînt implorer leur ſecours, par un fanatiſme qui ne ſe trouve gueres que dans de grandes ames couraient, au péril de leur vie, par-tout où il y avait des oppreſſeurs à détruire & des torts à redreſſer. Hélas! l'héroïſme & la vertu ſont ſi rares parmi les hommes, qu'il n'eſt aſſurément pas de leur intérêt de leur prêter des ridicules. Il y avait tant d'autres reproches, & bien mieux fondés, à faire à la Chevalerie; mais ceux-ci n'euſſent qu'attriſté, & l'on veut faire rire.

(c, *Elle les attacha magiquement dans ce lieu même.*) Dans le *Rolland* du Boyardo, la Fée Silvanelle, amoureuſe de Narciſſe, le ſurprenant de même avec ſa rivale, impoſe la même peine aux deux amans.

(d) Dans les *Cent Nouvelles nouvelles de Mad. de Gomez*, un Eſpagnol obligé de fuir ſa patrie pour avoir poignardé ſa femme qu'il avait ſurpriſe en adultere, ſe réfugie à Mélille

* *Tome XIV, Nouv. 74 & 75.*

chez les Maures d'Afrique, où il change de religion & devient Roi. Afin de ſe venger du ſexe que ſon épouſe lui a fait haïr, il bâtit un Serrail, dans lequel il enferme toutes les femmes de ſes Etats dont les matis ont à ſe plaindre, & celles que ſes ſujets corſaires peuvent prendre dans leurs courſes. On tente pendant un an la fidélité de celles-ci, & toutes ces priſonnieres ne doivent être libres que quand il ſe ſera trouvé une femme fidelle à ſon époux ou à ſon ami, *& aſſez vertueuſe pour faire excuſer les déſordres des autres.* Il eſt étonnant que Mad. de Gomez n'ait profité de notre Fabliau, que pour le tourner au deshonneur de ſon ſexe.

(e, *Une chapelle que Morgane avoit fait bâtir pour que ſes priſonniers puſſent entendre la Meſſe.*) Une Chapelle! la Meſſe! dans un pareil ſujet! On verra d'autres exemples de ce mêlange abſurde & impie; & les Romanciers en ſont pleins. La nuit ils font coucher leurs Héros avec une maîtreſſe, mais ils ne manquent jamais de leur faire entendre la meſſe le lendemain. Ce Merlin même, le plus grand Magicien de la terre ſelon eux, ce Merlin qui fut fils d'un Démon, & formé, d'après un conſeil des Eſprits infernaux, pour anéantir *l'œuvre de Rédemption;* eh bien, ce Merlin

eſt batiſé ; c'eſt un zèlé Catholique qui n'emploie la plupart de ſes enchantemens que pour *avancer Chrétienté ;* il fait faire des bâtards parce qu'ils ſoutiendront un jour la Foi ; il favoriſe des adulteres . . . . . En liſant ces abſurdités dégoûtantes, je me ſuis dit : l'ignorance n'empêche pas d'écrire, voilà ce qu'elle produit ; l'ignorance n'eſt donc bonne à rien.

LAI (a) DE LANVAL.

ARTUS aux fêtes de la Pentecôte, tenait ſa Cour-Pléniere à Carduel ; & libéral autant que magnifique, il avait répandu à pleines mains les bienfaits & les préſens ſur tous ceux qui l'entouraient. Un ſeul homme s'en vit privé : c'était Lanval, Chevalier Breton *(b)*, qui l'avait très-bien ſervi, & que le Monarque néanmoins affectait depuis long-tems d'oublier. Lanval était fils de Roi ; & dans toute l'Angleterre vous n'euſſiez pu trouver un Chevalier plus brave & plus beau : mais ne recevant rien du Prince, & ne lui demandant rien, dénué de reſſources dans un pays étranger, il ſe vit à la fin réduit à une telle détreſſe qu'il lui fallut quitter la Cour de ſon Suzerain.

Il partit donc ſans prendre congé de perſonne, ſans même trop ſavoir où il irait, & marcha ainſi à l'aventure pendant plus de la moitié du jour. Enfin,

ayant trouvé une prairie qu'arroſait une riviere, il déſcendit pour laiſſer paître & repoſer ſon cheval ; & pendant ce tems, couché ſur l'herbe, & le coude appuyé ſur ſon manteau, il regardait l'eau couler, & rêvait triſtement à ſon malheur.

Un bruit ſoudain qu'il entendit à ſes côtés lui fit tourner la tête. Il apperçut deux Demoiſelles d'une beauté raviſſante, & vêtues très-richement, qui après l'avoir ſalué l'inviterent, de la part de leur Maîtreſſe, à ſe rendre dans une tente qu'elle avait fait dreſſer non loin de là. Lanval, étourdi du compliment, ſe leva & les ſuivit, ſans ſonger même à ſon cheval. Il trouva un pavillon de ſoie *(c)* ſurmonté d'un aigle d'or, & vit ſur un lit magnifique la plus belle perſonne que des yeux humains puiſſent jamais voir.

Fleur
Flor de lis & roſe nouvele,
paraît au tems
Quant ele pert ou tans d'été,
Elle ſurpaſſait beauté
Treſpaſſoit elle de biauté.

Un manteau doublé d'hermine & teint

en pourpre d'Alexandrie *(d)* couvrait ſes épaules. La chaleur *(e)* l'avoit forcée de l'écarter un peu ; & l'œil, à travers cette ouverture, appercevait une peau plus blanche que l'hermine qui la touchait.

Le Chevalier était tellement interdit, qu'il ne put ni avancer ni parler. Elle l'appella. « Lanval, lui dit-elle, c'eſt » vous que je viens chercher ici. Vous » m'avez plu, je vous aime, & veux » bientôt vous en donner de telles preu- » ves, que cet Artus qui vous dédaigne, » & que tous les Rois de la terre en- » vieront votre ſort ».

Ce diſcours tendre retira le Chevalier de ſon premier étonnement, &, comme une étincelle, enflamma ſubitement ſon cœur. Il répondit à la Dame que s'il était aſſez heureux pour obtenir ſon amour, jamais elle ne pourrait lui rien ordonner que ſa valeur n'osât entreprendre ; & il proteſta qu'il ne deſirait plus déſormais qu'une ſeule choſe au monde, l'aſſurance de la voir toujours & de ne pouvoir plus être ſéparé d'elle.

Les Demoiſelles entrerent dans ce mo-

ment, apportant des habits magnifiques ; il s'en revêtit, & ſembla encore mille fois plus beau. Bientôt après, le dîner parut. La Fée *(f)* lui fit prendre place ſur le lit auprès d'elle. Les Pucelles *(g)* ſervirent elles-mêmes. Tous les plats étaient exquis ; mais,

premier mets il y eut d'abord
Un entremés i ot premier
Qui
Ki moult plaiſoit au Chevalier :
il embraſſait ſouvent.
Car ſa Mie baiſioit ſovent.

Après la table, il obtint d'elle la derniere preuve de ſon amour. Enfin, pour achever de vous peindre ſa ſituation, il était tellement tranſporté de plaiſir qu'il eût voulu paſſer toute ſa vie dans ce pavillon délicieux. Mais le ſoir, quand la nuit approcha, la Fée lui dit : « Je ne » puis vous garder davantage ; levez-» vous, retournez à la Cour, & déployez-» y une magnificence digne de vous & de » moi. Quelque dépenſe qu'il vous plaiſe » de faire, l'or ne manquera jamais à vos » beſoins. Si quelquefois votre tendreſſe

» me deſire, (& je me flatte que ce ne » ſera jamais que dans les lieux où votre » amie pourra paraître ſans rougir), je » vous permets de m'appeller ; & dans » l'inſtant, inviſible pour tout autre, je » m'offrirai à vos yeux. Mais ſur-tout que » perſonne ne puiſſe jamais ſoupçonner » votre bonheur. J'exige le ſecret le plus » profond, & vous annonce que dès le » moment où vous y manquez, vous » perdez mes bontés & ne me revoyez » jamais ». A ces mots elle l'embraſſa, & lui dit adieu. Son cheval l'attendait à l'entrée de la tente. Il partit, tellement étonné de ſon aventure qu'il ne pouvait la croire, & qu'il regardait de tems en tems en arriere, comme pour ſe convaincre qu'on ne l'avait pas abuſé par une illuſion.

De retour à Carduel, il combla de préſens ceux qui l'avaient ſervi, racheta des priſonniers, remit en équipage des Chevaliers pauvres, habilla des Ménétriers (*h*), fit des dons à des Croiſés & à des Pélerins ; & cependant ſa bourſe ſe trouvait toujours remplie. Mais ce qui plaiſait encore bien autrement

autrement à ſon cœur, c'eſt que le jour ou la nuit, dès que l'amour le preſſait & qu'il appellait la Fée, elle ſe rendait auſſi-tôt à ſes deſirs.

Écoutez maintenant comment ce bonheur fut troublé.

A la fête de la S. Jean, beaucoup de Chevaliers ſe trouvaient au Château. Quand on eut ſoupé, ils deſcendirent au verger pour ſe promener. La Reine, qui en ſecret aimait Lanval, & qui des fenêtres de la tour qu'elle habitait l'avait apperçu parmi eux, propoſa ſans affectation aux Dames de deſcendre auſſi. On ſe réunit, on folâtra, on ſe prit par les mains pour danſer; la joie devint générale.

Lanval ſeul s'ennuyait, parce qu'il ſongeait à ſa Mie; & il s'échappa, dès qu'il le put, pour retourner auprès d'elle. Genévre, qui depuis long-tems cherchait l'occaſion de le trouver ſeul, ſaiſiſſant avidement celle-ci, l'appella, & lui parla en ces termes: « Lanval, je vous ai toujours » eſtimé, & il ne tient qu'à vous d'avoir » mon cœur, car je vous aime: parlez, » ne le deſirez-vous pas »? Le Chevalier

aimait déja, comme vous avez vu ; & d'ailleurs, n'eût-il pas aimé, il était trop loyal pour manquer jusqu'à ce point au Monarque qui avait reçu sa foi *(i)*. Enfin, que vous dirai-je ; après bien des sollicitations tendres, la Reine furieuse s'emporta en invectives, & lui fit un reproche si horrible que, piqué à son tour, il avoua qu'il avait une Mie, mais que sa Mie était si parfaitement belle qu'une seule de ses suivantes l'emportait sur la Reine en beauté.

Cette réponse humiliante acheva d'accabler Genévre. Elle se retira dans sa chambre pour pleurer, & se mettant au lit, déclara qu'elle n'en sortirait plus que le Roi son époux n'eût promis de la venger. Il était à la chasse. Le soir quand il rentra, elle se jetta à ses pieds, & lui demanda vengeance d'un insolent qui non-seulement avait osé la *prier d'amour*, mais qui, sur ses refus, l'avait accablée d'injures, en ajoutant qu'il possédait une maîtresse dont les suivantes valaient mieux qu'elle. Séduit par les larmes de son épouse, Artus s'enflamma de colere ; il jura qu'il ferait brûler ou pendre le

coupable (*k*), & envoya dans l'inſtant trois de ſes Barons (*l*) pour l'arrêter.

Lanval s'en était retourné triſte & chagrin. Quoiqu'il n'eût pas nommé ſon amante à la Reine, il avait cependant parlé de ſon bonheur, & il tremblait que la Fée ne s'en vengeât. A peine fut-il rentré chez lui, qu'impatient de ſortir d'inquiétude, il l'appella; mais pour cette fois elle fût ſourde à ſes vœux. Il eut beau ſe plaindre, ſoupirer, maudire ſon indiſcrétion & demander grace, tout fut inutile; elle refuſa toujours de ſe montrer. Les Barons le trouverent en larmes quand ils vinrent le ſommer de ſe rendre à la Cour du Roi pour ſe défendre. Le déſeſpoir dans le cœur, & peu inquiet ſur des jours qui lui étaient devenus odieux, il les ſuivit.

Dès qu'il parut, le Monarque lui reprocha avec amertume ſa félonie. Lanval ſurpris proteſta de ſon innocence ſur la ſéduction dont on l'accuſait; mais il confeſſa naïvement l'incivilité qui lui était échappée dans la colere, & ſe ſoumit du reſte au jugement de la Cour. On lui nomma en

conſéquence, des Juges choiſis parmi ſes Pairs *(m)*. Ceux-ci lui aſſignerent un jour pour comparaître ; & en attendant ils exigerent, ou qu'il ſe conſtituât priſonnier, ou qu'il donnât un répondant.

Comme l'accuſé n'avait point de parens en Angleterre, & que dans ſon malheur il ne comptait plus ſur ſes amis, il s'apprêtait à marcher vers la priſon ; mais Gauvain, quoique le neveu du Monarque, & les Chevaliers qui étaient au Château, ayant offert pour ſon cautionnement leurs terres & leurs fiefs, la garantie fut acceptée, & il lui fut permis de retourner au lieu de ſa demeure. Il était ſi profondément affligé que ſes amis qui l'y accompagnerent & qui ſe propoſaient de lui faire quelques reproches ſur ſa dangereuſe indiſcrétion, ſe virent obligés, au contraire, de l'exhorter à prendre courage. Il fallut même qu'ils vinſſent tous les jours le conſoler ; car il refuſait de manger, il appellait ſans ceſſe la mort, & leur donnait lieu de craindre que la douleur ne lui fît perdre tout-à-fait la raiſon.

Le jour fixé arriva enfin. Les Barons

s'aſſemblerent; & les Chevaliers qui avaient été les *pleges (n)* de Lanval vinrent le leur repréſenter. Artus voulut préſider à la ſéance. Animé par ſon épouſe qui était préſente, il animait lui-même les Juges. On interrogea l'accuſé, & on le fit ſortir enſuite pour aller aux voix; mais ces braves guerriers avaient honte de condamner ainſi à la mort *(o)* un Chevalier ſans reproche, un jeune homme ſi beau, loin de ſa patrie, & ſans appui dans une Cour étrangere. Pluſieurs n'opinaient qu'à la priſon; & l'un d'eux, dans l'eſpoir de le ſauver, ayant propoſé de l'obliger à montrer ſa maîtreſſe, afin qu'elle pût être comparée à la Reine & qu'on jugeât s'il avait eu raiſon de la lui préférer, cet avis fut adopté unanimement. Par malheur il n'était plus en ſa puiſſance de la faire voir; & ce dernier moyen qu'on vint lui offrir ne ſervit qu'à le convaincre qu'il n'avait plus de reſſource.

On allait donc prononcer, lorſque tout-à-coup on vit paroître deux Demoiſelles montées ſur des chevaux gris, & ſi belles qu'on crut d'abord que l'une des deux était

la Mie qu'avait tant vantée Lanval. Elles ſe préſenterent devant le Roi ; & en lui annonçant l'arrivée de la Dame leur maîtreſſe, le prierent de lui faire préparer *une chambre* qu'elle pût occuper. Un inſtant après, deux autres parurent, d'une taille majeſtueuſe, & plus belles encore que les premieres. Elles étaient vêtues d'un bliaud d'or *(p)*, & montaient des mules eſpagnoles. Le Monarque à qui elles demanderent un gîte & pour elles & pour leur Maîtreſſe, alla les conduire lui-même ; & comme s'il eût craint que Lanval échappât à ſa vengeance, il revint au plus vîte preſſer le jugement.

Mais des cris de joie & des acclamations bruyantes qu'on entendit au-dehors arrêterent de nouveau les Juges. Ils regardent, & voient venir ſur un cheval plus blanc que la neige *(q)* une Dame d'une beauté ſurnaturelle & divine. Elle avait un manteau de pourpre griſe, était ſuivie d'un levrier, & tenait un épervier ſur le poing *(r)*. Hommes, Femmes, Chevaliers, Bourgeois, tout ce qui habitait l'enceinte du Château était accouru ſur ſon paſſage,

& l'on n'entendait autour d'elle qu'un murmure confus d'admiration & d'éloges.

Les amis de Lanval ne doutant pas que ce ne fût-là celle qui devait le ſauver, vinrent en hâte lui annoncer cette heureuſe nouvelle. Aſſis triſtement à l'écart, il n'attendait plus que l'inſtant de mourir, & s'en applaudiſſait, puiſqu'il avait perdu celle qui faiſait tout ſon bonheur. Au diſcours de ſes amis, il leva les yeux pour la regarder. C'eſt elle, c'eſt elle, s'écria-t-il, & je vais mourir content, puiſque je l'ai revue.

Le Monarque avec toute ſa Cour alla au devant de la Dame. Elle entra dans le Palais, ſalua, & parla ainſi : « Roi, » & vous Barons, écoutez-moi. Artus, » j'ai aimé l'un de tes Chevaliers, ce » Lanval qui t'avait ſi bien ſervi *(s)*, & » que j'ai été obligée de récompenſer pour » toi. Il m'a déſobéi, & j'ai voulu l'en » punir en le laiſſant pendant quelque » tems aux portes de la mort ; mais il m'a » été fidèle, & je viens l'en récompenſer. » Barons, vous avez exigé ma préſence » pour le condamner ou l'abſoudre ; me

» voici : comparez maintenant & pro-» noncez ». Ils s'écrierent tous que Lanval avait eu raiſon, & d'une voix unanime il fut abſous. La Fée repartit auſſi-tôt avec ſes Pucelles. Pour lui, montant ſur les degrés du perron de marbre *(t)* qui était à la porte, il ſauta ſur le cheval de la Dame, quand elle paſſa, & ſortit avec elle.

Les Bretons diſent qu'elle l'emmena dans une île charmante, nommée d'Avalon, où ils ont vêcu heureux. On n'en a point entendu parler depuis ; & quant à moi, je n'en ai pas appris davantage.

Dans les Mille & une Nuit, T. 6. p. 229, *Ahmed, fils du Sultan des Indes, ſe trouve conduit de même par une aventure ſinguliere au Château magique de la Fée Pari-Banou, qui eſt devenue amoureuſe de lui. Il l'épouſe ; mais dans tout le reſte, les deux Contes ne ſe reſſemblent plus.*

NOTES.

(*a, Lai.*) Ce mot, auſſi ancien que la Poéſie françaiſe, ſignifiait *chanſon*, & paraît venir de l'Allemand *lied*, qui a la même ſignification. Nos vieux Romanciers font ſouvent chanter des *Lais* à leurs héros. Il y en avait dans tous les genres, de gais, de triſtes, d'amoureux & même de dévots. Peu-à-peu le *Lai* ſe perfectionna. On lui donna un nombre réglé de ſtances, une coupe lyrique; & c'eſt ainſi qu'on le voit paraître dans les poéſies manuſcrites de Froiſſart, & pendant fort long-tems chez les Poëtes qui ſuivirent celui-ci. Dans les commencemens le *Lai* ſe chantait, & d'ordinaire avec un accompagnement de harpe. *Barbaros leudos harpâ relidebat* [1].

[1] *Fortun. Epiſt. ad Gregor. Turon.*

Il avait appris à chanter
Et Lais & notes à harper.

Tenoit une harpe, & harpoit, & chantoit tant doulcement un Lay qui avoit eſté fait nouvellement, & qui étoit appellé le Lay des deux Amans [2].

[2] *Rom. de Giron-le-Courtois.*

Il eſt vraiſemblable que certains Fabliaux

furent nommés *Lais*, parce qu'ils ſe chantaient auſſi. Dans le préambule de celui de Gruélan qui va ſuivre, le Poëte dit :

entendre,
Bon en ſont li Lai à oïr,
Et les notes à retenir.

Dans celui de Gugemer, qui vient enſuite, on lit de même,

Se dit en Harpe & en Rote :
bonne
Boine en eſt à oïr la note.

Mais quel était ce chant? Les Fabliaux ordinaires n'étaient-ils que déclamés ; & les Lais-Fabliaux, chantés en entier ? Pourquoi les manuſcrits n'en offrent-ils aucun de noté, tandis qu'on y trouve la muſique des Chanſons du tems, & celle même d'un Fabliau ordinaire, (*Aucaſſin?*) Je n'ai ſur tout cela que des conjectures dont la diſcuſſion m'entraînerait trop loin, & je laiſſe ces détails à ceux qui entreprendront l'hiſtoire de notre ancienne Poéſie.

Dans la piece intitulée, *les deux Ménétriers*, l'un d'eux, après avoir nommé tous les Romans qu'il eſt en état de réciter, ſe vante de ſavoir plus de quarante Lais.

(*b*, *Lanval*, *Chevalier Breton.*) Nos Romanciers étant Français, il était tout naturel qu'ils priſſent des Français pour leurs héros. La choſe ne devenait pas auſſi aiſée pour ceux qui faiſaient des Romans de la *Table-Ronde*, parce que la ſcene devait être en Angleterre. Pour remédier à cet inconvénient, ils ſuppoſent Artus Suzerain de la petite Bretagne, ils le font venir ſouvent à Nantes tenir Cour-Pléniere; & dès-lors cette province devient le théâtre de la plupart des exploits. Trois des plus célebres Chevaliers de la Table-Ronde, Triſtan, Méliadus & Lancelot, ſont Bretons. La forêt où Merlin fut enchanté par Viviane & qu'habitaient les Fées, eſt Brocéliande auprès de Quintin, &c. Enfin ces fables, devenues populaires, avaient fait donner à certains lieux des noms qu'on retrouve encore dans les hiſtoires. C'eſt ainſi que dans la vie de Louis III, Duc de Bourbon, on voit une action paſſée auprès du *Perron de Merlin*, une autre à la *Croix de Malchaſt*, *où Merlin faiſait ſes merveilles.*

(*c*, *Un pavillon de ſoie.*) La Chenille qui produit la ſoie, originaire de la Chine & des Indes, avait été, en 551, tranſportée par deux Moines à Conſtantinople; mais le ſecret d'élever ces inſectes & de travailler leur

fil, ſemblait être demeuré dans l'Empire grec; & le reſte de l'Europe n'en avait point profité. En 1130, Roger, Roi de Sicile, paſſant par la Grece au retour d'une expédition dans la Terre-Sainte, emmena avec lui d'Athènes, de Corinthe & de Thèbes, des Ouvriers en ſoie, & les établit à Palerme, où ils enſeignerent leur art, qui bientôt ſe répandit dans l'Italie. Peu de tems après, des Marchands Toſcans & Lombards le porterent en France. Ceux-ci formerent d'abord leurs Manufactures dans nos Provinces méridionales, dont la température eſt plus favorable à la conſervation ainſi qu'à la nourriture de l'inſecte. De-là ils parcouraient le Royaume & ſuivaient les foires pour vendre leurs marchandiſes. Enfin, ils vinrent s'établir à Paris, dans une rue à laquelle on donna le nom *des Lombards*, qu'elle porte encore.

Quant aux étoffes en ſoie qu'on ſavait fabriquer au XIIIe ſiecle, outre celles qui étaient brochées en or & en argent on connaiſſait, comme aujourd'hui, le velours, le ſatin qu'on nommait *ſamit*, & le taffetas qu'on appellait *cendal* ou *ſandal*. Ce ſont les foiries, à meſure qu'elles devinrent plus communes ou mieux travaillées, qui firent tomber l'uſage des fourures, ſi long-tems à la mode.

(*d, Teint en pourpre d'Alexandrie.*) Perſonne n'ignore que la belle pourpre Tyrienne des Anciens était rouge ; que la commune était violette; & qu'ils avaient pluſieurs nuances intermédiaires entre ces deux couleurs. Aujourd'hui que le mot écarlate eſt conſacré pour exprimer la premiere, nos ouvriers, par *pourpre*, entendent la ſeconde; quoique cependant ils ne ſoient pas trop d'accord entre-eux ſur ſa compoſition & ſa vraie nuance, non plus que ceux qui ont écrit ſur le Blaſon. Dans les Fabliaux, écarlate & pourpre ſont ſinonimes. La plus belle ſe tirait d'Alexandrie; ſoit que cette ville poſſédât alors le ſecret de cette riche teinture, autrefois la richeſſe de Phéniciens; ſoit qu'elle ne fût que l'entrepôt de ces étoffes précieuſes que les Italiens venaient y chercher pour les vendre enſuite au reſte de l'Europe. Dans le Roman de la Roſe, il eſt parlé de la *pourpre Sarraſinoiſe*, qui ſans doute eſt la même. On voit en effet dans l'hiſtoire des Croiſades que cette magnificence était en uſage chez les Sarraſins; & l'on ſait qu'un des maux que produiſirent ces guerres religieuſes fut de faire connaître & de répandre dans l'Occident le luxe de l'Aſie. Le Roman de Charlemagne, manuſcrit du R. 7188, parlant d'un Château

pris par ce Prince & rempli de richeſſes, dit :

on y trouva draps
& moult i trouva-on pailes Alexandrins.

D'autres Romans appellent ces étoffes *pourpre d'Aumarie*, (d'outre-mer).

Le Fabliau, plus bas, repréſente la Fée avec un manteau de *pourpre griſe*. Ducange, au mot *purpura*, cite un paſſage où il eſt mention de pourpre *rouſſe*. Peut-être pourrait-on à toute force entreprendre d'expliquer ces deux couleurs par les différentes nuances qu'avait la pourpre de Tyr. Mais ce qui dérange les explications, c'eſt que l'on trouve auſſi chez nos vieux Auteurs & de la *pourpre* & de l'*écarlate* blanches. Je ſoupçonne que ces couleurs ne s'employant, à cauſe de leur cherté, que pour les draps les plus fins, on a donné dans la ſuite le nom d'écarlate ou de pourpre, non à la couleur, mais à l'étoffe même.

de pourpre.
Et s'affuble . . . d'un *vert* mantel porprine.
Fabliau de Gautier d'Aupais.

fut couvert le Baron
D'une porpre *ſanguine* fu bien covert li Ber.
Manuſc. du R. n°. 6985.

(e, *Un manteau doublé d'hermine . . . . . La chaleur l'avait forcée de l'écarter un peu.*)

Voilà une fourrure portée en été. On en verra un autre exemple dans le Fabliau de *la Robbe d'écarlate*. Les peuples du midi de l'Europe, habitant un pays chaud, uſaient d'étoffes légeres propres à leur climat; & de-là vient que le vair & l'hermine ſont ſi rares dans les Armoiries d'Italie & d'Eſpagne *. En France, au contraire, & en Allemagne, où les hivers ſont plus rigoureux, où les étés ſont tempérés, & où ils l'étaient peut-être encore davantage alors par le grand nombre de forêts & de terres en friche, on fourrait les chappes, les manteaux, les chaperons, les cottes-d'armes, &c; & il paraît qu'on portait ces fourrures en tout tems.

* *Le Labour. orig. des Armoiries.*

Les peaux d'*hermine* ſe tiraient d'Arménie, ou, comme on écrivait alors, d'*Herminie*, où cette eſpece de rats blancs eſt très-commune. On en trouve auſſi en France & ſur-tout en Bretagne; ce qui engagea les Ducs de cette Province à prendre cette panne pour leurs armoiries.

Afin d'en relever la blancheur par le contraſte d'une couleur oppoſée, on la mouchetait, comme on fait encore aujourd'hui, avec le noir du bout de la queue de l'animal, ou avec des flocons de laine d'agneaux de Lombardie, qui ſont renommés pour leur beau noir luiſant.

Le manteau d'hermine érait autrefois en France la parure des grands Seigneurs & des femmes de la plus haute qualité. Une Reine d'Angleterre en faiſait porter deux devant elle, comme ſouveraine des deux Royaumes d'Angleterre & de France[1]. Il n'eſt plus porté aujourd'hui que par les Reines le jour de leur couronnement, par les Rois le jour de leur ſacre; par les douze Pairs qui dans cette cérémonie repréſentent les Pairs anciens; & hors de ces occaſions d'éclat, par les ſeuls Chancelier & Garde des Sceaux. Les Ducs & Pairs le portent dans leurs Armoiries placé derriere l'écu.

[1] *Choiſi, Vie de Charles VI, pag. 502.*

(*f, La Fée.*) Quoiqu'on trouve chez les Anciens pluſieurs exemples de magie, tels que la tête de Méduſe, les métamorphoſes faites par Circé, le cheval aîlé de Bellérophon, &c; quoique Pomponius Méla faſſe mention d'une île ſituée entre la grande & la petite Bretagne, habitée par neuf Prêtreſſes [*antiſtites*], auxquelles on attribuait le pouvoir d'exciter & d'appaiſer les tempêtes, de prendre la forme de toutes ſortes d'animaux, de prédire l'avenir, &c; on convient néanmoins aſſez généralement que ce que nous apellons *Férie* nous vient des Orientaux, & que ce ſont leurs Génies qui ont produit nos

Fées ; eſpeces de nymphes, comme je l'ai dit ci-deſſus, d'un ordre ſupérieur à ces femmes magiciennes auxquelles on donnait pourtant le même nom. Mais cette fiction, en ſe tranſplantant dans nos climats, y a pris la teinte du gouvernement & de l'eſprit de la Nation. En Aſie, où les femmes emprisonnées dans des harems, éprouvent encore, outre la ſervitude générale, un eſclavage particulier, les Romanciers ont imaginé des *Peris*[1], de beaux Génies conſolateurs, qui, volant dans les airs, viennent adoucir leur captivité & les rendre heureuſes. Chez nos bons Aïeux, où la Nobleſſe brave & galante expoſait ſes biens, ſon repos & ſa vie pour la gloire & pour les Dames, ces *Péris* ſont devenues des Fées charmantes & toujours jeunes, protégeant les beaux Chevaliers, & quelquefois ſe prêtant avec bonté au délaſſement de leurs fatigues. Qu'on ſe rappelle la remarque faite plus haut ſur le changement d'une des pieces du jeu d'Echecs ; & l'on verra comment, juſques dans les plus petites choſes, une Nation ſouvent ſe peint ſans le ſavoir.

[1] *Caylus ; Mémoir. de l'Ac. des Bell. Lett. t. XX.*

Nos anciens Romanciers emploient la Fêrie juſqu'à la ſatiété. On ſait l'uſage qu'en ont fait les deux Principaux Poëtes épiques de l'Italie ; & il faut convenir qu'employée avec goût,

cette invention poétique, la plus favorable de toutes ſans contredit pour l'imagination, peut devenir une ſource de grandes beautés. Chez nous je ne connais parmi les modernes aucun Auteur de réputation qui l'ait employée en grand. Quinaut, dès qu'il la connut, la tranſporta ſur le théâtre de l'Opéra, dont elle eſt reſtée la dominatrice, & où elle étonne les yeux par ſes coups de baguette, ſans preſque jamais émouvoir le cœur. Dans la Littérature (choſe ſurprenante!) les femmes s'en ſont emparées; & elles l'ont conſacrée à de petites Hiſtoriettes monotones, que le genre & le ſujet ont fait appeller *Contes de Fées*. Mais les Fées, employées par nos peres, étaient douces & bienfaiſantes, telles que des Divinités doivent être; elles ne ſe vengeaient que quand elles étaient offenſées. Depuis que tout le monde parle d'humanité & de bienfaiſance, les choſes ont changé. C'eſt alors qu'on en a fait des monſtres d'une méchanceté atroce, qu'on a mis par-tout des Ogres qui ne vivent que de chair humaine, &c; & encore une fois, les auteurs de preſque tous ces Contes ſont des femmes.

(*g*, *Les Pucelles.*) C'eſt le nom qu'emploient tous nos Romanciers pour déſigner les ſuivantes d'une Princeſſe, ou les Demoi-

ſelles deſtinées à ſervir une femme de diſtinction.. Ce mot ſe trouvera par la ſuite ſouvent pris en ce ſens.

(*h*, *Racheta des priſonniers, remit en équipage des Chevaliers pauvres, habilla des Ménétriers, fit des dons à des Croiſés & à des Pélerins.*) On voit ici ſur quels objets pouvait s'exercer alors la bienfaiſance & la libéralité d'un grand Seigneur. Dans cette liſte ſont des Ménétriers (& ſous ce titre ſe trouvent compris les Jongleurs & les Trouveurs). Ces ſortes de gens étant appellés pour leurs talens dans toutes les fêtes & les cérémonies d'éclat, il leur fallait des habits pour paraître; les Princes & les Grands leur donnaient, entr'autres récompenſes, ceux qu'ils avaient portés; comme ils ſont encore aujourd'hui pour les Comédiens. La coutume de faire des préſens d'habits à des Auteurs dont les Ouvrages ont ſu plaire, venait, ainſi que mille autres, des Sarraſins [1]; chez leſquels elle était fort uſitée, à l'imitation de Mahomet qui autrefois avait donné ſon manteau au poëte Caab.

[1] *Murat. Antiq. Méd. ævi, t. II. pag. 844.*

Le goût de ces ſiecles pour les Croiſades & les Pélerinages fait imaginer ſans peine avec quel reſpect on regardait ceux qui ſe dévouaient à ces pieux voyages, & combien

on devait s'empreſſer à contribuer aux dépenſes qui leur étaient néceſſaires pour les entreprendre.

[*i*, *Il était trop loyal pour manquer au Monarque qui avait reçu ſa foi.*] Attenter à l'honneur de ſon Seigneur était un crime de félonie, quand on était à ſon ſervice: c'en était un de lèſe-féodalité, quand on était ſon Vaſſal; & entr'autres peines celui-ci entraînait alors la confiſcation du fief.

[*k*, *Il jura qu'il ferait pendre ou brûler le coupable.*] Le premier exemple en France d'un Seigneur condamné à la corde, eſt celui de Rémiſtang ſous Pepin. A meſure que vers la fin de la ſeconde Race les Grands-Seigneurs accrurent leur puiſſance particuliere, ils ſe fortifierent contre celle du Prince. Auſſi le Fablier, malgré toute la colere qu'il ſuppoſe ici à Artus, lui fait-il obſerver des formes judiciaires.

[*l*, *Envoya trois de ſes Barons pour l'arrêter.*] Les *Barons* étaient les hauts Seigneurs qui poſſédaient un grand fief relevant immédiatement du Roi. Ceux-ci, & même les Seigneurs particuliers, poſſeſſeurs de domaines un peu conſidérables, eurent auſſi des Barons à leur tour, à l'imitation de la puiſ-

ſance Royale ; comme ils eurent des grands Officiers & des Cours-Plénieres.

Dans les procès importans, ces Barons formaient la Cour judiciaire du Prince. C'eſt parmi ceux d'Artus que ſont pris les juges de Lanval.

[*m*, *On lui nomma des Juges choiſis parmi ſes Pairs.*] Les Nobles avaient trois prérogatives réelles ; l'exemption de toutes charges, excepté celle du ſervice militaire dû au Seigneur ſuzerain ; le droit de défendre, les armes à la main, leur perſonne, leurs biens & leurs amis ; & celui de juger leurs *pareils*, & de n'être jugés que par eux en matiere criminelle. Nos *Pairs* d'aujourd'hui ont conſervé ce dernier privilége.

[*n*, *Les Barons s'aſſemblerent ; & les Chevaliers qui avaient été les pleges de Lanval vinrent le leur repréſenter.*) Comme c'eſt une choſe précieuſe que tout ce qui peint les coutumes & les mœurs, & que ce détail de procédures contre un homme noble eſt un monument curieux, on le verra, je crois, avec plaiſir ; quoique dans la narration il faſſe longueur. Au tems de nos Fabliers (& ils ne ſuppoſent jamais aux ſiecles qui les ont précédés que les uſages du leur), on ne pourſuivait point en juſtice par Procureur comme

aujourd'hui. Un homme, après la demande ou l'accuſation d'un autre, était ajourné par les Baillis ou Prévôts. On lui envoyait pour cela quelques Sergens ou *Bédeaux*, s'il était roturier; ou, comme dans le Fabliau, quelques-uns de ſes *Pairs*, s'il était gentilhomme; & on lui preſcrivait un terme, pour qu'il eût le tems de préparer ſes moyens de défenſe. Dans certains cas, qui, ſans être extrêmement graves, exigeaient cependant, pour une ſûreté plus grande, ſa détention, on l'enfermait en priſon; mais il pouvait s'en racheter en préſentant quelqu'un qui le cautionnât, ou qui, comme on parlait alors, ſe rendît ſon *plege*. Ainſi, en conſervant ſa liberté, il conſervait en même tems la facilité de pouvoir prouver ſon innocence; & au moins il n'était pas puni avant la conviction de ſon crime. Cette loi juſte & ſage ſubſiſte encore en Angleterre en matiere civile; & c'eſt la fameuſe loi *habeas corpus*. Lorſque le plégé s'enfuyait, ſes pleges étaient condamnés à ſubir la peine qu'il eût ſubie lui-même. Saint Louis cependant, par un égard d'humanité pour la bonne-foi généreuſe & trompée, voulut bien ne les condamner qu'à 100 ſ. 1 d. d'amende[1].

[1] *Établ. de S. Louis.*

Quand le pieux Monarque, après ſa Croiſade d'Egypte, revint en France, ſon vaiſſeau

dans la route eſſuya une tempête : la Reine alors promit à Saint Nicolas une nef d'argent ; & comme pour raſſurer le Saint par un répondant, elle exigea que Joinville fût ſon *plege*.

Hiſt. de S. Louis par Join.

On introduiſit des pleges juſques dans les parties de table. La mode s'étant établie de s'y défier les uns les autres & de ſe provoquer à boire, celui qui ne ſe ſentait point la tête aſſez forte pour ſoutenir la partie, pouvait choiſir quelqu'un qui le plégeât & qui bût à ſa place. Paſquier à ce ſujet cite ſur l'infortunée Reine d'Ecoſſe Marie Stuart une anecdote extrêmement touchante. Condamnée par Eliſabeth à l'échaffaud, la Reine, dit-il [1], *but à tous ſes gens, leur commandant de la plèger : à quoi obéiſſant ils ſe mirent à genoux, & mêlant leurs larmes avec leur vin, burent à leur Maîtreſſe.* L'uſage des pleges dans les feſtins ſubſiſtait encore au dernier ſiecle. On en trouve la preuve dans les *Sérées de Bouchet*, livre imprimé en 1635.

[1] *Rech. Liv. VI.*

(o, *Ils avaient honte de condamner ainſi à la mort un Chevalier ſans reproche.*) On ſera ſurpris de voir infliger une pareille peine à un Chevalier de la plus haute naiſſance, pour avoir dit qu'il connaiſſait des ſuivantes plus belles que la Reine ; mais c'eſt

qu'alors une insulte faite à une femme était le plus grand des crimes. Lorsqu'on annonçait un Tournois, ceux qui voulaient s'y présenter étaient obligés, plusieurs jours avant l'ouverture, d'exposer en public leur écu armorié, afin que si l'on avait quelque reproche à leur faire, on pût se plaindre d'eux à tems. Les Juges du Tournois étaient chargés de conduire les Dames dans ces visites, & il y avait un Héraut pour leur nommer les Chevaliers auxquels les écus appartenaient Quelqu'une, dans ce nombre, rencontrait-elle un homme de qui elle eût à se plaindre, elle touchait ses armes de la main. Les Juges alors examinaient le délit, & si l'accusé était coupable, ils lui faisaient fermer l'entrée de la lice; ou quand il y était entré, ils le dénonçaient aux combattans, qui tous aussi-tôt se tournaient contre lui, & le frappaient jusqu'à ce que l'offensée lui fît grace. *Doit estre si bien battu le médisant que ses épaules s'en sentent bien. . . . tant & si longuement qu'il crie merci aux Dames à haute voix, tellement que chacun l'oie* [1]. Louis II, Duc de Bourbon, instituant l'Ordre de l'Ecu d'or en 1363, recommandait aux Chevaliers *d'honorer sur-tout les Dames & Damoiselles, ne permettre & souffrir d'en ouïr blasonner & mesdire, parce que d'elles après Dieu*

[1] *La Colom. Théât. d'Hon.*

Dieu vient tout l'honneur que les hommes reçoivent.

(*p*, *Elles étaient vêtues d'un bliaud d'or.*) Sorte de robe ou d'habit de deſſus ; car les hommes, ainſi que les femmes, avaient des *bliauds*. Dans quelques-unes de nos Provinces, les payſans le nomment encore *Blaude*.

(*q*, *Voient venir ſur un cheval plus blanc que la neige une Dame d'une beauté ſurnaturelle.*) Les Souverains, le Pape, l'Empereur, lorſqu'ils faiſaient ou une marche ſolemnelle ou leur entrée dans quelqu'une de leurs villes, ne montaient que des chevaux blancs. Le Continuateur de Guil. de Nangis, parlant de l'entrée de l'Empereur Charles IV dans Paris, remarque que le Roi Charles V eut l'attention de lui fournir, ainſi qu'au Roi des Romains, un cheval noir, de peur, ajoute-t-il, que ce ne fût *un ſigne de domination ; & ce tems partit le Roy de ſon Palais, monté ſur un grand paleſroi blanc*. Quand le Prince de Galles entra dans Londres, conduiſant priſonnier notre Roi Jean, il eut la modeſtie de ne monter qu'une petite haquenée & de lui donner un cheval blanc. On verra plus bas dans le Fabliau *du Villain Médecin*, des Meſſagers du Roi montés ſur des chevaux de cette couleur. Si l'Amante de Lanval paraît

ainſi à la Cour d'Artus, c'eſt pour marquer la ſupériorité qu'elle a ſur lui par ſa qualité de Fée.

(*r*, *Etait ſuivi d'un levrier & tenait un épervier ſur le poing.*) Cet oiſeau de proie & ce chien annonçaient une femme de qualité. Les gentils-hommes ne ſortaient gueres de leur Château qu'avec cet équipage, ſoit qu'ils vouluſſent, en marchant, avoir le plaiſir de la chaſſe, ſoit pour ſe diſtinguer des Roturiers par le privilege qui était propre à la Nobleſſe. Auſſi dans les monumens & les tombeaux anciens, ceux qui ne ſont pas morts dans les combats, ſont-ils repréſentés avec un levrier ſous les pieds, ou avec un épervier ſur le poing, ou ſeulement avec le gant qui ſervait à tenir l'oiſeau. Les femmes nobles y ſont diſtinguées de même par l'épervier. Nos Rois dans leurs entrées & les marches d'appareil ſont encore précédés aujourd'hui par un équipage de Fauconnerie. Le Tréſorier de l'Egliſe d'Auxerre avait le droit d'aſſiſter à l'Office Divin, les jours ſolemnels, avec un épervier ſur le poing[1]: le Seigneur de Saſſai avait celui de poſer l'oiſeau ſur le coin de l'autel[2],

(*s*, *L'un de tes Chevaliers, ce Lanval qui t'avait ſi bien ſervi.*) Les Rois, quand ils voulaient faire la guerre & qu'ils n'avaient pas

[1] *Hiſt. de l'Egl. d'Aux. par le Beuf, t. 1, p. 766.*

[2] *Ducan. Gloſſ. Suppl. au mot* Acceptor.

assez de troupes de leurs Vassaux, étaient obligés de prendre des Chevaliers à leur solde. C'est ainsi que Joinville, pendant la Croisade d'Egypte, fut soudoyé avec sa troupe par S. Louis.

(t, *Monta sur les degrés du perron de marbre qui était près de la porte.*] Ces perrons qu'on rencontre à chaque pas dans les Romans, étaient des massifs de pierres, avec des degrés, placés sur les chemins & dans les forêts pour monter à cheval ou pour en descendre : secours souvent nécessaire, malgré les étriers, à cause de la pesanteur des armes. On y suspendait ordinairement les écus destinés à proposer des défis de Chevalerie, afin qu'ils fussent vus de tous ceux qui s'y arrêtaient. Les Romains en avaient établi de même sur les grands chemins pour la commodité des cavaliers ; & l'on trouve encore aujourd'hui dans Paris, à la porte de plusieurs maisons, des pierres en gradins qui servaient aux Magistrats à monter sur leurs mules quand ils allaient au Palais.

Pour rendre les perrons plus commodes par leur ombrage, on y plantait un arbre, ordinairement un orme ; & dans plusieurs Coutumes cet orme est compris dans la portion des fiefs réservés par préciput à l'aîné. Les

perrons des Châteaux étaient plus ornés, & avaient encore d'autres uſages C'était-là que les Officiers du Seigneur, ou que le Seigneur lui-même venait rendre la juſtice à ſes Vaſſaux. Joinville fut ſouvent employé par S. Louis à ce miniſtere, & c'eſt ce qu'il nomme les *plaids de la porte*. Dans le Fabliau du *Sacriſtain* on verra un Prévôt juger aſſis ſur ſon perron. Les Huiſſiers y faiſaient leurs proclamations au nom du Seigneur.

LAI DE GRUÉLAN.

Le ſujet de ce Conte eſt abſolument le même que celui de Lanval ; cependant les détails en ſont ſi différens, que j'ai cru devoir le traduire auſſi, & le donner après l'autre, comme un modele de la maniere dont les Fabliers ſavaient imiter. La ſcene ici ſe paſſe en Bretagne, ſous un Roi qui n'eſt point nommé, non plus que ſon épouſe.

JE vais vous conter l'avanture de Gruélan, telle que je l'ai entendue ; l'air en eſt bon à retenir, & le Lai mérite d'être écouté *(a)*.

Gruélan était Breton, d'une famille illuſtre ; & à une grande beauté il joignait encore la droiture du cœur. Le Roi qui tenait alors la Bretagne étant entré en guerre avec les Princes ſes voiſins, Gruélan avait volé des premiers ſous ſa banniere ; & par ſa valeur il s'était diſtingué tellement, ſoit dans les Tournois, ſoit dans

les combats, qu'il avait mérité l'eſtime & l'amitié du Monarque.

Le bruit de tant de mérite parvint bientôt juſqu'aux oreilles de la Reine. Celle-ci, à force d'entendre vanter le courage & la beauté du Chevalier, prit de l'amour pour lui.

Un jour elle tira à part ſon Chambellan : « Parle-moi vrai, lui dit-elle ; qu'eſt-» ce que ce Gruélan dont j'entends tout » le monde faire l'éloge ? le connais-tu ? » Madame, répondit le Serviteur, je ſais » qu'il eſt brave & courtois ; auſſi n'eſt-» il perſonne qui ne l'aime. Mon cœur » depuis long-tems me parle en ſa faveur, » reprit la Reine ; fais-le venir, je veux » l'avoir pour ami, & lui abandonner mon » amour ». Le Chambellan répartit qu'il ne doutait pas de la joie qu'allait donner au Chevalier une nouvelle auſſi flatteuſe. Il ſe rendit auſſi-tôt chez Gruélan, qui, ſans ſavoir ce qu'on lui voulait, le ſuivit au Château, & fut introduit dans l'appartement de la Princeſſe.

Dès qu'il parut, elle alla au-devant de lui, & le ſerra dans ſes bras, en lui

donnant un baiſer ; puis elle le fit aſſeoir à ſes côtés ſur un tapis *(b)*, & commença à l'entretenir de ce qui le regardait, avec un ton d'amitié & des regards ſi tendres qu'il devait lui être bien difficile de n'en pas deviner le motif.

Mais à toutes ces avances, Gruélan répondit d'un ton ſi reſpectueux qu'elle ſe vit embarraſſée. Se déclarer la premiere, c'eſt à quoi s'oppoſait encore un reſte de pudeur & de fierté. D'un autre côté cependant, pour ſe faire entendre il fallait bien s'y réſoudre. Enfin enhardie par l'amour, elle demanda au beau Chevalier s'il avait une amie ; car ſans doute, il était aimé, & devait à coup sûr l'être beaucoup. Il répondit qu'il n'aimait pas encore.

Et ici l'Auteur déployant la doctrine miſtique & rafinée de ſon ſiecle ſur l'amour, fait differter long-tems, & avec le plus grand reſpect, ſon héros ſur cette matiere. L'amour, ſelon lui, n'eſt que l'union chaſte de deux cœurs, qui, liés enſemble par la vertu, vivent déſormais l'un pour l'autre, n'ayant plus qu'une ſeule ame & une même volonté. Il regarde un engagement de tendreſſe comme la

choſe de la plus grande importance, & à laquelle on ne doit ſonger qu'après avoir acquis déjà une haute réputation.

La Reine, enchantée de ce diſcours qui flattait en apparence ſa paſſion, s'ouvrit alors ſans réſerve au Chevalier, & lui avoua que n'ayant éprouvé juſqu'à ce jour qu'un attachement faible pour le Roi ſon époux, & ſentant le beſoin d'aimer, elle avait cherché dans toute ſa Cour le Chevalier le plus accompli; qu'elle croyait enfin l'avoir trouvé, & ſe flattait de le voir répondre à ſa tendreſſe. Gruélan, confus, témoigna ſa reconnaiſſance de tant de bontés; mais il était à la ſolde du Prince, il lui avait promis ſa foi, & lui devait trop, diſait-il, pour ſe rendre coupable de la plus noire des ingratitudes. A ces mots il ſe retira, & laiſſa la Reine accablée de honte & de douleur.

Elle ne pouvait cependant renoncer à lui; ſon cœur ſe flattait encore de l'attendrir à force de prévenances & d'attentions; & dans ce deſſein elle lui envoya des préſens, le fit ſolliciter pluſieurs fois, & lui écrivit même de ſa propre main. Mais

quand elle vit ſes avances rejettées & ſes vœux ſans eſpoir, la haine, dans ſon ame, prit la place de l'amour. Elle indiſpoſa contre le Chevalier le Monarque ſon époux, & l'aigrit tellement que, privé de ſa ſolde & obligé de ſervir à ſes frais, Gruélan ſe vit bientôt dans la détreſſe. Succeſſivement ſes harnais & ſes équipages furent vendus. Cette reſſource épuiſée, il ne lui reſta plus que le déſeſpoir. Que pouvait dans cet état Gruélan ? Quand je vous dirai qu'il mourait de triſteſſe, vous n'en ſerez pas ſurpris.

Un jour il s'était retiré dans ſa chambre pour ſe livrer à ſa douleur. Ses hôtes *(c)* venaient de ſortir, & il ne reſtait à la maiſon que leur fille, jeune enfant auſſi intéreſſante par ſon caractere que par ſa figure. La petite payſanne, émue de compaſſion, monta chez lui ; & après avoir eſſayé de le conſoler, lui propoſa de l'air du monde le plus touchant de deſcendre pour dîner avec elle. Gruélan avait le cœur trop fortement oppreſſé pour pouvoir manger ; il la remercia, & appella ſon Ecuyer, auquel il ordonna de ſeller à

l'inſtant ſon cheval. Sa réſolution était de partir & de diſparaître pour toujours ; mais on ne trouva point de ſelle, la ſienne avait été vendue ; & ſans la fille de l'hôte qui courut chercher celle de ſon pere, il eût été forcé de reſter. Ce harnais ridicule, avec lequel il lui fallut traverſer le bourg, lui attira les ris & les huées de la populace.

Telle coutume gens du peuple
Tex eſt coſtume de borjois ;
gueres polis
N'en verrez gaires de cortois.

Mais ſa mélancolie était telle que rien ne l'émut ; il continua ſa route, morne & penſif, & entra dans la forêt.

Comme il marchait, la tête baiſſée, une biche, plus blanche que la neige, ſe leva tout-à-coup à ſes pieds, & parut fuir devant lui avec effroi, mais avec peine cependant, & comme bleſſée. Gruélan, dans l'eſpérance de l'atteindre aiſément, ſe mit auſſi-tôt à ſa pourſuite. Elle ne le devançait qu'autant qu'il était néceſſaire pour l'animer davantage. Enfin après pluſieurs tours & circuits, elle le fit arriver

à une prairie charmante, au bord d'un ruiſſeau dans lequel ſe baignait une jeune Dame, ſi belle qu'il ne m'eſt pas poſſible de vous la dépeindre. Sa robe d'or était près de-là ſuſpendue à un arbre avec d'autres habillemens très-riches; & ſur le bord de la riviere deux Pucelles aſſiſes attendaient ſes ordres, prêtes à la ſervir.

A la vue du Chevalier, les Demoiſelles s'enfuirent avec l'air de l'épouvante. Pour lui, frappé uniquement des charmes qu'il voyait, & oubliant à ce ſpectacle & ſes chagrins & ſa biche, il ſauta en bas de ſon cheval & alla d'abord ſaiſir les habits. Son intention, vous l'imaginez bien, n'était pas de les emporter; il voulait ſeulement obliger la belle Baigneuſe à ſortir de l'eau pour venir les lui demander. Néanmoins quand elle lui eut repréſenté combien peu ce procédé était digne d'un Chevalier courtois & qu'elle l'eût prié de les lui rendre, il alla les porter au rivage, & ſe retira même pour lui laiſſer la liberté de s'habiller. Il revint la prendre enſuite, & la conduiſit dans la forêt, où ſeul avec elle il voulut profiter de ſon bonheur, &

la pria d'amour. Sa demande fut rejettée comme elle devait l'être. Alors, ſans inſiſter davantage ni s'attirer de nouveaux refus, il ravit de force *(d)* ce qu'on refuſait à ſes prieres. Cependant à peine ſe fut-il rendu coupable, que demandant pardon du moyen auquel ſa paſſion venait de ſe trouver réduite, il aſſura la Dame qu'elle avait les prémices de ſon cœur, & lui jura pour toujours un attachement & une fidélité ſans bornes. La faute était faite, il fallait bien la pardonner. Un baiſer tendre ſcella la réconciliation; & on alla même bientôt juſqu'à lui avouer que ce n'était que pour amener ce dénouement, qu'on avait fait naître l'aventure de la biche ainſi que celle du ruiſſeau.

Après toutes les careſſes dont devait être ſuivi un pareil aveu, la Fée ſe ſépare du Chevalier comme celle du Fabliau précédent, en lui promettant de même de ſe rendre à ſes deſirs toutes les fois qu'il pourra le ſouhaiter; mais lui recommandant, comme l'autre, une diſcrétion & un ſecret inviolables.

De retour chez ſon hôte, Gruélan, comme

comme s'il eût voulu prolonger ſon bonheur, vint s'appuyer ſur ſa fenêtre, pour regarder de loin encore la forêt qui venait d'en être le témoin. Tout-à-coup il apperçut un cavalier, qui conduiſait par la bride un magnifique cheval richement enharnaché. C'était un Ecuyer que lui envoyait la Fée pour le ſervir & pour lui préſenter de ſa part ce beau palefroi dont elle lui faiſait préſent, & qu'elle avait nommé *Gédefer* (*e*). L'envoyé ouvrit enſuite une valiſe d'où il tira de riches habits qu'il livra au Chevalier; puis il lui demanda l'état de ce qu'il devait, & ſe dit chargé de tout aquitter & de fournir déſormais à la dépenſe qu'il lui plairait de faire. Gruélan s'occupa d'abord de témoigner ſa reconnaiſſance à ſes hôtes, ainſi qu'à ceux qui lui avaient rendu quelques ſervices. Chevaliers pauvres, Trouveurs, priſonniers, éprouverent ſes bienfaits. S'il avait été aimé auparavant, jugez comme il le fut alors! Tout lui riait. Chaque ſoir ſa belle Maîtreſſe venait s'offrir à ſes vœux; & un an ſe paſſa ainſi ſans qu'il eût rien à

deſirer ; mais ſon bonheur même fut ce qui le perdit.

Le Roi ayant tenu à la Pentecôte une Cour-Pléniere où tous les Barons & Chevaliers de ſes Etats furent invités, Gruélan y parut avec eux. Le Monarque dans ces jours d'appareil avait une coutume bien ſinguliere. Fier de poſſéder la plus belle femme de ſon Royaume, ſur la fin du dernier repas, quand le vin commençait à échauffer les eſprits, il la faiſait entrer dans la ſalle, & la plaçait ſur une eſtrade élevée, d'où il la montrait à toute cette foule d'illuſtres convives, en leur demandant ſi dans leurs courſes guerrieres ils avaient jamais rencontré une Reine qu'on pût comparer à la leur. Le dernier jour de la fête elle parut à l'ordinaire. La ſalle retentit auſſitôt d'une acclamation générale ; & l'aſſemblée tranſportée d'admiration, s'écria que jamais ſur la terre n'avait paru une femme auſſi belle.

Gruélan ſeul ſe tut. Il baiſſa la tête, & ſe mit à ſourire, parce qu'il ſongeait à ſa Mie ; mais les regards jaloux de la Reine l'obſervaient, il ne put leur échap-

per : « Voyez, dit-elle à ſon Epoux ; tout » le monde vous félicite ; un homme ſeul » m'inſulte, & cet homme eſt celui que » vous avez aimé. Etait-ce donc à tort » que depuis long-temps je me plaignais » à vous de ſon ingratitude » ? Le Monarque irrité l'appelle à lui auſſitôt, & le ſomme par la foi qu'il lui doit, de dire la raiſon de ce ſilence & de ce ſouris moqueur. Le Chevalier répond reſpectueuſement que depuis long-tems ſes yeux l'ont inſtruit, comme les autres ſans doute, de la beauté de la Reine ; mais il croit que ſous les cieux cependant il peut être encore une femme plus belle. On lui demande s'il la connaît ; il répond qu'oui, & qu'elle l'eſt même trente fois davantage. La Reine en fureur exige qu'il la préſente, & qu'on les compare toutes deux : ſinon elle demande que l'inſolent ſoit puni ; & elle s'adreſſe à ſon Epoux pour obtenir de lui cette ſatisfaction.

Le reſte de l'aventure, le plégement, le procès, la délivrance par l'arrivée de la Fée, ſont les mêmes que dans Lanval. *Ici ſeulement la Fée, plus vindicative que l'autre,*

après avoir ſauvé la vie au Chevalier, ſe retire ſans vouloir lui parler. Il monte ſur ſon cheval Gédefer, & court après elle, en lui demandant grace, & cherchant par ſes pleurs à la fléchir; mais elle eſt inéxorable. Elle s'enfonce dans la forêt, il la ſuit. Arrivé au bord du ruiſſeau où il l'a vue pour la premiere fois, elle s'y plonge & diſparaît tout-à-coup à ſes yeux; il s'y précipite après elle, réſolu de mourir puiſqu'il faut la perdre. En vain elle l'en retire, & le remet à bord en lui annonçant qu'il ne peut la ſuivre, & qu'il doit renoncer pour jamais à la voir; il s'y jette de nouveau; & déjà le courant l'entraîne. Mais les deux Pucelles, touchées de tant de repentir & d'un amour ſi ſincere, demandent ſa grace & l'obtiennent. La Fée attendrie lui tend la main, & le ramene au rivage, d'où elle le conduit dans ſes domaines.

Les Bretons, ajoute l'Auteur, diſent que Gruélan n'eſt point mort, & qu'il vit avec la Fée; mais le cheval Gédefer, quand il ſe vit abandonné par ſon maître, parut inconſolable. Il allait courant par tout, frappant du pied la terre, & hanniſſant jour & nuit avec douleur. Il erra ainſi

toute ſa vie, ſans vouloir ſe laiſſer approcher; & la tradition eſt que tous les ans il revient encore le même jour, au bord du ruiſſeau, comme pour y retrouver ſon bon maître. L'hiſtoire de Gruélan & de ſon cheval fidele fut chantée par toute la Bretagne, & l'on en fit un Lai qu'on appella le *Lai de Gruélan.*

NOTES.

(*a, Je vais vous conter l'aventure de Gruélan, l'air en eſt bon à retenir, & le Lai mérite d'être écouté.*) Les Fabliaux offriront un grand nombre d'exemples de ces débuts impoſans dans leſquels l'Auteur promet beaucoup d'amuſement ou d'inſtruction. On les adreſſait aux auditeurs, dans le deſſein ſans doute d'exciter leur attention & de piquer leur curioſité.

(*b, Le fit aſſeoir à ſes côtés ſur un tapis.*] On a vu plus haut des lits employés, comme chez les Anciens, pour la table & pour la converſation; voici des tapis pour s'aſſeoir, à la maniere des Orientaux. J'en ai trouvé d'autres exemples dans les Romans. Cet uſage

apparemment était venu par les Croiſades. Joinville dit que S. Louis, rendant familierement juſtice à ſes Vaſſaux au jardin de Paris, faiſait étendre des tapis pour aſſeoir ſes Officiers.

(*c*, *Ses hôtes venaient de ſortir.*) Les Rois & les grands Seigneurs ne donnaient de logemens dans leurs Châteaux que pendant le tems qu'ils tenaient Cour-pléniere. Hors de-là tous ceux qui avaient affaire à eux, ou qui étaient attachés à leur ſervice, ſans être Officiers de leur Maiſon, ſe logeaient comme ils pouvaient.

(*d*, *Il ravit de force ce qu'on refuſait à ſes prieres.*) Cette conduite du Chevalier contredit un peu la doctrine ſublime qu'il a débitée plus haut ſur l'amour pur. Un Traducteur à cette occaſion ferait ici les plus belles réflexions ſur l'inconſéquence des paſſions & ſur la biſarrerie du cœur humain. Pour moi, je crois bonnement que les Poëtes ignoraient alors, ou qu'ils ont quelquefois oublié ce précepte de la raiſon & d'Horace, qui veut qu'un perſonnage garde juſqu'à la fin le caractere qu'on lui a une fois donné. On verra la même choſe dans le Fabliau d'*Huéline*.

[*e*, *Palefroi qu'elle avait nommé Gédeſer.*] Nos Romanciers, à l'imitation des Arabes,

ont donné ſouvent des noms aux chevaux de leurs Héros, & quelquefois même à leurs épées. Qui ne connaît Bayard, Alfane, Rabican, &c. Flamberge, Durandal, &c. immortaliſés par l'Arioſte, & tirés par lui de nos vieux Romans?

*L'ORDRE DE CHEVALERIE (a).

Il eſt utile d'écouter un homme ſage ; on gagne toujours à l'entendre. C'eſt ce que vous prouvera l'hiſtoire que je vais rimer, & qui arriva en *terre payenne* (*b*) à un Sarraſin loyal, à ce Saladin, Roi puiſſant & guerrier ſi redoutable (*c*). Long-tems, il fit couler le ſang chrétien & affligea notre ſainte Religion. Laſſés enfin de leurs maux, nos pieux guerriers ſe réunirent contre lui. De toutes parts on les vit accourir pour le combattre ; & ſi le courage donnait la victoire, ils l'euſſent obtenue ſans doute : mais le Ciel, qui ſeul peut l'accorder, la leur refuſa, & preſque tous dans ce grand jour perdirent ou la liberté ou la vie.

Parmi les priſonniers ſe trouvait le brave Prince Hugues de Tabarie, Seigneur de Galilée (*d*). Il fut conduit au vain-

queur, qui, plein d'eſtime pour ſon nom déja célebre, le ſalua avec amitié, ſe félicitant de tenir dans ſes fers un tel guerrier; mais qui lui annonça fiérement qu'il fallait, ou payer une forte rançon, ou ſe réſoudre à perdre la tête. Hugues ayant le choix, vous devinez aiſément celui qu'il fit. Il demanda donc quelle ſerait cette rançon. Elle fut fixée à cent mille beſans (*e*): & d'abord il déſeſpéra de l'aquitter, eût-il même vendu juſqu'à ſa Principauté. « Tu les fourniras ſans la » vendre, répartit Saladin. Brave Cheva- » lier & Prince conſidéré, va demander » ta liberté aux Chrétiens de ces climats. » Il n'eſt point parmi eux de guerrier » eſtimable qui ne s'honore d'y avoir » contribué ».

D'après ce conſeil, le Soudan permit à Hugues de partir dès le jour même pour en aller recueillir les fruits; & il n'exigea de lui qu'une ſeule condition, celle de venir dans deux ans, ſi la rançon n'était pas entiere, ſe remettre entre les mains de ſon vainqueur. Tabarie s'y engagea par ſerment; & après avoir remercié

Saladin, il ſe diſpoſait à ſortir, quand celui-ci, l'arrêtant par la main, le conduiſit dans un appartement retiré, & là le queſtionnant ſur cette Chevalerie dont il avait ſi ſouvent entendu parler, le pria, par la foi qu'il devait au Dieu de ſa religion, de la lui apprendre quelle était cette dignité, & de la lui conférer, avant ſon départ, de ſa propre main (*f*). Hugues, qui eût craint de profaner le *ſaint Ordre* s'il l'avait proſtitué à un Infidele, s'en défendit d'abord, & s'excuſa : mais le Soudain irrité lui faiſant remarquer dans quels lieux il oſait braver le maître de ſon ſort, Tabarie devenu docile, commença à la fois & la cérémonie & l'enſeignement.

D'abord il fit laver le viſage, raſer la barbe (*g*) & couper les cheveux du Soudan ; & pendant ce tems il ordonna qu'on lui préparât un bain. Interrogé pourquoi ces préliminaires, il répondit qu'ils annonçaient, ainſi que le bain, ſimbole du premier batême, la pureté de l'ame ſans laquelle un Chevalier doit craindre de ſe préſenter ; & cette premiere explication

ſaiſit le Sarraſin de reſpect pour une inſtitution ſi ſainte. Le lit dans lequel on le coucha au ſortir du bain était, lui dit Hugues, l'emblême de ce Paradis que Dieu deſtine à la récompenſe d'une vie pure & au repos d'un bras employé pour ſecourir les faibles & les opprimés (*h*). La chemiſe qu'on lui fit prendre enſuite (*i*) devait le faire reſſouvenir de tenir ſon corps net & pur comme elle ; & la robbe écarlate qu'il mit par-deſſus, lui rappeller ſans ceſſe qu'un vrai Chevalier doit toujours être prêt à répandre ſon ſang pour ſon Dieu & pour ſa Foi (*k*).

Il reſtait une derniere cérémonie (*l*), c'était la *Colée* (*m*) ; mais comme il fallait frapper le Monarque, Hugues le pria de ne la point exiger. Il y ſubſtitua quatre points d'inſtruction bien importans ; recommandant au Sarraſin de ne jamais parler contre la vérité, & de haïr les menteurs au point de fuir l'air qu'ils reſpireraient ; d'entendre chaque jour la Meſſe, & d'y faire une offrande ; de jeûner tous les vendredis à l'honneur de la Paſſion, ou d'y ſuppléer par quelque

œuvre pie ; enfin, de voler au ſecours des Dames toutes les fois qu'elles auraient beſoin de ſon bras (*n*) : car quiconque, ajouta-t-il, prétend à l'honneur & à l'eſtime, doit ſe dévouer tout entier à elles & ne redouter, pour les ſervir, ni dangers ni fatigues.

Ces leçons ſublimes enthouſiaſmaient Saladin. Pour témoigner à Hugues l'étendue de ſa reconnaiſſance, il lui accorda (*o*) en préſent la liberté de dix Chevaliers, à choiſir parmi ceux des ſiens qui avaient été pris dans le combat. Le Prince le remercia ; mais enhardi par la bonté du Soudan, & toujours occupé de ſa rançon, « Sire, dit-il, vous m'ordonniez, il n'y » qu'un inſtant, de ſolliciter le prix de » ma liberté, & vous me flattiez que je » ne trouverais point dans ces contrées de » guerrier eſtimable qui ne ſe fît un hon- » neur d'y contribuer. Je m'adreſſe à celui » que j'eſtime le plus ; & c'eſt vous-même » que je prie de me prêter ce que je dois » au grand Saladin. Tu ne te ſeras pas » confié vainement en moi, répondit le » Soudan ; je t'en aſſûre la moitié. Peut-

» être même, avant la fin du jour, te » ferai-je obtenir l'autre : ſuis-moi ».

Alors il paſſa dans une piece voiſine où l'attendaient, confondus en foule, cinquante Amiraux (*p*). Il leur préſenta Tabarie ; & lui-même voulut bien les ſolliciter en ſa faveur, & les prier de contribuer à la liberté d'un grand Prince. Tous à l'inſtant, chacun ſelon ſa puiſſance, s'engagerent à l'envi pour une certaine ſomme. Malgré leur zele cependant, ils ne purent la former en entier ; & il manquait encore treize mille beſans, quand Saladin, déployant cette grande ame, l'ame d'un Héros, déclara qu'il voulait ſeul les fournir. Il les fit en effet apporter à l'inſtant ; mais ce fut pour les donner à Hugues. Ce n'eſt pas tout : non content de confirmer le don qu'il lui avait fait de la liberté de dix Chevaliers, il lui accorda encore à lui-même, avec ces deux préſens, la liberté ſans rançon.

Rien n'aurait manqué au bonheur de Tabarie, s'il eût été libre de racheter avec cet or ceux des Chrétiens qui reſtaient dans les fers des Infideles. Mais le Soudan

avait juré par Mahomet qu'il ne recevrait plus aucune rançon ; Hugues n'osa donc insister, & il accepta, malgré lui, les bienfaits de son vainqueur. Enfin, après huit jours passés dans les plaisirs & dans les fêtes, il demanda un sauf-conduit. On lui fournit une escorte de cinquante hommes, avec laquelle lui & ses dix compagnons d'infortune arriverent heureusement en Galilée ; & ce fut-là qu'il distribua généreusement à son tour ce qu'on lui avait donné avec tant de magnificence.

Messieurs, ce Fabliau est fait pour plaire aux braves gens. Quant aux autres, c'est perdre son tems que le leur réciter ; car ils n'y comprendront rien. J'en connais beaucoup de cette espece qui seraient enchantés d'imiter le Prince Hugues, c'est-à-dire, de recevoir des besans comme lui, & qui, quand je leur ai raconté l'usage qu'il fut en faire, m'ont regardé comme un radoteur, comme un homme du bon vieux tems.

L'Auteur finit par de grands éloges des Chevaliers, qu'on doit, selon lui, chérir & respecter, parce qu'ils défendent l'Etat, l'E-

gliſe & les propriétés particulieres. Il demande ce qu'on deviendrait ſans eux contre les Sarraſins, les Albigeois, & les autres mecréans. C'EST, *dit-il*, POUR DÉFENDRE CONTRE CES IMPIES NOS SAINTS MISTERES, ET LES EMPÊCHER D'INSULTER AU CULTE DU FILS DE MARIE, QU'ILS ONT DROIT D'ENTRER AVEC TOUTES LEURS ARMES DANS L'ÉGLISE; ET SI QUELQU'UN OSAIT MANQUER DE RESPECT AU SACREMENT, ILS ONT LE POUVOIR DE LE TUER [*q*].

Se trouve en abrégé dans les Cento Novelle Antiche; pag. *48*, Nov. LI.

NOTES.

[*a*] Ce petit poëme qu'ont cité Fauchet; Ducheſne, Chifflet, Du Cange, &c, a été imprimé par Barbazan, & avant lui par M. Marin [1], d'après une des copies manuſcrites de M. de Sainte-Palaye [car j'en ai trouvé trois dans ſes recueils, & toutes trois ayant entr'elles des différences]. Du Cange [2] en cite une verſion en proſe qui, comme l'annonce le langage, paraît être d'un tems poſtérieur. J'ai rencontré

[1] *Hiſt. de Saladin.*

[2] *Gloſſ. & Notes ſur Villeh.*

auſſi dans les manuſcrits de la Bibliotheque du Roi, un autre *Ordre de Chevalerie*, en proſe, poſtérieur encore à la verſion précédente, mais totalement différent, & qui n'eſt qu'une inſtruction en ſix Chapitres, ſur les devoirs, les vertus & la dignité de Chevalier.

[*b*, *Qui arriva en terre payenne à Saladin.*] Ce trait n'eſt pas le ſeul qu'on rencontrera, de l'ignorance profonde des Fabliers ſur les mœurs étrangeres ; & cette ignorance était générale. Sarraſins, Payens, tout cela ſe confondait dans les têtes. L'on appellait également ainſi tout ce qui n'était pas chrétien. Dans le Roman de Charlemagne, les Saxons ſont repréſentés comme Sarraſins. Les Sarraſins, d'un autre côté, chez tous les Romanciers que j'ai vus, ſont regardés comme Payens, *adorant* Mahomet, Tervagant, Apollon & pluſieurs autres *Dieux*. Mais ce qui eſt plaiſant, c'eſt que dans quelques Romans ces prétendus payens ont des Cardinaux qui diſent la meſſe.

[*c*, *A un Sarraſin loyal, à ce Saladin, Roi puiſſant & guerrier ſi redoutable.*] Tous ceux qui ont lu l'hiſtoire des Croiſades connaiſſent ce Salehaddin, qui après avoir été au ſervice des Soudans d'Egypte, uſurpa leur

trône, devint un conquérant célebre, ſe fit pardonner ces deux crimes par ſes vertus, & obtint le nom de *grand* que la poſtérité lui a conſervé. Les éloges qu'en fait ici le Poëte dans ſon Fabliau, malgré l'horreur que la religion & les préjugés de ſon ſiecle devaient lui inſpirer pour le plus redoutable ennemi qu'aient eu en Aſie les Croiſés, eſt une des plus fortes preuves de l'eſtime que ce Héros méritait & qu'il avait ſu inſpirer aux Chrétiens.

[*d*, *Hugues de Tabarie*, *Seigneur de Galilée.*] Hugues, Châtelain de Saint-Omer, fut un des Seigneurs Français qui ſuivirent Godefroi de Bouillon à la premiere Croiſade. Dans le partage qu'on fit du Royaume de Jéruſalem, après ſa conquête, vers 1102, Hugues eut pour récompenſe de ſes ſervices la Seigneurie de Galilée & la Principauté de *Tibériade*, d'où il fut appellé par corruption *Tabarie*. Celui dont il s'agit dans le Fabliau fut fait priſonnier en 1179. On voit encore dans Villehardouin un Raoul & un Hugues de ce nom, deſcendans des premiers, venir de la Terre-Sainte à Conſtantinople, quand les Croiſés, en 1204, ſous la conduite de Baudouin, Comte de Flandres, & du Marquis de Montferrat, s'en emparerent.

[e, *Cent mille beſans.*] Sorte de monnaie d'or des Empereurs de Conſtantinople, peſant environ une dragme, & qui avait, dit-on, pris ſon nom de *Biſance* où elle était frappée. D'Herbelot [a] en dérive l'étimologie de l'Arabe *beiʒat ʒer* œuf d'or] & prétend que les Sarraſins appellaient ainſi une monnaie de Perſe, qui avait la forme d'un œuf, & à laquelle ils donnerent cours dans l'Aſie. Saint Louis étant à Acre, *offrit un cierge avec ung beſant..... dont chacun s'émerveilla ; car jamais on ne lui avoit veu offrir nuls deniers que de ſa monnoie* [b]. Il ſera ſouvent fait mention de beſans dans les Fabliaux ; on verra même dans le Conte des *Trois Aveugles*, qu'ils avaient cours en France ; ſoit que les Croiſades & le commerce d'Orient les y euſſent répandus, ſoit, comme le prétend le Blanc, que ce fût un nom général que le peuple donnait à toutes les monnaies d'or. Nos Rois pendant long-tems furent dans l'uſage d'offrir à la meſſe, le jour de leur ſacre, 13 pieces d'or qu'on nommait *Biſantines*. Cette coutume s'obſerva encore par Henri II.

[a] *Bibliot. Orient.*

[b] *Joinv. pag. 89.*

Joinville, qui aſſiſta au paiement de la rançon de Saint Louis, dit qu'elle fut, avec celle des autres priſonniers, de 800,000 beſans, leſquels valaient, dit-il, 400,000 *liv.* Chaque

besant valait donc dix sous ; mais ces sous n'étaient pas la même chose que les nôtres, comme Barbasan l'a écrit. Du tems de la captivité de Saint Louis, on en taillait cinquante-huit dans un marc d'argent, qui vaut aujourd'hui cinquante-deux livres. (Ainsi la rançon fut de 137931 marcs 1 gros 24 grains *.) A l'avénement de ce Prince au Trône, on taillait dans le marc cinquante-deux ou cinquante-quatre sous. A l'époque des conquêtes de Saladin, on en taillait moins encore, quoiqu'on n'en sache pas bien certainement le nombre. Le besant d'alors valait donc plus d'une pistole de notre monnaie, & la rançon de Tabarie plus d'un de nos millions.

* *Le Blanc, Traité des Monnoies.*

Il est dit plus bas dans l'original du Fabliau, que ces besans étaient d'*ormier*, c'est-à-dire, d'or pur & sans alliage, *aurum merum* : ce qui rendrait aujourd'hui cette évaluation encore plus considérable.

(*f*, *Le pria de lui conférer cette dignité.*) Il est certain que, soit par estime pour la Chevalerie, soit pour se rendre plus respectable à des ennemis qui au-delà de cet honneur militaire ne voyaient rien d'estimable, plusieurs Généraux Sarrasins se sont fait armer Chevaliers par des Généraux chrétiens. Facardin, cet Émir qu'eut à combattre en

Egypte Saint Louis, l'était des mains de l'Empereur Frédéric [1]. On lit auſſi que pendant la captivité de notre ſaint Roi, un des chefs Muſulmans entra dans ſa tente en lui criant, le ſabre levé, fais-moi Chevalier, ou je te tue : & que le pieux Monarque, d'un air intrépide, lui répondit : fais-toi Chrétien, & je te ferai Chevalier [2]. Saladin lui-même, ſi on s'en rapporte ſur ce fait à nos Hiſtoriens, (car on prétend que les Hiſtoriens orientaux n'en parlent pas) ſe fit conférer la Chevalerie ; non par les mains de Tabarie, il eſt vrai, mais par celles d'un Homfroi de Toron [3], qu'il fit priſonnier à la bataille de Tibériade. Ainſi, la fiction du Fabliau, qui ne paraît être qu'un cadre ingénieux pour amener l'éloge & les détails de cette cérémonie, eſt réellement fondée ſur un fait véritable.

[1] *Choiſy, Vie de S. Louis, p. 251.*

[2] *Du Ch. t. V, pag. 404.*

[3] *Geſta Dei per Francos.*

Chevalier dans l'origine ſignifiait tout Noble titré qui devait ſervice de *cheval* pour un bénéfice militaire. On était Chevalier par ſon fief ; & c'eſt à ce titre qu'on voit des femmes *Chevalereſſes*, quand ce fief était de nature à être poſſédé par une femme. Mais ce n'eſt pas de cette Chevalerie qu'il s'agit ici, & dans le cours de cet ouvrage ; c'eſt de cette dignité guerriere, inventée en France dans le XIe ſiecle, adoptée par toute l'Europe, que

les Rois eux-mêmes se faisaient honneur de porter & comptaient parmi leurs titres, enfin qui se conférait avec certaines cérémonies, dont les principales étaient de frapper le récipiendaire ; de lui ceindre le baudrier avec l'épée, & de lui chausser les éperons.

Elle est appellée ici le *Saint Ordre*, & dans le titre du Fabliau, l'*Ordre*, par assimilation à la Prêtrise ; & ce nom lui est donné dans une infinité de livres. Car non-seulement on avait cherché à sanctifier cette institution, dont le but & l'origine étaient, comme je l'ai dit, infiniment respectables ; mais par un abus incroyable de la Religion, & que la Religion avait même consacré, il semblait qu'on eût voulu y réunir & y cumuler en quelque sorte tous les Sacremens ensemble. C'était un parrein, des habits blancs, & un bain comme dans le Batême ; un soufflet, comme dans la Confirmation ; des onctions, comme dans le dernier des Sacremens. Il fallait se confesser & communier. Les cheveux du Chevalier étaient tondus sur le front pour imiter la tonsure, & coupés en rond comme ceux des Ecclésiastiques. Il jouissait des mêmes privileges qu'eux, & pouvait de même se rendre coupable de simonie, s'il achetait ou vendait la Chevalerie. Enfin, l'on croyait

de bonne foi qu'elle imprimait, ainſi que l'Ordre, un caractere ineffaçable ; & c'eſt d'après ce préjugé que quand un Chevalier avait fait quelque grand crime, on le dégradait comme le Prêtre ſacrilege, & avec des cérémonies effrayantes.

(*g*, *Il fit raſer la barbe du Soudan.*) Les Sarraſins portaient de longues barbes, & on ſe raſait en France ſous S. Louis.

Dans l'*ordre de Chevalerie* en proſe, Hugues fait peigner ſeulement la barbe du Soudan ſans la lui faire raſer. C'eſt qu'on la portait alors. La mode du ſiecle avait changé.

(*h*, *Récompenſe d'un bras employé à ſecourir les faibles & les opprimés.*) Ceux qui étaient reçus Chevaliers juraient ſur l'Evangile, à la fin de la meſſe, de vivre & de mourir dans la Religion Chrétienne, de défendre l'Egliſe au prix de leur ſang, de ſervir fidélement leur Prince, & de protéger les Veuves, les Orphelins & les Dames, quand ils auraient beſoin de leur ſecours.

(*i*, *La chemiſe qu'on lui fit prendre enſuite . . .*) Le Poëte ne fait prendre une chemiſe à Saladin qu'au ſortir du lit, parce qu'alors l'uſage était de coucher ſans chemiſe. De là cette expreſſion *coucher nu à nue*, ſi commune dans nos Fabliaux, dans les Poë-

tes & Chanſonniers du tems ; de-là ces Ordonnances de nos Rois & ces Loix de nos anciens Coutumiers, qui déclarent convaincus d'adultere la femme mariée & l'homme, qu'on aura ſeulement ſurpris nus dans une même chambre ; de là ces peines ſéveres qu'on infligeait en juſtice à celui qui avait *fait le ſac* à une fille (c'eſt-à-dire, qui par jeu l'avait enveloppée dans les draps de ſon lit comme dans un ſac), parce qu'en l'état de nudité où pour cette impudente plaiſanterie il fallait avoir vu la fille, le coupable avait pu la déshonorer ; de là enfin cet uſage des anciens Moines, qui couchaient dans une chambre commune, de dormir vêtus. Dans le Roman de Gerard de Névers, une vieille qui aide une demoiſelle à ſe coucher, ne peut revenir de ſon étonnement de la voir entrer au lit en chemiſe. Dans celui de *la Charrette*, Lancelot, logé chez une dame qui eſt devenue amoureuſe de lui, ſe voit forcé le ſoir de coucher avec elle, parce qu'elle prétend n'avoir point d'autre lit à lui donner. Mais voulant garder fidélité à ſa maîtreſſe, il ſe couche avec ſa chemiſe ; ce qui était aſſez déclarer ſes intentions : auſſi le laiſſa-t-on dormir. M. de Sainte-Palaye m'a aſſuré pluſieurs fois avoir lu jadis un manuſcrit contenant l'hiſtoire du

divorce de Louis XII avec Jeanne de France ; dans lequel la principale preuve qu'alléguait le Monarque pour prouver qu'il n'avait pas conſommé le mariage, était celle-ci, qu'il n'avait pas couché *nu à nue* avec la Princeſſe. J'ai fait des recherches pour vérifier cette ſinguliere anecdote, & je n'ai pu y parvenir ; mais ſi elle n'eſt pas vraie, tout ce qu'on vient de lire prouve au moins qu'elle eſt vraiſemblable. Dans les miniatures de nos manuſcrits, les gens qui ſont au lit ſont toujours repréſentés nus ; & il n'y a pas fort long-tems que cet uſage, de mode encore dans les pays chauds, a ceſſé en France. Les *Contes d'Eutrapel* [imprimés en 1587], parlant de promeſſes ridicules & difficiles à tenir, dit qu'elles reſſemblent à celles d'une mariée qui entrerait au lit en chemiſe.

[*k*, *La robbe écarlate devait lui rappeller qu'un vrai Chevalier* . . . .] Il en eſt ainſi de toutes les autres parties de l'armure & de l'habillement, dont je ſupprime les détails ; des chauſſes brunes, de la coëffe blanche ; de la ceinture, de l'épée, des épérons, &c. Hugues explique tout cela allégoriquement ; & l'on doit pardonner ces explications forcées au goût pour les allégories qu'avaient répandu les Théologiens.

(*l*, *Il reſtait une derniere cérémonie.*) L'Auteur ne parle ni de la Veille-d'armes dans une égliſe, ni de la Confeſſion par laquelle on devait ſe préparer à la cérémonie, ni de la Communion qu'on recevait le jour même; & cela ſans doute parce qu'il inſtruit un Prince infidele. Cependant il lui recommandera plus bas de jeûner le vendredi à l'honneur de la Paſſion, & d'entendre tous les jours la meſſe.

(*m*; *C'était la Colée.*) On donnait effectivement un petit ſoufflet au Chevalier, comme pour lui annoncer que c'était-là le dernier outrage qu'il devait recevoir. A ce ſoufflet, qu'on nomma *colée*, du latin *colaphus*, on ſubſtitua, par différens égards ſans doute, trois coups de plats d'épée ſur les épaules ou ſur le *col*. On embraſſait enſuite le Chevalier; ce qui fit nommer cette cérémonie *accollade*. L'accollade était la ſeule réception qu'on employât dans les occaſions preſſantes où l'autre était impraticable; par exemple, quand on conférait la Chevalerie ſur un champ de bataille.

(*n*, *Il y ſubſtitua quatre points d'inſtruction bien importans.*) Ne point mentir & ſecourir les Dames, entendre la meſſe & jeûner; ceci ne donne pas une grande idée de la morale d'un ſiecle, qui réduiſait à ces quatre préceptes

ſon code de probité & ſa religion. Les Miracles, les Légendes en vers, les Contes dévots que j'ai lus, & j'en ai lu beaucoup, font conſiſter de même la perfection chrétienne dans le jeûne, la meſſe & les mortifications corporelles. Quelquefois cependant, mais rarement encore, ils ajoutent l'aumône. On verra quelques preuves de tout ceci dans le cours de cet ouvrage.

(*o*, *Il lui accorda en préſent la liberté de dix Chevaliers.*) C'était la coutume que le nouveau Chevalier ſignalât par des libéralités ce jour de gloire; & ces dépenſes, conſacrées par l'uſage, étaient même ſi conſidérables, que les Seigneurs, quand leur fils aîné recevait la Chevalerie, s'arrogerent le droit de lever une taille particuliere ſur leurs Vaſſaux; ainſi que quand ils étaient eux-mêmes priſonniers, ou qu'ils mariaient leur fille aînée. C'eſt ce qu'on nommait *les trois cas des loyaux aides.* Dans la ſuite ils en ajouterent une douzaine d'autres, qui furent auſſi *loyaux* que les premiers, & qu'on nomma *gracieux*, pour les diſtinguer de ceux-ci.

(*p*, *Cinquante Amiraux.*) Les Arabes donnaient le nom d'*Emir* ou d'*Amir*, c'eſt-à-dire, de *Seigneur*, à ceux qui dans la Nation poſſédaient de grandes places; aux premiers

Magiſtrats, aux Vice-Rois, aux Commandans des Armées ou des Flottes, aux Gouverneurs des Villes ou des Provinces; & c'eſt ce qu'il ſignifie dans le Conte. Chez les Empereurs Grecs qui adopterent ce nom, chez les Siciliens & les Génois, les deux premieres Nations commerçantes de l'Occident qui en firent un titre, il s'employa pour déſigner particuliérement le chef des Armées navales. C'eſt la dénomination qu'il eut auſſi en France, lorſqu'en 1270 on y créa la dignité d'Amiral; mais il paraît que ce mot y conſerva un ſens plus étendu. On voit au moins qu'il y a eu des Amiraux qui ont ſervi ſur terre, & des Officiers de terre qui ont porté le titre d'Amiral.

Il eſt aſſez ſurprenant que le Préſident Hénaut, qui donne la liſte des principaux Magiſtrats du Parlement, des Savans & des prétendus Illuſtres de chaque ſiecle, ne donne pas le nom d'un ſeul Amiral.

(q, *Si quelqu'un oſait manquer de reſpect au Sacrement, ils ont le pouvoir de le tuer.*) Telle était l'opinion du tems, qu'on pouvait & qu'on devait même exterminer les Mécréans. De-là les Croiſades contre les Sarraſins d'Eſpagne, contre les Païens d'Allemagne, & contre les Albigeois; de là les bûchers, & l'inqui-

sition, & le massacre des Mahométans dans Jérusalem quand les Croisés prirent cette ville, & les prisonniers de cette Nation que firent mourir les Papes Léon IV, Jean VII, & Benoît VIII, &c. &c. S. Louis racontant à Joinville l'histoire d'un vieux Chevalier impotent qui avait terminé une dispute sur la religion en renversant d'un coup de sa béquille le Juif disputant, ajoutait : *homme lai* [laïc], *quand il entend médire de la Loi Chrétienne, ne doit la défendre que de l'épée ; de quoi il doit donner parmi le ventre dedans, tant comme elle y peut entrer.* Dans ses *Etablissemens* il condamne au feu tout Hérétique "; & cependant quelle ame fut plus douce, plus compatissante, plus charitable que celle de ce bon Roi ! Les Historiens se donnent bien de la peine pour motiver sa seconde & malheureuse Croisade de Tunis ; & peut-être ce qu'on vient de lire en est-il la clé. On n'avait pas cette fois-là le prétexte de la délivrance des Saints-Lieux ; mais les esprits étaient mal éclairés, & l'on croyait honorer Dieu en massacrant ses ennemis. Le Derviche mahométan qui poignarde un Chrétien qu'il rencontre, ne voit de même dans son assassinat qu'un ennemi de moins pour sa Religion.

* *Vie de S. Louis par Join. Edit. du Louvre, p. 12*

" *Etabl. de Saint Louis, ch. 83.*

LES TROIS CHEVALIERS ET LA CHEMISE.

Le Prologue qu'on va lire n'eſt point celui du Fabliau ; c'eſt un morceau détaché que j'ai trouvé ailleurs, & que j'emploie ici, parce qu'il m'a paru digne d'être conſervé, & bien convenir à un Conte qui offre l'exemple d'une audace peu commune. Comme il eſt dans un genre différent de tout ce qu'on verra dans la ſuite, que je m'y ſuis permis quelques tranſpoſitions, & qu'à ſon ton ſublime & à ſes images, on pourrait peut-être ſoupçonner la fidélité du Traducteur, je vais le joindre en original à la traduction.

QUEL eſt le gentil Bachelier (*a*) qui fut engendré ſur un champ de bataille, allaité dans un heaume, bercé dans un écu (*b*), & nourri de chair de lion? Quel eſt celui qui aura le viſage du dragon, les yeux du léopard, le cœur du

QUI eſt li gentis Bachelers
Qui d'eſpée fu engendrez,
Et parmi li hiaume alétiez
Et dedens un eſcu bercíes,
Et de char de lion norris,
Et au grand tonnoire endormis;
Et au viſage de dragon,
Iex de liépart, euer de lion,
dents ſanglier, prompt
Dens de ſengler, iſniaus com tigre:

lion, & l'impétuosité du tigre ; qui s'endormira au bruit du tonnerre, s'enivrera de fureur dans un combat, verra son ennemi au travers des tourbillons de poussiere, comme le faucon voit sa proie à travers les nuages, renversera comme la foudre le cheval & le Chevalier, & de son poing, ainsi que d'une massue (*c*), pourra les écraser ? Pour achever une aventure célebre, il traversera, s'il le faut, les mers de l'Angleterre, ou le sommet du Jura. Se présente-t-il dans une bataille ? on fuit devant lui comme la paille légere fuit devant la tempête. S'il joûte, & c'est toujours sans étrier (*d*), il renverse le Cavalier avec son cheval : souvent il le perce malgré ses armes ; & ni fer, ni platine, ni lance, ni bouclier ne peuvent résister à ses coups. Les épées brisées, l'halpine des

Qui d'un estourbeillon s'ennyvre,
Et qui fet de son poing maçue,
renverse
Qui cheval & Chevalier rue
Jusqu'à la terre comme foudre :
Qui voit plus eler parmi la poudre,
Que faucons ne fet.... (*mot déchiré*)
Qui torne ce devant derriere
tournois pour divertir
Un Tornois, por son cors déduire ;
croit lui puisse
Ne cuide que riens li puist nuire ;
Qui treffaut la mer d'Engleterre
chercher
Por une aventure conquerre ;
mont-Jura
Si fet-il les mons de mon-Geu.
ses jeux
Là sont ses festes & si geu ;
Et s'il vient à une bataille,
Ainsi com li vens fet la paille,
Les fet fuïr pardevant lui.
ni personne
Ne ne veut jouster à nului
excepté hors
Fors que du pié fors de l'estrier :
S'abat cheval & Chevalier,
Et sovent le crieve par force :
ni lance ni bouclier
Fer, ne fust, platine, n'escorce (*fait d'écorce*).
peut coups
Ne puet contre ses cops durer ;
Et puet tant le hiaume endurer
ni
Qu'à dormir ne à sommeillet
Ne li covient autre oreillet.

chevaux fumans, les lances & les hauberts fracaſſés, voilà les fêtes & les ſpectacles qu'il aime. Ses plaiſirs ſont de parcourir les montagnes & les vallées, d'aller ſeul, à pied, attaquer les ours, les lions, les cerfs en rut. Jamais il ne quitte ſon heaume (*e*); c'eſt ſon oreiller pendant le ſommeil. Tout ce qui lui appartient, il le diſtribue....(*f*).

ni *dragées*
Ne ne demande autre dragiés
Que pointes d'eſpées briſiés,
lance
Et fers de glaive à la mouſtarde:
mets *beaucoup lui plait*
C'eſt un mes qui forment li tarde,
briſés
Et haubers delmailliés, au poivre;
pōuſsiere boire
Et veut la grant poudriere boivre
haleine
Avec l'aleine des chevaus.
Et chace par mons & par vaus
en rut
Ours & lious & cers de ruit
ſes plaisirs
Tout à pié; ce ſont ſi déduit.
Et donne tout ſans retenir.
. . . . . .

Le reſte ne mérite pas la peine d'être copié.

NOTES.

(*a*, *Quel eſt le gentil Bachelier...*) Toute la Nobleſſe de France, & même celle de preſque toute l'Europe, ſe diviſait en trois ordres : les Bannerets, les Chevaliers & les Ecuyers. Le Banneret était celui qui avait aſſez de terres & de Vaſſaux pour conduire à l'armée, ſous ſa *banniere*, un certain nom-

bre de Gentils-hommes relevant de lui. Cette dignité paſſait du pere au fils, & pouvait même être poſſédée par un Ecuyer, parce qu'elle était attachée à la terre; au lieu que celle du Chevalier mourait avec lui, comme étant propre à ſa perſonne. Le Banneret pouvait prétendre aux qualités de Comte, de Duc, de Marquis, de Baron.

Les ſimples Chevaliers, c'eſt-à-dire, ceux qui n'étaient pas aſſez riches pour être Bannerets, compoſaient la ſeconde claſſe. Ils portaient un pénon (*étendard*) en pointe; & par-là on les diſtinguait du Banneret dont la banniere était quarrée. On nommait *Bacheliers* les Chevaliers pauvres, les *bas Chevaliers*. Cependant il y avait des Bacheliers qui étaient tels par leur terre; [l'on en verra un exemple dans le Conte ſuivant]. Quand ceux-ci avaient reçu la Chevalerie, on les appellait Chevaliers-Bacheliers. Dans les Montres le Chevalier recevait le double de la paie de l'Écuyer, & la moitié de celle du Banneret.

Quant à l'Écuyer, c'était le prétendant à la Chevalerie; il en ſera parlé plus bas.

[*b*, *Bercé dans un écu.*] Il a été dit ci-deſſus qu'il y avait des écus concaves.

[*c*, *De ſon poing, ainſi que d'une maſſue; pourra les écraſer.*] Un Chevalier déſarçonné

dans une bataille était hors de combat, ne pouvant plus se relever par la pesanteur de ses armes ; mais souvent il était encore plein de vie, & pouvait même n'être pas blessé. Des valets qui suivaient les armées, couraient alors de tous côtés avec de gros maillets, des haches ou des massues ; & frappant à grands coups, assommaient les guerriers renversés. Les Chevaliers eux-mêmes, pour expédier plus vîte leurs ennemis, sur qui les épées, toutes lourdes qu'elles étaient, ne faisaient que glisser, se servaient dans les combats de ces armes redoutables. S. Louis combattait avec une massue. On voit encore dans l'Abbaye de Roncevaux [1] celles qu'on prétend avoir appartenu à Roland & à Olivier, ces preux si renommés de nos vieux Romans. C'est un bâton gros comme le bras, ayant à l'un de ses bouts une forte courroie pour tenir l'arme & l'empêcher de glisser, & à l'autre trois chaînons de fer, auxquels pend un boulet pesant huit livres. Il n'y a pas d'homme aujourd'hui capable de manier une telle arme.

[1] *Daniel. Mil. Fr. t. I.*

Les massues étaient en usage aussi dans les Tournois ; & pour qu'on ne les perdît pas dans le cas où elles échapperaient de la main, on les attachait à la selle par une

petite chaîne. Les Gardes de S. Louis en portaient d'airain : c'était Philippe-Auguſte qui avait introduit cette coutume. Voyez *Sergent d'armes* plus bas au Conte dévot de *l'Hermite que l'Ange mena dans le ſiecle.*

(*d, S'il joûte, & c'eſt toujours ſans étrier.*) Ceci eſt un tour de force. Si l'on ſe rappelle ce qui a été dit ci-deſſus de la joûte, on pourra concevoir quelle vigueur annonçait celui qui, ſans avoir le point d'appui des étriers, était aſſez ferme ſur ſon cheval pour n'être pas ébranlé du coup de lance, & pour déſarçonner même ſon adverſaire, en lui perçant de la ſienne, ſon haubert, ſa plate & ſon gambiſon.

(*e, Jamais il ne quitte ſon heaume.*] L'incommodité de ce pot de fer qui enveloppait toute la tête, ſa grande peſanteur, la chaleur qu'il occaſionnait, ſur-tout quand la viſiere était baiſſée, empêchaient qu'on ne pût le porter long-tems en cet état. Auſſi voit-on ſouvent que dans les Tournois les Champions ſuſpendaient le combat d'un commun accord, & levaient la ventaille pour reſpirer. Le plus eſtimé & le plus valeureux était celui qui gardait ſon heaume le plus long-tems. Qu'on juge par-là quel degré d'héroïſme ce

devait être de ne le point quitter, même pour dormir.

[*Tout ce qui lui appartient il le diſtribue.*] Les Romanciers, les Fabliers, & toutes ces troupes faméliques de Poëtes & de Muſiciens qui ne vivaient que des largeſſes des Grands Seigneurs, avaient trop d'intérêt à leurs profuſions, pour ne pas chercher tous les moyens poſſibles de leur inſpirer cette ſorte de faſte ruineux. En liſant leurs Ouvrages, on eſt tenté de croire qu'ils n'ont écrit qu'afin de vanter la libéralité. C'eſt, ſelon eux, la premiere des vertus; c'eſt la plus indiſpenſable, & elle marche de pair avec la probité & la valeur. A chaque page on eſt forcé de rougir pour eux d'une baſſeſſe d'ame, qui malheureuſement était générale, & qui ſerait capable de déshonorer les Lettres, ſi les Lettres pouvaient être déshonorées. Mais la ſervitude inhérente au gouvernement féodal avait avili les eſprits; & les deux plus nobles arts que l'homme policé puiſſe ajouter à ſon bonheur, la Poéſie déclamative & la Muſique, n'étaient alors qu'un vil métier que des vagabonds ou de petits Bourgeois entreprenaient pour vivre, & des malheureux Vaſſaux pour gagner les bonnes graces de leur Seigneur.

Il n'y avait pas plus de délicateſſe chez les

Troubadours, parce que, pour la plupart d'entr'eux, les raiſons d'avidité étaient les mêmes. *Tout eſt renverſé*, dit l'un de ces Poëtes, *la Cour du Roi Alphonſe notre chef était une ſource féconde de largeſſes : à préſent on n'y donne plus rien.*' .... Garin d'Apchier, ſelon les manuſcrits, *fut bon Troubadour, bon Chevalier ; il ſut bien faire l'amour, & pouſſa la libéralité juſqu'à donner tout ce qu'il avait* ". *Si j'étais riche*, dit un autre, *je donnerais à toutes mains pour faire dire par-tout, voilà cet homme ſi libéral qui ne refuſe perſonne* "'. Le plus affamé des rimailleurs oſerait-il aujourd'hui tenir un pareil langage ? Non non ; les ſiecles ne dégénerent pas toujours, comme on veut nous le faire croire : & ſi en ſe poliçant, ils contractent quelques vices nouveaux, il en eſt d'autres auſſi dont ils ſe corrigent.

' *Hiſt. Litt. des Troub. t. I. pag. 177.*

" *Ib. p. 39.*

"' *Tom. 2, p. 426.*

VOICI LE VRAI PRÉAMBULE DU CONTE.

LES faux amans prennent, pour mieux ſéduire, le maſque de l'amour véritable. Jour & nuit ils ſont occupés de ruſes nouvelles ;

velles ; on les voit ſouples & rampans, & ſouvent ils font tomber dans leurs pieges un cœur naïf. Ce n'eſt pas ainſi qu'aima celui dont je vais conter l'hiſtoire : mais auſſi, avant de lui octroyer amour, ſa Belle le mit à l'épreuve. Vous qui, comme elle, avez tant d'intérêt à n'être pas trompées, imitez ſon exemple.

Elle n'était fille ni d'un Duc, ni d'un Comte. Sa naiſſance cependant était illuſtre, & dans tout le Royaume vous n'euſſiez pu trouver ſa pareille en beauté & en courtoiſie. Pour ſon mari, Bachelier très-opulent, mais Gentilhomme fort pacifique, il ne ſe piquait pas extrêmement de bravoure ; & il convenait ſans façon qu'il n'était pas homme à aller pour la gloire riſquer de ſe faire aſſommer dans un combat. Du reſte il était libéral, tenait bonne table, recevait très-bien ceux qui paſſaient par ſon Château : auſſi ſe faiſait-on un plaiſir d'y deſcendre.

Un jour vinrent chez lui trois Chevaliers. On avait annoncé un Tournois (*a*) dans le canton, & ils s'y rendaient. Deux d'entre eux avaient un train magnifique,

car ils étaient riches & puiſſans. Le troiſieme était pauvre & n'avait qu'un Ecuyer (*b*) : mais jamais lice ne s'ouvrait qu'il n'accourût pour y diſputer le prix ; jamais on ne l'avait vu reculer devant un danger, & quand il avait le heaume en tête, il ne redoutait ni lance ni épée.

Nos trois braves n'eurent pas plutôt vu la Dame que tous trois en furent épris ; & belle comme elle était, vous n'en ſerez pas étonné. Chacun d'eux épia donc de ſon côté un moment favorable pour lui parler ; chacun la ſupplia de vouloir bien agréer d'être ſa Mie, & l'aſſura avec mille ſermens que ſi elle daignait y conſentir, il ferait pour l'amour d'elle tant d'actions de proueſſe & de courage que jamais femme ne pourrait ſe vanter d'avoir eu pareil amant. Leurs vœux ayant été également dédaignés, ils perdirent l'eſpérance, & partirent le lendemain matin pour ſe rendre au Tournois qui devait commencer le jour ſuivant.

La Dame cependant, quoiqu'elle eût rejetté leur déclaration amoureuſe, n'avait pas laiſſé d'y faire attention ; mais avant

d'y répondre, elle s'était proposé, pour mieux choisir, de les éprouver tous trois.

Il y avait au Château un Écuyer, à la fidélité & à la discrétion duquel elle pouvait se fier. Elle l'appella, & lui donnant une de ses chemises : « Allez au lieu du » Tournois, lui dit-elle, & présentez ceci » au plus grand des trois Chevaliers qui » viennent de partir. Dites-lui que s'il veut » vivre & mourir à mon service, comme » il me l'a juré, je le prie de vêtir cette » chemise pour l'amour de moi, & de » se présenter ainsi au combat sans autres » armes que son épée, ses chausses de » mailles, son heaume & son écu (*c*). » S'il refuse de l'accepter, vous irez l'offrir » au second, & enfin au troisieme; c'est » celui qui a cherché à vous parler quand » il est sorti ».

Chargé du paquet, l'Écuyer partit aussitôt. Il se rendit au lieu du Tournois, & alla offrir le don de sa Maîtresse à celui des Chevaliers qui lui était le premier désigné. Celui-ci le reçut d'abord avec reconnaissance; il promit d'obéir, &

jura de nouveau qu'il ferait pour ſa Dame des actions telles qu'elle même ne pourrait les croire. Mais à peine eut-il réfléchi qu'au lieu de ces impénétrables enveloppes, de cette armure de fer ſous laquelle il était preſque invulnérable, ſon corps, couvert ſeulement de ce vêtement ridicule, allait ſans défenſe être expoſé à tous les coups, qu'à l'inſtant même ſon viſage pâlit. *Amour & proueſſe* cherchèrent en vain à le ranimer; en vain ils lui criaient que ſon refus allait pour jamais le couvrir de honte; *Couardiſe* venant l'épouvanter & le menacer de la mort, lui criait de ſon côté qu'il valait encore mieux vivre que de tenir parole à une Maîtreſſe. Que vous dirai-je? *Couardiſe* l'emporta; & après avoir héſité quelque tems incertain & confus, le Chevalier renvoya la chemiſe.

Elle fut portée au ſecond, qui la reçut comme l'autre, & qui finit de même par la rendre. Enfin, on l'offrit au troiſieme; c'était le pauvre.

Celui-ci ſe mit à genoux pour recevoir l'envoi de la Dame de ſon cœur. Il le baiſa

reſpectueuſement ; déclara qu'il ſe croirait mieux armé ainſi qu'avec le fer & l'acier ; & pour marquer à l'Écuyer ſa reconnaiſſance de l'honneur qu'il recevait par lui, il le pria d'accepter un cheval de main ; ſeul préſent que ſa fortune lui permettait d'offrir, & prix de ſa valeur gagné n'agueres dans un Tournois (*d*). Toute la nuit fut employée à baiſer ce gage de l'amour, & à attendre impatiemment que le jour lui permît de le mériter.

Il ne s'aveuglait pas ſur le danger cependant. Vingt fois il ſe repréſenta, comme les deux autres, ces cimeterres, ces lances & ces maſſues qu'il allait braver ſans défenſe ; &, quand il ſongeait à cette épreuve terrible à laquelle jamais aucun amant n'avait été ſoumis, & où tout le courage poſſible devenait inutile, ſon corps malgré lui friſſonnait d'épouvante. « Mais ma » Dame le veut, ſe diſait-il ; & elle » mérite bien que j'expoſe mes jours pour » elle ». Amour alors venait lui applaudir ; il lui montrait au bout de la carriere tout ce qui allait devenir la récompenſe de ſa valeur ; compagnie de la plus belle des

femmes, entretiens tendres, doux regards,

. . . Dous ſourire,
Et baiſers qui n'eſt pas le pire,

Et il ſe diſait de nouveau que des plaiſirs pareils valaient bien qu'il riſquât ſa vie.

Cependant le jour parut; & les Hérauts crierent dans toutes les rues, *lacez*, *lacez* (*e*). Auſſi-tôt notre Héros tranſporté ſe revêt de la chemiſe. Il prend ſon épée, ſon écu & ſon heaume; & montant ſur ſon cheval, il s'élance dans la lice & attaque ſes invulnérables rivaux. Bientôt ſon écu eſt mis en pieces. La compaſſion veut en vain l'épargner; il s'enfonce au plus fort de la mêlée, frappe dans tous les rangs, provoque les vainqueurs par ſes coups, & *repaît ſon épée de leur ſang.* Le ſien coulait par trente bleſſures; mais Amour l'animait; il ne les ſentait pas; &, quoique ſes forces s'épuiſaſſent inſenſiblement, il continua toujours de combattre, & ne voulut quitter la lice que le dernier.

Sa valeur fut couronnée. Hérauts & combattans, tous, d'une voix unanime,

lui décernerent le prix du Tournois ; & tous ſe firent un devoir de l'accompagner en pompe juſqu'au lieu où la veille il était deſcendu. Épuiſé par la fatigue & par ſes bleſſures, on ſongea d'abord à le coucher. On voulait lui ôter cette chemiſe en lambeaux, épaiſſie & encuiraſſée par ſon ſang : mais il s'y refuſa toujours, déclarant qu'il aimait mieux perdre la vie ; & il fallut, pour qu'il conſentît à laiſſer mettre ſur ſes plaies le premier appareil, ſe prêter à ce caprice inſenſé de l'amour.

La Dame était déjà inſtruite par l'Écuyer, du danger que courait la vie de ſon amant ; & alors elle ſe reprocha la cruelle épreuve qu'elle avait exigée. Elle renvoya auſſitôt vers lui ſon agent fidele, avec ordre de payer libéralement en ſecret tous les ſecours qui ſeraient néceſſaires pour hâter ſa guériſon ; & lui fit dire qu'en récompenſe de tant d'amour elle lui accordait le ſien, & l'attendait pour l'en aſſurer elle-même par un doux baiſer. Ce meſſage, plus puiſſant que tous les remedes, fut un un baume ſalutaire pour les bleſſures du mourant. Il ſe rétablit bientôt ; & impa-

tient de recevoir la flatteuſe récompenſe de ſon courage, il vola vers la Dame.

Le mari dans ce moment venait d'ouvrir une Cour-Pléniere. Il avait annoncé des fêtes & des Tournois dans ſon Château, & de tous les cotés une foule de Chevaliers & de Gentils-hommes y étaient accourus. Le Chevalier vainqueur voulut à ſon tour, avant de ſe préſenter, éprouver ſa Dame. Il lui envoya par un Écuyer cette chemiſe qu'il avait reçue d'elle, & qu'il avait teinte de ſon ſang dans le Tournois; & la pria de la vêtir par-deſſus ſes habits, & de ſervir ainſi à table avec ſes Pucelles (*f*). L'amante fidelle n'héſita pas. Elle répondit que ces taches du ſang de ſon brave & loyal amant étaient à ſes yeux plus belles que l'or & les pierreries; & après avoir baiſé à ſon tour cette chemiſe ſanglante, elle eut le courage de s'en couvrir & de ſervir ainſi les conviés.

Tout le monde fut ſurpris d'abord: mais on ſavait l'aventure du Chevalier pauvre; on devina aiſément ce qu'en retour il avait exigé, & on en eſtima davantage la femme, capable d'un amour ſi héroïque. Les deux

lâches qui avaient refuſé la chemiſe, étaient venus auſſi au Château. Témoins de cette ſcene courageuſe, ils ſortirent, en pleurant de dépit & de rage. Quant au mari, je vous ai déjà dit qu'il n'était pas brave; il ſe rendit juſtice, ferma les yeux ſur l'aventure & ſe tut (*g*).

Baſir, en finiſſant, s'adreſſe aux Dames, aux jeunes Pucelles & à tout le corps des Chevaliers, pour leur demander lequel des deux amans fit plus, ou celui qui pour ſa Mie brava la mort, ou celle qui s'expoſa au blâme pour ſon ami. Il prie les Juges de décider loyalement cette queſtion importante, & ſouhaite qu'en récompenſe Amour les comble de ſes biens.

Dans les inſtructions du Chevalier de la Tour-Landri à ſes filles (*c'était un Gentilhomme angevin qui écrivait en 1371,*) *un Chevalier, coupable d'empoiſonnement, en accuſe une Demoiſelle dont il n'a pu ſe faire aimer. Elle eſt condamnée au feu. Au moment qu'elle va périr, un défenſeur ſe préſente; il combat l'accuſateur qui eſt forcé d'avouer ſon crime; mais il a été bleſſé lui-même mortel-*

lement. En expirant il envoie ſa chemiſe ſanglante à la Pucelle, & celle ci par reconnaiſſance la porte toute ſa vie.

NOTES.

(*a, On avait annoncé un Tournois dans le canton.*) La France, qui donna naiſſance à la Chevalerie, y vit naître auſſi les Tournois. On appellait ainſi ces jeux militaires où la Nobleſſe venait en pompe s'exercer aux combats; inſtitution brillante d'un peuple galant & guerrier, qui ſeule ſuffirait pour nous peindre les mœurs du tems, & qui, ainſi que la Chevalerie, fut non-ſeulement adoptée par le reſte de l'Europe chrétienne, mais encore par les Empereurs Grecs, les Sarraſins d'Aſie, les Maures d'Eſpagne, &c. L'importance du ſujet exigeant quelques détails plus étendus que dans les autres articles, je me flatte qu'elle me fera pardonner la longueur de celui-ci.

Les Rois, Princes & Grands-Seigneurs qui voulaient ouvrir un Tournois, (je ne parle pas ici de ceux qu'à leur imitation les petits Seigneurs particuliers donnaient dans leur ma-

noir), long-tems auparavant envoyaient dans les Provinces voiſines, & ſouvent juſques dans les Royaumes étrangers, des Hérauts en annoncer le jour & le lieu; & l'on invitait tous les braves Chevaliers, & les jeunes Écuyers ſur-tout, à venir mériter, ceux-là *bonne récompenſe*, ceux-ci *merci de leur Dame ou augmentation d'amour*. Si le Tournois ſe donnait dans une ville, le Bailli, les Maire & Echevins du lieu étaient chargés de procurer des logemens à tous ceux qui arrivaient; ſi c'était ſous les murs d'un Château, on dreſſait des tentes & des pavillons dans la campagne. On a vu ci-deſſus les précautions que l'on prenait pour qu'il ne pût entrer dans la lice que des gens irréprochables, & comment les Dames qui avaient à ſe plaindre de quelqu'un trouvaient ſatisfaction.

Le lieu du combat était une vaſte enceinte, fermée tout au tour, ou par des cordes couvertes de tapis, ou le plus ſouvent par un double rang de barrieres, eſpacées l'une de l'autre de quatre pieds. Cette intervalle vide avait ſon but. On y plaçait les Ménétriers pour jouer des inſtrumens, les valets des Chevaliers pour retirer leurs maîtres quand ils ſe ſauvaient de la preſſe ou qu'ils tombaient de cheval, & les Hérauts, Sergens & Rois-

d'Armes, pour veiller ſur les combattans ; pour maintenir l'ordre, juger des coups & donner des avis & des ſecours à ceux qui en auraient beſoin. Le peuple ſe tenait en dehors. Il y avait un amphithéâtre à pluſieurs étages pour les Rois, les Reines, Princeſſes, Dames, Juges du Tournois & vieux Chevaliers hors d'état de combattre. Avant que les Tournoyans entraſſent, on avait ſoin d'examiner s'ils n'étaient pas liés à la ſelle, ſi leurs armes ſe trouvaient conformes aux loix indiquées & ſi elles n'avaient que la longueur preſcrite.

Ces armes étaient ordinairement des bâtons ou des cannes, des lances ſans fer ou à fer rabattu, des épées ſans tranchant, qu'on nommait par cette raiſon *courtoiſes* ou *gracieuſes*. Quelquefois cependant on ſe ſervait de lances à fer émoulu, des haches & de toutes les armes des batailles ; (celles-ci s'appellaient *armes à outrance*). La ſeule différence, c'eſt que les coups alors étaient comptés, & qu'on ne pouvait en donner par-delà le nombre preſcrit. Les Maſſes d'ailleurs étaient viſitées la veille par les Juges-d'armes, & marquées, au manche, d'un fer chaud ; mais dans l'un & l'autre combat il était défendu de frapper ailleurs qu'entre *les qua-*

tre membres, & jamais de pointe.

Il y avait deux manieres de ſe battre ; l'une où les Tournoyans, ſéparés en deux troupes rangées chacune ſur une ligne, venaient, comme dans les armées, ſe frapper de la lance pour ſe renverſer. En France, afin d'empêcher ceux qui étaient déſarçonnés d'être foulés aux pieds des chevaux, on imagina une choſe fort ingénieuſe, quoique, d'un autre côté, elle eût peut-être quelques inconvéniens ; c'était une double barriere plantée au milieu de la lice dans toute ſa longueur, pour ſéparer les deux troupes ; de facon que l'on pouvait bien s'atteindre du bout de la lance, mais les chevaux ne pouvaient ſe toucher.

L'autre ſorte de combat ſe nommait *combat à la foule ;* ſorte de mêlée confuſe, où l'on frappait à tort & à travers ſans ſavoir ſur qui, & comme on pouvait. On n'employait pour celui-ci que l'épée, la mache ou la maſſe. Comme il eût été aſſez difficile dans tout ce chamaillis de diſtinguer celui qui faiſait les plus beaux faits d'armes, & par conſéquent d'adjuger le prix, d'autant plus que ſous le heaume le viſage était entiérement caché, on s'aviſa d'un expédient, (& telle fut l'origine du Blaſon) ; ce fut d'armo-

rier ſon écu & ſa cotte-d'armes. Les Héraults & les Juges pouvaient par ce moyen ſuivre de l'œil les combattans & diſcerner les proueſſes particulieres.

La journée finiſſait par quelques joûtes ſans prix, qu'entreprenaient certains braves pour donner des preuves de leur adreſſe, ou pour plaire à leur Belle. Cette joûte s'appellait le *coup des Dames.*

Les Dames, pour qui ces jours étaient des jours de triomphe, les Dames qui par leur ſexe ne pouvaient paraître dans la lice, & par leur inexpérience n'euſſent oſé y dicter des loix, trouverent moyen cependant d'y préſider d'une façon bien adroite. Elles choiſiſſaient un Chevalier; qu'on nomma le *Chevalier-d'honneur*, parce que ce choix était l'honneur le plus grand qu'un Gentil-homme pût recevoir. Elles lui donnaient une coëffe, une guimpe ou quelque choſe de ſemblable qu'il attachait au bout de ſa lance; & dès ce moment il recevait la ſurintendance & l'inſpection générale du Tournois. Il y veillait en leur nom, dénonçait celui qui les avoit offenſées, & que tout le monde devait frapper; mais dès que par leur ordre il le touchait du bout de ſa guimpe, à l'inſtant il devenait ſacré, comme étant ſous la pro-

tection des Dames; & il n'était plus permis de le toucher. Une pareille fonction ne ſerait que ridicule à nos yeux, ſi elle n'avait eu que ce but; mais le Chevalier-d'honneur ayant la faculté de ſe porter librement par-tout, & la foule s'écartant par reſpect à ſa rencontre, il pouvait avec ſa guimpe ſéparer ceux qui étaient trop acharnés, trop preſſés & dans le danger; & par-là il évitait bien des accidens.

Malgré toutes ces précautions cependant, il en arrivait toujours beaucoup. Les hiſtoires en ſont remplies; & pour n'en citer qu'un ſeul, dans un Tournois donné à Nuits en 1240 il y eut ſoixante, tant Chevaliers qu'Écuyers, qui périrent ſur le lieu, ou des coups qu'ils avaient reçus, ou écraſés par les chevaux, ou ſuffoqués par la pouſſiere. Ce furent ces malheurs, trop ſouvent répétés, qui firent que les Papes interdirent les Tournois, avec excommunication contre ceux qui s'y trouveraient; & que les Rois non-ſeulement s'en diſpenſerent, mais qu'ils défendirent même à leurs enfans d'y combattre. Néanmoins la fureur pour ces ſpectacles guerriers était ſi grande, que ni la crainte de la mort, ni les Bulles du Pape, ni l'excommunication n'en purent guérir, & que la Cour Romaine fut

obligée enfin de les permettre [1]. Parmi nos Rois mêmes, Charles VI & François I céderent à la manie commune; & qui ne ſait que c'eſt à un Tournois que Henri II dut la mort. La Nobleſſe ſur-tout, qui trouvait à y ſatisfaire à la fois ſa galanterie, ſa magnificence & ſon courage, trois choſes qui feront toujours en France ſon caractere diſtinctif, vendait tout pour y paraître avec éclat, & venait s'y ruiner en chevaux de prix, en ſuite nombreuſe, en houſſes brodées, en habits magnifiques. Un Gentil-homme n'était eſtimé qu'autant qu'il s'y était diſtingué; & pour faire l'éloge d'un brave Chevalier, on diſait de lui qu'il avait fréquenté les Tournois.

[1] *Chr. S. Den. t. 2, p. 145.*

Et en effet, ſi l'on peut objecter à ces jeux pompeux les dangers, les dépenſes, les querelles & les haines qu'ils amenaient trop ſouvent avec eux, on peut dire en leur faveur qu'ils étaient auſſi un exercice utile de force, d'adreſſe & de courage; & même une école d'honneur, puiſque pour y être admis il fallait être ſans reproche. J'ajouterais encore qu'étant alors, avec les Cours-Plénieres, la ſeule occaſion qu'euſſent les deux ſexes de paraître en public, ils ont contribué peut-être plus que toute autre choſe à dérouiller & à polir les mœurs. La Chevalerie d'ailleurs

faiſant la force des armées, car l'Infanterie, compoſée des Communes, n'était comptée pour rien, ils devinrent néceſſaires pour s'exercer à manier la lance & l'épée, à ſe ſervir du bouclier, à ſe tenir ferme ſur ſon cheval.

Enfin ne les conſidérât-on même que comme le ſimple ſpectacle d'un peuple guerrier, quels tableaux agréables ou impoſans n'offrent pas à l'imagination du Poëte ou au pinceau du Peintre, ces deux jeunes filles de qualité qui venaient annoncer en vers l'ouverture du Tournois; cette Nobleſſe, forte & vigoureuſe, ſouvent l'élite des principales Cours de l'Europe, entrant dans la lice au ſon des inſtrumens de guerre, armée de lances ornées de banderolles & des livrées de leurs Maîtreſſes. Joignez à cet appareil la beauté des chevaux, la richeſſe des équipages, l'éclat des armes, ces échaffauds à pluſieurs étages remplis par les meres, les épouſes & les amantes des combattans; ces pavillons relevés d'or & de ſoie, répandus dans la campagne; chaque action brillante célébrée auſſitôt par les acclamations des Hérauts, par les fanfares des Muſiciens & les cris répétés d'une multitude immenſe; le prix accordé au plus brave, d'après le ſuffrage réuni des Princes, des Dames, des Hérauts & des Juges,

& préſenté avec un baiſer par la Reine du Tournois ; le vainqueur reconduit aux cris du peuple & au ſon des inſtrumens, déſarmé par les Dames les plus qualifiées, mangeant à la table du Roi, & devenu l'objet des fêtes qui ſuivaient ; ſon nom célébré par des Chanſons & inſcrit ſur les regîtres des Officiers-d'armes, &c. Quel eſt le peuple dont les annales nous offrent l'idée d'une inſtitution à la fois auſſi galante, auſſi guerriere & auſſi magnifique ? & qu'après cela on imagine, s'il ſe peut, l'impreſſion qu'un pareil ſpectacle devait faire ſur une nation vive & ſenſible à la gloire.

Les Tournois eurent toujours la plus grande vogue en France. C'eſt par eux que les Héros de notre hiſtoire, Du Gueſclin, Boucicaut, Bayard, &c. commencerent leur renommée. Mais la mort funeſte de Henri II en 1559, y fit renoncer. On ne vit plus depuis ce tems-là que des carrouſels, des combats à la barriere, des courſes de bagues. La Cour de Suede en a publié un derniérement ; & il n'y a plus que des Souverains, & même des Souverains puiſſans, qui puiſſent aujourd'hui nous en donner une image. On peut apprécier maintenant le projet d'un de nos Wauxhals, où avec quelques enfans à pied vêtus d'oripeau,

avec les ſalutations & les ſimagrées des ſalles d'eſcrime, le cliquetis d'une épée & d'un bouclier de fer-blanc, on a cru de bonne-foi nous repréſenter nos anciens Tournois.

(*b*, *Le troiſieme était pauvre & n'avait qu'un Ecuyer.*) Un Gentil-homme ordinaire ne pouvait prétendre à la Chevalerie qu'après avoir paſſé par le grade d'Ecuyer. Ainſi des parens, dès que leur fils était ſorti de l'enfance, le plaçaient au ſervice d'un Chevalier pour apprendre ſous lui le métier des armes. D'abord il y portait le titre de Page; il prenait celui d'Ecuyer à quatorze ans, & s'attachait plus intimement alors à la perſonne de ſon Maître. Les grands Seigneurs avaient des Ecuyers pour leur table, pour leur écurie, &c. Les Chevaliers pauvres n'en avaient qu'un ſeul, qui les ſuivait par-tout, qui portait dans les voyages leur lance, leur heaume & leur écu, avait ſoin de leurs armes & de leur cheval, tenait l'étrier quand ils montaient, les armait quand ils allaient combattre, les relevait s'ils étaient renverſés dans la mêlée, recevait les priſonniers qu'ils faiſaient, & leur rendait enfin, quoiqu'il fût ſouvent d'une auſſi bonne, & quelquefois d'une meilleure maiſon qu'eux, tous les ſervices que rend aujourd'hui un domeſtique. Mais tel était le

préjugé reçu & le reſpect porté à la Chevalerie, que ces ſervices ne déshonoraient perſonne.

Un Ecuyer, quelle que fût ſa naiſſance, s'il ſe trouvait dans une compagnie de Chevaliers, s'aſſeyait ſur un ſiege plus bas que les leurs, ou un peu en arriere ; il ne mangeait pas à leur table, eut-il même été Duc ; & s'il eût eu l'audace de frapper un Chevalier, il aurait eu le poing coupé ; enfin, il ne pouvait commander une armée, parce qu'il ne pouvait commander à des Chevaliers, ne l'étant pas lui-même.

(*c*, *Se préſenter au combat ſans autres armes que ſon épée, ſes chauſſes de mailles, ſon heaume & ſon écu.*) Dans le Roman de *Lancelot*, douze jeunes Chevaliers voulant prouver leur amour à une Démoiſelle, font chacun à l'envi les promeſſes les plus extravagantes. L'un d'eux s'engage à combattre, comme ici, ſans autre habit ni harnais qu'une chemiſe de ſa Maîtreſſe, ſans autre couverture de tête que ſa guimpe, & ſans autres armes qu'une lance.

(*d*, *Le pria d'accepter un cheval de main, prix de ſa valeur gagné n'agueres dans un Tournois.*) Les Chevaliers pauvres pouvaient tirer parti des Tournois pour leur fortune. Dans les combats qui s'y faiſaient avec défi, le cheval & les armes du vaincu appartenaient de droit au vainqueur, & quelquefois lui-même de-

venait ſon priſonnier. Comme ces jeux étaient l'image de la guerre, les loix y étaient celles des armées. Souvent telle rançon enrichiſſait un homme à jamais. Il y avait même une ſorte d'épée propre aux Tournois, qu'on nommait *gagne-pain*.

Dont i eſt Gaignepains nommée,
elle *le*
Car par li eſt gagniés li pains.
Pélerinage du Monde, par Guigneville.

Dans le Fabliau de *Guillaume au Faucon*, on verra un Chevalier revenir d'un Tournois avec quinze priſonniers.

(*e*, *Les Hérauts crierent dans toutes les rues*, lacez, lacez.) Ceci n'eſt qu'une abbréviation. On criait ordinairement *lacez les heaumes*, *lacez les heaumes*; c'eſt-à-dire, *armez-vous*. On a déjà vu que pour aſſurer le heaume ſur la tête, on le laçait au haubert.

(*f*, *La pria de ſervir à table avec ſes Pucelles.*) Les Dames pour qui on avait un reſpect qui allait preſque juſqu'à l'idolâtrie, les Dames dont l'amour était recommandé expreſſément à tout vrai Chevalier après l'amour de Dieu, ne parlaient à un Chevalier cependant qu'en l'appellant Monſeigneur. Si c'était leur mari, elles venaient au-devant de lui, quand il arrivait, tenir l'étrier pour l'aider à deſcendre.

Lorſqu'il traitait quelques-uns de ſes confreres, l'épouſe ſervait à table avec les femmes attachées à ſon ſervice : tant était haute encore une fois l'opinion qu'on avait alors de ce titre ſublime.

(*g*, *Quant au mari, il ſe rendit juſtice, ferma les yeux ſur l'aventure & ſe tut.*) Cette conduite de la femme, le ſilence du mari, & cette approbation univerſelle de l'aſſemblée ſur une action qui aujourd'hui exciterait le plus horrible ſcandale, ſont encore de ces choſes dont la plupart des lecteurs ſeront révoltés, & qui paraîtront toujours invraiſemblables juſqu'à ce qu'on ait appris à connaître les mœurs du tems, & ſur-tout les étranges préjugés de ces ſiecles ſur l'amour. Le fanatiſme qu'il inſpirait faiſant entreprendre pour les femmes des choſes incroyables, celles-ci, emportées auſſi par la force de l'opinion publique, devaient à leur tour ſe piquer quelquefois, comme ici, d'un héroïſme bizarre. On affichait publiquement ſon amant, on lui donnait ſes livrées à porter dans un Tournois; & pourvu qu'il fût courageux, on était hors de tout blâme. Voilà les mœurs que préſentent les Romans. Cet amour d'ailleurs était ſouvent pur & délicat; ils en offrent des milliers d'exemples, & la paſſion du Chevalier pauvre

s'annonce ici comme telle. Ainſi, d'après l'opinion du tems, le mari n'avait pas raiſon de s'en plaindre : ce n'était qu'une eſpece de Sigisbée que prenait ſon épouſe. Et d'un autre côté, de quel front, lui qui était lâche, eût-il oſé murmurer, devant cette foule de braves qui dans le monde entier ne priſaient que deux choſes, les femmes & le courage ? On verra dans le Fabliau de *Berenger* avec quel mépris inſultant une femme traite ſon mari qu'elle a ſu convaincre de lâcheté, & avec quelle audace elle amene devant lui un amant dont juſqu'alors elle avait rejetté les vœux.

LE LAID CHEVALIER.

* *Tom. I, p. 29.* *J'ai trouvé cette piece dans le* Menagiana, *où on la donne comme tirée d'un manuſcrit ancien, fini en 1328 par un Auteur qui ſe dit de Troyes. Quoique poſtérieure de quelques années à celles qui compoſent ce recueil, je m'en ſuis emparé, parce que je crois, avec Molière, que tout ce qui eſt bon dans mon genre m'appartient; & méme, comme elle eſt courte & contée fort naïvement, je la tranſcrirais ici en original, ſi à l'orthographe & au langage je ne ſoupçonnais Ménage de l'avoir altérée. En voici la traduction.*

Il y avoit un Chevalier puiſſant qui aimait une Demoiſelle plus que de raiſon. Il était très-laid & mal bâti; mais du reſte parfaitement ſage, excepté ſeulement en amour. La Pucelle, au contraire, était ſimple & bête; mais belle à faire plaiſir, & telle qu'on n'eût pu trouver ſa pareille ni dans le canton ni ailleurs. Le Chevalier voulait

voulait l'avoir, parce qu'il l'aimait plus que toute choſe, & qu'il ſe trouvait épris de ſa beauté. Il aſſembla donc ſes amis, & leur dit : « Je veux avoir cette femme ; » nulle autre qu'elle ne me plaît. Mais vous la connaiſſez, lui répondirent les » amis. — Oui, je ſais qu'elle eſt ſotte » & ſans eſprit ; mais ſavez-vous ce qui » arrivera ? Elle aura de moi des enfans » auxquels elle communiquera ſa beauté ; » moi je leur donnerai la ſageſſe. Sages & » beaux, ils ne peuvent avoir qu'un ſort » digne d'envie ».

D'après cette prophétie & cet eſpoir, il épouſa la Demoiſelle. Ils eurent des enfans comme il l'avait prédit. Mais devinez quels furent ces enfans : laids & hideux comme le pere, ſots & niais comme la mere : ce fut tout le contraire de ce qu'il avait eſpéré.

Ce Conte a été mis en vers par M. Imbert.

Par Jean Renard.

DE L'OMBRE ET DE L'ANNEAU.

Extrait.

UN Chevalier dont l'Auteur fait le plus grand éloge eſt devenu amoureux d'une Dame. Il va chez elle lui déclarer ſon amour, & la prie de lui donner quelque choſe qu'elle ait porté; afin qu'à cette vue ſe rappellant dans les combats celle qu'il aime, ſa valeur puiſſe y trouver ſans ceſſe de nouveaux motifs de bien faire. Comme elle refuſe, il lui prend, en riant, ſon anneau. Elle ſe fâche; il feint de le lui rendre: mais il ſubſtitue adroitement le ſien qui était aſſez ſemblable, & ſort. Bientôt elle s'apperçoit de la tromperie & fait courir après lui. Il la trouve, quand il revient, ſe promenant ſur le bord d'une fontaine. Elle lui redemande ſon anneau, & lui rend celui qu'elle a. Le Chevalier le reprend: mais voyant dans l'eau l'ombre

de ſa maîtreſſe ; puiſque ma Dame ne veut pas le porter, dit-il, je vais le donner à ce que j'aime le plus après elle ; & alors il le jette à l'image. Cette plaiſanterie fait rire la Dame. Elle regarde tendrement le Chevalier, & le prie de la reconduire à ſa chambre. *Je ne ſais*, dit Renart, *ce qui en arriva ; mais jamais depuis, elle ne lui redemanda l'anneau.*

LAI DE NARCISSE.

Si ce Lai eſt celui dont parle, dans ſon Verbum abbreviatum, *Pierre, Chantre de Paris*, videntes cantilenam de Landrico non placere auditoribus, ſtatim incipiunt de Narciſſo cantare, *il a été fait ſur la fin du* XIIe *ſiecle. Ce n'eſt qu'une imitation libre d'Ovide; mais les détails en ſont abſolument différens. On croirait preſque que notre vieux Rimeur, ayant vu cette fable, ingénieuſe & contée en très-beaux vers, manquer d'intérêt, a cherché, au contraire, à en répandre beaucoup dans la ſienne. Rien de plus touchant que ſon héroïne. Il n'y a pas juſqu'à la mort de ce ſot Narciſſe, qui n'inſpire quelque attendriſſement. J'invite mes Lecteurs à lire la métamorphoſe du Poëte latin avant le Fabliau.*

QUI veut ſe conduire ſans conſulter la raiſon, ſi malheurs lui arrivent, je n'en ſerai point étonné. En tout il eſt une regle & une loi dont il ne faut pas s'écarter.

Avant de ſe mettre en mer, le Pilote conſulte les vents. S'ils lui ſont favorables, alors ſeulement il déploie ſes voiles. Ainſi doit agir celui qui veut aimer. Ne vous embarquez point, aveuglément ſur cette mer orageuſe ; bientôt vous vous verriez emporté malgré vous. Mais auſſi quand un cœur vous aime, ne lui ſoyez point trop ſévere. Souvent Amour ſe venge ; j'en ai vu maint exemple terrible, & ne veux vous citer que celui de Narciſſe. Il mépriſa l'amour, Amour le punit ; & à ſon tour il mourut d'aimer.

A Thebes jadis vivait un Devin célebre dont jamais les Oracles n'avaient trompé. Une mere tendre voulut le conſulter ſur la deſtinée de ſon fils unique. « De longs » jours lui furent accordés, répondit le » Devin ; mais il en abrégera beaucoup la » durée, ſi jamais il ſe regarde ». La mere à cette réponſe crut de bonne-foi que l'Oracle enfin ceſſait d'être inſpiré. Elle ſortit en ſe moquant de ſa prédiction, & pendant quelque tems on eut lieu de la mépriſer ; mais hélas ! l'événement ne prouva que trop combien elle était sûre.

L'enfant crut en âge, & devint un prodige de beauté. Nature avait, pour le former, employé tout ſon art. Amour, quand il le vit, en fut lui-même étonné; & voulant contribuer auſſi à la perfection de tant de charmes, il prêta aux yeux bleus du jouvenceau un regard ſi tendre, à ſes levres de roſe un ſourire ſi charmant, qu'il n'y eut plus de cœur qui pût lui réſiſter.

Déjà Narciſſe avait vingt ans; mais loin de s'occuper du ſoin ſi doux de charmer quelque Belle, il les fuyait toutes, & ne connaiſſait d'autres plaiſirs que d'aller au fonds des forêts attaquer, une flêche en main, les ours, les ſangliers & les animaux féroces.

Il revenait de la chaſſe un jour. Son cheval bondiſſait ſous lui & faiſait retentir au loin la terre. Au bruit qu'elle entend, Dane, fille du Roi, & la premiere entre les beautés de Thebes, s'avance vers les fenêtres de ſa tour. Elle regarde & voit paraître le jeune chaſſeur avec ces couleurs animées, avec ce maintien noble & fier, & cet air de courage qui ajoutait encore à ſa

beauté. Plus elle le conſidere, plus il lui plaît. Ses yeux ne peuvent le quitter, & elle-même s'étonne du plaiſir qu'elle y trouve. Amour en ce moment la guettait du haut du ciel ; il lui lance une flêche qui la fait treſſaillir. Elle ſe croit bleſſée, elle met la main ſur ſon cœur ; hélas ! la plaie était au-dedans.

Triſte & penſive elle ſe retire pour ſoupirer. Tout ſon corps friſſonne. Elle ſe ſent brûler, & ſes tourmens ſont tels qu'en peu d'heures ſon viſage a déjà pâli. La nuit qui ſurvient ne la ſoulage point, parce que toujours elle ſonge à Narciſſe. Dans l'eſpoir que le ſommeil en effacera l'image, elle ſe couche ; mais Amour ne la laiſſe point repoſer. Envain elle cherche une ſituation qui la calme ; toutes lui ſont également inſupportables, toutes ne ſont qu'augmenter ſon mal-aiſe & accroître encore l'agitation de ſon ſang. « Qui » trouble ainſi mon repos, s'écrie-t-elle ? » D'où viennent ces treſſailliſſemens, ces » palpitations involontaires ? Un feu in- » térieur me dévore, je ſens ma raiſon » ſe troubler, je ne me connais plus.

» Pourquoi m'occuper ſans ceſſe d'un hom-
» me qui fait mon tourment ? Eh ! que
» m'importe qu'il ſoit beau, s'il n'a point
» la bonté. Peut-être avec tant de charmes
» eſt-il trompeur ou perfide. Mais non,
» la Nature a pris trop de plaiſir à le for-
» mer pour ne lui avoir pas donné toutes
» les vertus. . . . Dane ! qu'as-tu dit ?
» Après avoir été ſi long-tems eſtimable,
» veux-tu donc enfin te faire mépriſer ?
» Quoi un inconnu te plaît ? . . . oui, il me
» plaît plus que tout ce que j'aime au
» monde ; & à qui, grand Dieu ! ne plai-
» rait-il pas ? Sa beauté, ſa grace char-
» mante m'ont ravie ; & ſans lui il m'eſt
» impoſſible de vivre. Mais hélas ! peut-il
» être à moi ? mon pere me l'accordera-
» t-il ? . . . Ah ! c'en eſt fait ; je ſuis née
» malheureuſe, il me faut mourir ».

Ainſi ſe paſſa la nuit à pleurer & à gé-
mir, juſqu'à ce que les vents frais du
matin vinrent calmer un peu cette dou-
loureuſe angoiſſe. Epuiſée d'accablement
& de fatigue l'infortunée Princeſſe s'aſ-
ſoupit ; mais l'image de Narciſſe la pour-
ſuivit juſques pendant ſon ſommeil ; &

bientôt elle ſe réveilla plus agitée encore qu'auparavant.

Déjà le ſoleil commençait à luire. Dane hors d'elle-même va s'appuyer ſur ſa fenêtre, dans l'eſpérance qu'elle pourra revoir peut-être le beau chaſſeur qui l'embraſe. En effet c'était l'heure à laquelle il ſe rendait dans la forêt. Elle l'apperçoit au loin, & ſoudain un cri de joie lui échappe. A meſure qu'il approche, ſon cœur ſemble s'épanouir de plaiſir ; elle ne peut preſque reſpirer : on eût dit que ſes regards dévorans l'attiraient vers la tour & hâtaient ſes pas. Elle le voit enfin, & le trouve mille fois plus beau encore que la veille. Mais à peine a-t-elle ceſſé de le voir, ſon corps tremble, ſes genoux chancellent, elle tombe ſans connaiſſance.

Elle ne ſe releve que pour maudire ſon rang & ſe déſeſpérer. « Hélas ! s'écrie-» t-elle, on m'avait dit que l'amour était » ſi doux. . , . Quel état affreux ! non, » je ne puis plus le ſupporter. Je veux » faire inſtruire ce jeune Thébain du doux » penchant que ſa vue m'a inſpiré ; ou

» plutôt je veux qu'il vienne pour avoir » le plaiſir de le lui déclarer moi-même. » Eh ! quel autre que moi, ô ciel ! pour- » rait lui peindre tout ce que je ſens. . . . » Mais s'il allait rejetter l'offre de mon » cœur ? Si ſon indifférence, ſon orgueil.... » Eh bien, j'irai, oui j'irai ſur le chemin » de la forêt m'offrir à lui, je me jetterai » à ſes pieds, je les baignerai de mes lar- » mes, je lui peindrai tous les maux qu'il » me fait ſouffrir ; & s'il n'a point une » ame de fer, il en prendra compaſſion ».

Le lendemain, aux premiers rayons de l'aurore, elle ſort du lit ; & ſans bruit ouvrant ſa chambre, s'échappe par une porte dérobée ; vêtue, pour tout habillement, d'une chemiſe & d'un ſimple manteau. Tel eſt l'amour. Voilà où il a conduit une fille ſage & timide. Raiſon, prudence, reſpect de ſon rang & de ſoi-même, elle a tout oublié ; ce n'eſt plus qu'une amante déſeſpérée qu'une paſſion aveugle entraîne hors d'elle-même. Tremblante & ſans guide elle s'avance à grands pas vers la forêt. Là elle s'aſſeoit au pied d'un arbre en attendant l'arrivée du chaſ-

ſeur, & demande aux Dieux de lui inſpirer des paroles capables de l'attendrir.

Déjà il était en route. Dane entend au loin l'aboi des chiens. Bientôt elle apperçoit les valets; enfin elle le voit lui-même qui les ſuit à une légere diſtance, un trait en main & le carquois ſur l'épaule. Elle vient à lui. Surpris de trouver en ce lieu écarté une auſſi belle perſonne, Narciſſe croit voir une Déeſſe ou Fée, & il deſcend de cheval pour la ſaluer avec reſpect. A cette marque de déférence, la triſte Princeſſe oublie tout-à-coup ce qu'elle s'était propoſé de lui dire; elle n'a plus la force de parler, & ne peut qu'ouvrir les bras & le ſerrer en rougiſſant contre ſon cœur. Il la repouſſe, & demande qui elle eſt. « Je ſuis, répond-elle, une » infortunée qu'Amour a conduite vers » vous, & qui depuis qu'elle vous a vue » déteſte le jour. Mes maux ſont aſſez » grands pour mériter qu'ils vous tou- » chent; ſans cet eſpoir je ne vivrais déjà » plus : rendez-moi la vie & le bonheur. » Mais pourquoi détourner vos yeux? » Regardez-moi, je ſuis Dane, la fille

» de votre Roi. Plus d'un Prince m'a de-
» mandé mon cœur, en me disant que
» j'étais belle. Beau jeune-homme, je te
» l'offre à toi tout entier ; permets qu'il
» t'aime, & en retour accorde-moi le tien.
» Ah ! tu ne sais pas quel est le plaisir
» d'aimer ! »

L'inhumain fut insensible à une douleur si touchante. « Si Amour vous fait souffrir, » répondit-il, chassez-le ; moi je ne le » connais point, & puisqu'il cause de pa- » reils tourmens, je ne veux point le » connaître ». A ces mots il s'éloigne. Dane, pour l'arrêter, se jette à ses genoux, elle les arrose de ses larmes, & lui tendant les mains le conjure de l'écouter encore un moment avant de la faire mourir. Tandis qu'elle parle, son manteau s'échappe, & laisse voir à découvert des appas qui eussent fait le bonheur du plus grand Roi de la terre. Mais rien ne touche Narcisse, ni les charmes de cette innocente beauté, ni les larmes que versent ses yeux si tendres, ni même le sang qui coule de ses pieds déchirés par les ronces & les cailloux. Un tyran barbare, une bête

bête féroce euſſent été attendris ; il ne le fut point ; il monta ſur ſon cheval, & diſparut.

« Plus d'eſpoir, s'écria l'infortunée, » plus d'eſpoir ; il faut mourir. Eh ! qu'ai- » je donc fait pour lui déplaire ! Mais il » me fuit envain, je ne puis l'oublier ; » quels que ſoient les tourmens qu'il me » cauſe, je les lui pardonne, & veux tou- » jours l'aimer en dépit de lui-même. » Bientôt peut-être il rougira de tant de » cruauté ; peut-être viendra-t-il à mes » genoux me redemander ce cœur qu'il » a rejetté & qui ne veut jamais être qu'à » lui. . . . Non, je veux le prévenir & » le fléchir moi-même. Je lui écrirai, » je ferai ſolliciter ſa compaſſion. Pourra- » t-il réſiſter à mes prieres & à mes lar- » mes ? Il cédera au moins à mes im- » portunités.... Ah ! Dane, Dane, quelle » eſt ta folie ! Tu te flattes d'amollir un » cœur ſans pitié, tu ne veux pas t'apper- » cevoir qu'il te hait. . . . Dieux de la » mer, de la terre & du ciel, qui avez » aimé ; toi Vénus ; toi ſon fils qui m'as » trahie, ſoulagez mes maux, & vengez-

» moi de l'ingrat dont l'insensibilité va » me coûter la vie. Qu'il apprenne à » connaître aussi ce que c'est qu'Amour ; » qu'à son tour il pleure & gémisse, & » qu'il ne puisse éprouver aucune conso- » lation ».

Dane à ces mots s'enfonça dans la forêt pour retrouver celui qu'elle venait de maudire, & sans lequel elle ne pouvait plus vivre. Mais les justes Dieux exaucerent sa priere en dépit d'elle, & Amour lui-même jura dans sa colere qu'avant le coucher du soleil elle serait vengée.

Narcisse pendant ce tems poursuivait un cerf. Vers le milieu du jour, accablé de chaleur & de fatigue, dévoré de soif, il s'écarta de sa troupe pour aller se désaltérer à quelque fontaine. Il en trouve une dont les eaux transparentes, entourées d'une herbe fraîche & épaisse, coulaient sur un gravier luisant. On y descendait par un perron de marbre *(a)*. Narcisse s'approche & veut boire : mais la mort était-là qui l'attendait. En se baissant il apperçoit dans l'eau son image ; & ses yeux fascinés par la vengeance des Dieux croient

voir la Nymphe qui préſide à la fontaine.

Je ſupprime la ſuite de l'aventure dont tout le monde ſait le dénouement, & qui, dans l'original, differe peu de l'Auteur latin. Éperdu d'amour pour ſon ombre, le jeune chaſſeur s'épuiſe en larmes & en prieres inſenſées. Enfin il ſuccombe à la violence des deſirs qui le conſument, & tombe mourant ſur l'herbe.

En ce moment il voit Dane arriver. Amour l'avait conduite à la fontaine. Ce Dieu voulait lui montrer comment était puni l'ingrat pour lequel il l'avait envain enflammée. Narciſſe la reconnaît, & veut lui parler; mais la voix lui manque. Il lui tend la main; en levant les yeux vers le ciel, comme pour lui demander pardon & reconnaître la juſte punition des Dieux. Dane conſternée s'aſſeoit à ſes côtés; elle lui poſe la tête ſur ſon ſein, le couvre de mille baiſers brûlans, le baigne de larmes. Mais c'en eſt fait, il n'eſt plus tems, & elle le voit expirer dans ſes bras. Alors ſon déſeſpoir s'exhale en longs cris douloureux. Elle cherche

encore à rappeller ſon amant à la vie par les careſſes les plus douces qu'Amour puiſſe prodiguer. Mais convaincue enfin qu'il n'eſt plus d'eſpérance, furieuſe & déteſtant la vie qu'elle ne conſervait que pour aimer Narciſſe, elle ſe jette ſur ce corps ſans vie ; elle colle ſa bouche ſur ſa bouche, pouſſe un ſoupir, & meurt.

Que le Ciel, *ajoute l'Auteur*, préſerve d'un ſort pareil ceux qui aimeront comme elle. Mais profitez-bien de cet exemple, vous ſur-tout qui avez inſpiré de l'amour à quelqu'un.

Car
Quar ſi vous le leſſez mourir ;
payer
Dieu le vous ſaura bien mérir.

On trouve dans la Bibliotheque du Théâtre Français, T. 1, pag. 21, *une Moralité à trois perſonnages, faite exactement d'après le Fabliau. La piece finit, comme celle-ci, par un avis aux filles & aux garçons de ne pas être ſi cruels quand on les aime.*

NOTE.

(*a, Il trouve une fontaine.....on y descendait par un perron de marbre.*) L'art du jardinage étant très-peu connu au tems des Fabliaux, & les Seigneurs n'ayant pour promenade dans leurs terres que des vergers ou des parcs, on ſe piquait, quand on y trouvait une fontaine, de l'embellir par une enceinte en maçonnerie, & quelquefois par des degrés de marbre. Ces dégrés ſe trouvent très-fréquemment chez les Romanciers. Il en ſera mention dans *le Paradis d'Amour*. On verra auſſi dans le *Lai de l'Oiſelet*, quelle était alors la ſorte de beauté propre à ces vergers-jardins.

**DU FABLIER.

Ce morceau eſt tiré d'une piece fort longue & fort ſinguliere, intitulée le Caſtoiement (*les enſeignemens*) d'un pere à ſon fils. *Ces leçons prétendues ſont un compoſé d'Apophtegmes, de Fables, de Bons-mots, d'Hiſtoriettes, & méme de pluſieurs Contes libres; tout cela couſu groſſiérement enſemble par des tirades d'une morale fort inſipide, & quelquefois très-malhonnête. Auſſi Barbazan, qui l'a fait imprimer, n'a-t-il oſé donner que des extraits de ces moralités. Je ferai connaître tous ceux des Contes qui en vaudront la peine; ils ſeront marqués en titre, comme celui ci, d'un double aſtérique. Au reſte, cette maniere d'enſeigner par Apologues, ce mélange de préceptes & de Contes, entierement dans le goût oriental, me feraient preſque croire que* le Caſtoiement *eſt un de ces Ouvrages dont nous ſommes redevables aux Sarraſins, & qui ont été traduits de l'Arabe. Qu'on faſſe attention aux Fabliaux qui en ſeront tirés, à meſure qu'ils ſe préſenteront; & je ſuis perſuadé qu'on reconnaîtra dans la plupart une forte teinte du génie aſiatique.*

Un Roi avait un Conteur de Fabliaux qui l'amuſait beaucoup (*a*). Un ſoir qu'il était au lit, il le fit venir, & lui demanda

un Conte. Celui-ci qui mourait d'envie de dormir, fit tous ſes efforts pour s'en diſpenſer ; mais il eut beau faire, il fallut obéir. Il prit donc ſon parti, & commença ainſi.

« Sire, il y avait un homme qui avait » cent ſous d'or ; & avec ſon argent il » voulut acheter des moutons ; & chaque » mouton lui coûta ſix deniers ; & il en » eut deux cens ; & il s'en revint à ſon » village avec ſes deux cens moutons ; » & il les chaſſait devant lui. Mais en » revenant il trouva que la riviere était » débordée ; car il avait beaucoup plû ; » & les eaux s'étaient répandues dans la » campagne ; & il n'y avait point de pont ; » & il ne ſavait comment paſſer avec ſes » moutons. Enfin, à force de chercher, » il trouva un bateau ; mais ce bateau » était ſi petit, ſi petit qu'il ne pouvait » y paſſer que deux moutons à la fois ».

Alors le Conteur ſe tut. « Eh bien, » quand il eut paſſé ces deux-là, dit le » Roi, que fit-il ? — Sire, vous ſavez » que la riviere eſt large, le bateau fort » petit, & qu'il y a deux cens moutons.

» Il leur faut du tems, dormons un peu » tandis qu'ils paſſent; demain je vous » conterai ce qu'ils devinrent ».

Se trouve dans les Cento Novelle antiche, *pag.* 32, *Nov.* XXX.

Dans Dom Quichotte.....

NOTE.

(*a*, *Un Roi avait un Conteur de Fabliaux.*) Les Seigneurs particuliers, peu riches, ne pouvaient jouir des Conteurs, que quand il en paſſait quelqu'un par leurs Châteaux. Les Rois en avaient auprès d'eux, comme ils ont aujourd'hui des Lecteurs; c'était un emploi dans l'état de leur Maiſon; & l'on chargeait ordinairement ces Conteurs d'égayer le repas. *Pendant le dîner de la Reine il y avait un Prud'homme qui faiſoit des Contes* [1]. Philippe-Auguſte faiſait venir ſouvent à ſa table le poëte Hélinand; & le Roman d'Alexandre de Paris y repréſente ce Poëte chantant les amours de Jupiter & le combat des Géans. *A ſon mangier il eſtoit ſeul à ſa table, & toujours*

[1] *Vie de Charles V*, par Choiſy.

y eſtoit ſon Médecin, & de ſes gens & varlets-de-chambre honnêtes, qui parloient de joyeuſetez ou d'hiſtoires anciennes où il prenoit plaiſir [1].

[1] *Eloge de Charl. VII.*

Par Henri d'Andeli.

* LAI D'ARISTOTE.

CELUI qui ſait une Hiſtoriette agréable a tort de la taire ; & ceux qui l'entendent doivent l'écouter avec plaiſir : car ſi le premier a un moyen d'amuſer, les autres ont celui de pouvoir devenir meilleurs. Celle-ci me plut du moment que je l'entendis ; & j'entrepris auſſitôt de la mettre en rime, parce qu'elle eſt jolie, & *ſans villenie*. Un Conte vilain ne doit pas être récité dans les Cours. Je n'en ai jamais fait de cette eſpece ; & jamais on ne m'en verra faire, tant que je vivrai. Ecoutez, Meſſieurs, celui que je vais vous dire ; il eſt inſtructif & plaiſant.

Vous connaiſſez ce Monarque Grec, *qui fut ſi Roi*, cet Alexandre qui renverſa tant d'Empires & fit ſentir ſa colere à tant de Princes. Il avait mis l'Inde ſous ſes pieds & menaçait d'engloutir le reſte de la terre. Tout-à-coup ce torrent fougueux

s'arrêta. Si vous m'en demandez la raiſon, je la ſais, & je vais vous la dire. Amour qui maîtriſe l'univers, Amour qui tout lie & tout ſoumet venait de le faire entrer dans ſes chaînes. Il lui avait trouvé une amie jeune & charmante; & dès ce moment le Damoiſeau avait renoncé aux conquêtes, pour ne plus s'occuper que de ſa Belle. Qu'Amour eſt redoutable & puiſſant, puiſqu'il humilie à ce point les maîtres du monde & qu'il leur fait oublier ainſi le ſoin de leur gloire! Ne les blâmons pas cependant. Ils ſont hommes comme nous, & l'Amour a autant de pouvoir ſur eux que ſur le dernier de leurs ſujets.

Alexandre ne pouvait plus ſe ſéparer de ſa Mie. Bientôt, indignés de ce repos honteux, ſes *Chevaliers* & *Barons* murmurerent; mais aucun d'eux cependant n'était aſſez hardi pour oſer lui porter le mécontentement général. Ariſtote s'en chargea de lui-même. Fier d'un certain aſcendant que lui avaient aquis ſur l'eſprit du Héros l'eſtime & l'habitude, il alla réveiller ce lion endormi; & de ce ton

de précepteur qu'il n'avait pas encore perdu, il lui représenta fort durement, & la honte de sa conduite & les murmures de sa *Chevalerie*. Alexandre l'écouta sans l'interrompre ; & pour toute réponse il s'écria en soupirant : ah ! je vois bien qu'ils n'ont pas aimé.

La remontrance néanmoins eut son effet ; & quelques efforts qu'il en coûtât au Monarque, il n'osa plus aller chez la belle Indienne. Celle-ci qui l'aimait tendrement & qui croyait avoir perdu son cœur, fut bien affligée de cette absence. Elle pleura, elle gémit ; enfin, hors d'état de résister davantage aux inquiétudes de son amour, elle se glissa chez le Prince un soir à la faveur des ténebres ; & toute en larmes, lui demanda par quel malheur elle avait donc pu lui déplaire. Alexandre l'embrassa mille fois, en l'assurant d'une constance éternelle ; mais il convint que les remontrances séveres d'Aristote l'avaient à regret séparé d'elle pendant quelque tems. La Belle, irritée contre le pédagogue, jura qu'elle s'en vengerait. Elle pria son amant de se trouver le lendemain matin à

l'une des fenêtres de la tour (*a*), & promit de le lui faire voir dans un tel appareil que le précepteur à ſon tour aurait beſoin d'une leçon.

Le lendemain, dès que le ſoleil parut, & avant que perſonne fût levé, elle deſcendit au verger (*b*); car le deſir de la vengeance l'avait éveillée de bonne heure. Une longue chevelure blonde flottait à l'abandon ſur ſes épaules. Nulle guimpe, nul voile qui cachât ſa tête ou ſon viſage; & pour tout vêtement elle portait ſur ſa chemiſe un ſimple bliaud, qu'elle avait laiſſé entr'ouvert comme pour reſpirer plus à l'aiſe. Dans cet ajuſtement voluptueux, elle vint ſe promener près de la fenêtre du Philoſophe en chantant doucement cet air (*c*).

Enfant j'eſtais & jeunette,
Quant à l'eſcole on me mit:
Mais je n'y ai rien appris,
Fors qu'un ſeul mot d'amourette
Et, nuit & jour, le répete
Depuis qu'ai un bel ami.

Au ſon de cette voix charmante, Ariſtote fut ému; il quitta ſes livres pour écouter. Bientôt, curieux de voir celle qui

chantait ſi délicieuſement, il ſe leva ſans bruit, & s'approcha de la fenêtre. Là, caché dans l'ombre, il admirait à ſon aiſe la jeune Beauté, & enviait en ſecret le ſort du conquérant aimable à qui était réſervé tant de bonheur. Elle ſavait trop bien, la ruſée, ce qu'il fallait pour l'attirer dans ſes pieges. Elle voulait le frapper d'une flêche dont le coup fût sûr & la bleſſure incurable. Dans ce deſſein, arrachant une branche de mirthe, elle s'amuſa à cueillir des fleurs & à les nouer au rameau comme pour s'en faire une couronne *(d)*. Peu-à-peu elle s'avança ainſi de la fenêtre, ſans paraître s'en appercevoir. Elle ſe baiſſait, ſe relevait alternativement pour déployer avec plus d'avantage ſes graces piquantes ; & elle chantait en même tems cette autre chanſon :

ioi
Ci me tiennent amourettes,
j'aime
Doucette que j'aim.
Ci me tiennent amourettes
tiens
Où je tieng ma main.

Ariſtote était hors de lui-même. Ses yeux enflammés ſuivaient la Belle dans tous ſes mouvemens. Ils s'enfonçaient avidement ſous ſon bliaud, quand le haſard le faiſait entr'ouvrir ; & comme s'il eût craint de ſe déceler & de la faire fuir, il oſait à peine reſpirer. Cent fois la Raiſon lui conſeilla de retourner à ſes livres ; cent fois elle lui repréſenta ſes rides, ſa tête chauve, ſa peau noire & ſon corps décharné, faits pour éloigner l'eſpérance & effaroucher l'amour. La Raiſon parla envain, il l'obligea de ſe taire.

L'Indienne cependant avait achevé le chapel de fleurs. Elle le poſa ſur ſa tête ; & chantant amoureuſement ce troiſieme air :

Dans un verger ſur l'herbette nouvelle,
Fille à un Roi triſte & *penſive* matte s'aſſit :
En ſoupirant elle appelle
Son doux ami.
Ah ! Comte Gui,
Pour votre amour ai perdu joie & ris :

elle paſſa contre la fenêtre ſans affectation. Le Philoſophe qui la guettait la ſaiſit alors

par ſon bliaud, & l'arrêta au paſſage. « Qui me retient, s'écrie-t-elle en ſe » retournant ? — Ma douce dame c'eſt » celui qui ne peut plus vivre ſans vous, » & qui, pour vous plaire, expoſerait avec » plaiſir *ame & vie, corps & honneur* ». Elle parut ſurpriſe de cet amour que juſques-là on lui avait laiſſé ignorer ; elle s'y montra ſenſible cependant, & avec une rigueur apparente ſe plaignit de la froideur d'Alexandre, devenu, comme tous les amans, ingrat par trop de bontés. Ariſtote, enchanté de cet aveu, & perſuadé ſans doute que le dépit allait lui livrer cette beauté charmante, promit d'employer, pour ramener à ſes pieds l'infidele, tout le pouvoir qu'il avait ſur ſon eſprit ; mais il demandait une récompenſe, & ſans façon il pria la Dame d'entrer chez lui.

C'était-là qu'elle l'attendait. Elle feignit de céder à ſes deſirs ; mais *avant de faire folie*, elle exigea de lui à ſon tour une complaiſance. Depuis long-tems une fantaiſie la tourmentait. Elle mourait d'envie de ſe promener, montée ſur lui ; & ne

doutait pas un inſtant, puiſqu'il avait tant d'amour, qu'il ne s'y prêtât avec plaiſir. Aveuglé par ſa paſſion, le grave Philoſophe conſent à tout. Il ſort dans le verger, ſe courbe vers la terre, & appuyé ſur les mains, préſente le dos. Une ſelle était-là toute prête, on la lui met; on lui paſſe la bride autour du cou; & la Belle, triomphante, s'aſſeoit avec fierté, & ſe promene ainſi ſur l'herbe, chantant à haute voix

Ainſi va celui qu'amour *mene* maine.

Alexandre avait été prévenu, comme je vous l'ai dit; il était aux fenêtres de la tour. A ce ſpectacle il ſe prit à rire de toute ſa force. Ariſtote, au bruit, leva la tête; il apperçut le Monarque; & honteux alors de ſa folie, & de la poſture où il ſe trouvait, il convint humblement que le jeune Héros était excuſable de s'être laiſſé enflammer par l'amour, puiſque lui-même, malgré les glaces de l'âge, il n'avait pu s'en défendre.

Cet exemple doit nous apprendre à ne

blâmer ni les amies ni leurs amans : car Amour eſt le maître de tous les hommes.

tout *tout*
Amour vainc tot, & tot vaincra,
comme le
Tant com li monde durera (e).

Ce Conte eſt vraiſemblablement un de ceux que les Fabliers avaient pris des Arabes. On le trouve dans les mêlanges de littérature orientale[1], *ſous le titre* du Viſir ſellé & bridé. *Toute la différence, c'eſt qu'ici les perſonnages ſont un Sultan, ſon Miniſtre & une Odaliſque. Comme M. de Cardonne n'en a donné qu'un extrait, on ne peut juger ſi les détails ſe reſſemblent; mais le cannevas eſt le même.*

[1] T. 1, p. 16.

Il n'eſt pas aiſé de deviner ce qui a engagé le Fablier à ſubſtituer Ariſtote au Viſir. Il eſt vrai qu'on a prétendu que ce Philoſophe ayant épouſé la niece (d'autres diſent la fille ou la petite-fille) d'Hermias ſon ami, il en devint ſi éperduement amoureux, qu'il alla juſqu'à lui offrir des ſacrifices. Peut-être notre Poëte aura-t-il lu par hazard cette ſcandaleuſe anecdote, & cru que l'homme accuſé d'un pareil trait de folie pouvait bien être ſuppoſé capa-

ble d'en faire un autre moins ſérieux. Peut-être auſſi n'a-t-il choiſi Ariſtote que parce que c'était de ſon tems le Dieu des Univerſités & des écoles d'Europe. Au reſte le Fabliau qui va ſuivre ſera voir que l'hiſtoire & la critique qu'elle exige, étaient pour nos Poëtes des choſes fort indifférentes, & qu'ils ne cherchaient ſouvent qu'un nom célebre auquel ils puſſent coudre les extravagances de leur imagination.

Le Conte d'Ariſtote a fait quelque fortune. Æneas Sylvius Picolomini (depuis Pape ſous le nom de Pie II,) dans ſon Roman latin des Amours d'Euriale & de Lucrece *le cite comme un exemple du pouvoir de l'amour.*

Il ſe trouve dans la Bibliotheque amuſante & inſtructive, *tom. 2, pag. 15.*

Et dans les Hiſtoriettes *ou* Nouvelles en vers, par M. Imbert, *p. 87.*

Spranger, Peintre de l'Empereur Rodolphe II, en a fait, au commencement du ſiecle dernier, un tableau que Sadeler a gravé. Le vieil amoureux eſt repréſenté marchant à quatre pattes, avec le mors en bouche, & portant ſur ſon dos la Dame, qui d'une main tient la bride & de l'autre un ſouet. Mais elle eſt entièrement nue; façon fort ſinguliere de ſe promener.

On a fait différentes copies de l'eſtampe de Sadeler. Les Marchands lui ont donné le nom du Philoſophe. *Celui chez qui j'ai été les voir m'a dit ſavamment que c'était l'hiſtoire de Socrate & de Xantippe ſa femme.*

Un Amateur m'a aſſuré avoir vu à Paris, il y a pluſieurs années, un grouppe en marbre repréſentant le même ſujet. Il appartenait alors à M. le Marquis de Vence. Dans l'Œuvre de Fr. Van Boſſuit (mort en 1692) on trouve auſſi ce ſujet imité. C'eſt une Vénus toute nue, montée ſur le Dieu Pan que l'Amour tire par un licou.

Enfin on a mis, il y a trois ans, le Conte d'Ariſtote en Comédie, ſous le titre du Tribunal Domeſtique. *Un Vénitien, las des intrigues & de la coquetterie de ſa femme, veut faire revivre une ancienne loi de Rome, qui permettait aux maris de juger les leurs ; & dans ce deſſein il convoque la famille de l'accuſée. Mais une ſuivante, de concert avec ſa Maîtreſſe qu'elle a prévenue, dérange ce projet. Le Vénitien s'était épris pour elle ; il lui demande d'être ſon* Favori. *Ce mot rappelle à la ſoubrette un chien qui ſe nommait ainſi, & qu'elle dit avoir perdu. Elle exige de l'époux qu'il le remplace ; lui attache au cou un ruban couleur de roſe, le fait ſauter, jap-*

per, &c. Le dénouement ſe devine ſans peine.

On a fait auſſi de notre Conte, depuis la publication des Fabliaux, un Opéra-comique, intitulé *Ariſtote amoureux ou le Philoſophe bridé ;* qui a été joué ſur le théâtre de la Comédie Italienne. Au lieu de ſe faire porter par Ariſtote, Orphale (c'eſt le nom de la maîtreſſe d'Alexandre) ſe fait traîner par lui dans un char auquel elle l'attele.

Je ne cite point l'imitation du Philoſophe *des* Contes Moraux, *parce qu'il eſt inutile d'indiquer les ouvrages connus de tout le monde.*

NOTES.

1 [a, *Elle pria ſon amant de ſe trouver le lendemain matin à l'un des fenêtres de la tour.*) Le Comte de Caylus, dans l'extrait qu'il a donné de ce Fabliau [a], dit que la Maîtreſſe d'Alexandre fait prendre au Monarque le déguiſement d'Abbé. Cette maſcarade inutile ne ſe trouve ni dans l'édition qu'a donnée du Fabliau Barbaſan, d'après le manuſcrit cité par M. de Caylus ; ni dans deux autres verſions un peu différentes de celle-ci, que j'ai entre les mains, & d'après leſquelles cet extrait eſt fait.

[a] *Mém. de l'Ac. des Bell. Let. T. XX.*

(*b*, *Elle deſcendit au verger.*) On ne doit pas s'attendre à trouver le coſtume bien régulièrement obſervé dans nos Poëtes. Parfaitement ignorans pour la plupart, ils n'avaient que de l'eſprit naturel & de l'imagination. Celui-ci donne à Alexandre des Chevaliers & des Barons, une tour, un verger; en un mot, tout ce qu'il voyait ſous ſes yeux chez les Princes de ſon ſiecle. Auſſi peu inſtruit ſur l'art des bienſéances, il fait du Conquérant de l'Aſie un écolier timide, & de l'inſtituteur du Lycée un pédant aigre & groſſier. Cependant ſon ſtile en pluſieurs endroits a quelque ſorte d'emphaſe; on peut en juger par la traduction, où j'ai tâché de lui conſerver ce caractere.

(*c*, *Enfant j'eſtois & jeunette.*] Cette Chanſon n'eſt pas celle de l'original. Celle-ci ne m'ayant point paru digne d'être copiée, j'en ai ſubſtitué une autre, priſe, avec quelques légers changemens, dans les Poéſies manuſcrites d'Euſtache Deſchamps. J'ai auſſi changé quelques mots à la troiſieme, qui va ſuivre, & qui n'était pas intelligible.

(*d*, *Elle s'amuſa à cueillir des fleurs pour s'en faire une couronne.*) Cette couronne dans l'original eſt appellée *Capiel de Fleurs*. On nommait *capiel*, *capel*, *chapel*, ce qui ſe mettait, ſoit comme coëffure, ſoit comme

ornement ſur la tête (*caput*). Pour les Chevaliers & Grands-Seigneurs titrés, c'était un cercle d'or enrichi de pierreries; & telle eſt l'origine des couronnes dont on timbre aujourd'hui les Armoiries. Joinville dit que le Roi de Navarre, à la Cour-Pléniere de Saumur, *mangea avec un chapel d'or fin ſur la tête.* Dans l'*inventaire de Charles V*, on trouve parmi ſes joyaux dix chapels; & il eſt dit de combien de pierreries ils étaient compoſés. Les Dames en portaient d'argent comme une parure. Le Roi Jean, dans une fête, en donna un de cette ſorte au Roi des Ménétriers.

On en faiſait de fleurs pour les épouſées, le jour de leurs nôces; & pour les confraiſies dans les grandes cérémonies d'égliſe. Cette derniere coutume ſubſiſte encore, comme chacun ſait. Quand Charles VIII fit ſon entrée dans Naples, les Dames de la ville lui mirent ſur la tête un *chapel de violettes.* Souvent dans les feſtins les convives en portaient à la maniere des Anciens. Quelquefois même on en ornait, comme eux, les flacons & les verres. Un des droits du Connétable était de ſervir le Roi à table avec un chapel de fleurs ſur la tête & une verge blanche à la main. En un mot, ces couronnes étaient d'un uſage ſi général qu'à Paris ce fut une profeſſion d'en

faire & d'en vendre; & de-là vient le nom de *Chapeliers*, porté aujourd'hui par les Marchands de coëffures de feutre. Comme les chapels les plus communs étaient ceux de roſes, les *Chapeliers* avaient le privilege d'élever des roſiers chez eux [a]. Tout ceci, pour le dire en paſſant, explique pourquoi parmi les anciens droits ſeigneuraux on trouve ſi ſouvent des redevances de roſes. Les Marchandes de fleurs artificielles, dans leurs Statuts faits en 1736, ſont encore qualifiées *Chapelieres en Fleurs.*

[a] *Bruſſ. Tr. des fiefs, t. 2, pag. 746.*

J'ai trouvé dans un manuſcrit une piece, dont je ne fais ici mention que parce qu'elle rappelle la *guirlande* tant vantée *de Julie.* (Il n'eſt perſonne qui ne connaiſſe cette galanterie que fit le Duc de Montauſier à Julie d'Angennes de Rambouillet, depuis ſon épouſe; galanterie qu'on nomma *Guirlande*, parce qu'elle était compoſée d'une ſuite de fleurs peintes en miniature, avec des vers compoſés par les beaux-eſprits du tems.) La piece de notre vieux Poëte eſt intitulée *le Capiel aux ſept Fleurs.* Il dit qu'une Pucelle lui demanda un don, & que ce don était de faire à la fillette un chapel de fleurs. Il en choiſit ſept qui, chacune par leurs qualités, déſignent les vertus qu'une Demoiſelle doit avoir. Les ſept fleurs

ſont

ſont le lis, la violette, le ſouci, la perſelle, la conſoude, la roſe & l'ancholie. Le lis par ſa blancheur marque la pureté; la violette avertit d'être humble & retirée, &c. &c. Les vers de la *Guirlande*, au lieu d'être une leçon comme ici, étaient un compliment pour Mademoiſelle de Rambouillet; mais au fonds l'idée eſt la même.

En 1620, il y avait eu à la Cour de Savoie un carrouſel, appellé *le Jugement de Flore*, dans lequel les différentes fleurs s'étaient diſputé l'honneur de couronner la Princeſſe de Piémont. Chaque fleur fut repréſentée par un Chevalier avec une deviſe analogue[a].

[a] *Ménétr. des Tourn. t. 2. pag. 239.*

Il ſera parlé ailleurs des *chapels* qui étaient coëffure.

(e, *Amour vainc tot & tot vaincra, tant com li monde durera.*) Si l'on veut ſe rappeller ce qui a été dit plus haut des préjugés de ces ſiecles ſur l'amour, on ne ſera pas étonné de voir ici le Poëte, après avoir annoncé ſon Fabliau comme chaſte, comme inſtructif & propre à rendre plus ſage & meilleur, débiter enſuite toute cette morale érotique; & d'un ſujet fait pour inſpirer la crainte d'une paſſion dangereuſe, tirer préciſément des principes contraires. C'eſt que l'amour, encore une fois, (& je me vois forcé de le répéter à chaque

page,) c'eſt que l'amour loin d'être une faibleſſe, était cenſé une vertu & une qualité néceſſaire, parce que c'était lui qui faiſait entreprendre les grandes choſes. Chez les Romanciers du tems les héros ont tous une *amie*; & on y voit les jeunes Chevaliers gémir de n'avoir pas encore *fait proueſſe pour être dignes d'aimer & d'être aimés*[1]. Les faveurs, ou l'amour d'une Belle, y ſont ſouvent la récompenſe, & preſque toujours ſont le motif d'une action éclatante. Le Fabliau de la *Chemiſe* en a offert un exemple. Celui du *Revenant* en offrira bientôt un autre. Dans un Conte, que je ſupprimerai parce qu'il ne contient qu'une belle répartie, on reproche à une femme d'avoir pour amant un Chevalier fort laid; il eſt ſi brave, répond-elle, que je n'ai pas regardé ſon viſage : (réponſe abſolument la même que celle de Louis XIV à la Ducheſſe de Bourgogne, qui ſe moquait d'un Officier hideux par ſa laideur : Madame, il eſt à mes yeux un des plus beaux du Royaume, car c'eſt un des plus braves.)

[1] *Rom. de Cleriadus.*

Sans aimer, nul ne peut à grant honneur venir;
Si doiſt eſtre amoureux qui grant veult devenir.

Voilà les maximes que prêchaient les Poëtes; & l'on avouera que, conſidérée ainſi,

une paſſion qui enfantait les héros, quoique ſouvent par la faibleſſe humaine elle dégénérât en libertinage, dans ſes principes cependant était infiniment eſtimable. Mais ce qu'on aura peine à croire, c'eſt qu'elle s'était en quelque ſorte incorporée avec la Religion du tems. Devoirs envers Dieu, devoirs envers les Dames, tel était à-peu-près le catéchiſme qu'on enſeignait [1] à la jeune Nobleſſe. *Il aimait l'honneur ſur-tout; bien regardait auſſi les bonnes mœurs dont il était plein, & ſut un Chevalier fort amoureux, premiérement envers Dieu, après envers toutes Dames & Demoiſelles; & ce a uſé tout ſon tems* [2].

[1] *Mém. ſur l'An. Chev.*

[2] *Vie de Louis III, Duc de Bourbon, p. 3.*

HIPPOCRATE.

L'Auteur dit qu'Hippocrate, avant d'avoir cette réputation célebre qui l'immortaliſa depuis, étant venu à Rome ſous l'Empire d'Auguſte, il trouva, à ſon arrivée, la ville en deuil pour le neveu de l'Empereur qui venait de mourir; mais que, s'étant fait auſſi-tôt conduire au palais, il verſa dans la bouche du mort le ſuc de quelques plantes, & le rendit ainſi à la vie. Le Poëte ajoute qu'Auguſte, par reconnaiſſance, fit faire deux ſtatues, dont l'une repréſentait ſon neveu, l'autre le Médecin, & qu'il les plaça toutes deux ſur une des portes de la ville, avec une inſcription qui annonçait qu'Hippocrate, par ſon ſavoir divin, avait fait revivre le Prince mort.

Il y avait déjà quelques mois que le Médecin vivait à Rome, accueilli par l'Empereur comme il devait l'être après un pareil ſervice, & adoré preſque du peuple comme un Dieu; quand une femme

parut qui tout-à-coup changea en risées tous ces hommages. Elle était Gauloise, d'une naissance illustre & d'une rare beauté. Auguste qui cherchait à la traiter avec distinction lui avait donné, pour la servir, des dames & des demoiselles; & pour logement, une de ses maisons ayant une tour *(a)*. Comme elle voulait connaître les beautés de la ville, & que les premiers momens de son séjour furent employés à la parcourir, elle apperçut les deux statues, & demanda pourquoi & à quelle occasion elles avaient été dressées. On le lui expliqua; mais à peine lui eut-on lu l'inscription, qu'avec de grands éclats de rire elle répondit : « J'ignorais que » Rome en ce moment possédât un Dieu, » & je m'étonne après cela d'y voir mourir » encore. Eh bien, que pendant un jour » seulement on me livre cette petite divi- » nité, & je réponds moi sur ma tête d'en » faire le plus sot des humains ».

On ne manqua pas, selon l'usage, de rapporter ce discours à Hippocrate. La curiosité & l'amour-propre du médecin en furent piqués. Il voulut connaître cette

femme ſinguliere, qui annonçait avec tant d'aſſûrance le pouvoir de ſa beauté, & chercha l'occaſion de la voir. Mais ce fut pour ſon malheur ; & ce qu'elle avait promis ne ſe vérifia que trop : car elle était ſi belle, elle déploya dans la converſation tant de graces & d'enjouement, elle lui plut tant enfin, que, malgré toute la défiance dont il était armé, il ne put ſe défendre de l'aimer. Bientôt cette paſſion devint ſi forte que, perdant la raiſon & le repos, il tomba malade. L'Empereur alors vint le viſiter. Les Dames y allerent après l'Empereur, & l'étrangere ſuivit leur exemple. Mais celle-ci dont l'œil pénétrant avait deviné cette maladie, eut ſoin de choiſir un moment où elle ſerait ſeule ; & du ton de l'amitié, elle fit d'abord au Médecin quelques queſtions ſur ſon état. Lui qui ſe trouvait trop heureux de pouvoir librement en découvrir la cauſe, l'avoua ſans détour, & confeſſa naïvement à la Dame qu'il mourait d'amour pour elle.

C'était-là ce qu'elle voulait. Elle affecta donc quelque ſorte d'attendriſſement ſur

ſes maux, & avec l'apparence de la bonne-foi lui parla ainſi : « Je m'expoſerais à » bien des reproches ſans doute, & je » m'en ferais à moi-même bien d'autres » encore, ſi, pouvant ſauver un homme » de votre mérite, j'allais cauſer ſon tré- » pas. Mais quand vous m'auriez inſpiré » tout l'amour que vous reſſentez pour » moi, je vous le demande à vous-même ; » dans la ſituation où je me trouve, & » avec la quantité d'yeux qni m'obſervent, » m'eſt-il poſſible de vous en donner des » preuves ? Daignez donc pour le moment » vous contenter de mes regrets ; & avec » l'aſſûrance du deſir que j'ai de conſer- » ver vos jours, recevez celle que je vous » donne encore d'agréer d'avance tous les » moyens que m'en fournira votre ten- » dreſſe ». Elle ſortit après ces paroles, comme ſi elle eût rougi de les avoir laiſſé échapper. Pour Hippocrate, elles lui rendirent l'eſpérance & la ſanté, & bientôt il fut en état de reparaître au palais, & de recommencer ſa cour auprès de la belle Gauloiſe.

« Eh bien! lui dit-elle la premiere fois

» qu'elle le revit, vous êtes-vous occupé » des moyens de nous rapprocher ? Avez-» vous trouvé quelque expédient ? Où en » ſommes-nous ? „ Il répondit triſtement que le jour & la nuit il y avait ſongé ; mais juſqu'à ce moment c'était ſans ſuccès. « Rendez-moi donc graces, reprit-elle ; „ car ſi je n'ai pas mis plus d'ardeur que „ vous dans mes recherches, au moins „ ai-je eu plus de bonheur. Vous connaiſ-„ ſez la tour que j'habite. Trouvez-vous „ vers le milieu de la nuit ſous ſes murs, „ avec une corbeille capable de vous con-„ tenir. Moi, de mon côté, pendant que „ mes femmes dormiront, je viendrai „ avec ma couſine, que j'ai ſu mettre dans „ nos intérêts, vous deſcendre une corde „ à laquelle vous attacherez le panier. „ Dès que vous y ſerez entré, nous vous „ enleverons ; & ce ſera alors que ſans „ inquiétude & ſans crainte j'eſpere vous „ donner des marques de ma tendreſſe „.

Hippocrate était tellement aveuglé par ſa paſſion, que ce piege groſſier lui parut le plus adroit des ſtratagêmes. Il ſe confondit en remerciemens, & ſortit auſſi-

tôt pour aller acheter ſa corbeille, attendant avec une impatience extravagante le moment de la nuit. Enfin, quand il croit tout le monde endormi, il ſe rend au pied de la tour avec ſon panier, & y trouve, jugez quelle joie! la corde qui pendait déjà. Il y attache à la hâte la corbeille, s'y place, & donne le ſignal qu'on peut tirer. On tire en effet. Mais quand il eſt à une certaine hauteur, la Dame accroche la corde, elle le laiſſe ſuſpendu, & ſe retire en lui ſouhaitant un ſommeil tranquille & des rêves agréables.

Or, vous ſaurez qu'il y avait alors à Rome une coutume particuliere; c'eſt que pour certains crimes qui ne méritaient pas la mort, les coupables étaient ſuſpendus ainſi toute une journée à la tour dans une corbeille qu'on nommait pour cette raiſon *la Corbeille aux Jugés (b).*

Quand Hippocrate ſe vit pris au piege, il ſe déſeſpéra, & maudit mille fois l'amour & les femmes; mais il était trop tard, il lui fallut paſſer la nuit dans cette ſituation. Le jour ne parut que pour faire éclater ſa honte. Envain il ſe cachait le

viſage avec les mains, tout le monde le reconnut : on s'approcha de lui, & pendant tout le jour il fut expoſé aux quolibets & aux huées de la populace. Les gardes de la tour, qui le ſuppoſaient-là par ordre de l'Empereur, n'avaient garde de l'en tirer. Le ſoir heureuſement, Auguſte revenant de la chaſſe, & ſurpris de voir quelqu'un dans la corbeille, ſans ſon ordre, demanda qui c'était. On lui nomma Hippocrate ; & il ordonna auſſi-tôt qu'on le fît deſcendre, annonçant en colere qu'il le vengerait avec éclat. Mais quand il ſut comment & pourquoi le Médecin ſe trouvait ainſi bafoué, il ne fit qu'en rire ; & pendant long-tems tous ſes *Barons* en plaiſanterent avec lui.

J'ai trouvé cette aventure, miſe en épiſode, dans un manuſcrit du Roman de Lancelot, en proſe. Elle ſe trouve auſſi dans les Faits Merveilleux de Virgile. *Mais ce Virgile à qui elle eſt attribuée, & qui dans ce livre eſt ſuppoſé un grand ſorcier, trouve bientôt le moyen de s'en venger cruellement.*

Dans les Contes Tartares de Gueulette,

le Médecin qu'on joue eſt ſurpris par le pere, qu'on a mis du complot; on le lie dans une chambre & on le garde à vue. Il cherche à ſéduire ſes gardes qui feignent de ſe laiſſer gagner, ſe ſert de ſes cordes pour s'échapper, & deſcend par la fenêtre dans la rue; mais à une certaine diſtance il tombe dans un filet, où il reſte expoſé à la riſée publique.

Le P. Montfaucon, dans ſon Antiquité expliquée[1], *traitant de ce qui regarde les tablettes des Anciens, en donne une en ivoire, appartenant à l'Abbaye de S. Germain des Prés, & dont les deux couvertures* ont, *dit-il*, des bas-reliefs d'un goût barbare. *Cette tablette n'eſt point ancienne; elle ne remonte qu'au tems des Fabliaux, puiſque de ſes quatre bas-reliefs il y en a deux qui ont pour ſujets les deux derniers contes*, Hippocrate & Ariſtote. [1] *T. 3. 3e Part. p. 356.*

Dans l'un on voit Hippocrate en chaperon, ſuſpendu dans une corbeille. La dame Gauloiſe & ſa couſine ſont au haut de la tour; & au bas, l'Empereur donne des ordres à deux Officiers pour délivrer le Médecin.

L'autre fait voir Ariſtote, auſſi en chaperon, marchant à quatre pattes & portant ſur ſon dos la Maîtreſſe d'Alexandre armée d'un fouet, tandis que le Monarque, accom-

pagné d'un Courtiſan, regarde ce ſpectacle du haut d'une tour.

Il eſt probable que les deux autres bas-reliefs de la tablette repréſentent auſſi quelque Fabliau ; mais, ou ces Contes ne nous ſont pas parvenus, ou les ſujets en ſont moins aiſés à reconnaître, car je n'ai pu les deviner.

NOTES.

(*a*, *Lui avait donné pour logement une de ſes maiſons ayant une tour.*] Ici l'Auteur prête à l'ancienne Rome un uſage fort commun de ſon tems ; & j'ai déjà prévenu que quand il s'agit de coſtume, nos Poëtes ne connaiſſent que celui de leur ſiecle & de leur pays.

On a vu de même ci-deſſus dans le *Lai de Narciſſe* le Fablier faire habiter une tour à ſon Héroïne.

Les tours, inventées dans l'origine pour la défenſe & la ſûreté des villes, avaient été adoptées par nos Monarques pour celle de leurs palais & châteaux. Ils en firent même un droit Royal qu'ils ſe réſerverent excluſivement, & dont ils étaient ſi jaloux qu'ils le refuſaient ſouvent aux plus Grands-Seigneurs. On a l'exemple

xemple de Philippe-Auguſte qui en 1216, défendit à la Comteſſe de Troyes d'en élever aucune, quoique'lle ſe dît menacée d'un ſiege. Comme naturellement on aime à faire parade de ce qu'on a ſeul le droit de poſſéder, les Rois firent de ce ſigne de domination un ornement qu'ils employerent par-tout, non-ſeulement ſur les murs d'enceinte, mais encore dans la conſtruction même de leurs châteaux. Le Louvre ſeul en avait quinze; & le *Palais*, outre toutes celles qui ſubſiſtent, douze à quinze autres que le tems, les incendies & divers autres événemens ont détruites. C'était dans ces tours que logeaient les Officiers du Prince. Pour lui, il habitait la plus conſidérable, celle du milieu, qu'on appellait pour cette raiſon la *groſſe Tour*. Celle-ci, qui ordinairement (comme on peut le voir encore au château de Vincennes,) en portait une autre plus petite qu'on nommait *Donjon*, annonçait la Juſtice Royale; & c'était-là que les grands Vaſſaux du Prince ou de la Couronne étaient tenus de venir rendre leur hommage. La plupart des terres titrées, un peu conſidérables, relevent de la groſſe Tour du Louvre, ou de celle du Châtelet; & aujourd'hui même, quand le Roi crée un grand fief, il le fait relever de la premiere, quoique

[1] *Liv. 4, p. 5.* ce ne ſoit plus qu'un nom. Froiſſard [1] faiſant la deſcription d'un ſpectacle à machines, donné en 1389 au Palais pour le mariage d'Iſabeau de Baviere, dit qu'il y avait un château en charpente avec une tour à chacun de ſes angles pour repréſenter Troie; & une tour plus petite dans le milieu, qui repréſentait le château de Priam.

Les Rois dans différens tems s'étant beaucoup relâchés ſur le droit de bâtir des tours, tout le monde voulut en avoir, juſqu'aux Egliſes & aux Maiſons Religieuſes. Que ceux qui habitent Paris ſe rappellent celles de Saint Paul, de Saint Etienne-du-Mont, de l'Abbaye de Saint Germain, du Temple, &c. Ce fut la même choſe par-tout pour les particuliers nobles. Quand Louis VIII prit Avignon, il en fit abattre les murailles avec trois cens maiſons flanquées de tours [1]. Guil. le Breton met au nombre des choſes qui avaient ennorgueilli la ville de Gand, ces ſortes de maiſons.

[1] *Monu. de la Mon. Fr.*

. . . *Communia Gandavierum*
Turritis domibus, gaſis & gente ſuperba.

En Italie, c'était tellement une preuve de nobleſſe que dans un acte public, lorſqu'on avait ſpécifié tous les titres d'un gentil-homme, on ajoutait, *& il a une tour* [1]. Caſtruccio

[1] *Ménét. de la Nobl.*

Caſtracani en fit abattre trois cens dans Luques ; & le fameux Juif Benjamin de Tudéle, parlant de Piſe dans la Relation de ſon voyage, dit que cette ville en avait près de dix mille [a]. Ce ſerait là beaucoup de tours : mais enfin, il réſulte de tout ceci que c'était un des ornemens qu'employait alors l'architecture, & la maniere ordinaire de ſe loger pour quiconque poſſédait un fief. Ainſi, quand on lit dans les Hiſtoires du tems que tel ou tel perſonnage fut mis dans une tour, il ne faut pas toujours ſe former l'idée de cachot & de baſtille ; cela veut dire ſouvent que le coupable fut gardé à vue dans un des appartemens du Palais. Ce n'eſt pas néanmoins qu'on n'y pût empriſonner. Il y avait ordinairement une des tours qui ſervait de priſon ; on en verra la preuve dans le Fabliau d'*Aucaſſin*.

[a] *Murat. Antiq. Med. Æv. t. 2. p. 495.*

(*b*, *Les coupables étaient ſuſpendus toute une journée à la tour dans une corbeille qu'on nommait pour cette raiſon la Corbeille aux Jugés.*) Je ne fais pas de remarque ſur ce ſupplice de la corbeille, ſur cet Hippocrate contemporain d'Auguſte, ſur ſon voyage à Rome, &c. J'ai déjà demandé grace pour les Fabliers ſur la Chronologie & l'Hiſtoire. Il y a cependant dans tout ceci quelques vérités hiſtoriques. Un Médecin, nommé Muſa, avait guéri Au-

guſte d'une maladie ; & par reconnaiſſance on lui avait élevé une ſtatue à côté de celle d'Eſculape ; mais quelque tems après ayant cauſé la mort du jeune Marcellus, neveu de l'Empereur, la ſtatue fut briſée.

☞ * DU CURÉ QUI MANGEA DES MÛRES.

Par Guérin.

Ce Conte, renouvellé de nos jours, comme beaucoup d'autres de ce recueil, eſt du nombre des mille & une ſottiſes attribuées aux Beaunois. Dans la verſion du manuſcrit de Saint-Germain, qui eſt celle qu'a imprimée Barbaſan, l'Auteur ſe nomme; dans celle du manuſcrit de Berne il ne le fait pas; & celle-ci a encore bien d'autres différences. Je les ai fondues toutes deux enſemble pour faire cet extrait.

DUSSIEZ-VOUS prendre de l'humeur & vous fâcher, vous ne m'échapperez pas; & ſans obtenir ni terme ni répit, il faudra que vous écoutiez cette hiſtoire de Guérin ſur un certain Curé qui allait au marché.

Afin d'arriver de bonne heure, il avait fait ſeller ſa jument de grand matin; & même, pour ne point perdre de tems, il

avait remis à dire en route ſes patenôtres. Déjà il n'était plus qu'à une légere diſtance de la ville : mais par haſard il apperçut, un peu à l'écart du chemin, un mûrier garni de mûres bien appétiſſantes & bien noires ; & il ne put réſiſter à l'envie d'en manger.

La choſe n'était pas aiſée. Le mûrier ſe trouvait embarraſſé tout-au-tour par beaucoup de ronces & d'épines. D'ailleurs les branches étaient trop hautes pour pouvoir y atteindre. Le prêtre fit donc avancer ſa jument dans les brouſſailles ; il monta ſur la ſelle ; & d'une main ſe tenant aux branches, de l'autre il cueillit des mûres qu'il trouva délicieuſes. L'animal ne remuait non plus qu'un rocher ; & ſon maître qui pendant ce tems mangeait toujours, admirait ſa tranquillité.

Cela lui fit faire une réflexion. " Par-„ bleu, dit-il, celui qui dans ce moment „ viendrait dire *hu*, m'attraperait bien „. Or, tout en faiſant ſa remarque, il prononça le mot d'un ton ſi haut que la bête à l'inſtant partit comme un trait, & jetta mon homme au milieu des ronces.

Il y demeura pris & étendu ſans pouvoir ſe débarraſſer. Le pis de l'aventure, c'eſt que fort mal à l'aiſe ſur ce lit, comme vous pouvez l'imaginer, piqué par-tout, déchiré, & tout en ſang, il lui fallut pourtant paſſer là le jour & la nuit.

La jument était revenue chez ſon maître. La ſelle tournée, la bride traînante firent ſoupçonner qu'il était tombé. On le crut mort. Sa *femme (a)* alors de ſe pâmer, les domeſtiques de jetter les hauts cris, & tout le monde de courir ſur la route pour le retrouver. Le reſte de la journée & la nuit entiere furent employés à cette quête. Au point du jour enfin, à force de chercher, un valet s'approcha du mûrier. Le Prêtre entendant du bruit appella auſſitôt à ſon ſecours : au nom de Dieu, dit-il, ſauvez-moi la vie. Le valet reconnut la voix de ſon maître; & ſurpris de le voir là, il lui demanda par quel haſard il s'y trouvait. " Par ma „ gourmandiſe & mon étourderie, ré- „ pondit le Curé ; mais tâche de m'en „ tirer „. On y réuſſit, quoiqu'avec bien de la peine ; & on le ramena chez lui,

où il fallut le mettre au lit, tout égratigné & à demi-mort.

Se trouve dans le Dictionnaire d'Anecdotes, *tom. 1, pag. 164.*

Il a été mis en vers par M. Imbert.

NOTE.

(*a, Sa femme* . . . .) On verra plus d'une fois dans les Fabliaux, de ces *femmes* de Prêtres; & les Hiſtoriens du tems ne confirment que trop les ſatyres des Poëtes, leurs contemporains, ſur les mœurs déſordonnées du Clergé. D'un autre côté, il ne ſerait pas impoſſible qu'il ne fût ici queſtion d'une véritable épouſe. Au commencement du ſiecle précédent, un Concile de Reims avait excommunié tous les Eccléſiaſtiques mariés, défendu d'entendre leur meſſe, & déclaré leurs enfans bâtards & leurs bénéfices vacans, avec permiſſion aux Seigneurs de réduire ces enfans en ſervitude ou de les vendre. La ſévérité que le Concile employa pour remédier au *déſordre*, (je me ſers de l'expreſſion des Auteurs eccléſiaſtiques,) prouve combien il

était commun ; & l'on ne ſera pas étonné qu'il ait pu ſubſiſter encore au ſiecle ſuivant. L'Abbé de Longuerue, dans l'*Ana*, qui porte ſon nom, dit qu'en 1204 beaucoup d'Evêques de Normandie étaient mariés [1].

[1] *Longueruana, t. 2, p. 72.*

« En 1229, dit l'Abbé Vély, les Prélats » Anglais s'aſſemblerent à Londres pour trouver le moyen de réduire les Prêtres à la » continence. Ceux-ci fournirent au Roi de » groſſes ſommes ; il protégea le ſcandale, » & leur laiſſa leurs femmes. En Biſcaye on » alla juſqu'à ne point recevoir ceux qui » n'avaient pas de *commeres* ; c'était une » caution pour la tranquillité des maris. En» fin, ajoute l'Hiſtorien, tous les foudres de » l'Egliſe ayant été inutiles, on n'imagina » en France d'autre moyen que de les aſſu» jettir à la taille, quand leur conduite ceſ» ſait d'être réguliere. »

DE COCAGNE.

L'AUTEUR, dont je ſuis obligé de ne donner qu'un extrait fort court, après avoir annoncé que s'il n'eſt pas vieux il n'en eſt pas moins ſage, & que ce n'eſt pas la barbe qui donne le ſens, dit qu'étant allé à Rome pour l'abſolution de ſes péchés, le Pontife l'envoya en pénitence dans une terre étrangere qui a été bénie de Dieu particuliérement, & qu'on nomme *pays de Cocagne* (*a*). Sur tous les chemins & dans toutes les rues, ſont des tables dreſſées où l'on vient librement s'aſſeoir, & des boutiques ouvertes où l'on peut prendre ſans payer. Là ſe trouve une riviere de vin; un printems éternel; par-tout des concerts, de la muſique, & des danſes; jamais querelle ni guerre, parce que tout y eſt en commun; toutes les femmes belles enfin & peu farouches, qu'on peut choiſir à ſon gré, & quitter au bout de l'année:

les plus longs engagemens ne paſſant point ce terme. Mais ce qu'il y a ſur-tout de merveilleux, c'eſt que dans ce beau pays exiſte la fontaine de *Jouvence* (*b*). Devient-on vieux ? on va s'y baigner, & l'on en ſort n'ayant plus que vingt ans. Il ne tenait qu'à moi d'en profiter, dit l'Auteur, & j'en eus envie. Mais par pure bonté de cœur, je voulus venir chercher mes amis pour les y conduire & leur faire part de ma bonne fortune ; & à peine fus-je ſorti de la contrée qu'il ne me fut plus poſſible de la retrouver. Je me vois donc aujourd'hui réduit aux regrets ; & ceci doit vous apprendre que quand on eſt bien il faut s'y tenir.

NOTES.

(*a*, *Une terre étrangere, qui a été bénie de Dieu particulierement, & qu'on nomme pays de Cocagne.*) Il n'eſt perſonne qui ne ſache que ce mot a paſſé dans la langue :

Paris eſt pour un riche un pays de Cocagne.
Boileau.

C'eſt une choſe riſible de voir dans les Dic-

tionnaires toute la peine que se sont donnée les Étimologistes pour en chercher l'origine. La clé était perdue, & chacun est venu apporter la sienne.

A lire la description que Rabelais fait du pays de Papimanie, on croirait qu'il a connu notre Fabliau.

On trouve en 1631, une farce des *Roulles-bons-tems de la haute & basse Cocagne* [a].

[a] *Rech. sur le th. par Beauchamps, t. 2, p. 32.*

Il y a aussi dans le théâtre de le Grand une piece intitulé *le Roi de Cocagne.*

(b, *Dans ce beau pays existe la fontaine de Jouvence.*) Les Romans orientaux ont une île merveilleuse dont le séjour est si délicieux qu'on ne veut plus en sortir, quand une fois on y est entré [a]. Ils supposent aussi dans le Paradis terrestre une fontaine & un arbre, qu'ils appellent *de vie*, parce que, selon eux, les eaux de l'une & les fruits de l'autre donnent l'immortalité : & c'est ainsi, disent-ils, que le Prophete Élie & le Prophete Kedher entretiennent la leur, en attendant le Jugement dernier [b]. Cette fiction, introduite en Europe, est devenue chez nos Romanciers la fontaine de *jovent* ou *jovence*, c'est-à-dire de *jeunesse* ; fable charmante & bien plus ingénieuse que celle des Orientaux, puisque celle-ci ne fait qu'empêcher le dépérissement &

[a] *D'Herbelot. Bib. Or. p. 738.*

[b] *Ib. p. 492 & 993.*

maintenir pour toujours dans l'état où l'on ſe trouve, tandis que l'autre fait renaître ſans ceſſe le printems de la vie. Le Roman de *Huon de Bordeaux* a adopté l'arbre & la fontaine ; & comme les Romanciers orientaux il fait venir celle-ci du Paradis terreſtre.

HUÉLINE ET ÉGLANTINE.

Aliàs

LE JUGEMENT D'AMOUR.

Aliàs

FLORENCE ET BLANCHEFLEUR.

Ces trois verſions ſont abſolument différentes, quoique dans toutes trois il s'agiſſe de deux femmes qui, aimant l'une un Chevalier, l'autre un Clerc, ont querelle ſur le mérite de leurs Amans, & vont chercher une déciſion à la Cour-d'Amour. *Le Comte de Caylus en a donné un extrait dans le Mercure,* (Décembre 1754), *d'après la troiſieme verſion, la ſeule qu'il ait connue. J'ai ſuivi la premiere comme la meilleure, quoique le manuſcrit en ſoit imparfait; & me ſuis permis, à mon ordinaire, d'y inſérer les traits les plus agréables des deux autres, quand le ſens l'a permis.*

Il fut aſſez de courtoiſie celui qui trouva le Conte que vous allez entendre; mais

il défendit qu'on le récitât aux lâches, aux indiſcrets, & aux Villains (*a*). Révéler les miſteres d'amour à cette canaille, c'eſt les profaner: ils ne ſont faits que pour les Clercs, les Chevaliers, & ſur-tout pour les filles tendres & compatiſſantes à qui les leçons particuliérement en ſont néceſſaires.

Au mois de Mai, au tems où les prés ſe tapiſſent de verdure, deux Demoiſelles d'une grande naiſſance ſe promenaient enſemble. L'une s'appellait Eglantine; Huéline était le nom de l'autre. Deux ſœurs ne ſe fuſſent pas aimées davantage.

Après avoir marché quelque tems, elles arriverent dans un vallon qu'arroſait un ruiſſeau planté, ſur ſes bords, d'oliviers fleuris. La beauté du lieu les invitait à ſe repoſer. Elles s'aſſirent; & regardant ſouvent dans l'eau leur viſage qu'amour altérait. « Heureux, s'écria l'une d'elles, „ l'amant qui ſeul & ſans crainte ſerait „ ici auprès de ſa Mie (*b*)! Baiſers & „ careſſes, nous ne pourrions rien lui „ refuſer; mais pour ces jeux qui tournent „ à deshonneur, nous n'aurions garde de

„ les permettre : car eſt-il pour nous un
„ malheur plus grand que la honte & le
„ mépris ? Vous avez raiſon, dit l'autre ;
„ l'honneur eſt bien autrement précieux
„ que des tréſors. Comme un arbre, dont
„ la verdure bienfaiſante a plu long-tems,
„ eſt délaiſſé tout-à-coup, dès qu'il n'offre
„ plus d'ombrage : telle une jeune fille
„ que parait la pudeur & que recher-
„ chaient les amans, eſt abandonnée d'eux
„ pour jamais & n'éprouve plus que leurs
„ dédains, quand ſa vertu eſt flétrie (*c*) „.

Elles paſſerent ainſi une partie de la journée à parler raiſon, folie & amour ; mais une queſtion imprudente que fit naïvement Eglantine vint troubler tout-à-coup cette amitié ſi tendre. « Ma bonne amie, „ dit-elle à ſa compagne, ſoyez vraie ; à „ qui avez-vous donné ce cœur ſi loyal & „ ſi bon „ ? Huéline rougit, & avec franchiſe elle avoua qu'elle avait choiſi pour ami un Chevalier beau & bien fait. Eglantine qui aimait un Clerc, blâma beaucoup le choix de ſon amie. « Com-
„ ment pouvez-vous aimer ſans eſpoir
„ de courtoiſie (*d*), dit-elle ? Et où

„ trouver courtoiſie ailleurs que dans un „ Clerc (*e*) „ ? L'amie prétendit que l'homme courtois par excellence, l'homme de tous le plus eſtimable, était le Chevalier ; & elle s'offrit à le prouver invinciblement.

« En effet, reprit-elle, à quoi eſt bon » votre amant qu'à chanter dans une Egliſe » ou à marcher en proceſſion un ſeautier » en main ? Tandis qu'il donne une abſo- » lution, le mien force un château. Si » j'aſſiſte à un Tournois, il y vole pour » me plaire. Animé par mes regards, il » ne redoute plus rien, & fond ſur ſon » ennemi avec une telle force que, per- » çant écu & haubert, il lui laiſſe dans » le corps ſa banderolle (*f*), & le ren- » verſe. Alors il appelle ſon fidele Ecuyer ; » va promptement, lui dit-il, offrir ce » cheval à ma Mie, & dis-lui qu'il eſt » le prix de mon courage. Bientôt il » accourt lui-même, couvert de gloire, » chercher dans mes bras ſa récompenſe. » Ma chere Eglantine, voilà l'homme » que j'aime ; & viens après cela me » vanter ton amant tondu qu'on ne voit

» en public qu'eſcortant un cadavre, parce » qu'alors il eſt aſſuré d'un ſouper; auſſi » voudrait-il que nous mourions tous. S'il » te fait un préſent, le préſent eſt tel » qu'on doit l'attendre de lui; & c'eſt » avec cet argent qui ſent le mort. Du » reſte, n'eſpere rien de plus que de le » voir, quand il ſera près de toi, te lire » un Roman ou chanter. Mais non, je » me trompe; quand tu ſeras malade, il » viendra recommander ton ame; & après » ta mort dira pour toi matines, ou fera » ſonner les cloches ».

Eglantine fut courroucée de ces ironies inſultantes. « Votre ami va aux Tournois, » répartit-elle avec aigreur; mais c'eſt » quand, pour s'équiper, il a mis en gage » le peu qu'il a; car il faut que tous ces » Héros donnent des gages, on ne leur » prêterait rien ſur parole. Tant que dure » cet argent mendié, il a de quoi manger; » mais bientôt le cheval, le haubert, le » heaume, tout, juſqu'au frein & à la » ſelle, vole chez l'uſurier; & *il revient* » *dans vos bras couvert de gloire.* Si » vous avez l'ame belle, c'eſt-là le mo-

» ment de venir à ſon ſecours. Au reſte
„ il n'eſt pas difficile ; ſurcot, péliçon,
„ manteau (*g*), tout lui eſt bon : vous en
„ ſerez quitte pour payer quand vous
„ voudrez les ravoir. Et après tout, n'être
„ obligée de renouveller cette cérémonie
„ que 50 ou 60 fois par an, en vérité
„ ce n'eſt pas trop. Pour moi qui n'ai pas
„ ce bonheur, dans un moment où je
„ ſuis nonchalamment aſſiſe ſur ma chaiſe
„ je vois entrer ma chambriere : Madame,
„ me dit-elle, voici un peliçon & un
„ bliaud que vous envoie votre ami ; ils
„ valent bien cent livres d'eſterlins (*h*).
„ Alors, ſi je veux récompenſer ſon
„ amour, je puis à mon aiſe jouir toutes
» les nuits de ſa tendreſſe, & ne crains
» pas de le voir abſent pendant des mois
» entiers, ou revenir eſtropié après avoir
» couru ſans but tous les grands chemins.
» Enfin ce qui doit ſur-tout me le faire
» aimer, c'eſt qu'intéreſſé autant que moi
» à garder mon ſecret, je n'ai pas à
» redouter de lui un éclat qui peut quel-
» quefois déshonorer. Mais au reſte, ma
» chere, nous nous faiſons ici les juges,

» & ne ſommes que parties : choiſiſſons » quelqu'un qui prononce entre nous ».

Huéline y conſentit. Elles ſortirent du vallon, & rencontrerent deux Bacheliers (*i*) qu'elles prierent de leur enſeigner le chemin de *la Cour-d'Amour* (*k*). Ils s'offrirent à les y conduire, & bientôt la troupe arriva. A l'approche du ſéjour du Dieu, on reſpirait une odeur divine ; l'enceinte de ſon palais était formée de roſes & de liş. . . . . .

Ici le manuſcrit ſe trouve déchiré, & le dénouement manque. Je vais y ſuppléer par un extrait de celui de la troiſieme verſion.

Dans celle-ci, Florance qui ſoutient le parti des Chevaliers, ſomme Blanchefleur de ſe rendre à la Cour-d'Amour. Elles y arrivent au même moment, & trouvent un verger que gardait un roſſignol qui eſt appellé ici le meſſager du Dieu, ſans doute comme annonçant le printems & la ſaiſon des plaiſirs. Elles lui demandent le chemin du palais. Il regarde ſi elles ont le ſceau d'amour : on n'y entre qu'avec

ce ſigne. Il s'offre alors à les conduire, & les prévient cependant qu'à l'entrée il leur faudra payer un tribut au jeune portier. Surpriſes d'un abus auſſi bas, elles demandent quel eſt ce tribut; c'eſt, leur dit-on, un *baiſer ſavoureux*: il n'ouvre qu'à cette condition. Elles ne répondent que par un ſourire & entrent.

Le Dieu dont l'Auteur fait tout-à-coup un Roi, parce qu'il lui était plus aiſé, dit M. de Caylus, de repréſenter la Cour d'un Monarque que celle d'un Dieu, eſt couché ſur un lit de roſes, dans un ſallon dont les murs ſont couverts d'arcs & de flêches ſuſpendues. A l'arrivée des Demoiſelles, il ſe leve, les ſalue, & les prend par la main pour les faire aſſeoir à ſes côtés. Inſtruit par elles du ſujet de leur voyage, il aſſemble les Barons de ſa Cour, qui eſt aſſez ſinguliérement compoſée, puiſque ce ne ſont que des oiſeaux; & il leur propoſe à réſoudre la grande queſtion des deux amantes. Le Faucon, l'Épervier, le Geai, la Pie, & pour me ſervir des termes de la Fontaine, tous les gens querelleurs, même le Coucou

de mauvais augure, ſe déclarent hautement pour les Chevaliers & ſoutiennent qu'ils ſont les plus courtois. Le Roitelet, le Pigeon, l'Alouette à la belle huppe, & le Chardonneret au plumage vermeil prennent le parti des Clercs. On diſpute, on s'échauffe; déjà même on commence à voir le ſang couler, & il faut que le Dieu interpoſe ſon autorité pour faire reſpecter ſa préſence.

Enfin le Roſſignol, s'avançant & parlant avec plus de chaleur qu'on ne devait l'attendre de ſa petite taille, jette ſon gant, & s'offre à ſoutenir, les armes à la main, contre tout venant, la cauſe des Clercs (*l*). Le Dieu ſe leve pour demander s'il ſe trouve quelqu'un qui oſe accepter le défi. Le Perroquet ſe préſente, il donne un démenti à ſon adverſaire, & releve le gage de bataille qu'il préſente au Roi, afin d'avoir ſon aveu pour le combat. Amour l'accorde, & les Demoiſelles auſſi-tôt viennent chacune armer leur Champion. Une feuille de roſe forme leur heaume, une feuille de ſouci leur gambiſon (*m*), & un brin d'herbe

tranchant leur cimeterre. Tout le monde s'aſſeoit. Le Roi fait défendre aux ſpectateurs de ſortir de leur place ; il ordonne le plus grand ſilence, & charge le Roitelet de veiller au maintien du bon ordre.

Les deux rivaux alors entrent dans la lice. Le Roſſignol parle le premier ; « je » te défie, dit-il à ſon adverſaire, & je » jure de te ſerrer de ſi près que tu ne » ſortiras d'ici que ſans vie. » A ces mots il leve ſon épée, & fond avec légéreté ſur ſon lourd ennemi, auquel il porte ſur la tête un ſi terrible coup qu'il fend la feuille de roſe. Le Perroquet tombe étourdi. Quelqu'effort qu'il faſſe, il ne peut plus ſe relever. Prêt à périr, & ſentant bien qu'il a ſoutenu une mauvaiſe cauſe, il rend ſon épée, & reconnaît que les Clercs ſont plus courtois que les Chevaliers & qu'ils méritent mieux qu'eux d'avoir une amie. Le Roi fait ſéparer les combattans & accorde la grace au vaincu. Mais Florance qui, par la défaite de ſon Champion, ſe voit condamnée, meurt de déſeſpoir. Les oiſeaux s'aſſemblent autour d'elle, ils lui élevent un tombeau

de fleurs, & y gravent ces deux vers qui assurément ne furent pas faits par le Dieu :

Ici est Florance enfoïe
Qui au Chevalier fu amie.

Sur la fin du quinzieme siecle, on a fait de ce Fabliau une farce. Une fille vient réclamer les secours du Dieu d'amour ; un Moine & un Gendarme se disputent sa possession ; ils exposent chacun leurs talens, & le Dieu accorde la préférence au Moine. Voyez Bibl. du Théâtre Franc. tom. 1, p. 10.

NOTES.

(*a, Aux Villains.*) Ce nom, soit qu'il vienne du Breton *vilen*, lequel signifie de même *paysan roturier*, ou du latin *villa*, se donnait à ceux qui appartenaient à un propriétaire, & qui étaient attachés à sa métairie, *villani.*

Il y avait dans les campagnes plusieurs hommes libres, cultivant, ou quelque bien propre qu'ils possédaient en franc-aleu, ou une ferme appartenant

appartenant à un Seigneur, avec charge de quelques redevances. Mais les autres habitans y étaient ou *Serfs*, ou *Villains*. Un mot sur chacune de ces deux conditions.

L'esclavage des Serfs ne ressemblait point à celui dont on a communément l'idée, c'est-à-dire, d'un homme lié à la personne d'un maître, & destiné par lui aux offices domestiques de sa maison. Les Serfs, établis par le gouvernement féodal, d'après ceux des Germains, & subsistant encore aujourd'hui en Hongrie, en Pologne, en Bohême, &c. n'avaient point d'office chez leur maître, mais étaient obligés de labourer ses terres, de travailler pour lui, & d'habiter ses domaines. Ils devènaient sa propriété, & se vendaient avec son héritage, parce qu'ils en faisaient partie. Les fruits de leur travail, leurs effets après leur mort, leurs enfans même, quand il leur permettait de se marier, tout lui appartenait. Il n'était tenu qu'à les habiller & à les nourrir. S'ils s'échappaient, il pouvait les réclamer, les punissait arbitrairement; & lorsqu'il les tuait, en était quitte pour une amende légere. En un mot, qu'on imagine des hommes enfermés dans une prison par un autre, & obligés d'y travailler pour lui; & l'on aura une idée assez juste des Serfs.

Les Egliſes & les Moines en avaient auſſi comme les Seigneurs laïcs.

Les *Villains* n'étaient pas tout-à-fait auſſi malheureux. Quoiqu'attachés à la terre d'un Seigneur, ainſi que les ſerfs, & ne pouvant, comme eux, changer de demeure ni de profeſſion, ils en différaient cependant, en ce qu'ils pouvaient diſpoſer des fruits de leur travail & de leur induſtrie, & qu'ils ne payaient à leur maître qu'une rente fixe pour la terre qu'ils cultivaient

Ordinairement le mot *Villains*, dans les Fabliaux, n'eſt qu'un terme de mépris; pareil à celui de *manant* dont nous nous ſervons encore.

[*b*, *Heureux, s'écria l'une d'elle, l'amant qui ſeul & ſans crainte ſerait ici auprès de ſa Mie.*) Chapelle[1], dans une ſituation pareille, a dit de même, & avec plus d'eſprit que de ſentiment,

[1] *Voyage de Bach. & de Chap.*

Dans ces beaux lieux dignes d'envie,
Hélas! que l'on ſerait heureux,
Si, toujours aimé de Silvie,
On pouvait, toujours amoureux,
Avec elle paſſer ſa vie!

Cette penſée, au reſte, a dû venir à mille Auteurs. Mais ce qu'on trouvera, je crois,

rement ailleurs, c'eſt cette effuſion ſi vraie d'un cœur trop plein de ſon objet, qui, au milieu d'un ſouhait fait pour une autre, ſe ſubſtitue tout-à-coup lui-même ; c'eſt ce tour adroit d'une pudeur naïve qui, n'oſant avouer le plaiſir qu'elle aurait de céder à ſon amant, ſuppoſe le même deſir à ſa compagne, & s'écrie : *nous ne pourrions rien lui refuſer.*

(*c*, *Comme un arbre.... telle une jeune fille...*] Cette comparaiſon ingénieuſe, la ſeule de ce genre que j'aie rencontrée chez les Fabliers, me paraît ſi étrangere à leur tournure d'eſprit, que celui-ci, ſelon moi, l'a trouvée quelque part. Elle eſt de Catulle. Au reſte on verra bientôt comment les deux Demoiſelles pratiquaient la belle morale qu'elles débitent ici. *Epith. de Manlius.*

(*d*, *Sans eſpoir de courtoiſie.*) J'ai conſervé ce mot qui, perdu aujourd'hui comme mille autres très-énergiques auxquels on eſt obligé de ſuppléer par des périphraſes, n'a point été remplacé. Il déſignait cette politeſſe univerſelle, cette delicateſſe de procédés que donne l'uſage du grand monde, & qui eſt propre particuliérement aux gens de *Cour.*

(*e*, *Un Clerc.*) *Clerc*, qui dans les Fabliaux ne ſignifie gueres que *ſavant*, eſt pris ici pour *homme d'égliſe.* A proprement parler, ce Conte

n'eſt qu'une diſpute ſur ce qu'on nommerait aujourd'hui le petit-collet & l'épée.

(*f*, *Lui laiſſe dans le corps ſa banderolle.... va offrir ce cheval à ma Mie.*) On a vu dans la note ſur les Tournois, que les lances avec leſquelles les Chevaliers y joûtaient étaient ornées d'une banderolle ; & dans une autre du Fabliau *de la Chemiſe*, que le Cheval du Chevalier déſarçonné appartenait à ſon vainqueur.

(*g*, *Surcot*, *péliçon*, *manteau.*) Je ne dis rien ici ſur ces habillemens, parce que ce ſont-là de ces choſes qui demandent à être miſes ſous les yeux, & qu'une ſeule eſtampe ferait mieux entendre que vingt pages de deſcription. Cet objet de dépenſe ſera réſervé pour un ouvrage plus conſidérable, ſur la *vie privée des Français* qui paraîtra bientôt.

[*h*, *Cent livres d'Eſterlings.*) *L'eſterlin* ou *eſtellin*, aujourd'hui *ſterling*, a eu parmi nous trois acceptions *. Il s'eſt pris comme poids, & ce poids était la plus petite des parties dans leſquelles ſe diviſait l'once.

*Du Cange Gloſſ.

Ce fut auſſi une monnaie d'Angleterre & de Guyenne, qui par les guerres des Anglais avec la France devint commune dans nos Provinces. Saint Louis, qui voulait les y anéantir, rendit en 1265, une Ordonnance par

laquelle il les fixait à la valeur de quatre deniers tournois jusqu'à un certain terme, par-delà lequel on ne les prendrait plus qu'au poids de l'argent. Un Historien de Guyenne dit qu'ils sont au titre de huit deniers de fin [1]. Il y en avait 160 dans le marc.

[1] *Dict. de Mén. citat. au mot* Sterling.

Enfin, ce fut un terme général pour exprimer la qualité & le titre que devait avoir une monnaie; & c'est ainsi qu'on trouve des deniers, des oboles & des sous esterlings. *Nul orphevre ne peut ouvrer à Paris d'argent qu'il ne soit aussi bon comme esterlins & meilleurs* [1]. On voit dans le Roman de Garin le Lohéran 300 *marcs de derniers esterlings*; & l'on doit vraisemblablement entendre de même les 100 *livres esterlings* du Fabliau.

[1] *Statut. manusc. des Orfévres de Paris, Du Cange.*

Cette construction du génitif paraîtra peut-être une faute de copiste, aujourd'hui que l'on dirait 100 *livres sterling*; mais alors c'était la maniere de parler. On disait de même en latin, *centum marcas sterlingorum*, *decem obolos sterlingorum*.

Au reste, on trouve ce mot dès l'année 1115, *obtulit 40 solidos sterlingorum* [1].

[1] *Chron. d'Elin. p. 177, c. 2.*

(*i*, *Rencontrerent deux Bacheliers.*) *Bachelier* ici ne signifie que *jeune homme*; de même que *Bachelette* s'est pris souvent pour signifier *jeune fille*.

(*k* : *Les prierent de leur enſeigner le chemin de la Cour-d'Amour.*) Voici l'une des inſtitutions les plus biſarres & les plus incroyables peut-être qu'ait jamais imaginées l'eſprit humain. Avec ſon inutilité réelle & l'importance qu'on y mit, elle nous paraîtra doublement ridicule ; & cependant il en eſt peu qui ait été reçue avec autant de reſpect, qui ſe ſoit maintenue avec moins de moyens, & qui puiſſe ſe glorifier d'avoir autant influé ſur les mœurs.

Les diſputes élevées ſur les queſtions amoureuſes que propoſaient dans leurs *Jeux-partis* nos Chanſonniers, n'ayant point de fin, on s'aviſa, comme je l'ai dit, pour les décider ſans replique, de former une eſpece de tribunal ou de Cour ſouveraine qu'on appella par cette raiſon *Cour-d'Amour*. Les Juges en étaient choiſis parmi les Gentils-hommes, les Dames de qualité & les Poëtes, tous gens que l'uſage du monde & une longue expérience rendaient habiles dans ces matieres. Les femmes accréditerent bientôt des tribunaux où tous les honneurs étaient pour elles. Auſſi ſe multiplierent-ils étonnamment, & dans les Provinces méridionales ſur-tout, où l'on ne connaiſſait gueres que les Chanſons, & où ces graves diſputes par conſéquent étaient fort

à la mode. Ceux de Romans & de Pierrefeu, entr'autres, devinrent célebres [1]. Dans nos Provinces ſeptentrionales qui les adopterent, les aſſemblées commençaient au mois de Mai, & ſe tenaient en plein champ ſous un ormeau, d'où on les appella *Gieux* (jeux) *ſous l'Ormel.*

[1] *Hiſt. Litt. de la Fr.*

Les *Cours d'Amour* étendirent rapidement leur juriſdiction. Elles connurent de toutes les tracaſſeries des amans, & de tout ce qui concernait la galanterie. Elles ajournaient les coupables à comparaître; & ces guerriers féroces qui dans leurs autres querelles ne ſavaient que combattre, l'épée à la main, leur ennemi en champ clos, venaient ici ſe ſoumettre ſans murmure à des juges ſans aveu deſquels ils n'avaient rien à redouter. Ceux-ci peſaient la faute; ils impoſaient une peine proportionnée, ordonnaient la rupture, ou preſcrivaient la forme de la réconciliation: & leurs ſentences, qu'on nommait *Arrêts-d'amour*, & qui long-tems firent en France un code de loix, étaient tellement révérées que perſonne n'eût oſé en appeller. Enfin, ce qui acheve de nous peindre la vénération que le reſpect pour les Dames attachait à ces riſibles tribunaux, c'eſt que des Princes & des Souverains (Alphonſe Roi d'Arragon, Richard Roi d'Angleterre) ne dédaignerent

pas de les préſider, & que le fameux Empereur Frédéric-Barbe-Rouſſe en forma un dans ſes États, à l'imitation de ceux de France.

Sous le regne de notre malheureux Charles VI, on en établit à la Cour, auxquels on donna tous les Officiers qu'avaient les Cours ſouveraines; des Préſidens, des Conſeillers, des Maîtres des Requêtes, Auditeurs, Chevaliers d'honneur, Secrétaires, Gens du Roi, &c [1]. Ces emplois furent remplis par les Princes du ſang & les plus grands Seigneurs du Royaume, par de graves Magiſtrats, des Curés même, des Chanoines & les Eccléſiaſtiques les plus reſpectables; & ce fut-là un des fruits qu'enfanta l'eſprit de frivolité répandu par la ſcandaleuſe Reine Iſabeau. Heureuſe au moins la France ſi elle n'avait que ce reproche à lui faire.

[1] *Hiſt. de Fr. par Vill. t. XII, p. 97.*

Une autre cauſe bien différente, & qu'on ne ſoupçonnerait gueres, le ſéjour des Papes à Avignon, rendit floriſſantes les Cours-d'amour méridionales, par l'éclat ſoudain qu'acquirent ces contrées, devenues le centre des graces & le tréſor des contributions de la Chrétienté. Les Pontifes eux-mêmes protégerent ces tribunaux. On rapporte que les Comtes de Vintimille & de Tende étant venus voir Innocent VI, il leur donna le ſpectacle

d'une de ces ſéances, dont ils furent, dit-on, émerveillés [1]. Mais cette ſplendeur paſſagere s'[illegible]ipſa bientôt. Le retour des Papes à Rome, les malheurs ſans nombre de l'État, firent comber & ruinerent à jamais les Cours-d'amour.

[1] *Diſc. ſur les Arcs Triomphaux dreſſés en la ville d'Aix, p. 26.*

Cependant la Nation, qui avait contracté le goût de ces queſtions ſubtiles de juriſprudence galante, le conſerva encore long tems. Martial d'Auvergne ayant publié des *arrêts-d'amour* à l'imitation des arrêts anciens, ils eurent un ſuccès incroyable ; & il ſe trouva même un Juriſconſulte célèbre qui entreprit de les confirmer par l'autorité des loix Romaines, par les déciſions des Peres de l'Égliſe & par des citations de Poëtes Grecs & Latins. Nos Auteurs, pendant le ſeizieme ſiecle & une partie du dix-ſeptieme, s'exercerent encore à l'envi ſur des ſujets pareils ; & la fameuſe theſe du Cardinal de Richelieu ſur l'amour n'était qu'un reſte de l'ancien eſprit.

Le Poëte dans ſon Fabliau donne pour chef à ſa Cour amoureuſe le Dieu lui-même.

[*S'offre à ſoutenir, les armes à la main, contre tout venant la cauſe des Clercs.*) Le défi du Roſſignol & le combat ſingulier des deux oiſeaux, nous repréſente cette ſorte de duel qu'on appellait *duel à outrance*, parce qu'on s'y

battait à mort ; ou *combat judiciaire*, parce qu'il était autorisé juridiquement. Une maniere aussi extraordinaire de décider un procès s'employait dans certains cas par les tribunaux, lorsqu'ils manquaient de preuves ; &, d'après les principes du tems qui en regardaient l'événement comme le jugement de Dieu même, cet événement faisait toujours sentence. Voici sur cela quelques détails qui aideront à l'intelligence du Conte.

Les procédures criminelles étant faites & le champ de bataille assigné par la Cour du Prince, les deux Champions, un crucifix en main, se présentaient dans la lice, conduits par un parrein choisi pour cette cérémonie, couverts d'une tunique de cuir ou de lin à manches courtes, & armés selon leur condition ; c'est-à-dire d'un bâton seulement & d'un écu, s'ils étaient Villains ; des armes ordinaires, s'ils étaient Chevaliers. Dans cet état on les faisait monter sur un échafaud, où se trouvaient assis les Juges & le Maréchal du camp. Là, après qu'un Ecclésiastique leur avait remontré les suites terribles d'un faux serment, ils juraient à genoux sur le livre des Évangiles, & par trois fois différentes ; l'un, que celui qu'il avait accusé était vraiment coupable du crime qu'il lui imputait ; l'autre, que son

accuſateur était un *traître*, *un déloyal*, &c. & qu'il *avait menti par la gorge*. On leur faiſait jurer auſſi qu'ils ne portaient ſur eux aucun ſortilege, aucune herbe ou enchantement; car on croyait à tout cela, & on voulait rendre le combat égal. Alors ils deſcendaient; le Maréchal jettait le gant, qui était le gage de bataille; les Hérauts criaient, *faites votre devoir*; & le duel commençait.

Les préjugés du tems ſuppoſant, ainſi que je viens de le dire, que Dieu devait néceſſairement faire triompher l'innocence, on regardait en conſéquence le vaincu comme coupable. S'il était tué, ſon corps était traîné tout nu à la voirie, ou ſuſpendu aux fourches patibulaires; on briſait ſes armes, & ſon cheval avait la queue coupée ſur un fumier. S'il n'était que bleſſé ou ſeulement forcé de ſe rendre, on le livrait au bourreau qui attendait ſur l'échafaud avec des cordes & qui le conduiſait à la potence. Enfin, ſi le Roi lui faiſait grace de la vie, les Hérauts & Roi-d'armes, après l'avoir ſaiſi, le couchaient à terre, lui ôtaient piece à piece toute ſon armure, & le conduiſant à reculons hors des lices, le remettaient au bourreau qui le banniſſait du Royaume & déclarait ſa poſtérité dégradée.

Pendant le combat, les ſpectateurs ne pouvaient ni parler, ni cracher, ni faire aucun ſigne ou aucun bruit qui pût avertir ou effrayer les combattans; ſous peine pour les Gentils-hommes de perdre leur cheval, & pour les Roturiers d'avoir le poing ou l'oreille coupés. Les mineurs, les femmes, les infirmes & les Eccléſiaſtiques, hors d'état de combattre par eux-mêmes, avaient la liberté de choiſir un Champion pour défendre leur cauſe; & afin de l'obliger d'y mettre le plus grand intérêt, il ſubiſſait, quand il était vaincu, la même peine que s'il eût combattu pour lui-même.

Notre Hiſtoire offre pluſieurs exemples célebres de *duels à outrance* autoriſés non-ſeulement par l'aveu de nos Rois, mais encore honorés de leur préſence. De ce nombre, & le plus extraordinaire aſſurément, eſt celui qu'on place à Montargis, & que les uns font ordonner par le ſage Charles V, les autres par Charles VIII, au ſujet d'un aſſaſſinat. Le chien du mort ayant, dit-on, par ſa colere & ſes attaques réitérées, déſigné comme l'aſſaſſin un certain Gentil-homme, celui-ci fut condamné à combattre l'animal en champ clos, armé ſeulement d'un bâton & d'un écu; & après avoir été terraſſé, & obligé d'avouer qu'il était vraiment le coupable, il périt par le gibet.

Cette

Cette Hiſtoriette qui ſe trouve répétée ſérieuſement dans beaucoup de livres, n'eſt qu'une fiction d'un de nos vieux Romans ; bien antérieure au tems où on la place, puiſqu'il en eſt parlé dans Albéric de Trois-Fontaines, écrivain du treizieme ſiecle.

Pour conteſtation en matiere civile, le combat avait moins d'appareil ; & le vaincu alors n'était condamné qu'à une amende. Dans la Coutume de Lorris, il y avait ſur cette amende un uſage particulier, qu'on prétend avoir eu lieu auſſi dans le Bailliage d'Orléans. Tout créancier qui redemandait une ſomme ſans pouvoir en fournir la preuve, pouvait exiger le combat. On ſe battait à coups de poings. Si le débiteur était vaincu, on le condamnait à payer la ſomme, & en outre à une amende. Si c'était le créancier, il perdait ſa créance, & de plus était amendé. Ainſi dans tous les cas il y avait une amende au profit du Seigneur. De là ce proverbe, qui ſubſiſte encore, de *la Coutume de Lorris où les battus paient l'amende.*

Quelquefois il eſt arrivé que dans de grandes affaires qui n'étaient pas criminelles, les juges embarraſſés ont ordonné, comme dans le Fabliau, un combat judiciaire. C'eſt ainſi que dans l'Empire on entreprit de décider

une grande queſtion de juriſprudence ; en Eſpagne le choix qu'on devait faire entre les liturgies, romaine & mozarabique, &c. Cette coutume abſurde & barbare, digne d'une Nobleſſe qui, ne ſachant pas lire & ne connaiſſant que le droit de l'épée, formait cependant par-tout les ſeuls juges, régna pendant pluſieurs ſiecles dans toute l'Europe. On peut lire dans l'*Eſprit des Loix* ſon origine, les efforts que fit Saint Louis pour l'abolir, l'influence qu'elle a eu ſur notre point d'honneur d'aujourd'hui, &c.

Le Fabliau du *Sacriſtain* qu'on lira plus bas, offre un duel entre Villains.

(*m*, *Gambiſon.*) Camiſolle faite de cuir ou de taffetas, qu'on portait par-deſſous les armes. Elle était fortement rembourrée, comme il a déjà été dit, de laine, d'étouppes ou de crin, pour pouvoir rompre l'effort du coup de lance, lequel, ſans enfoncer ordinairement le haubert, pouvait cependant meurtrir le corps en fauſſant les mailles de fer dont il était compoſé.

DES CHANOINESSES ET DES BERNARDINES (a).

UNE nuit de Mai que je m'étais couché le cœur joyeux & l'eſprit échauffé des plaiſirs d'amour, j'eus un rêve, & me crus tranſporté ſous un pin touffu au milieu d'une grande forêt. Des milliers d'oiſeaux y chantaient à l'envi ; mais ſoudain un perroquet qui arriva fit taire la troupe. Il était le meſſager de Vénus, & venait annoncer que le lendemain, au point du jour, la Déeſſe-reine tiendrait en ce lieu ſa Cour de juſtice (c). A cette nouvelle la joie éclata de toutes parts, les chants recommencerent, & un trône fut dreſſé pour la Souveraine d'amour.

Par Jean de Condé (b).

Le ſoleil était à peine levé qu'elle parut, ſuivie d'une Cour nombreuſe. La terre ſous ſes pas s'embelliſſait d'une herbe fleurie. Des fontaines coulaient autour

d'elle ſur un gravier luiſant, & les arbres voiſins s'avançaient comme pour la couronner de leur feuillage. Elle s'aſſit. Tous les amans qui étaient à ſon ſervice ſe proſternerent à l'inſtant pour l'adorer ; & ceux qui venaient implorer ſa juſtice & qui avaient à ſe plaindre d'Amour, s'avancerent humblement au pied de ſon trône (*d*).

La premiere fut une Chanoineſſe que pluſieurs Gentilshommes & Chevaliers, tout fiers de ſa connaiſſance, venaient d'amener là avec quelques-unes de ſes compagnes. Sa robbe propre, & pliſſée avec grace, était couverte d'un ſurplis de fin lin, & blanc comme la neige, quoiqu'il parût cependant avoir été un peu chiffonné dans la route.

Elle parla ainſi : « Reine, daignez nous » écouter, & recevez avec bonté les » plaintes de ſujettes fidelles qui, juſqu'ici » ardentes pour votre ſervice, promet- » tent encore à vos pieds d'avoir tou- » jours le même zèle. Long-tems tout » ce qui était noble s'eſt fait une gloire » de nous aimer : rien ne leur coûtait pour

» ſe procurer cet honneur ; & il était
» célébré par des Tables-rondes (*e*), des
» fêtes & des Tournois. Aujourd'hui les
» Nones griſes viennent nous enlever nos
» amis. Faciles & complaiſantes, n'exi-
» geant ni ſoins ni longs ſervices, on a
» quelquefois la baſſeſſe de nous les pré-
» férer. Nous vous demandons juſtice,
» grande Reine ; puniſſez leur inſolence ;
» & que déſormais elles ne puiſſent plus
» prétendre à ceux qui ſont faits pour
» nous, & pour qui ſeules nous ſommes
» faites ».

Vénus promit d'avoir égard à leur priere ; cependant avant de condamner les Bernardines, elle crut devoir les entendre auſſi, & leur permit de ſe juſtifier. L'une d'elles alors s'avança, & avec une grace & une douceur charmantes prononça ce diſcours.

« Reine aimable & puiſſante, au ſervice
» de qui nous nous ſommes vouées pour
» la vie, & qui dans notre ſituation
» pouvez ſeule faire notre bonheur, je
» viens d'entendre les reproches de nos
» ennemies. Mais quoi ! la Nature (&
» j'atteſte ici votre aveu) ne nous a-

„ t-elle donc pas formées auſſi pour aimer ?
„ N'en eſt-il point parmi nous d'auſſi
„ belles, d'auſſi jeunes & d'auſſi *ſavou-*
„ *reuſes* qu'elles ? Notre cœur enfin eſt-
„ il plus inſenſible ? Leur habit eſt plus
„ beau que le nôtre, j'en conviens ; mais
„ en récompenſe nous avons des égards,
„ de la complaiſance, des ſoins qui valent
„ bien peut-être une robbe élégante. Elles
„ nous accuſent de leur enlever leurs
„ amis. Eh ! pourquoi ne pas convenir
„ que trop ſouvent la hauteur & la fierté
„ les écartent ? Attirés par notre douceur
„ & notre modeſtie ils viennent à nous ;
„ voilà tout notre art & la violence que
„ nous employons. Envain nous voulons
„ les leur renvoyer ; nous avons ſu leur
„ plaire, ils reviennent bientôt : & même,
„ ſi on les en croit, cette propreté ſi
„ recherchée, & qui ne s'obtient gueres
„ à peu de frais, leur a plus d'une fois
„ offert un amour qu'ils n'ont pas trouvé
„ toujours auſſi pur & auſſi déſintéreſſé
„ que celui qu'ils ſont sûrs de rencontrer
„ auprès de nous „.

Ces dernieres paroles piquerent vivement

les Chanoineſſes. Une grande rumeur s'éleva parmi elles, & leur viſage rougit de colere. " Eh ! quoi, reprit leur avo-
„ cate, ces ſervantes ajoutent l'inſulte à
„ l'inſolence ! Elles oſent avouer qu'elles
„ aiment auſſi, & ont l'audace de ſe
„ comparer à nous en agrémens & en
„ beauté ! Certes, celui-là doit bien rougir
„ de ſon goût, qui court chercher leur
„ peau nourrie ſous la laine, leurs cottes
„ griſes & leur converſation ſimple &
„ niaiſe. Sans leurs agaceries & leurs
„ avances officieuſes, quel eſt le grand
„ Seigneur, le Chevalier, ou l'homme
„ d'honneur qui ſongerait à elles ? Tel
„ eſt leur ſecret, puiſqu'il faut le répéter
„ à la honte de l'Amour, qui voit proſ-
„ tituer ainſi des biens qu'il fait toujours
„ long-tems déſirer aux vrais amans. Mes
„ amies, vous avez vos Moines & vos
„ Convers ; que cela vous ſuffiſe. Aimez-
„ les, faites-leur des préſens, retranchez
„ même de votre pitance pour les nourrir ;
„ nous vous le permettons. On ne veut
„ des gens de cette eſpece ni à Moutier,
„ ni à Nivelle, ni à Maubeuge, ni à

„ Mons (*f*) : mais quant aux Gentils-
„ hommes, encore une fois, pour qui
„ nous ſommes faites, quant aux Che-
„ valiers & aux Chanoines, n'élevez point
„ vos regards juſques-là, & ſongez à ne
„ jamais paſſer vos bornes „.

Quelque outrageant que fût ce diſcours, l'orateur none n'en parut pas émue. Elle répondit tranquillement que ſa cauſe lui ſemblait trop bonne pour l'affaiblir par des injures qui ne pourraient qu'indigner l'aſſemblée & choquer le reſpect dû à la Déeſſe ; qu'Amour ne conſidere ni la nobleſſe ni les biens ; qu'il ſe plaît à réunir les conditions les plus oppoſées, & que ſouvent ſous ſes habits pauvres, une Villageoiſe eſt plus aimée qu'une Ducheſſe ſous l'hermine. " Nos cottes
„ griſes de Citeaux, ajouta-t-elle, ne
„ valent pas, j'en conviens, vos manteaux
„ doublés de vair (*g*) & vos robbes
„ traînantes. Mais auſſi ce n'eſt point par-
„ là que nous nous comparons à vous ;
„ c'eſt par le cœur, par le cœur qui ſeul
„ doit plaire, & ſeul eſt recherché quand
„ on aime : & puiſque nous n'avons ſur

„ cet objet aucun reproche à craindre de
„ la Déeſſe, nous la prions de vouloir bien
„ auſſi nous accorder *bénéfice d'Amour* „.

A peine eut-elle fini de parler qu'un bruit ſourd s'éleva dans l'aſſemblée. Les ſentimens étaient partagés ſur cette cauſe importante. Les uns approuvaient l'ambition des Chanoineſſes ; les autres, & en plus grand nombre, penchaient pour les modeſtes Bernardines. Vénus enfin ſe leva ſur ſon trône. Auſſi-tôt ſe fit un grand ſilence ; & telle fut la ſentence qu'elle prononça.

" Vous qui venez chercher ici un
„ jugement, vous ſavez quel eſt mon
„ pouvoir ſur tout ce qui reſpire. C'eſt
„ moi qui fais aimer. Poiſſons, oiſeaux,
„ quadrupèdes, il n'eſt rien dans la nature
„ à qui je n'inſpire des deſirs (*h*). L'animal
„ que je force à perpétuer ſon eſpece,
„ ne ſuit, en obéiſſant à ma loi, qu'un
„ pur inſtinct ; mais l'homme raiſonnable
„ doit faire un choix. Je les approuve
„ tous. A mes yeux, le fils du pauvre
„ & le fils du monarque ſont égaux. On
„ me plaît pourvu qu'on aime loyale-

„ ment. Chanoineſſes au ſurplis blanc, „ j'ai toujours chéri vos ſervices. Vos „ atours, votre propreté, vos graces & „ votre naiſſance vous attireront conſ- „ tamment des amis : conſervez-les ; mais „ ne chaſſez pas de ma Cour ces Nones „ retirées qui me ſervent en ſecret avec „ tant de conſtance, & dont la contrainte „ auſtere rend le cœur ſi ardent pour „ moi. Vous êtes plus élégantes, plus „ amuſantes, j'en conviens ; mais ſouvent „ l'humble cheval du laboureur fournit „ une courſe de plus longue haleine que „ le palefroi fringant du Chevalier. Le „ pân charme nos yeux, ſon plumage „ éblouit ; & cependant, vous le ſavez, „ c'eſt ſa chair que l'on préfere (*i*). A „ ma Cour je veux que tout le monde „ puiſſe choiſir, parce que je veux que „ tout le monde puiſſe trouver. Quant „ à vos amis, c'eſt de vous ſeules qu'il „ dépend de les conſerver. Imitez vos „ rivales ; ſoyez, comme elles, douces „ & complaiſantes ; & je vous réponds „ que vous n'aurez à craindre alors l'infi- „ délité d'aucun „.

Jean de Condé finit ſon Fabliau par une longue explication allégorique. A propos de la meſſe chantée par les oiſeaux, dont il eſt parlé dans une note qu'on va lire, il fait un commentaire ſur la meſſe. Son repas d'amour eſt, ſelon lui, l'emblême de la joie du Ciel; enfin il compare la diſpute des Nones & des Chanoineſſes à celle des Diſciples de l'Évangile ſur la place qu'ils voulaient occuper dans le Paradis, & à la parabole des ouvriers qui vinrent travailler à la vigne. J'ai déjà prévenu ſur cet alliage monſtrueux de volupté & de dévotion qu'on rencontre ſi ſouvent dans les Poëtes de ce tems. Mais ce à quoi l'on ne s'attend gueres, c'eſt la raiſon qu'en donne celui-ci. Il le fait, dit-il, *pour avoir de quoi plaire à tout le monde, aux fous & aux ſages. Les uns, à ce qu'il prétend, y trouveront des inſtructions auxquelles ils pourront réfléchir; & les autres, des choſes de leur goût dont ils s'amuſeront.*

NOTES.

(*a*, *Des Bernardines.*) Il y a dans le texte, *des Nones griſes*; mais dans le cours du

Conte elles ſont nommées *Nones de Citeaux*.

(*b*, *Jean de Condé.*) Je n'en ſais pas davantage ſur la perſonne de ce Fablier que ſur celle des autres, ſes contemporains. Son nom même ne ſe trouve dans aucun des Bibliographes qui parlent de nos Poëtes anciens, Fauchet, Duverdier, la Croix du Maine, &c. Mais le même manuſcrit qui contenait le Fabliau m'a offert de lui une piece aſſez curieuſe; c'eſt une apologie des Ménétriers, ou plutôt une ſatire violente contre les Dominicains, qui en chaire avaient mal parlé de ces baladins chanteurs. Jean allegue, pour défendre ſes camarades, deux raiſons qu'il trouve invincibles, & qui paraîtront bien plaiſantes; l'une, que David jouait de la harpe comme eux; l'autre, que c'eſt à deux Ménétriers que la Vierge fit préſent de la ſainte *Chandelle d'Arras*: (cierge miraculeux, qu'on dit dans le pays brûler toujours ſans ſe conſumer: il y a un livre imprimé ſur les miracles de la ſainte Chandelle). Les raiſons que l'Auteur emploie à la ſuite de celles-ci ſont meilleures, quoiqu'après tout elles conviennent plus aux Poëtes mêmes qu'à ceux qui chantaient leurs ouvrages. Ce ſont les Ménétriers, dit-il, qui reprennent les vices des Grands, qui les exhortent à la vertu, & qui par la voie du plaiſir

les inſtruiſent de leurs devoirs. Il ſe fâche auſſi contre les Franciſcains, que dans ſa colere il aſſocie aux Freres Prêcheurs; & après quelques invectives qui ne manquent pas de ſel, il avertit les Religieux de ces deux Ordres de ne pas l'irriter, s'ils veulent eux-mêmes vivre en repos. Au reſte, je ne me cache pas, ajoute-t-il; mon nom eſt Jean de Condé, Poëte qui ai quelque réputation, qui déteſte les hipocrites, & qui, ſi vous le fâchez, peux longtems vous en faire repentir.

Il était du Hainaut, comme l'annonce le ſurnom de Condé qu'il a pris du lieu de ſa naiſſance; & ſon ſtile, qu'on ne diſtingue en rien de celui des autres Fabliers, prouve qu'on parlait alors auſſi-bien le français dans cette partie de la Flandre que dans nos autres Provinces. Je trouve auſſi dans un Roman *de Hugues Capet*, manuſcrit, qu'on parlait *Roman* à Nivelle, qui eſt du Brabant.

(*c*) Ce Fabliau repréſente l'image d'une de ces Cours de juſtice que tenaient les Princes & Seigneurs pour juger leurs Vaſſaux; comme le précédent repréſentait une Cour-d'amour.

(*d*) Je ſupprime ici deux morceaux également abſurdes dans deux genres différens, & qu'on eſt tout ſurpris de trouver après la deſcription charmante du lieu où Vénus tient

ſa Cour. L'un eſt une grand'meſſe chantée par les oiſeaux, le roſſignol officiant; avec un ſermon ſur l'amour, que le perroquet prononce à l'offertoire, & après lequel il donne l'abſoute aux vrais amans. L'autre eſt un repas qui ſuit la meſſe; repas allégorique, & digne de faire le pendant de la *Carte de Tendre*. Le premier mets eſt d'œillades, le ſecond de ſourires, le troiſieme de ſoucis & de plaintes, &c. La boiſſon eſt jalouſie qui renverſe toutes les têtes. Sur la fin du dîner heureuſement, on ſert un plat de baiſers dont chacun peut prendre tant qu'il veut; ce qui eſt cauſe qu'on ſort de table aſſez joyeux.

(*e*, *Etait célébré par des Tables-rondes.*) On nommait ainſi certaines fêtes, accompagnées de Tournois, & qui finiſſaient par un repas où les Chevaliers étaient aſſis à une *table*, qu'on faiſait *ronde* exprès pour éviter toute diſpute ſur les préſéances. Cette coutume venait des Gaulois, qui l'avaient établie par le même motif[1]. Nos Romanciers attribuent au Roi Artus l'invention de la *table-ronde*, ainſi que celles des Joûtes & des Tournois.

[1] *Du Cange Diſſert. ſur Join.*

(*f*, *Ni à Moutier, ni à Nivelle, ni à Maubeuge, ni à Mons.*) Ces quatre Colleges nobles de Chanoineſſes étaient dans l'origine des Monaſteres de filles, fondés tous quatre

dans le ſeptieme ſiecle [1]. En 953, un Evêque de Cambray, nommé Bruno, fils de l'Empereur Henri, frere de l'Empereur Othon, & oncle de Hugues Capet, ayant été nommé Légat du Saint-Siege pour la ſuppreſſion ou le rétabliſſement des couvents ruinés par les Normands, & trouvant la Nobleſſe de ces cantons peu riche, imagina ces ſortes de Chapitres, afin de ſervir de retraite à des filles de condition. Elles jouiſſent d'une prébende & conſervent la liberté de ſe marier. Le changement de Nivelle arriva vers 1059. Celui de Moûtier-ſur-Sambre ne ſe fit qu'en 1282; & ceci prouverait que notre Poëte écrivait ſur la fin du treizieme ſiecle, ou peut-être au commencement du quatorzieme.

[1] *Gallia Chriſt.*

(*g*, *Vos manteaux doublés de vair.*) Le vair, fourrure la plus eſtimée alors après l'hermine, eſt la peau d'une eſpece d'écureuil des pays froids, griſe ſur le dos, blanche ſous le ventre. On lui avait donné ce nom à cauſe de cette *variété*. Dans le Blaſon on emploie les deux couleurs en les oppoſant l'une à l'autre pour faire le *vairé* & le *contrevairé*. Nos premiers Préſidens & Préſidens à Mortier portent des robes fourrées de vair. Le Fabliau ſemblerait faire entendre que les quatre Chapitres nobles de Chanoineſſes avaient leur

manteau doublé de même. Les choſes ont changé. Maubeuge le porte de drap noir, & Mons de drap noir doublé d'hermine. Il en eſt de même des Bernardines qui aujourd'hui ſont habillées en blanc, & qui dans le Fabliau ſont toujours nommées *Nones griſes ;* mais c'eſt que dans les Ordres qu'alors on appellait *blancs*, on portait les habits avec la couleur naturelle de la laine, & par conſéquent gris.

Guil. le Bréton, dans ſa Philippide, dit que les peaux de vair ſe tiraient de Hongrie.

Et quas huc mittit VARIAS Hungaria pelles.

(*h*, *C'eſt moi qui fais aimer . . .*) Le début de ce diſcours reſſemble à celui du Poëme de Lucrece.

(*i*, *Le pân charme nos yeux, & cependant c'eſt ſa chair que l'on préfere.*) On verra par pluſieurs endroits des Fabliaux, que la chair de pân était un mets très-eſtimé.

LE BACHELIER NORMAND.

L'AUTRE année, quand Acre fut priſe (*a*), arriva en Normandie une aventure fort plaiſante. Je l'ai bien retenue, & vais vous la raconter.

Un Bachelier (*b*) de ce pays,

Où maint Gentilome mandie,

n'avait pour dîner, un certain matin (*c*), qu'un petit pain d'une maille. Afin que le pain pût paſſer plus aiſément, il alla au cabaret, & demanda du vin pour un denier (*d*). Le tavernier qui était un homme groſſier & bourru, après avoir rempli la meſure au tonneau vînt préſenter impoliment un hanap (*e*) au pauvre Gentilhomme; & il y verſa le vin avec tant de rudeſſe qu'il en répandit la moitié. Pour comble d'inſolence, il ajouta: " Vous „ allez devenir riche, ſire Bachelier; car „ vin répandu, c'eſt ſigne de bonheur „.

Se fâcher contre ce brutal, c'eût été

perdre ſon tems ; le Normand s'y prit avec plus d'adreſſe. Il lui reſtait encore une maille dans ſa bourſe : il la donne au tavernier, & lui demande un morceau de fromage pour manger avec ſon pain. Celui-ci la prend d'aſſez mauvaiſe grace, & monte au cellier chercher ce qu'on lui demande. Le Chevalier pendant ce tems va au tonneau, il arrache le robinet, & laiſſe couler le vin. L'autre quand il redeſcend, & qu'il voit ſon vin ruiſſeler ſur le pavé, court vîte boucher le tonneau, & revient en fureur ſur le Gentilhomme, qu'il ſaiſit par le ſurcot pour le battre. Le Normand, fort & vigoureux, le jette à la renverſe ſur ſes barrils qu'il briſe (*f*) ; & ſi des voiſins ne fuſſent accourus pour les ſéparer, dans ſa colere il l'eût tué.

Cependant l'affaire fut portée devant le Roi. C'était le Comte Henri de Champagne (*g*). Le Marchand parla le premier, & demanda un dédommagement. Le Prince, avant de condamner le Chevalier, voulut ſavoir ce qu'il avait à répondre. Celui-ci alors raconta ſon aventure dans la plus

exacte vérité : puis en finiſſant il ajouta : " Sire, cet homme m'avait dit que vin „ répandu portait bonheur, & que j'allais „ devenir riche, moi à qui il n'en avait „ fait perdre que la moitié d'une meſure. „ La reconnaiſſance m'a rendu libéral ; „ & pour l'enrichir plus que moi encore, „ je lui en ai répandu la moitié d'un „ tonneau „.

Tous les gens du Roi applaudirent des mains à ce bon mot. Jamais, ſelon eux, n'avait été ouie en Cour ſi bonne jonglerie ; & pour marquer le contentement qu'ils en reſſentaient, tous allerent ſe ranger autour du Normand (*h*). Henri lui-même riait aux larmes, & il renvoya les parties en diſant, ce qui eſt répandu eſt répandu.

Ce Conte a été mis en vers par M. Imbert.

NOTES.

(*a*, *Quand Acre fut priſe.*) Philippe-Auguſte & Richard *Cœur-de-Lion*, prirent Acre en 1191. Le Soudan Mélech-ſéraf la

reprit sur les Chrétiens cent ans après. Ce sont les deux seules époques qui pourraient convenir au tems des Fabliaux.

(*b*, *Un Bachelier de ce Pays.*) On a vu plus haut dans les notes qu'un Bachelier était un Chevalier pauvre.

(*c*, *N'avait, pour diner, un certain matin...*) On dînait à dix heures du matin, & l'on soupait à cinq du soir; nos ouvriers conservent encore aujourd'hui cet usage.

(*d*, *Un denier.*) Cette monnaie, aussi ancienne que la Monarchie, sous la premiere & la seconde Race fut d'argent fin. Sous Saint Louis, & même avant lui, elle était de billon, & ne contenait plus que six grains & demi d'argent [1]. La *maille*, qu'autrement on nommait *obole*, valait la moitié du denier. Il n'y avait au dessous que la demi maille.

[1] *Le Blanc, Traité des Mon.*

Dans la Chronique de Saint Magloire, Thibaut, Comte de Champagne, pour exprimer le petit nombre de personnes auxquelles il ose se fier, dit qu'il rassasierait tous ses amis avec un denier de pain.

(*e*, *Hanap;*) Espece de coupe avec pied & oreilles. Il y en avait de toutes sortes de matieres, & de différentes grandeurs. C'étaient les vases dont on se servait à table pour boire. Quand le Roi tenait Cour-Pléniere, son ha-

nap appartenait au Grand-Bouteiller. Dans les festins, les personnes qui mangeaient à *la même écuelle* n'avaient aussi que le même hanap.

(*f*, *Le renverse sur ses barrils qu'il brise.*) Ce que nous appellons bouteilles n'était point connu alors. Le vin se tirait à la piece, ou se conservait dans des pots, dans des cruches & des peaux préparées. Ce sont ces vases, qu'on nommait *boutiaux*, *bouchaux*, *bouties*, *boutilles*, & qui dans le Fabliau sont nommés *barrils*, que le cabaretier casse en tombant. L'Officier qui avait l'intendance de la boisson de nos Rois, se nommait *Grand-Bouteiller*; & c'était un des cinq grands Officiers domestiques de leur Maison. Il envoyait tirer, pour sa table, du vin au même tonneau où l'on en tirait pour le Roi; & dans les grands jours de cérémonie ceux qui étaient entamés lui appartenaient [1].

(*g*, *L'affaire fut portée devant le Roi. C'était le Comte Henri de Champagne.*) Je ne connais point de Duc de Normandie qui fût alors en même tems Comte de Champagne; ni aucun qui, comme Souverain de cette premiere Province, ait porté le titre de *Roi*. Quelques-uns, il est vrai, possédérent en même tems l'Angleterre; mais il n'y avait aucun Roi Anglais qui portât le nom de

[1] *Hist. des Gr. Off. de la Cour. par le P. Anselme, t. VIII.*

Henri en 1291 ni en 1191, c'eſt-à-dire; *quand Acre fut priſe.* Ainſi ces ſortes de dates qu'emploie ici le Fablier pour donner à ſon Conte un air de vérité, y paraiſſent mal employées.

(*h*, *Tous allerent ſe ranger autour du Normand.*) J'ignore ce que c'était que cette coutume d'aller ſe placer auprès d'un Orateur qui avait bien parlé, ou d'un accuſé qui s'était bien défendu. Je ne trouve que ce ſeul exemple de cet uſage.

LA CULOTTE DES CORDELIERS.

Je vais vous conter une plaiſante aventure arrivée à Orléans lorſque j'y étais. Vous pouvez en toute sûreté m'en croire, car je la ſais de ſource & j'en ai connu le héros.

Une Orléanaiſe avait pour ami un Clerc. Quand une femme entreprend de jouer ce jeu-là, elle doit être adroite & ruſée; il faut qu'elle ſache mentir avec hardieſſe, qu'elle ait un eſprit fertile en expédiens, & ſur-tout qu'elle ne ſe déconcerte jamais. Or, telle était au ſuprême degré notre Bourgeoiſe; & jamais vous n'avez connu plus fine commere. Son époux au contraire, nommé Michel, & Marchand de ſon métier, était un bon homme.

Appellé de tems en tems, par ſon commerce, aux foires ou aux marchés voiſins, il eut beſoin d'aller à celui de Meun. Un ſien couſin, nommé Guillaume, devant y aller auſſi, ils convinrent de partir en-

ſemble. Notre époux même promit d'aller le prendre ; & en conſéquence il chargea ſa femme de l'éveiller au point du jour, & ſe coucha de bonne heure. Celle-ci, très-aiſe de cette abſence, comme vous pouvez croire, & réſolue d'en profiter, voulut promptement ſe débarraſſer de lui. Il était à peine dans ſon premier ſomme, qu'elle le réveilla bruſquement : Eh ! vîte, Sire, levez-vous, nous avons trop dormi, vous n'arriverez jamais à tems. Le bon-homme, quoiqu'il fût encore reſté au lit volontiers & qu'il ſentît bien à ſes yeux qu'il lui manquait quelques heures, ſe leva néanmoins promptement, & partit.

Je n'ai pas beſoin de vous dire maintenant que le Clerc avait été prévenu du départ ; & vous vous doutez bien qu'il était là aux aguets, pour entrer dès que l'autre ſerait ſorti. Au ſignal convenu, il ſe gliſſa furtivement dans la maiſon, où dans un inſtant il reçut plus de careſſes & de baiſers que le bon Michel n'en avait reçus pendant tout le tems de ſon mariage.

. . . . . .

Cependant

Cependant le mari était arrivé à la porte du couſin. Il frappait à coups redoublés pour le réveiller & l'appellait à tue-tête, jurant intérieurement après lui d'être obligé de l'attendre. " Mais vous êtes donc „ fou, répondit Guillaume par ſa fenê- „ tre, de vouloir vous mettre en route „ une pareille heure. Eſt-ce que vous „ rêvez, dites-moi ? Comment morbleu, „ il n'eſt pas minuit! — Quoi ! il n'eſt pas „ minuit! Eh ma femme m'a dit que nous „ partions trop tard & que nous n'ar- „ riverions jamais. — Votre femme s'eſt „ moqué de nous, couſin ; allez vous „ recoucher, croyez-moi, & dormez en- „ core quelques heures „.

Michel s'en revint donc chez lui, & appella pour ſe faire ouvrir. " Ciel ! c'eſt „ mon mari, s'écria la femme, vîte ſor- „ tez, allez vous cacher quelque part, „ je trouverai des moyens de vous faire „ évader „. Le galant fit à la hâte un paquet de ſes hardes & ſe ſauva dans la chambre voiſine ; mais dans l'obſcurité, il ne s'apperçut point qu'il laiſſait ſa culotte. Le mari s'impatientait à la

porte & frappait à tour de bras. Enfin il fit un tel bruit que la domeſtique, s'étant réveillée, vint lui ouvrir.

La femme, quand il entra, fit ſemblant de dormir; & lui, qui ne voulut point troubler ſon ſommeil, ſe déshabilla ſans bruit & ſe coucha. Mais alors celle-ci feignant de ſe réveiller avec effroi & ſautant hors du lit toute nue, ſe mit à crier comme une forcenée, au ſecours, au ſecours. Envain il criait de ſon côté, " raſſûrez-vous, c'eſt moi. — Qui, vous? „ je ne connais que mon mari, & il eſt „ actuellement en campagne. Vous êtes un „ malheureux. Sachez que je ſuis une hon- „ nête femme; & ſortez bien vîte, ou „ j'appelle tous les voiſins ». Michel à ce diſcours ne ſe ſentait pas de joie. « Oui, „ reprit-il tout tranſporté, oui, vous êtes „ une brave & loyale femme, je le vois „ bien; & plus je vous connais, plus je „ vous aime. Mais, belle amie, vous „ m'aviez éveillé trop-tôt, il n'eſt pas „ encore minuit & je viens me recoucher „.

Elle lui répondit avec un ton de douceur charmant: " Ah! Sire, excuſez mon

„ extravagance. J'aurais bien dû re-
„ connaître votre voix, puiſque je ne
„ connais qu'elle; mais je ne vous atten-
„ dais pas, & j'ai été, je vous l'avoue,
„ ſi troublée, de ſentir quelqu'un à côté
„ de moi....; doux ami, me le par-
„ donnerez-vous „? A ces mots, elle s'ap-procha de lui pour l'embraſſer. Je ne puis vous dire tout ce que l'innocent lui fit de careſſes. Enfin il s'endormit juſqu'à ce que la *Guaîte*, en cornant le jour (*a*), l'ayant réveillé, il ſe leva pour partir. Mais obligé de s'habiller à tâtons, il fit un plaiſant quiproquo; car il prit ſans s'en appercevoir, la culotte du Clerc, & ſortit ainſi.

L'autre qui par ce départ ſe trouvait libre de pouvoir auſſi ſe retirer & qui avait à craindre, s'il attendait plus long-tems, d'être apperçu des voiſins, vint prendre congé de la Dame; & après quelques tendres adieux il chercha ſa culotte pour partir. Que vois-je, s'écria-t-il? Tout eſt perdu, nous ſommes découverts; voilà les braies du Villain. La Dame à ces paroles parut d'abord interdite; mais un inſtant

de réflexion lui ſuffit pour ſe remettre, & elle aſſûra ſon ami qu'il pouvait être tranquille ſur l'événement. Seulement elle lui demanda ce qui était à ſa ceinture (*b*); puis elle allá lui chercher d'autres culottes, l'embraſſa tendrement, & le fit ſortir.

Quelques momens après, elle ſe rendit au couvent des Franciſcains; & avec un ton de candeur & de naïveté, auquel vous euſſiez été pris vous-même, dit au Frere portier que, mariée depuis pluſieurs années; &, malgré tout ſon deſir, n'ayant pu encore avoir d'enfans, on l'avait aſſûrée que les braies de l'Ordre Séraphique poſſédaient, par le don du Ciel, une vertu capable de la faire concevoir, ſi elles étaient miſes, une nuit ſeulement, à ſon chevet; en conſéquence elle venait prier le Frere, que lui, ou quelqu'un des dignes Peres voulût bien, par charité, lui en prêter une. Cette demande, malgré l'air de bonne foi avec lequel elle paraiſſait faite, était en apparence ſi ridicule que le Moine crut qu'on voulait ſe moquer de lui. Cependant, lorſqu'il vit qu'on l'accompagnait de quelqu'argent, il ſe laiſſa

convaincre, & alla chercher une de ſes braies.

Michel, pendant ce tems était, à Meun, où il faiſait ſes achats. Le marché fini, il s'en vint dîner avec d'autres Bourgeois & Marchands de ſa connaiſſance; mais le fâcheux de l'avanture ce fut quand il fallut payer, & que Michel, cherchant ſa bourſe, ne trouva à ſa ceinture qu'une écritoire dans laquelle étaient un canif, une plume & le parchemin du Clerc. Il entra dans une colere épouvantable. Cent fois il appella ſa femme catin, & retourna tout de ſuite à Orléans pour ſe venger.

Dès qu'il fut entré chez lui; femme ſi prude, dit-il avec des yeux enflammés, vous n'ignorez pas pourquoi je reviens. Elle ne parut nullement effrayée de ce début, & répondit en riant, oh! je m'en doute: mais puiſque vous avez fait l'étourderie de les emporter à Meun, vous prendrez la peine, s'il vous plaît, de les reporter aux Cordeliers. Alors elle lui répéta l'hiſtoire qu'elle avait fabriquée, ſon envie d'avoir un enfant, &

ſa dévotion aux braies de l'Ordre de S. François; en un mot tout ce qu'elle avait été dire au Frere portier..

La premiere idée de Michel fut de ſe défier de ces mauvaiſes excuſes, qui ne paraiſſaient que trop clairement ſuggérées par la néceſſité. Il crut faire un coup de maître d'aller à l'inſtant même au couvent vérifier le fait. Mais vous devinez ce qui arriva. Le Moine, trompé le premier, avoua qu'une femme de bien, faite de telle & telle maniere, & fort dévote à S. François & à ſon ſaint Ordre, était venue avec foi demander une des braies des bons peres, & que lui-même, quelqu'indigne qu'il fût, avait prêté les ſiennes. „ Ah! Frere, s'écria le mari, quel ſer„ vice vous me rendez! Sans vous ma„ femme était morte; je la tuais „.

Il s'en retourna chez lui au comble de la joie, fit cent mille excuſes à ſa moitié des ſoupçons qu'il avait conçus, & promit de lui faire oublier, à force d'attentions & de bons procédés, cette querelle injuſte. Parvenue ainſi à maîtriſer la confiance de ſon mari, la Dame jouit

long-tems de la liberté que lui aquit cette aventure. Elle alla, vint, ſortit, vit qui bon lui ſembla; jamais l'imbécille ne conçut une fois ſeulement l'idée de s'en plaindre.

Se trouve dans les Novelle di Fr. Sacchetti, *tom.* 2, *p.* 166.
Dans les Novelle di Sabadino, *p.* 38.
Et dans les Inſtructions du Chevalier de la Tour à ſes Filles.

*Dans l'*Apologie pour Hérodote, *il y a le Conte d'un Cordelier qui dans un cas pareil laiſſa ſes culottes, que la femme fit paſſer dans l'eſprit de ſon mari pour des reliques.*

Dans les Nouveaux Contes à rire. *p.* 166, *un homme trouve moyen de retirer les ſiennes qu'il avait oubliées, & de les faire même baiſer au mari.*

Dans Maſuccio, *fol.* 17, *v°* prima partê, *le Moine vient les reprendre en proceſſion.*

Se trouve ainſi dans les Facetiæ Poggii, *& autant que je peux me rappeller, dans les* Lettres Juives.

Dans Grécourt, *t.* 2. *p.* 161, *le mari, en prenant la culotte du Frere, y trouve une*

ſomme en or que la femme avait donnée à celui-ci pour l'engager à venir.

Dans Vergier, *tom.* 1, *p.* 137, *le galant eſt un riche Anglais, qui a de même beaucoup d'or dans ſa culotte ; & ce dédommagement conſole le mari.*

Outre ce Conte, Vergier en a encore un autre où il ſuit la verſion de Grécourt qu'on vient de lire.

Dans Apulée, *un mari obligé de partir pour un voyage, charge ſon eſclave Myrmex de veiller, pendant ſon abſence, ſur la conduite de ſa femme. Le jeune Philéſithere gagne Myrmex par argent, & obtient un rendez-vous de la Dame qu'il aime. Pendant qu'il eſt au lit avec elle, l'époux arrive. L'amant ſaiſit à la hâte ſes vêtemens & ſe ſauve ; mais il oublie ſes ſandales. L'époux qui les trouve ſe croit trahi ; & pour punir ſon eſclave qu'il ſoupçonne être complice, il le fait lier & conduire ainſi au marché. Philéſithere les rencontre. Il arrête auſſi-tôt l'eſclave, l'accuſant de lui avoir volé, la veille, ſes ſandales aux bains publics ; & par cette ruſe adroite il rend le calme au mari, lequel retourne chez lui, convaincu de l'innocence de ſa femme. C'eſt peut-être ce Conte qui a ſervi de canevas au Fabliau.*

NOTES.

(*a*, *La Guaite, en cornant le jour, l'ayant réveillé*). L'état de guerre habituel où l'on vivait, avait fait imaginer de placer aux béfrois des villes & aux donjons des châteaux, un ſentinelle, qui était chargé de faire le *guet* & de donner l'alarme quand il paraiſſait des ennemis dans la campagne. Une autre fonction de ces *Guaites* ou Guetteurs était d'annoncer, avec un cornet, le point du jour & le lever du ſoleil pour appeller tout le monde au travail. Il ſera fait mention d'eux dans pluſieurs Fabliaux. Il y a des villes en France où ils ſubſiſtent encore.

(*b*, *Lui demanda ce qui était à ſa ceinture*). Nous dirions aujourd'hui, *ce qui était dans ſes gouſſets*. Les culottes alors n'avaient point de poches; & quelquefois la ceinture, faite pour les ſoutenir ſur les reins, n'y était pas adhérente comme aux nôtres; mais ſe paſſait dans des trous pratiqués exprès.

Outre cette ceinture, particuliere aux hommes, les deux ſexes, qui portaient également des habits longs, en avaient une autre

par-dessus la robbe, à laquelle on suspendait ses clés, sa bourse, son couteau, ou son écritoire quand on était homme de loi. Celle-ci étant apparente, devint, pour les femmes sur-tout, un objet de luxe. Elles en eurent de soie, d'or & d'argent, & donnerent lieu à ce proverbe, par lequel se soulageait la jalousie des femmes du peuple, *bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée.* On rafina de même sur la beauté des bourses, qui, selon leurs differentes formes & grandeurs, prirent le nom de *bourselot*, de *goule*, d'*aumônière*, d'*escarcelle*. Les Croisés & les Pélerins ne manquaient pas, avant leur départ, d'aller faire bénir à l'Église leur escarcelle avec leur bourdon, & Saint-Louis fit cette cérémonie à S. Denis.

Quand on faisait cession pour dettes, on se dépouillait de sa ceinture devant les Juges; c'était en quelque sorte se dépouiller de tout droit à la propriété. Dans les amendes honorables qui emportaient confiscation, on n'en avait pas non plus. Les femmes veuves, lorsqu'elles renonçaient à la succession de leur mari, allaient déposer leur ceinture sur sa fosse. De cette coutume de porter sa bourse ainsi suspendue en dehors, naquirent ces expres-

sions qui, aujourd'hui que les choses sont changées, n'ont plus de sens dans la langue, *couper la bourse*, *fouiller à l'escarcelle*. Cependant il paraîtrait par le Fabliau qu'il y avait des gens qui portaient à la ceinture de leur culotte ce que les autres portaient à la ceinture extérieure.

Fin du premier Volume.

C27.002
BN

TABLE

DES FABLIAUX,

Et autres Pieces contenues dans ce Volume.

La Mule ſans frein,	Page 1
Le Chevalier à l'épée,	25
Le Manteau mal taillé,	54
Le Vallon des faux Amans,	80
Lai de Lanval,	92
Lai de Gruélan,	125
L'Ordre de Chevalerie,	140
Les trois Chevaliers & la Chemiſe,	161
Le Laid Chevalier,	192
De l'Ombre & de l'Anneau,	194
Lai de Narciſſe,	196
Du Fablier,	210
Lai d'Ariſtote,	214
Hippocrate,	232
Du Curé qui mangea des Mûres,	245
De Cocagne,	250
Huéline & Eglantine.	254
Des Chanoineſſes & des Bernardines,	279
Le Bachelier Normand,	293
La Culotte des Cordeliers,	299
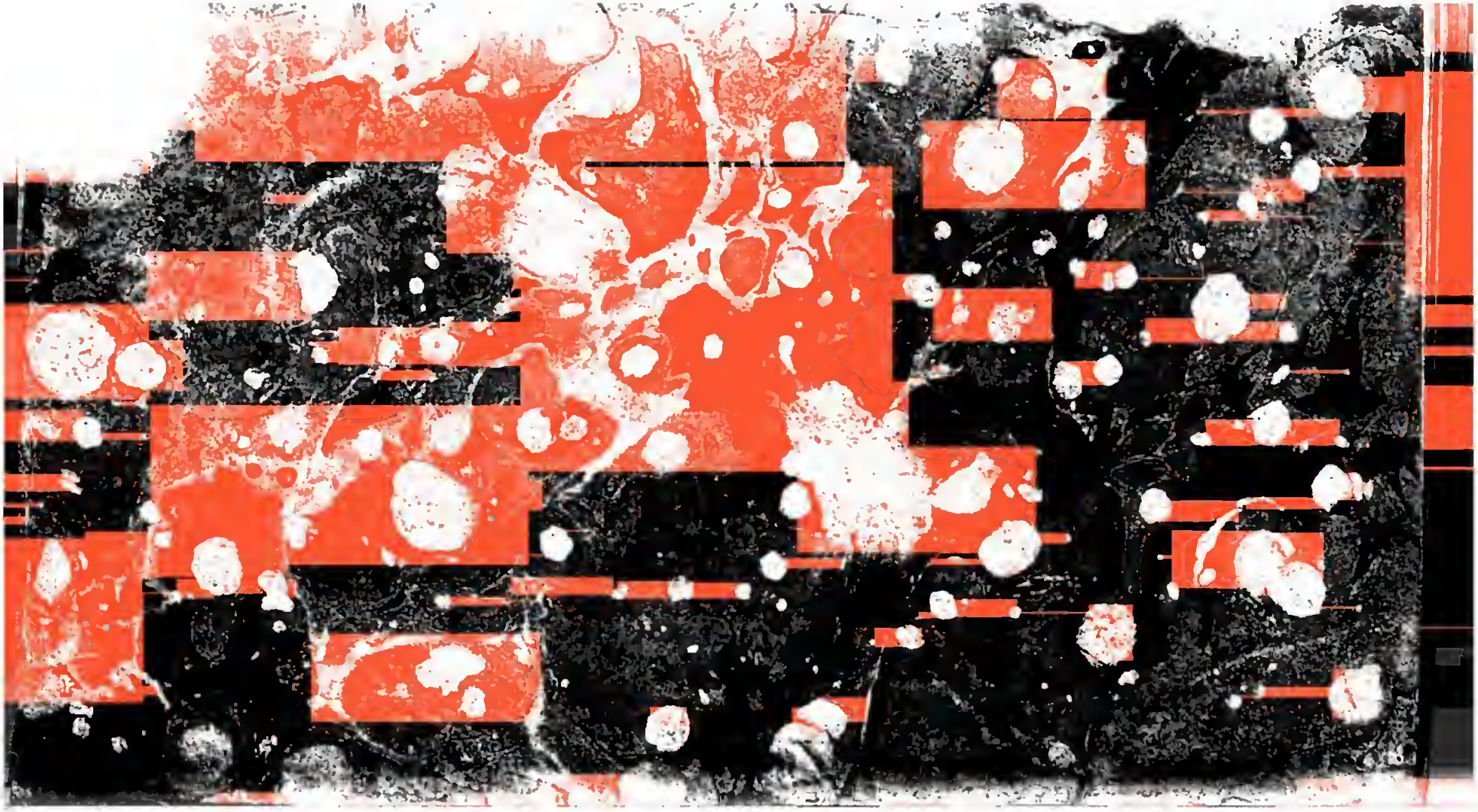
Fin de la Table du premier Volume.